
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1704.

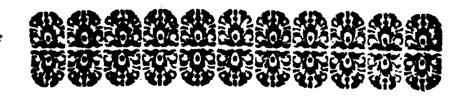
Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES & DANIEL PAIN.

M. D. CCIV.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1704.

ARTICLE I.

* ASTRONOMIÆ PHYSICÆ & GEOMETRICÆ ELEMENTA. *Auctore* DAVIDE GREGORIO *M. D. Astronomiæ Professore Saviliano Oxoniæ, & Regalis Societatis Sodali. Oxoniæ. E Theatro Sheldoniano.*

* *Quoi que ce soit ici un Extrait d'un Livre d'Astronomie, on doit avertir qu'on y trouvera diverses particularitez, qui sont à la portée de tout le Monde.*

niano. C'est-à-dire, *Elémens d'Astronomie Physique & Géométrique*, *par David Gregory*, *Docteur en Médecine*, *Professeur d'Astronomie*, *à Oxfort*, *& Membre de la Societé Royale*. A Oxfort. 1703. in fol. pagg. 508. en tout, gros caractére. Et se trouve à Amsterdam, chez Waesbergue.

IL Y A plus de * trois ans, que nous avertîmes, que l'Astronomie de Mr. *Grégory* étoit sous la presse. Nous dîmes en même tems, que l'Auteur se fonderoit sur les Principes de l'illustre Mr. *Newton*, & l'événement a confirmé ce que nous avions avancé. On ne peut, en effet, lire avec fruit cette Astronomie, qu'on n'aît lû auparavant l'Ouvrage de Mr. *Newton*, ou qu'on ne sache du moins ses Principes. Cèt Ouvrage est un *in* 4. imprimé à Londres en 1687. sous ce tître. *Philosophiæ Naturalis Principia Mathematica*. On en peut voir l'Extrait dans l'endroit de la *Bibliothéque Universelle*, que nous citons à la † marge. Dans celui que nous allons faire de l'Astronomie de Mr. *Grégory* nous

* *Voyez nos Nouvelles d'Août*. 1701. *pag*. 230. † *Tom*. *VIII*. *pag*. 436.

nous ne nous arrêterons point aux choses les plus difficiles, qui ne seroient que pour un petit nombre de Lecteurs, & qu'ils ne sauroient comprendre même, sans une longue discussion & quelquefois sans figures. En donnant le plan de l'Ouvrage, nous nous contenterons de raporter les endroits particuliers qui avec la singularité, auront encore la facilité, & seront à la portée d'un plus grand nombre de Lecteurs.

Il faut avertir d'abord, que tout ce qui est dit ici du mouvement des Planétes tant *principales*, que * *secondes*, & de celui des Cométes, est fondé sur deux vertus, que l'Auteur apelle *vertus Centripéte*, & *Centrifuge*, c'est-à dire une vertu par laquelle tous les corps tendent châcun vers un certain centre, vers lequel ils sont comme attirez; & une vertu par laquelle, tout corps qui se meut circulairement, tend à s'éloigner du centre de son mouvement, par une ligne, qui est la tangente du Cercle qu'il décrit. Il ne faut pas, au reste, s'allarmer du ter-

* *On apelle de ce nom celles qui tournent autour d'une autre Planéte; telles que sont les Satellites de Jupiter ou de Saturne, & la Lune même par raport à notre Terre.*

me d'*attraction*, qu'il femble que les Cartéfiens ayent profcrit de la Philofophie; on nommera cette vertu impulfion, fi l'on veut, pourvû que l'on convienne de la chofe même. Mr. *Grégory*, non plus que Mr. *Newton*, n'ont pas cru devoir bannir cette expreffion ordinaire, ni s'engager fur ce fujet dans des difputes, qui ne font rien à leur but. Mr. *Newton* a déclaré, qu'il entendoit par *Attraction* l'effort que font les corps, pour s'aprocher l'un de l'autre; foit que cèt effort procéde, ou de l'action des corps qui tendent l'un vers l'autre, ou qui fe choquent réciproquement par les corpufcules qu'ils exhalent; foit qu'il fe faffe par l'action de l'Ether, par celle de l'Air, ou de quelque autre milieu fenfible ou infenfible, dans lefquels ces corps nagent, & qui les pouffe l'un contre l'autre. Il fe fert dans le même fens général du terme d'*impulfion*. Le tître de l'Ouvrage de Mr. *Gregory* fait affez voir qu'il a omis toute l'Aftronomie Arithmétique, qui confifte en calculs, & qu'il promet de traiter, peut-être, dans une autre occafion. Il fe renferme dans l'Aftronomie Phyfique & Géometrique; qui explique les Phénoménes célef-

célestes & en donne les causes par les régles les plus sûres de la Géométrie, du mouvement, & de la Méchanique. A l'égard de ces Régles & de ces Principes, ou il renvoye à ceux qui en ont donné des Démonstrations, ou il les propose en forme de *Lemmes*, qu'il démontre. Au reste, Mr. *Gregory* entreprend de prouver dans sa Préface, que les Anciens Philosophes ont connu les Principes dont il se sert, c'est-à-dire, qu'ils ont sû que les Corps célestes sont réciproquement pesans les uns sur les autres, & même les régles de cette pesanteur; c'est-à-dire, que les Planetes sont retenuës dans leurs Orbites par la force de cette pesanteur, & que leur Pesanteur vers le Soleil est en raison réciproque du quarré de leur distance de cèt Astre.

I. Tout l'Ouvrage est divisé en cinq Livres & châque Livre, excepté le dernier, en plusieurs Sections. Le premier Livre traite du Systême du Monde, & est divisé en onze Sections. 1. La premiére explique l'Ordre, les Distances, & les Périodes des Planétes *principales*, qui tournent autour du Soleil, & les principaux Phénomênes, qui en résultent. Car quoi

que l'Auteur ne néglige pas les Systêmes les plus célébres des Philosophes tant Anciens que Modernes; il s'en tient pourtant à celui de *Copernic*, comme cela paroit par tout son Livre.

Il regarde aussi les Etoiles fixes, comme tout autant de Soleils extrêmement éloignez les uns des autres, & qui ont peut-être châcun leurs Planétes tant *premiéres* que *secondes*; & leurs Cométes, qui tournent autour d'eux, de même que *Saturne*, *Jupiter*, *Mars*, *la Terre*, *Venus*, *Mercure*, & peut-être quelques autres Planétes, que nous n'apercevons pas, avec leurs Satellites, & les Cométes, qui paroissent de tems en tems tournent autour de notre Soleil.

2. La seconde Section traite de la direction des forces, qui retiennent les Planétes *Principales* dans leurs Orbites. 3. La troisiéme parle de l'Ordre, des distances, & des Périodes des Planétes *Secondes*, qui se meuvent autour des *Principales*, de leurs Phénoménes, & de la direction des forces qui les retiennent dans leurs Orbites. En parlant des Eclipses de Lune dans cette Section, après avoir remarqué, ce qui est ignoré de peu de gens, que l'ombre de la Terre forme un Cone,

il nous aprend que cette ombre conique ne s'étend pas jusques à la Planéte de *Mars*, puis que cèt Astre ne s'éclipse jamais, non pas même lors qu'étant en opposition avec le Soleil, il se trouve dans ses nœuds, c'est-à-dire, dans le plan de l'Ecliptique. Cela seul prouve que la Terre est plus petite que le Soleil, puis que si elle lui étoit égale son ombre s'étendroit à l'infini en forme de Cylindre, ce qui feroit éclipser toutes les Planétes, plus éloignées du Soleil que la Terre, ce qui n'arrive pourtant qu'à la Lune.

4. Dans la quatriéme Section, il est parlé des Périodes des Planétes *Principales* autour du Soleil & des Planétes *Secondes* autour de leurs *principales*. On compare ces Périodes & les distances de ces Planétes & les Rélations qu'elles ont les unes aux autres; & l'on en explique les raisons & les causes. Voici les deux premiéres Propositions de cé Livre, par lesquelles on pourra juger des autres. La premiére est conçuë en ces termes. Le Mouvement des Planétes *Secondes* autour chacune de leurs principales, est tellement réglé, que les quarrez des tems périodiques de chacune, sont en même raison que les Cubes de leurs

 distan-

distances du centre de leur *principale*. C'est-à-dire, que * si la Planéte *Seconde* A. est éloignée de sa *principale* Z. de † quatre diamêtres terrestres, par exemple, & que la Planéte B. n'en soit éloignée que de deux : la Planéte A. employera soixante quatre jours à faire son tour autour de la Planéte Z. tandis que la Planéte B. n'en employera que huit. La seconde Proposition est conçuë en ces termes. Le mouvement des six Planétes principales autour du Soleil, est tel, que les quarrez des tems Périodiques de chàcune, sont en même raison que les Cubes de leur distance du Soleil.

Quelques pages plus bas Mr. *Gregory* démontre une autre Proposition, qui est fort importante. C'est que les forces, qui empêchent perpétuellement chàque Planéte principale de se mouvoir en droite ligne, & qui les retiennent dans leurs Orbïtes, sont en raison réciproque des quarrez de leur distance du centre du Soleil qu'elles regardent. C'est-à-dire, que si la Plané-

* *On avertit que tous ces exemples & tous ces raisonnemens ne sont pas de l'Auteur; afin que si on y commet quelque faute, on ne la lui impute point.* † *Le nombre de quatre n'est ici que pour l'exemple.*

Planéte A. est éloignée de quatre diamêtres terrestres du Soleil Z, & que la Planéte B. n'en soit éloignée que de deux diamêtres, la Planéte B, est retenuë dans son Orbite & empêchée de décrire une ligne droite, par seize degrez de force pendant que la Planéte A. n'est retenuë, que par quatre degrez. Aussi tout le Monde sait, que plus un cercle est petit, plus différe-t-il de la ligne droite, & plus par conséquent faut-il de force pour faire décrire à un corps ce petit Cercle. Or plus une Planéte est près du Soleil, & plus est petit le Cercle qu'elle décrit; par conséquent il faut plus de force pour la retenir dans son Orbite, que pour retenir dans le sien une Planéte, qui est plus éloignée.

5. La Section cinquiême explique le mouvement des *principales* Planétes autour de leurs Axes, & les principaux Phénoménes, qui en résultent. On ne doute presque plus que toutes les Planétes tant *principales* que *secondes*, ne se meuvent autour de leur centre. Quelques Philosophes en ont douté à l'égard de la Lune, parce qu'elle nous montre toujours le même côté; ce qui paroit par les taches, qu'on y remarque : mais cela vient

de ce que sa révolution autour de son Axe s'achéve précisément dans le même tems, que ce qu'on apelle son mois Synodique. L'Auteur allégue plus bas les raisons, qui le persuadent que cette Planéte se meut autour de son centre. Le Soleil se meut autour du sien d'Occident en Orient environ dans 25. jours; la Terre dans un jour naturel, *Jupiter* presque dans dix heures, *Mars* dans 24. heures 40. minutes, & *Venus* dans près de 23. heures. A l'égard des autres Planétes, tant *principales*, que *secondes*, on n'en a pas encore des preuves si convaincantes; mais on peut fort probablement conclurre des unes aux autres.

Au reste on démontre ici, que les Planétes, ni le Soleil lui-même ne sont pas des corps exactement Sphériques comme on l'a cru; mais d'une figure Sphéroïde large, produite par la révolution d'une Ellipse autour de son petit Axe; c'est-à-dire, abaissée vers les Poles, & élevée vers l'Equateur, dans chaque Astre, à proportion de la vertu Centrifuge, qui se trouve dans leurs Parties. Le Telescope fait voir que *Jupiter* est de cette figure, & diverses expériences prouvent la même chose à l'égard de notre

tre Terre. En sorte que selon cette maxime, l'Equateur terrestre, est beaucoup plus grand, que le * Méridien, & les degrez de Longitude sous l'Equateur, ont beaucoup plus d'étenduë, que les degrez de Latitude. Je ne sache pas que nous ayons encore aucune Carte faite selon cette découverte, puis que tous les grans Cercles qu'on marque tant sur les Globes, que sur les Mapemondes sont égaux; & que comme l'on compte environ vint grandes lieües de France, pour un degré de Latitude, on en compte tout autant, pour un degré de Longitude pris sur l'Equateur. On peut encore conclurre de là, qu'il s'en faut beaucoup que la Géographie & l'Art de la Navigation ne soient parvenuës au degré de perfection, auquel on pourroit les souhaiter. Au reste, comme du mouvement circulaire d'un corps autour de son Axe & de sa fluidité, on peut conclurre, que ce Corps est de figure Sphéroïde; aussi la figure Sphéroïde des Astres peut servir à faire conclurre, qu'ils se meuvent autour de leur centre, & qu'ils sont actuellement ou qu'ils ont été autre-

* *On prend ici ce mot pour un Cercle entier.*

fois des corps liquides.

6. La Section sixiéme explique les Orbites des Planétes & leurs Figures, & montre quelle force est requise, afin que châcún de ces Astres se meuve dans de tels Orbites. Voici les principales véritez, que l'Auteur prouve dans cette Section. 1. Toute Planéte *Principale*, décrit le perimétre d'une Ellipse, dont le Soleil est l'un des foyers. 2. Toute Cométe se meut dans une Section Conique, dont le Soleil est l'un des foyers. Il est vrai que *Kepler* & divers autres Philosophes, qui les ont suivi, ont avancé que les Cométes se mouvoient en ligne droite; & leur hypothése a paru s'accorder avec l'expérience; ce qui peut être, si l'on considére, que, sans doute, ils n'ont observé le mouvement de cèt Astre, que lors qu'il étoit dans cette partie de son Orbite, qui ne différe pas beaucoup de la ligne droite, comme le peuvent remarquer tous ceux, qui savent ce que c'est. par exemple, qu'une *Parabole*. 3. Toute Planéte *seconde* tourne autour de sa *Principale* dans le Perimétre d'une Ellipse, dans le foyer de laquelle est le centre de cette *Principale*. Après avoir démontré ces Propositions, l'Auteur explique la mesure de

la force *centripéte* d'un corps, qui se meut dans le Perimétre d'une Ellipse, ou de quelque autre Section Conique, & tire de là diverses conséquences pour déterminer l'Orbite de chaque Planéte.

7. La septiéme Section est employée à prouver ce Principe, c'est que les Planétes & les Cométes sont retenuës dans leurs Orbites, par la Pesanteur, qui se *propage* par la même Loi dans tout le Systême Solaire, c'est-à-dire, dans toute cette Partie de l'Univers, que *Descartes* a apellé notre *Tourbillon* ou le *Tourbillon du Soleil.* Dans la premiére Proposition de cette Section, on démontre que la force par laquelle la Lune tend au centre de la Terre, est précisément la même que la force de pesanteur, par laquelle tous les corps terrestres tendent au même centre. L'Auteur tire de cette Proposition ce *Scholie* remarquable; c'est que quelque corps pesant que ce fut qu'on jettât avec assez de force d'un point hors de la surface de la Terre, dans le sens d'une ligne droite horizontale, décriroit un Orbite autour de la Terre, sans y parvenir, & formeroit une espéce de petite Planéte.

Dans la Proposition suivante on démon-

montre, que les Satellites de *Jupiter* pésent sur *Jupiter*, ceux de *Saturne* sur *Saturne*, que les Planétes tant *principales* que *Secondes* pésent sur le Soleil, & que c'est la force de leur pesanteur, qui les empêche de décrire des lignes droites, & qui les retient dans leurs Orbites.

8. Dans la Section huitième l'Auteur parle du mouvement des Corps, qui s'attirent réciproquement, & de leurs Symptomes, après quoi il aplique ces régles générales au Systême du Soleil & des Planétes *principales*.

9. Dans la suivante il est parlé du mouvement d'un composé ou d'un Systême de corps, qui se meut autour d'un autre corps; & après avoir établi certaines maximes générales, on les aplique au Systême du Soleil & des Planétes tant *principales*, que *Secondes*. Par exemple, Mr. *Gregory* prouve par là qu'à cause de la figure de la Terre, dont nous avons parlé ci-dessus, les points équinoxiaux changent & reviennent au même point deux fois l'année; & que l'Axe de la Terre, à chaque revolution annuelle, change deux fois son inclinaison sur l'Ecliptique, & retourne deux fois à la premiére inclinaison. Ce mouvement procéde de l'ac-

tion du Soleil sur cette espêce d'anneau ou de matiére surabondante qui entoure la Terre à l'Equateur, & qui lui donne la figure Sphéroïde, dont nous avons parlé. La Lune produit aussi son effet sur ce même anneau. L'Auteur finit cette Section, en disant que s'il faut donner des bornes & une figure à l'Univers; il n'y a point de Systême, ou de Tourbillon, qu'on puisse croire plus légitimement en occuper le milieu que le notre, & que par conséquent le centre de notre Soleil, dans cette supposition, sera le même que celui de l'Univers.

10. Dans la dixiême Section de ce premier Livre Mr. *Gregory* explique les principaux sentimens des Philosophes tant Anciens que Modernes sur les causes & la maniére du mouvement des Planétes; & fait voir quels défauts il y trouve, & les principales raisons pour lesquelles il ne peut s'en acommoder. Il refute surtout les Tourbillons de *Descartes*, par des raisons auxquelles il est bien difficile de répondre. Aussi cette opinion a-t-elle été abandonnée par de très-habiles Philosophes de notre siécle, & entr'autres par Mrs. *Huygens* & *Newton*. Notre Auteur croit que *Descartes* n'étoit pas assez

versé

versé dans les calculs Astronomiques, & que c'est ce qui lui a fait admettre des irrégularitez dans les mouvemens des corps célestes, dont un bon Astronome ne s'accommodera jamais. Alleguons une seule des méprises de *Descartes*. Ce grand homme a cru, que les Planétes, qui sont de la même *densité*, que les particules du Tourbillon dans lesquelles elles nagent, étoient d'autant moins solides qu'elles aprochoient plus du Soleil, & il faloit nécessairement que la chose allât ainsi selon ses principes. Cependant Mr. *Grégory* démontre, que plus une Planéte est près du Soleil, plus elle est *condense*, c'est-à-dire, plus elle contient de matiére sous un moindre volume. Mr. *Gregory* explique aussi le nouveau Systême que le savant Mr. *Leibnitz* a inventé, & fait voir ce qu'il y trouve de moins conforme aux véritables principes de la Physique.

11. Dans la derniére Section de ce premier Livre notre Auteur explique quelques autres Systêmes, & montre quelles forces sont nécessaires pour les conserver. D'où il résulte que celui de *Copernic*, tel qu'il est expliqué par Mr. *Gregory*, est le plus simple, le plus naturel, & le plus conforme aux Loix

du

du mouvement & de la Méchanique, & par conséquent le plus véritable.

II. APRÉS avoir expliqué le véritable mouvement de tous les corps céleſtes, l'Auteur explique leurs apparences dans le ſecond. Pour cèt effet il donne l'explication des termes dont on ſe ſert dans l'Aſtronomie, des Sphéres, des Globes, & des autres Machines par le moyen deſquelles les Aſtronomes repréſentent le mouvement des Aſtres, & principalement le mouvement diurne; ce qui fait que l'Auteur donne pour titre à ce ſecond Livre, *du Premier Mouvement.* Il eſt diviſé en neuf Sections.

1. Dans la premiére on explique comment ſe forment les Cercles qu'on repréſente ſur la Sphére, & les termes qui en dépendent, & qui ſont en uſage dans l'Aſtronomie. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans cette Section eſt ce qui concerne les Crépuſcules. L'Auteur en détermine le commencement, lors que le Soleil eſt encore 18. degrez ſous l'Horizon.

2. Dans la ſeconde Section il eſt parlé de la Diviſion du tems & des autres matiéres, qui en dépendent. Mr. *Gregory* croit que les années *Lunaires Vagues*, telles que ſont celles dont les Turcs

Turcs se servent, ont été premiérement en usage dans les lieux où la différence de l'Eté & de l'Hiver n'est pas extrêmément sensible.

3. On parle dans la troisiême Section de la Sphére & des autres Machines inventées pour représenter le premier mouvement des Astres, & on en marque l'usage.

4. On enseigne dans la suivante le moyen de déterminer par les Observations la situation & la rélation que les Cercles de la Sphére ont les uns à l'égard des autres.

5. La cinquiême traite des Etoiles fixes, aprend la maniere de marquer leur lieu par les Observations, & diverses autres choses qui ont du raport à celles-là. Mr. *Gregory* confirme par une raison fort ingénieuse, mais qui est trop longue pour être raportée ici, la pensée de ceux, qui ont crû que les Etoiles fixes ne paroissent plus grandes les unes que les autres, que parce que les unes sont plus éloignées & les autres plus proches de nous.

6. La Section sixiême aprend à resoudre par le calcul les Problêmes les plus considérables du premier mouvement. 7. Les Parallaxes sont le sujet de la septiême Section. Comme cette ma-

matiére est très-importante, l'Auteur la traite fort au long & dans toute l'exactitude possible. 8. La Réfraction des Astres, qui fait qu'ils paroissent plus élevez sur l'Horizon, qu'ils ne le sont en effet, est le sujet de la huitiême Section. Cette Réfraction produite par notre Atmosphêre est la cause de certains effets qui paroissent merveilleux, à ceux qui n'en savent pas la raison. De là vient, par exemple, que le Soleil & la Lune paroissent de figure ovale, lors qu'ils sont près de l'Horison. Car leur bord supérieur paroit alors fort peu plus élevé qu'il ne faut, & au contraire leur bord inférieur, comme étant plus proche de l'Horizon, paroit beaucoup plus élevé, & semble par conséquent s'aprocher du supérieur, ce qui fait que le Diamêtre vertical, qui va d'un bord à l'autre devient plus court, pendant que l'autre Diamêtre, qui est horizontal, conserve sa véritable longueur, parce que les deux bords ausquels il se termine sont également éloignez de l'Horison.

9. Il est parlé dans la neuviême Section des Tables du premier mouvement & des fixes, fondées sur ce qui a été expliqué dans ce second Livre.

III. Le troisiême traite de la Theorie des Planétes *principales*. Il est aussi divisé en neuf Sections. 1. La premiére contient quelques principes généraux concernant la Théorie de toutes les Planétes. Entre autres choses on y fait voir que le fondement sur lequel le Comte *de Pagan* a établi sa * *Théorie des Planétes*, est tout-à-fait faux, & qu'un an avant que son Livre fut publié, son principe avoit été solidement refuté par le célébre Mr. *Ward*, dans son *Astronomie Géométrique*. On aprend dans cette même Section à décrire l'Orbite, qu'une Planéte parcourt autour du Soleil selon la pensée de Mr. *Cassini* & l'on fait voir en quoi elle convient avec les causes Physiques & les Phénoménes, & en quoi elle leur est opposée.

2. Dans la seconde Section on détermine l'Orbite de la Terre, & l'on explique sa Théorie, si elle étoit vuë du Soleil, & celle du Soleil vû de la Terre.

3. On détermine dans la troisiême Section les Orbites des autres Planétes *principales*, & l'on explique leur Théorie, soit qu'on suppose qu'elles soient vuës du Soleil, soit qu'on suppose qu'on les

* *Imprimée à Paris en François en 1657.*

les voit de la Terre.

4. Il eſt parlé dans la quatriême du plus grand éloignement dans lequel les Planétes peuvent être à l'égard du Soleil, de leur direction, de leur ſtation, & de leur retrogradation. On y établit pour principe, que toute Planéte principale, vuë d'une autre Planéte principale, eſt ſtationaire dans quelque partie de ſon Orbite, directe dans une autre, & retrograde dans une troiſiême. Il ſemble que *Robault* n'ait pas connu cette vérité, puiſqu'il ne parle point des ſtations, directions, & retrogradations de *Venus* & de *Mercure*, mais de celles ſeulement des trois Planétes ſupérieures *Mars*, *Jupiter*, & *Saturne*.

5. On parle dans la Section cinquiême des Tables des Planétes principales & de leurs uſages.

6. On explique la grandeur de ces Planétes dans la ſixiême. Et parce que c'eſt par leur diſtance de la Terre, qu'on peut juger de leur grandeur, on aprend à comparer cette diſtance au Diamêtre de la Terre, & à la connoitre par le moyen des parallaxes; & parce que ce moyen eſt difficile à pratiquer & ſujet à erreur, Mr. *Gregory* donne deux méthodes d'y proceder, ſans

ſans crainte de tomber dans aucune erreur conſidérable, l'une par le moyen de deux Obſervations faites dans deux différens lieux de la Terre, & l'autre par deux Obſervations faites dans le même lieu. Il ſe ſert pour cèt effet du tems de la Conjonction de deux Planétes obſervée dans deux lieux différens, ou dans le même lieu.

7. La ſeptiême Section traite de la grandeur & de la ſolidité ou *denſité* du Soleil & des autres Planétes principales. Mr. *Gregory* ne doute point que la ſageſſe de Dieu n'aît placé toutes les Planétes à diverſes diſtances du Soleil, chacune à proportion de leur *denſité*, afin qu'elles puiſſent recevoir chacune le degré de chaleur qui leur eſt néceſſaire; car une matiére plus *denſe* a beſoin de plus de chaleur pour produire certains effets naturels, que celle qui l'eſt moins. Il eſt auſſi fort vrai-ſemblable que Dieu a eu égard à la grandeur des Planétes, puis que toutes choſes étant d'ailleurs égales, les petits corps s'échaufent plutot & plus facilement que les grans; parce qu'ils ont plus de ſurface à proportion de leur maſſe, que n'en ont les plus grans, & que par conſéquent ils reçoivent plus de rayons. C'eſt en partie ſur ce prin-

cipe

cipe, que le célébre Mr. *Huygens*, qui croyoit presque toutes les * Planétes habitées, & qui supposoit par conséquent qu'il y avoit des eaux dans toutes, croyoit aussi que les eaux de *Saturne* devoient être aussi subtiles, que de l'esprit de vin; parce que cette Planéte étant fort éloignée du Soleil, si ses eaux étoient aussi grossiéres que les nôtres; elles seroient perpétuellement gelées, & par conséquent inutiles. Les eaux de Mercure au contraire doivent être beaucoup plus épaisses que les notres, puis qu'autrement le Soleil les auroit bien-tôt toutes dissipées en vapeur, parce qu'il en est extrêmement proche. Cela étant, si l'on supposoit des hommes dans *Mercure*, semblables à ceux qui habitent la Terre, ils pourroient marcher sur les eaux de cette Planéte sans crainte de s'enfoncer. Mais il y a bien de l'apparence que dans *Mercure* les Corps sont à proportion plus pesans que sur la Terre, & par conséquent, les hommes de ce Pays-là, s'il y en avoit, enfonceroient dans les eaux, quoi que plus denses; en sorte que tout étant proportionnel, ils n'auroient pas moins besoin de bateaux pour aller sur l'eau,

que

* *Voyez son* Cosmothéoros.

que les hommes de notre Terre. Tout cela paroitra des ſpéculations creuſes à bien des Lecteurs ; mais ceux qui ſont bien aiſes de voir toutes les conſéquences de certaines hypothéſes, de la vérité deſquelles, on ne ſauroit preſque douter, n'en porteront pas le même jugement.

8. La figure du Soleil & des Planétes fait le ſujet de la Section huitiéme. Nous avons déja parlé de celle de la Terre, que tous les Coperniciens mettent au nombre des Planétes.

9. La neuviéme traite de la diſtance des Etoiles fixes. Cette diſtance eſt ſi grande, qu'il ne faut plus parler de la comparer au Diamétre de la Terre, comme on a fait à l'égard de la diſtance des Planétes. Ce ſeroit beaucoup ſi on pouvoit la comparer avec l'un des Diamétres de l'Orbite, que la Terre décrit dans un an. Cependant ce Diamétre eſt d'une longueur prodigieuſe, & c'eſt le fondement d'une des principales objections qu'on puiſſe faire contre le Syſtême de *Copernic*. Car on prétend, que puis que dans ce Syſtême on eſt tantot plus proche, & tantot plus éloigné des Etoiles fixes de toute la longueur du Diamétre de l'Orbite de la Terre, ſi

ce

ce Syſtême étoit véritable, il ſeroit impoſſible qu'on ne s'aperçut de la diférence de cèt éloignement, & que les Etoiles fixes ne paruſſent beaucoup plus grandes en un tems qu'en un autre. On ne peut répondre à cette objection qu'en deux maniéres, la premiére c'eſt que les Etoiles fixes ſont dans un éloignement ſi prodigieux de la Terre, que le Diamêtre de l'Orbite de cette Planété comparé à cèt éloignement ſe reduit à rien; & la ſeconde en faiſant voir que cette diſtance plus ou moins grande des étoiles fixes, ſelon que la Terre ſe trouve dans divers points oppoſez de ſon Orbite, eſt réelle, & qu'on peut la découvrir. La premiére réponſe ne ſatisfait pas, parce qu'elle ſemble ſuppoſer ce qui eſt en queſtion, à moins qu'on ne prouve d'ailleurs ce grand éloignement des Etoiles fixes, ce qui n'eſt pas impoſſible. La ſeconde eſt ſi ſolide, que non ſeulement elle léve toute la difficulté, mais paroit même une nouvelle confirmation du mouvement de la Terre & de tout le Syſtême de *Copernic*.

Les Aſtronomes donc, qui ne doutent preſque plus de la vérité de ce Syſtême, ſe ſont attachez à chercher

la Parallaxe des Etoiles fixes, comparée non au Diamêtre de la Terre, mais au Diamêtre de l'Orbite annuel qu'elle décrit. Mr. *Gregory* nous aprend la méthode, qu'il faut ſuivre pour cela. Mr. *Flamſted* a déja heureuſement réuſſi dans cette importante recherche. Par les exactes obſervations qu'il a faites, il a trouvé que l'Etoile Polaire étoit plus éloignée du Pole Boreal dans le tems du Solſtice d'été, que dans le tems du Solſtice d'hiver, d'environ quarante ou quarante cinq ſecondes de dégré, ce qui eſt fort conſidérable dans une ſi grande diſtance. Et de peur qu'on ne croye que ce ſavant Mathématicien a pû ſe tromper, il eſt bon d'ajouter, que cette Obſervation eſt le réſultat d'une expérience de ſept années conſécutives, & qu'elle a été faite avec toutes les précautions, qu'un Aſtronome habile peut employer. On verra ce que Mr. *Flamſted* lui-même en dit dans une Lettre qu'il en écrivit à Mr. *Wallis* le 20. Décembre 1698. & qui eſt inſerée dans le *Tome III.* des Oeuvres Mathématiques de ce dernier. Il ſemble qu'on peut objecter contre l'Obſervation de Mr. *Flamſted*, qu'elle ſuppoſe que l'Axe de la Terre demeure toujours exactement

ment parallele à lui même, ce qui n'est pas vrai; puis qu'au contraire l'inclinaison de l'Ecliptique & de l'Equateur diminuë au tems des Solstices, & augmente dans les Equinoxes. Mr. *Flamsted* a prévu cette Objection, & y a solidement répondu. Cependant Mr. *Gregory* ne croit pas que l'Observation de ce Savant établisse incontestablement le mouvement de la Terre, & fait voir comment on pourroit l'expliquer, en la supposant en repos. Il suffit qu'elle réponde à l'objection proposée contre ce mouvement. Il croit aussi avec *Copernic* que le Diamêtre du grand Orbe, à l'égard de la distance des Etoiles fixes, les plus proches de la Terre, est tout-à-fait insensible, & c'est ce qu'il établit dans la Proposition L V I. de ce troisiême Livre.

Il remarque, après Mr. *Huygens*, que le Diamêtre des Etoiles fixes ne se peut mésurer, quoi qu'il les aît observées avec un Telescope si bon, que le Diamêtre des corps, qu'on regardoit avec ce Télescope paroissoit cent fois plus grand, que quand on le regardoit simplement avec les yeux. Quelque soin qu'il aît pris, les étoiles fixes ne lui ont jamais paru que com-

me un point lumineux. Mr. *Gregory* croit que c'est cette petitesse du Diamêtre apparent des Etoiles fixes, qui est cause qu'elles brillent; parce que le moindre petit corps opaque, qui se met entre une Etoile & notre œil, nous la cache entiérement, & comme ce petit corps ne demeure qu'un moment dans cette situation, dès qu'il change, l'Etoile paroit de nouveau, jusqu'à ce qu'un autre petit corps semblable prenne la même situation. C'est de cette vicissitude perpétuelle de petits corps, qui couvrent & qui découvrent perpétuellement une étoile fixe, que procéde cette espêce de *scintillation* qu'on y aperçoit.

Puis donc, que, selon la remarque de notre Auteur, le Diamêtre de l'Orbite de la Terre est insensible par raport à la distance des Etoiles fixes, & que Saturne, la plus haute des Planétes *principales*, n'est que dix fois plus éloigné du Soleil que la Terre, il s'ensuit qu'il y a entre *Saturne* & les Etoiles fixes les plus proches une distance presque infinie. C'est dans cette distance, que les Cométes parcourent autour du Soleil des Orbites extrêmement excentriques. De là vient aussi que les Etoiles fixes ne produisent aucun

effet

effet sensible sur le Systême de notre Soleil, & n'agissent point sur les Planétes qu'il renferme, pour les troubler dans leur mouvement.

Comme l'Auteur croit qu'on ne peut point déterminer la distance des Etoiles fixes, par le moyen des Observations faites dans divers points de l'Orbite de la Terre, il ne lui reste plus que d'appeller l'Optique à son secours. C'est aussi ce qu'il fait dans la suite de cette Section. Il employe pour cela deux méthodes. La premiere est celle dont *Jaques Gregory* s'est servi, & qu'il publia en 1668. la seconde est celle de Mr. *Huygens* raportée dans son *Cosmothéoros.* Nous renvoyons au mois prochain la suite de cèt Extrait.

ARTICLE II.

DISSERTATIONS *sur divers* SUJETS *de* MORALE *&* *de* THEOLOGIE. * &c. *Par* JEAN DE LA PLACETTE, *Pasteur de l'Eglise Françoise de Copenhague.* A Amsterdam, chez Pierre Brunel. 1704. pagg. 376. en grand *in* 12. d'un caractére

* *On peut voir le titre tout au long dans nos Nouvelles de Décembre*, 1703. *pag.* 685.

ractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

I. CE Volume est composé de trois Dissertations. La premiére a pour sujet une matiére sur laquelle on dispute fort depuis quelque tems, savoir l'*Amour de Dieu* & *l'Amour propre*. Mr. *de la Placette* avoit déja traité ce sujet dans le second Volume de ses *Essais de Morale*. Mais y ayant de nouveau médité dans deux ou trois occasions, & y ayant fait des réflexions un peu plus apliquées; il a trouvé qu'il n'avoit pas alors assez aprofondi cette matiére, & que pour lever toutes les difficultez qui se présentent en foule sur ce sujet, il y avoit diverses choses à ajouter à ce qu'il en avoit dit, quelques unes mêmes à réformer & à corriger. Il recherche donc ici ce que c'est que l'Amour en général, après quoi il explique ce que l'Amour propre & l'Amour de Dieu ont de particulier. Enfin, il se sert des principes qu'il a établis, pour éclaircir deux questions, dont l'une est fort obscure, & l'autre fort agitée. La premiére a pour sujet les causes de l'efficace de la Foi divine; & l'autre consiste à savoir, si l'on peut aimer Dieu d'un amour tellement

tellement defintéressé, qu'on soit prêt à consentir à sa propre damnation, au cas qu'on aprenne qu'il l'a résolue.

L'Auteur distingue d'abord deux Amours, l'un de *Bienveillance* & l'autre de *Concupiscence.* Aimer quelcun d'un Amour de Bienveillance, c'est lui souhaiter du bien au cas qu'il en manque; lui en faire, lors qu'on le peut, & qu'on en a les moyens & les occasions; être bien-aise de celui qu'il possède actuellement; & enfin s'afliger, soit de ce qu'il n'a pas ce qu'on souhaiteroit qu'il eût, soit de ce qu'il le perd. Mais cette bienveillance qu'on a pour quelcun peut être double. L'une sage, éclairée, & judicieuse, qui ne veut que le bien réel & véritable; l'autre aveugle & trompée, qui veut le bien apparent & trompeur. L'Amour de concupiscence est celui qui se termine au bien qu'on veut, ou à soi-même, ou à quelque autre qu'on aime. Sur ce principe, & sur quelques autres établis par l'Auteur, il soutient qu'il est impossible de séparer actuellement ces deux espèces d'Amour. Il y a de la Bienveillance partout où il y a de la Concupiscence; & il y a de la Concupiscence partout où il y a de la Bienveillance. Car, comme je ne

saurois vouloir un bien, sans le vouloir pour quelcun, pour moi ou pour quelque autre; je ne saurois avoir aussi de la Bienveillance, ni pour moi, sans me vouloir quelque bien; ni pour un autre, sans avoir pour lui une volonté semblable. On remarque encore, que l'Amour de Bienveillance est le principe, la source, &, s'il est permis de parler ainsi, la racine de celui de Concupiscence; puis qu'on ne souhaite le bien, ou pour soi-même, ou pour les autres, que parce qu'on s'aime, ou qu'on aime les autres.

Mr. *de la Placette* prouve ensuite que le bien honnête, est l'un de ceux qu'on souhaite à ceux que l'on aime; & il fait surtout tous ses efforts pour établir un principe, qui est de grande conséquence dans la Morale; c'est qu'*on doit préférer l'honnête à l'utile & à l'agréable.*

Il travaille ensuite à bien expliquer ce que c'est que l'Amour propre, & pour le faire avec soin, il montre ce que cèt Amour a de commun avec l'Amour, que nous avons pour les autres, & ce qu'il a de particulier & qui fait son caractére & sa distinction. Ce qu'on a déja dit fait assez voir ce qu'il a de commun; puis que nous souhai-

tons

tons pour nous-mêmes, tout ce que nous souhaitons pour ceux que nous aimons véritablement. Ce que ces deux Amours ont de particulier; c'est que 1. l'Amour d'autrui est un Amour Libre; l'Amour de nous-mêmes est un Amour indéliberé, purement naturel & absolument nécessaire. 2. Nous pouvons consentir & souhaiter même, que les autres ne soient pas heureux; mais nous ne saurions consentir à ne l'être pas nous-mêmes; nous voulons toujours l'être, & nous le voulons nécessairement. 3. L'Amour-propre est un principe toujours agissant, à peu près comme la pesanteur des corps, qui les pousse incessamment vers leur centre; au lieu que l'Amour que nous avons pour les autres ne nous fait agir que de tems en tems. 4. Enfin l'Amour pour les autres n'est le principe, que d'une très-petite partie de nos actions; au lieu que l'Amour propre est le principe de toutes. Nous n'aimons les autres que par l'un de ces trois motifs; ou parce que nous esperons tirer quelque utilité de ceux que nous aimons, ou de l'affection que nous leur portons, ou parce que nous nous plaisons à les aimer; ou enfin parce que nous les trouvons aima-

bles, & que nous jugeons qu'il est juste, qu'il est digne de nous d'avoir pour eux de l'affection. Et pourquoi sommes-nous sensibles à ces trois motifs, que parce que nous nous aimons? Ainsi l'Amour propre est toujours le premier principe de nos actions. Mais, dira-t on, si cela est, il n'y a point d'Amour desintéressé, & l'on enlévera à la Morale ce qu'elle semble avoir de plus sublime? On répond que ce n'est qu'une dispute de mots. Si par une Affection desintéressée on entend une Affection, qui ne parte ni médiatement ni immédiatement de l'Amour propre, il n'y en a point de telle; puis qu'il n'y en a point dont l'Amour propre ne soit la cause prochaine ou éloignée. Mais si on entend par une Affection desintéressée une affection, qui n'a point d'autre cause immédiate, que l'Amour qu'on a pour la justice, rien n'empêche, qu'il n'y en aît de telles, puis qu'il y en a qui viennent immédiatement de ce principe, quoi que, dans le fonds, on ne soit sensible à la raison & à la justice, que parce qu'on s'aime.

Ces principes fournissent à l'Auteur un moyen aisé d'expliquer l'efficace qu'a la Foi divine, pour nous inspirer

inspirer les sentimens de la pieté desinteressée : car, comme il n'est rien de plus juste, rien de plus raisonnable, rien de plus conforme à toutes les régles de l'honnêteté & de la droiture, que d'aimer Dieu d'un Amour de bienveillance, il est certain que, pourvû qu'on soit bien convaincu de cette vérité, comme on le sera si l'on a la foi, on pourra aimer Dieu de cette maniére, on pourra avoir pour lui cèt Amour de bienveillance, qu'on apelle la pieté desinteressée. Puis qu'on a fait voir que le bien honnête, le bien moral, la droiture, & la régularité des actions, est par elle-même un bien excellent, que l'Amour propre peut rechercher, pourvû qu'il s'en fasse une juste idée. C'est ainsi qu'on trouve dans l'Amour propre même, mais éclairé & raisonnable, un principe d'Amour de Dieu desinteressé. Mr. *de la Placette* renferme toute sa doctrine sur ce sujet dans cinq Propositions, qu'il regarde comme des Propositions incontestables. 1. Tous les hommes du monde s'aiment eux-mêmes. 2. L'Amour propre nous porte à rechercher le bien honnête connu comme tel. 3. La Foi ne nous permet pas de douter qu'il ne soit

honnête, qu'il ne soit juste, qu'il ne soit digne de nous d'aimer Dieu d'un amour de Bienveillance. 4. Donc l'Amour propre, conduit & éclairé par la Foi, suffit pour nous porter à aimer Dieu d'Amour de bienveillance. 5. Et comme la piété desintéressée ne consiste qu'en cela seul, il n'y a point de doute que la Foi ne puisse nous inspirer une telle piété, & qu'elle ne le fasse de la même maniére, qu'elle nous inspire la piété intéressée. Il n'y a que la seconde proposition qui puisse être contestée ; aussi l'Auteur a-t-il pris grand soin d'en bien établir la vérité.

De l'Amour propre on passe à l'Amour de Dieu. On fait voir qu'on peut l'aimer de deux maniéres, d'un Amour de bienveillance & d'un Amour de concupiscence. Ce n'est pas là-dessus principalement qu'on dispute ; la difficulté est de savoir par quel motif on aime Dieu d'un Amour de bienveillance. Les Scholastiques & les Mystiques prétendent que cèt Amour n'a d'autre fondement que les perfections absoluës de Dieu, son indépendance, son immensité, son éternité, &c. Mais Mr. *de la Placette* croit que ce sont principalement les per-

perfections rélatives de Dieu, telles que sont sa bonté, sa miséricorde, soit qu'on les considére en elles-mêmes & d'une maniére absoluë, soit qu'on les considére en vuë des avantages qu'on en peut retirer, qui nous portent à aimer Dieu d'un Amour de bienveillance.

A l'égard de l'Amour de concupiscence, il est aussi très-permis; puis qu'on peut & qu'on doit même espérer de le posséder. Mais il faut remarquer que cèt Amour peut être double. Car on peut l'aimer de cette maniére premiérement par l'espérance des suites de sa possession; mais des suites, qui en soient distinguées réellement, quoi qu'elles en soient inséparables. Telle est, par exemple, la gloire du corps; telle est la magnificence de la Jérusalem céleste; tel est le plaisir que donnera la Société qu'on aura avec les Anges &c. Secondement on peut y être porté par l'espérance de cette possession, considérée en elle-même & independemment de toutes ses suites. Le premier de ces deux Amours est un Amour purement charnel, & semblable à celui de ces anciens Juifs, qui ne servoient Dieu, que par l'espérance qu'ils

qu'ils avoient d'en être récompensez par la rosée du Ciel & par la fertilité de la Terre. Le second de ces Amours est beaucoup plus noble & plus épuré ; il est très-juste & très-conforme à la droite raison.

Après avoir examiné ces deux Amours séparément on les compare ensemble. 1. par raport à leur noblesse & à leur excellence. 2. par raport à leur subordination. 3. par raport à la préférence qu'on peut imaginer que chacun de ces deux Amours donne à son objet sur celui de l'autre. Au premier égard l'Auteur soutient avec presque tout ce qu'il y a de Théologiens, que l'Amour de bienveillance est incomparablement plus pur, plus parfait, & plus excellent, que celui de concupiscence.

A l'égard de la subordination; on peut penser trois choses différentes sur ce sujet. 1. Que la concupiscence soit le principe, la source, & la racine de la bienveillance 2. Que le contraire arrive, ou que, du moins, il est possible de se l'imaginer. 3. Qu'on peut concevoir que châcun de ces deux Amours aît son motif particulier; & qu'ainsi ils soient indépendans l'un de l'autre. On refute ceux qui ont cru, qu'on

qu'on ne pouvoit aimer Dieu par aucun autre motif que par l'espérance qu'on a de le posseder, & d'être heureux en le possedant. Mais demande-t-on, l'Amour de concupiscence doit-il donc être tellement subordonné à celui de bienveillance, qu'on ne souhaite de posseder Dieu, que parce qu'on sait que Dieu veut que nous le possedions, & que nous souhaitions de le posseder; en sorte que si Dieu vouloit le contraire, nous le voulussions aussi avec le même empressement & la même ardeur? Mr. *de la Placette* n'est point de cette opinion; premiérement parce qu'il croit la chose impossible; puis qu'il faudroit pour cela étouffer absolument l'Amour propre, & par conséquent dépouiller la nature & non la corriger & la perfectionner. Secondement parce que cela n'est nullement nécessaire. L'Amour de nous mêmes est un sentiment innocent, & a sa source, non dans la dépravation de notre nature, mais dans la nature elle-même. Tout ce donc qu'on peut faire sur ce sujet, c'est que trouvant l'Amour de concupiscence produit en nous par un effet naturel & nécessaire de l'Amour propre, conduit & dirigé par la Foi, on l'adresse de telle sorte

te par un acte postérieur, qu'on veuille posseder Dieu & être heureux en le possedant, d'un côté pour se conformer par là à sa volonté, & de l'autre pour être nous mêmes des monumens éternels de sa bonté & de sa miséricorde infinie. C'est là, selon notre Auteur, tout ce qu'on peut faire. Pour ceux qui aimeroient Dieu & d'Amour de bienveillance & d'Amour de concupiscence, mais sans subordination, ce qui arrive à l'égard de bien des Chrétiens, Mr. *de la Placette* croit, que ce seroit pousser sa sévérité trop loin que de les condamner absolument, & de les regarder comme étant hors d'état de grace.

A l'égard de la préférence qu'on doit donner à l'un de ces deux Amours sur l'autre, de laquelle les Mystiques ont tant écrit & tant disputé; on remarque d'abord que cette question est assez inutile & même vaine & frivole; parce qu'il est impossible qu'il y ait jamais aucune opposition véritable entre ces deux Amours. Il n'est jamais arrivé & il n'arrivera jamais, qu'il ait été nécessaire ou d'offenser Dieu pour le posseder; ou de le perdre pour lui plaire. Ces deux Amours étant toujours parfaitement bien d'acord,

d'acord, , tendant à un même but, & mettant en œuvre les mêmes moyens, il est impossible d'imaginer aucun cas, où l'un puisse ou doive ceder à l'autre. On refute tout ce que les Mystiques ont avancé pour faire voir que ce cas est possible, ou par une erreur de l'entendement, ou en faisant de certaines suppositions, que l'Auteur prouve être tout-à-fait contradictoires. Telle est, par exemple, celle qui sépare la damnation de la haine de Dieu. La haine n'étant en Dieu qu'une volonté de punir, & de rendre par là éternellement malheureux, Dieu haïroit véritablement ceux qu'il priveroit du bonheur, & qu'il accableroit des suplices éternels. Ainsi rien n'étant plus opposé à la pensée & à la nature même de l'Amour, que le désir d'être haï de ce que l'on aime, il est impossible qu'on se porte par un mouvement d'Amour à un tel souhait.

On voit bien par là que notre Auteur n'entend pas de la damnation éternelle les vœux de *Moyse* & de S. *Paul*. A l'égard de *Moyse*, il est si faux, qu'il aît voulu être privé du salut, pour le procurer aux Israëlites, qu'il ne souhaite d'être *effacé du Livre de*

vie,

vie, qu'au cas que la demande qu'il fait à Dieu pour ſon peuple ne ſoit pas exaucée. Pour le vœu de S. *Paul*, Mr. *de la Placette* l'entend de l'excommunication ; mais je ne ſai ſi on ne pourroit pas auſſi bien l'entendre de la mort corporelle ; & dire que S. *Paul* ſouhaitoit que *Jeſus-Chriſt* le fit mourir ignominieuſement, ſi cela pouvoit procurer l'avantage de ſa Nation. L'ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ ne doit faire aucune peine ; puis que ces paroles peuvent fort bien ſignifier *de la part de Chriſt.* Il faut remarquer que les Juifs reprochoient à S. *Paul*, qui étoit un ſimple faiſeur de tentes, qu'il avoit embraſſé la Religion Chrétienne, pour les avantages qu'il trouvoit dans le parti des Chrétiens, où il étoit cheri, conſideré, eſtimé, & regardé comme un grand Docteur, & que c'étoit pour plaire aux Chrétiens, qu'il témoignoit de l'averſion pour les Juifs. S. *Paul* leur veut faire voir, que ce ne ſont point ces conſidérations qui le retiennent dans le Chriſtianiſme, & qui l'obligent à porter des Juifs un jugement qui paroit ſi ſévére ; qu'il les aime véritablement & qu'il ſouhaiteroit, que *Jeſus-Chriſt* le dévoüât à la mort comme une miſérable victime, qui eſt

est souvent apellée du nom d'*Anathême*, si cela pouvoit procurer le salut de sa Nation. Il me semble que cette opinion est la plus simple & la plus naturelle.

Mais dira-t-on, si l'on n'est pas obligé d'aimer Dieu, jusqu'à souhaiter d'être damné au cas que cette damnation contribuât à sa gloire, ne devroit-on pas du moins aimer Dieu jusqu'à consentir d'être anéanti s'il le souhaitoit? L'Auteur veut bien qu'on soutienne que s'il étoit possible, que Dieu commandât à un homme de consentir à son propre anéantissement, il devroit le faire. Mais il ajoute que comme il est certain, que Dieu ne commandera jamais cela à qui que ce soit, il ne croit pas qu'on doive s'amuser à raisonner sur ce qu'on devroit faire dans une telle supposition. Pourquoi s'arrêter plutot à celle-là qu'à mille autres, qui ne sont pas moins possibles. Qu'on se contente donc de préférer Dieu à tout ce qu'il nous indique lui-même, ou, pour mieux dire, qu'on fasse tous ses efforts, pour en venir à bout. On trouvera en cela seul de quoi s'occuper durant tout le cours de la vie, quelque longue qu'elle puisse être.

II. Le

II. LE BUT de la seconde Dissertation de ce Volume est de faire voir, *que ce que l'Eglise Romaine fait à l'égard de la doctrine de l'Attrition renverse absolument la Morale de* Jesus-Christ. Mr. *de la Placette* prétend qu'on n'a pas assez approfondi cette matiére jusques ici; que ni les Réformez qui accusent les Catholiques R. en ce point, ni les Catholiques R. qui sont accusez, n'ont pas fait à cèt égard tout ce qu'ils devoient. Les premiers n'ont ni assez démêlé ni assez apuyé leur accusation; & les derniers ne l'ont repoussée que d'une maniére extrêmément foible, & qui n'a rien d'égal à ce qu'ils ont fait sur d'autres sujets, qui n'aprochent pas de l'importance de celui-ci.

Pour démêler toute cette matiére notre Auteur fait quatre choses principales. 1. Il explique le plus nettement qu'il lui est possible le sentiment de ceux qui soutiennent, que la simple Attrition suffit. 2. Il prouve en second lieu, que ce sentiment est faux, & directement opposé aux maximes les plus constantes du Christianisme; qu'en particulier il anéantit le premier & le plus grand des commandemens de Dieu, & ruine par

là toute la Morale Chrétienne. 3. Il fait voir que l'Eglise Romaine non seulement tolére ce dogme impie, mais encore le protége, l'apuye & l'autorise. 4. Enfin il indique quelques conséquences qu'on peut tirer fort naturellement des principes qu'il a posez. Je n'entrerai pas dans un plus grand détail sur ce sujet : je me contenterai de remarquer que Mr. *de la Placette* ayant étudié à fonds les Docteurs Catholiques Romains & même les Scholastiques les plus scabreux, le sujet de cette Dissertation ne pouvoit être en de meilleures mains, & que l'on doit s'attendre à toute la netteté & à toute l'exactitude qu'une pareille matiére demande.

Mais je me servirai de cette occasion, pour faire deux remarques, qui ne seront, peut-être, pas tout-à-fait inutiles. Un passage de l'Ecriture que Mr. *de la Placette* allégue contre l'un de ses Adversaires, me fournira la premiére. C'est cette célébre maxime alleguée par *Jesus-Christ. Il y a beaucoup d'apellez, mais peu d'Elûs.* Je ne sai si on peut faire de cette proposition une maxime générale, dont la vérité se vérifie en tout lieu & en toute occasion. Ne pourroit-on point penser

penser que *Jesus-Christ* parle du tems auquel il vivoit; de ce qui se passoit alors, & non de ce qui doit arriver dans toute la suite des siécles. Cette maxime se trouve à la fin de la Parabole des Nôces. On convient que le but de cette Parabole est de faire sentir l'incrédulité des Juifs, qui ne voulurent pas venir à *Jesus-Christ*. Il est vrai que le commun des Interprêtes croit, que par ces gens des grands chemins & des carrefours, qui furent apellez & qui vinrent aux Nôces au refus des premiers invitez, il faut entendre les Gentils. Mais il y en a d'autres, qui prétendent que ces derniers représentent ce petit nombre de gens de la lie du peuple de parmi les Juifs, qui suivit le Fils de Dieu & embrassa sa Doctrine. Cela paroit assez vraisemblable; & celui qui fut trouvé dans le festin sans avoir la robe de nôces, pourroit bien marquer le Traître *Judas*. Quoi qu'il en soit, si ces derniers, qui viennent aux Nôces, marquent les Gentils, il est bien visible, que cette conclusion de la Parabole, *il y en a beaucoup d'apellez, mais peu d'élus*, ne les regarde pas; puis que tous ces derniers sont Elûs à la reserve d'un seul qui n'a pas la robe de nôces.

ces. Ainsi il me semble, qu'on peut raisonnablement penser, que *Jesus-Christ*, parle de ce qui lui étoit arrivé; il avoit apellé toute la Nation Juive à sa communion, & il n'y a qu'une poignée de gens qui vienne à lui; & même tous ceux qui y viennent, n'y viennent pas avec les dispositions convenables; puis qu'il y en a un qui n'a pas la robe de Nôces. Il y avoit véritablement alors beaucoup d'apellez; mais peu d'élûs.

Mais dira-t-on peut-être, supposé que cette maxime n'aît été alleguée par *Jesus-Christ* que par raport à ce qui se passoit de son tems, n'est-elle pas vraye cependant dans tous les tems, du moins d'une Universalité Morale, si elle ne l'est pas d'une Universalité Métaphysique? Je dis que pour répondre à cette question; il faudroit savoir ce qu'on entend par *être apellé*; car si on prenoit cette vocation dans un sens aussi universel, que pourroient le prendre ceux qui tiennent pour l'Universalité de la mort de *Jesus-Christ*, on ne devroit pas hésiter à dire, que la maxime est très-vraye, & plus que dans une universalité morale. Mais si par être apellé on entend être membre extérieure-

 ment

ment de sa véritable Eglise; il faudroit encore savoir si dans cette vocation on comprend les enfans, qui meurent avant l'âge de connoissance; car si on les y comprend, quand on ne sauveroit que ceux d'entr'eux qui meurent de parens élûs; comme il est sûr, qu'il meurt beaucoup plus d'enfans avant l'âge de connoissance, qu'il n'y en a qui parviennent à cèt âge, il y auroit lieu de douter de la vérité de cette maxime. Que si, enfin, on regarde les enfans comme faisant une classe à part, & comme n'étant pas encore apellez de la vocation extérieure, de laquelle seule il s'agit, & qu'on demande, si à l'égard des Adultes, qui sont extérieurement membres d'une véritable Eglise, il y en a d'ordinaire plus d'apellez, que d'élûs; je répons ingénument que je n'en sai rien, & que je croirois être téméraire, si je prononçois là-dessus: Surtout puis que j'ai déclaré que je regardois la maxime de Jesus-Christ, comme une proposition qui ne regardoit proprement que le tems auquel il parloit, en sorte que si elle est véritable en général, elle l'est parce qu'elle est appuyée sur quelque autre autorité de l'Ecriture.

Au reste, quand je me tromperois sur

fur le fens que je donne à la propofition de *Jefus-Chrift*, ce qu'il y a de bien fûr, c'eft qu'il n'eft rien de plus ordinaire, que de regarder comme des maximes générales certaines propofitions de l'Ecriture, qui n'ont été dites qu'à l'occafion de certaines circonftances particuliéres, & qui ne font vrayes que dans ces circonftances. Il feroit bon que quelcun en fit un Traité, fi cela n'eft déja fait; ce que je ne fai point.

La feconde remarque que je veus faire concerne la doctrine des Luthériens fur les bonnes œuvres, & m'eft fournie toute entiére par Mr. *de la Placette*. Mr. *de Meaux* a foutenu que c'étoit les Réformez, qui étoient coupables de tolérer ceux qui difpenfent les hommes de la néceffité d'aimer Dieu, puis qu'ils admettent les Luthériens à leur Communion, quoi qu'ils nient la néceffité des bonnes œuvres, & par conféquent la néceffité de l'Amour de Dieu, qui eft la premiére & la principale de toutes. Mr. *de la Placette* répond, que tout le vacarme de Mr. *de Meaux* n'eft fondé que fur une pure logomachie. Les Réformez font d'accord avec les Luthériens fur la chofe même, ils ne difputent que

fur les façons de parler. Ces derniers extrêmément délicats fur les expreffions, & portant fouvent cette délicateffe jufqu'au fcrupule, ne peuvent fouffrir qu'on dife que les bonnes œuvres font néceffaires pour être fauvé. Ils prétendent que cette façon de parler emporte ou une efficace phyfique & proprement dite, ou un véritable mérite. Ils croyent que s'il paffe une fois pour conftant que les bonnes œuvres font néceffaires au falut, on aura de la peine à s'empêcher d'avoüer qu'elles méritent ce falut, ou qu'elles le caufent & le produifent, ce qui leur paroit infuportable.

Mr. *de la Placette* avoüe que cette crainte n'eft nullement légitime, puis que le terme de néceffaire n'emporte ni l'une, ni l'autre de ces deux chofes. Cependant, qu'on leur propofe la même chofe fous d'autres termes: qu'on leur demande, par exemple, s'il eft poffible qu'un homme qui n'aime jamais Dieu actuellement, foit fauvé, ou s'il y a quelque exemple d'un homme qui aît été fauvé, fans avoir jamais aimé Dieu, ni à la mort, ni pendant la vie, ils répondront fans héziter, que cela n'eft jamais arrivé, qu'il n'arrivera jamais, & qu'il eft impoffible même

me qu'il arrive. Comme donc les Réformez n'entendent autre chose, quand ils disent que l'Amour de Dieu est nécessaire, il est clair qu'ils sont absolument d'accord avec les Luthériens sur la chose même, & qu'on ne dispute que sur les seules expressions. Mr. *de la Placette* prouve ce qu'il avance par le témoignage de divers Auteurs Luthériens.

III. SA derniére Dissertation contient quelques réflexions sur le quatriême Commandement du Décalogue, & sur la maniére en laquelle les Chrétiens doivent s'y soumettre. On sait que les Chrétiens & surtout les Réformez sont fort partagez sur le sujet de ce Commandement, qui ordonne de sanctifier le septiême jour de chaque semaine, & qui défend de l'employer au travail. Les uns prétendent qu'il subsiste encore, & que les Chrétiens sont tenus de l'observer. Les autres soutiennent que Jesus-Christ l'a aboli, & nous a mis dans une pleine liberté à cèt égard. Et d'autres enfin prenant le milieu entre ces deux sentimens croyent, que ce commandement prescrivoit un assez grand nombre de choses, parmi lesquelles il y en a de celles, qui sont encore au-

jourdhui le devoir de tous les Chrétiens, & d'autres qu'il leur est permis de négliger. Notre Auteur est de cette derniére opinion; c'est ce qui l'oblige à tâcher de la mettre dans tout son jour. Mais ce qui l'y a porté le plus efficacément, c'est la persuasion où il est, qu'il y a très-peu de préceptes dans la Loi de Dieu, qui soient plus souvent & plus universellement violez que celui-ci. Pour réussir dans ce dessein, il marque en premier lieu, tous les différens devoirs, que ce Précepte imposoit aux Israëlites; après quoi il recherche quels sont ceux de ces devoirs, que le Christianisme a abolis, & quels sont ceux qu'il laisse subsister encore. Cèt Article est déja trop long pour pouvoir s'arrêter davantage sur cette Dissertation, qui mérite pourtant bien d'être luë & d'être méditée avec soin.

ARTICLE III.

Le Grand THÉATRE HISTORIQUE, *ou* NOUVELLE HISTOIRE UNIVERSELLE, *tant Sacrée que Prophane, depuis la Création du Monde, jusqu'au commencement du XVIII. Siécle.*

Siécle. Contenant une fidéle & exacte Description de ce qui s'est passé de plus mémorable sous les quatre premiéres Monarchies, des Assyriens, des Perses, des Grecs, & des Romains, comme aussi des Monarchies, qui leur ont succedé, & ce qui concerne nomméments le peuple Juif, & qui se trouve dans la Sainte Ecriture & ailleurs, avec la suite de l'Histoire Romaine sous les Empereurs d'Orient & d'Occident: la Fondation, les Progrès, les Changemens, la Décadence, la Ruine, ou la Continuation des Etats, Royaumes, & Républiques de la Chrétienté; où l'on voit les Actions les plus remarquables des Papes, des Empereurs, des Rois, & des Grans Capitaines; les invasions, les Conquêtes, les Révolutions des Infidéles: les progrès de l'Evangile, ses Persécutions, & ses Triomphes: la naissance, la durée, ou l'extirpation des Héréfies: & en général tout ce qui concerne les Papes & l'Histoire Ecclésiastique. Le tout recueilli avec un grand choix des plus excellens Auteurs Anciens & Modernes; & parsemé des particularitez les plus curieuses, & digéré dans un bon Ordre Chronologique, & de telle maniére que l'Histoire de châque Nation considérable;

dérable, & celle de l'Eglise sont traitées à part. Ouvrage divisé en cinq Parties. Avec des Figures en Taille douce qui représentent les plus beaux endroits de l'Histoire, & des Indices des Livres, Périodes, Chapitres, & matiéres. A Leide, chez Pierre Vander Aa. 1703. in Fol. Tome I. depuis la Création du Monde jusqu'à la mort de l'Empereur *Auguste.* Colom. 544. Tome II. depuis la Mort de l'Empereur *Auguste*, jusqu'au Couronnement de *Charlemagne.* Colom. 742. Tom. III. depuis le Couronnement de *Charlemagne* jusqu'à la mort de l'Empereur *Loüis de Baviére*, colom. 478. Tom. IV. depuis la mort de *Loüis* de *Baviére*, jusqu'à la mort de *Ferdinand III.* colom. 620. Tom. V. depuis la mort de *Ferdinand III.* jusqu'au commencement du XVIII. Siécle. Colom. 770. gros caractére, sans les Indices.

QUOI que tout le Monde puisse profiter de la Lecture de cèt Ouvrage, on nous déclare pourtant qu'il n'a pas été composé pour les Savans du premier ordre. Le principal but qu'on s'y est proposé a été d'instruire la

la Jeuneſſe, & une infinité d'autres perſonnes, qui ſans être ſavantes de profeſſion, ne laiſſent pas d'aimer la lecture, & d'être bien aiſes de ſavoir ce qui s'eſt paſſé dans le Monde avant qu'ils y fuſſent. Pour moi, j'avoüe que je me ſuis étonné mille fois, que la plupart des hommes doüez d'intelligence & de raiſon, paſſent toute leur vie ou au jeu ou à des occupations de néant, ſans ſe mettre en peine de connoitre le lieu de leur demeure, de ſavoir qui les a placez au lieu où ils ſont, & comment ils y ont été mis; c'eſt-à-dire, ſans avoir penſé à s'occuper un ſeul moment de l'étude de la Coſmographie, de la Géographie, & de l'Hiſtoire. Il y a même certains Pays, où ces études ſont traitées de folie; & où il ſuffit qu'un homme veuille dire comment le Soleil ſe léve, ou ſe couche, ou, comment la Lune croit & décroit, pour être traité de fou & de viſionaire. On doit compter pour une choſe ſûre, que de mille perſonnes, qui ont fait ce qu'on apelle leurs humanitez, & ont reçu le bonnet honorable de Docteur, à peine en trouvera-t-on une qui ſache les premiers principes de la Coſmographie ou de l'Hiſtoire. On ſe croiroit heu-

reux si cette espêce de plainte pouvoit faire revenir quelcun d'une négligence si honteuse.

Il n'y a pas de famille dans laquelle on sache lire, où l'on ne dût avoir le Livre qui fait le sujet de cèt Article, ou, du moins, quelque autre de cette nature. On pourroit s'y occuper utilement une heure chaque jour ou chaque semaine: on se trouveroit bientôt à la fin de l'Ouvrage, quelque gros qu'il paroisse, & après l'avoir lû une premiére fois, peut-être avec un plaisir assez médiocre, parce qu'on ne seroit pas encore familiarisé avec les sujets, qui y sont traitez, on y en trouveroit un plus grand à une seconde lecture; & peut-être qu'on s'y divertiroit si bien à la troisiême, qu'on se dégouteroit pour toûjours de tant d'occupations vaines ou même criminelles, qui consument la meilleure partie de la vie. Mais pour recueillir de cette lecture tout le fruit qu'on s'en peut promettre; il faudroit auparavant avoir, du moins, une legére teinture de Géographie, & sept ou huit jours d'occupation suffiroient pour cela.

On a dit que c'étoit principalement pour les jeunes gens, que cette Histoi-

re étoit composée, & c'est pour cela qu'on a eu raison de n'entrer point dans diverses questions épineuses, qui concernent ou la Chronologie, ou certains faits historiques fort embrouillez. Ces questions n'intéressent proprement que ceux qui savent déja l'Histoire à fonds, & non pas ceux qui la veulent aprendre. C'est un défaut assez ordinaire à ceux qui travaillent pour les jeunes gens, de faire parade d'une vaine littérature, qui ne fait que les embrouiller. Aprenons leur les régles, avant que de leur parler des exceptions; remplissons leur l'esprit de principes généraux, avant que de leur aprendre, que ces principes doivent être entendus avec quelque limitation. Quand notre Auteur a vû, que les Historiens n'étoient pas tous d'accord sur un même fait, il a suivi l'opinion la plus commune, ou celle qui lui a paru la meilleure, *& a*, dit-il, *évité la Critique, comme une chose assez inutile à la Jeunesse, & à ceux qui n'en sont qu'aux premiers Elémens de l'Histoire.*

Le principal but qu'il s'est proposé dans la composition de ce Livre, & que nous expliquerons presque dans les mêmes termes, dont il s'est servi, ç'a été prémiérement de représenter

en tailles douces, dont cèt Ouvrage est tout rempli, les plus belles actions de tous les Princes, qui tiennent un rang considérable dans l'Histoire; afin qu'on pût facilement s'en imprimer les noms dans la mémoire. En second lieu on s'est proposé de donner une idée des principales Batailles, des Siéges, & des autres expéditions semblables, *non seulement selon le genie du Peintre, mais de telle sorte, que l'on pût facilement distinguer une action d'une autre & en retenir les noms sans confusion.* En troisiême lieu pour observer l'ordre le plus exact qu'il a été possible dans une si grande diversité de matiére, on a divisé tout l'Ouvrage en Epoques, en Périodes & en Chapitres. Châque Epoque & chaque Période renferme un certain espace de tems, & chaque Chapitre contient pour l'ordinaire, l'Histoire toute entiére d'une Nation, lors qu'elle n'est pas trop longue.

Voici le Plan de tout l'Ouvrage tel qu'on le trouve dans la Préface. Il est divisé en cinq Parties principales. On a vû dans le Titre en général ce que châcune de ces Parties contient. On ne le repetera pas ici, mais on raportera leur subdivision. La pre-

miére

miére eſt donc diviſée en ſix Périodes. La premiére Période comprend le tems qui a précédé la Loi écrite, c'eſt-à-dire, depuis la Création du Monde, juſques à la ſortie des Iſraëlites hors d'Egypte.

La ſeconde Période comprend ce que l'Auteur apelle le tems de la *Théocratie*, c'eſt-à-dire, le tems auquel Dieu ayant donné ſa Loi à ſon Peuple, l'a gouverné lui-même immédiatement, c'eſt-à-dire, depuis la ſortie des Iſraëlites hors de l'Egypte, juſques à ce qu'ils demandérent un Roi.

La troiſiême comprend le tems qui s'eſt écoulé depuis *Saül*, juſques à la deſtruction de la Ville de Jéruſalem, & cinquante ans au delà, c'eſt-à-dire, juſques à la fin de la Monarchie des Aſſyriens. La quatriême comprend le tems de la durée de la Monarchie des Perſes. La cinquiême celle de la Monarchie des Grecs, à commencer par *Alexandre le Grand* & à finir à la mort de *Perſée*, dernier Roi de Macedoine, ſous lequel ce Royaume fut entiérement détruit. La ſixiême enfin comprend le tems de la République floriſſante des Romains, depuis la ruine de Carthage, juſques à la mort d'Auguſte, arrivée, ſelon l'Auteur,

quatorze ans après la naissance de Jesus-Christ.

La seconde Partie est divisée en quatre Périodes, selon les quatre premiéres révolutions, qui sont arrivées dans cette seconde Epoque. La premiére Période contient l'Histoire du Régne des Empereurs Payens, depuis *Tibere* successeur d'*Auguste*. La seconde traite de ce qui s'est passé sous les Empereurs Chrétiens après que *Constantin* eut transféré le siége de l'Empire en Orient, jusques au tems que les Goths commencérent à régner en Italie. La troisiême parle de ce qui est arrivé pendant que ces Peuples ont occupé l'Empire d'Occident, & qu'ils ont été les Maîtres en Italie. Et dans la quatriême on aprend comment ils en furent chassez, & de quelle maniere les Lombards s'y établirent après eux, & s'y maintinrent, jusqu'à ce qu'ils furent détruits par *Charlemagne*, & enfin comment ce Prince rétablit l'Empire d'Occident, & lui rendit son premier lustre.

La troisiême Partie est divisée en cinq Périodes. La premiére contient l'Histoire de la Race des *Carlovingiens*, depuis que *Charlemagne* fut couronné Empereur Romain jusques à *Loüis IV*.

c'est-

c'est-à-dire, depuis l'an 800. jusques à l'an 911.

On trouve dans la seconde la *Race Saxonne* ou des *Othons*, savoir depuis *Conrard I.* jusques à *Henri le Saint*, c'est-à-dire, depuis l'an 912. jusqu'en 1024.

On voit dans la troisiême la Race des *Francs* ou des *Henris*, depuis *Conrard II.* dit *le Salique*, jusqu'à *Lothaire le Saxon*, c'est-à-dire, depuis 1024. jusqu'en 1138.

La quatriême parle de la *Race de Souaube*, depuis *Conrard III.* jusqu'à la fin du grand *Interrégne*, c'est-à-dire, depuis 1138. jusqu'en 1273.

Enfin la cinquiême contient l'Histoire de diverses Familles, dont plusieurs sont moins considérables que celles dont on vient de parler, mais entre lesquelles on trouve celle d'Autriche, dans laquelle est la Couronne Impériale depuis si longtems, ce qui rend l'Histoire de cette Période aussi curieuse & aussi digne d'être luë que la précédente.

Voici l'ordre qu'on a suivi dans la quatriême Partie, qui contient aussi cinq Périodes. La premiére est destinée aux Empereurs de la Famille de Bohême, savoir *Charles IV. Venceslas*, &

& *Sigismond*, entre lesquels se trouve inséré *Rupert le Palatin*, quoiqu'il ne soit pas de la même Famille.

La seconde Période & les suivantes regardent uniquement la Maison d'Autriche, qui régne en Allemagne depuis près de trois Siécles. Et parce qu'on vit arriver de grandes révolutions dans l'Empire sous le Régne de *Charles Quint*, on lui a destiné la troisiême Période, pour la finir par le régne de *Ferdinand I.* Frére de *Charles Quint*.

La quatriême Période comprend l'Histoire des Empereurs *Maximilien II. Rodolphe II.* & *Mathias*, dont les régnes furent assez paisibles.

La cinquiême est presque toute employée aux troubles, qui arrivérent sous l'Empire de *Ferdinand II.* & de *Ferdinand III.*

Enfin la cinquiême Partie de cette Histoire ne contient que trois Périodes. La premiére comprend ce qui s'est passé de plus remarquable, depuis la mort de *Ferdinand III.* jusques à la quatorziême année du Régne de *Leopold I.* c'est-à-dire, depuis 1657. jusqu'en 1672. On voit dans cette même Période le Rétablissement de *Charles II.* sur le Thrône d'Angleterre, l'Abdication de *Christine* Reine de Suéde, celle-

celle de *Jean Casimir* Roi de Pologne, & la Couronne de Danemarc devenuë héréditaire dans la personne de *Frederic III.*

On trouvera dans la seconde la Guerre de Hollande, depuis 1672. jusqu'en 1688. c'est-à-dire, tout ce qui s'est passé depuis la quatorziême année du Régne de *Leopold I.* jusqu'à la trente-uniême. Enfin la troisiême Période commence à cette année-là, & s'étend jusqu'à la quarante sixiême du Régne du même Prince, c'est-à-dire, depuis l'an 1688. jusques au commencement de ce Siécle. On y raconte toutes les grandes révolutions, qui sont arrivées dans la Chrétienté pendant ce tems-là.

Voila le plan général de cèt Ouvrage. On nous aprend dans la Préface, quels sont les principaux Auteurs dont on s'est servi. Ceux qui lisent l'Histoire Universelle, y trouvent ordinairement une incommodité, qui est capable de les brouiller. C'est qu'il faut souvent passer de l'Histoire d'un peuple à celle d'un autre, & de celle-là encore à une autre, & revenir ensuite sur ses pas, & cela à diverses fois. C'est ce qui a obligé Mr. *Puffendorf*, par exemple, & quelques autres Auteurs de donner tout de suite l'Histoire

d'un

d'un Peuple, avant que de passer à celle d'un autre. Sans avoir suivi cette Méthode dans cèt Ouvrage, on y trouve la même commodité par le moyen d'une Table, qu'on a mise au commencement du premier Volume, dans laquelle on marque tout de suite tous les endroits où l'on trouvera l'Histoire toute entiére d'une Nation, afin que ceux qui voudront la lire tout de suite, puissent le faire sans peine.

A l'égard de la Chronologie, on a suivi *Joseph Scaliger* & *Seth Calvisius* pour la premiére Partie; & pour la seconde, qui commence à *Jesus-Christ*, on s'est contenté de suivre l'Ere Vulgaire, que le Cardinal *Baronius* a adoptée dans ses Annales.

Pour ce qui concerne l'Histoire Ecclésiastique, qu'on a cru ne devoir pas négliger, on l'a traitée dans des Chapitres particuliers, à la fin de l'Histoire Prophane; afin que ceux qui ne voudront pas d'abord y occuper les Jeunes gens, puissent la séparer du reste de l'Ouvrage, sans le gâter. Comme on a voulu que ce Livre put servir à toutes sortes de personnes & dans toutes les Communions, on a pris grand soin d'éviter la partialité dans ce qui concerne la Religion. *Nous en parlons*

sans

sans passion, dit l'Auteur, *contens de raporter simplement les faits de part & d'autre, sans nous engager dans la Controverse, que nous avons pris soin d'éviter.*

Bien des gens auroient voulu que l'Auteur de ce Livre se fut nommé, pour donner plus de poids à son Ouvrage. *C'est*, nous dit-on, dès l'entrée de la Préface, *un homme illustre, & assez connu d'ailleurs par son savoir, par son mérite extraordinaire, & par ses autres éminentes qualitez, qui le rendent digne du poste honorable qu'il occupe dans l'une des plus considérables Cours de l'Europe. Il est non seulement bien versé dans toutes sortes de bons Livres, mais aussi dans les affaires du Monde, & il exerce des emplois qui le mettent continuellement dans l'usage & dans l'administration des affaires politiques. Deux raisons l'ont empêché* de mettre *son nom à la tête de cet Ouvrage. Premiérement sa modestie, qui va jusqu'au scrupule, & d'ailleurs il a voulu sonder le goût du Public, comme il avoit déja sondé par la communication de son Manuscrit le goût de plusieurs Savans. Leur Aprobation l'a déterminé à mettre en lumiére son travail, qui sans cela seroit toujours demeuré dans son Cabinet.*

On

On auroit tort, au reste, de le rejetter, sous prétexte qu'on y pourra découvrir quelques fautes. Il est impossible qu'il ne s'en glisse dans un si long Ouvrage. Un Auteur, quoi qu'habile d'ailleurs, n'est pas toujours sur ses gardes, il s'endort quelquefois sur son Ouvrage. Il peut lui arriver que, tout occupé de son sujet, il couche sur le papier, tout le contraire de ce qu'il a pensé, ou, du moins, de ce qu'il sait très-certainement. On a remarqué une faute de cette nature à la fin de la quatrième Partie où l'on a mis par mégarde *Claude Saumaise* au nombre des Grammairiens Catholiques; car qui ne sait que ce grand homme étoit Réformé & qu'il fut Professeur honoraire à Leide? A l'égard de l'Impression; on peut dire qu'elle est fort belle, le caractére en est d'une grosseur raisonnable, & le papier en est très-bon.

ARTICLE IV.

DÉFENSE *du* DROIT *de la* MAISON D'AUTRICHE *à la Succession d'Espagne: & la Vérification du Partage du Lion de la Fable dans les conséquen-*

séquences de l'Intrusion du Duc d'Anjou. Avec la Réfutation des Libelles répandus dans le Public, en faveur de cette Intrusion. A Cologne, 1703. en grand *in* 12. pagg. 456. gros caractére. Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Desbordes & Daniel Pain.

NOUS donnâmes en quelque sorte l'Histoire de ce Livre dans nos Nouvelles du mois * passé; il s'agit présentement d'indiquer les matiéres qu'il contient. Il est divisé en neuf Chapitres. 1. On explique dans le premier les Artifices dont on prétend que la France se sert dans les Cours étrangéres, pour y faire reconnoitre le Duc d'*Anjou* en qualité de Roi d'Espagne. L'Auteur y combat aussi l'accusation qu'on a formée autrefois contre la Maison d'Autriche, qu'elle eût en vuë la Monarchie Universelle. Mais ce qu'on prétend n'avoir été qu'une vision par raport à cette illustre Famille; c'est cela même qu'on assure être très-certain à l'égard de la Maison de *Bourbon*, *qui va*, dit-on, à cette Monarchie *tête levée & par toutes sortes de voyes.* On ne dissimu-

* *pag.* 684.

ſimule point ſes forces, non dans la vuë d'intimider les Princes, qui peuvent s'oppoſer à ſes vaſtes projets ; mais pour en réveiller pluſieurs de leurs aſſoupiſſemens, & les porter à travailler tous de concert, pour garentir l'Europe des fers dont elle eſt menacée.

2. L'Auteur prouve dans le ſecond Chapitre la juſtice du droit de l'Empereur à la ſucceſſion d'Eſpagne ; & il parcourt dans ce deſſein toute l'Hiſtoire de cette Monarchie. Il n'oublie pas les rénonciations des deux derniéres Reines de France *Anne* & *Marie Thérése*. Il n'y a, ce ſemble, aucune difficulté à l'égard de la premiére dont la dot fut compenſée par celle de la Reine *Elizabeth*. Mais pour ce qui regarde *Marie Thérése*, comme la dot, qui lui fut conſtituée la plus grande qui fut jamais donnée à aucune Reine d'Eſpagne, en vuë de la rénonciation qu'elle devoit faire, comme, dis-je, cette dot n'a jamais été payée, il ſemble que les François peuvent prétendre que, par là même, la Rénonciation devient nulle & ſans effet. L'Auteur répond qu'il n'a tenu qu'à la France que cette dot fut payée, & qu'elle l'auroit été, ſi le Roi de *France* & la Reine *Marie Thérése* euſ-

ſent

ſent donné l'*Acte* d'*Obligation* & *Aprobation* porté dans l'Article VI. du Contract de mariage; condition qui devant être accomplie immédiatement après ce mariage, étoit antérieure aux termes marquez dans l'Article II. pour le payement de la dot. En effet il eſt conſtant, à ce que dit l'Auteur, par le Droit naturel, par le Droit des gens, & par le Droit civil, que dans tout Contract qui porte des Obligations réciproques, & des promeſſes *corrélatives*, celui qui n'accomplit pas ne peut prétendre que l'autre accompliſſe. C'eſt ce que les Juriſconſultes apellent *Raiſon d'Equité* & *Exception de Dol*. Si donc il y a eu du retardement, toute la faute en doit être imputée au Roi très-Chrétien, & non au Roi Catholique; ce dernier ayant attendu en vain jusqu'à ſa mort l'accompliſſement de ſa promeſſe, & l'ayant conſidéré dans l'Article XVII. de ſon Teſtament, comme une obligation de juſtice & de conſcience.

3. Le Chapitre troiſième contient l'Acte de rénonciation de la derniére Reine de France, en conformité des Articles V. & VI. de ſon Contract de Mariage, portant ſon excluſion des Royaumes & Etats paternels.

4. On

4. On fait voir dans le quatriéme, que les Pactes ont eu pour principal objet de fonder l'égalité dans les successions réciproques entre les deux Couronnes & les deux Maisons. Pour prévenir toutes les chicanes de la France, l'Auteur établit trois principes. Le premier est que la Loi établie dans l'Article V. du Contract de la Reine *Anne* portant exclusion des Descendans de son Mariage avec *Loüis XIII.* fut duëment publiée en France, par l'enregîtrement du Contract au Parlement de Paris, en conformité de l'Article VI. comme cela se prouve par l'Histoire de France. On pourroit aussi le prouver par les Regîtres du Parlement, si on vouloit en fournir une copie.

Le second Principe, que l'Auteur établit, c'est que la Loi qui impose à *Marie Thérése* femme de *Loüis XIV.* l'obligation de renoncer, & qui établit en conséquence l'exclusion de ses Descendans, fut visiblement la cause du Mariage, & le Mariage celle de la Paix entre les deux Couronnes.

Le troisiéme Principe, c'est que les deux Contracts de Mariage des deux derniéres Reines de France, qui portent exclusion de leurs Descendans, ont

ont été duëment aprouvez & confirmez par les Papes, comme Juges & Garands du double serment, qui y est intervenu.

Une des Réponses les plus fortes de la France contre ces Pactes & ces Rénonciations, c'est qu'elle dit que leur objet principal a été de prévenir la jonction des deux Couronnes; & que cette jonction ayant été prévenuë dans l'admission du Duc d'*Anjou*; la cause finale des Pactes & Rénonciations cessant, l'effet doit cesser aussi. Mais on répond que cette Objection n'est pas nouvelle, & que les Espagnols y doivent entrer de moitié; quoi que, peut-être, malgré eux: puis que lors que les François alleguérent dans leur Manifeste de 1667. que le préjudice de la jonction des deux Couronnes n'étoit pas un motif suffisant pour l'exclusion de la feüe Reine de France, & qu'au contraire cette jonction ne pouvoit que contribuer au bonheur de l'une & de l'autre, les Espagnols soûtinrent hautement le contraire. Ils dirent que ce motif étant directement opposé à l'égalité à observer entre les deux Couronnes & les deux Maisons, qui avoit été le fondement des deux Pactes, il étoit plus que suffisant pour

justifier l'exclusion. Or, sans parler du fond de la Question, que peut-on, dit l'Auteur, produire de plus convaincant contre l'Objection & ses nouveaux Tenans, que la Contradiction publique entre le premier Manifeste de France, & les Réponses des Espagnols à ce Manifeste?

On répond en second lieu, que l'inconvénient de l'union des deux Couronnes, est un des principaux motifs de l'exclusion, mais qu'il n'en est pas le seul, ni même le premier; comme on le peut voir dans le Contract de Mariage.

De plus quand ce motif seroit le seul, quel garant peut-on avoir que les deux Couronnes ne seront pas un jour réunies par l'admission du Duc d'*Anjou*? Posé que des trois Fils du *Dauphin*, les deux autres viennent à mourir sans enfans, ce qui est très-possible, quelle sureté la France peut-elle donner, que le Duc d'*Anjou* retournant dans son Pays, pour y régner, laissera passer la Couronne d'Espagne, déja presque assujettie, à un Archiduc, selon la disposition de *Charles II.* Ce Testament sera-t-il plus hors d'atteinte. que les Pactes si solennels entre les deux Couronnes; & si

si la France a pû violer ces Pactes, & traiter les Testamens du Pére & de l'Ayeul de *Charles II.* d'impies & d'inhumains, que ne sera-t-elle pas capable de produire, quand il ne s'agira plus que d'incorporer la Couronne d'Espagne à celle de France? On fait voir, au reste, que ces Testamens n'étoient rien moins qu'impies & inhumains, & qu'on ne faisoit qu'imiter ce que la France a pratiqué dans de semblables rencontres. On montre que la prétenduë Loi Salique, qui va chercher un successeur dans le degré le plus éloigné, plutot que d'admettre à la succession ou une Fille de France, ou, même, un de ses Fils, a pû fournir une légitime raison aux Rois d'Espagne de pourvoir à leur Succession par des dispositions pour le moins aussi justes que cette Loi.

5. L'Auteur fait voir dans le Chapitre V. que la disposition des Testamens des Rois *Philippes III.* & *IV.* n'a pû être altérée au préjudice de l'Empereur & de sa Maison. Il remarque que des Historiens François eux-mêmes ont traité la *Loi Salique* de Chimére; & qu'elle a été observée & violée en France, selon qu'on l'a jugé à propos pour l'intérêt de l'Etat,

ou pour celui du plus fort. *S'il s'agit*, dit l'Auteur, *de priver une Fille héritiére & ses Enfans de la Couronne*, *comme il arriva à* Edoüard III. *on ne se contente pas d'y faire intervenir toutes les raisons publiques, qui sont contre l'admission des Etrangers. Il faloit une Loi, qui la défendît, & il ne s'en trouvoit point. Que faire? On tire la Loi Salique de son obscurité, on la montre de loin, on l'adopte, on l'ennoblit, on l'érige en Souveraine. Ensuite, s'il faut admettre une Sœur à la Couronne, au préjudice d'un Frére qu'on veut desheriter; l'autorité Royale, le consentement des Princes du sang, la décision des Parlemens, l'acclamation des Peuples, tout conspire pour le Couronnement de cette Sœur, & du Roi d'Angleterre son Mari. La coutume demeure interdite, la Loi Salique rentre dans ses ténébres, personne ne leur fait l'honneur de les reclamer. On se lasse enfin de ce Gouvernement étranger, le parti du Daufin desherité commence à prendre le dessus, & voila de nouveau la Loi Salique en jeu: on la déterre, on lui rend son équipage de Souveraine, elle devient une Idole, & toute la France court au sacrifice.*

L'Auteur se moque ici avec raison de

de l'Evêque de *Beauvais*, qui veut prouver que la Couronne de France ne tombe point en quenouille, parce qu'il est dit dans l'Ecriture que *les Lis ne filent point*, & que la France a des Lis dans ses Armes. *On tourne aussi-tôt la Parabole en Oracle sacré*, dit notre Auteur, *on le publie comme tel dans le Royaume*, & *en conséquence* Philippe *est préféré à* Edoüard. *Le Ciel avoit prononcé en sa faveur*.

6. On refute dans le Chapitre VI. les chicanes avancées par les Partisans de la France contre la Rénonciation & la Disposition. Il est fort long, & contient bien des choses curieuses ; mais il est impossible de s'y arrêter.

7. Le septiéme prouve que le Testament du feu Roi *Charles II.* est nul de fait, & de droit. On prétend qu'en cas que ce Testament n'ait pas été supposé, il a été extorqué par force. *Charles II.* y fut contraint par le double danger, qui lui paroissoit inévitable, d'exposer sa Couronne à un démembrement, ou ses peuples à une invasion. Ce Prince étoit dans un accablement de corps & d'esprit, causé par ses infirmitez habituelles, & reduit à l'extrémité dans ses derniéres rechutes ; ses Royaumes étoient épui-

fez de tout : fon Miniſtére foible, diviſé, & en partie corrompu ; ſes peuples conſternez par la crainte d'une invaſion par terre & par mer ; ſes anciens Alliez joints avec ſon Ennemi, pour démembrer ſa Couronne ; les Frontiéres du Royaume ouvertes de toutes parts ; les Places & les Côtes maritimes ſans défenſe ; enfin la France menaçante, & ſes forces à portée, pour inonder le Royaume à toute heure. Ainſi, quand le feu Roi, qui ſe trouvoit moribond, abandonné de tout ſecours & preſſé par une Faction Françoiſe, qui régnoit dans ſon Conſeil, auroit ſouſcrit à tout ce qui lui auroit été impoſé par la France en vuë de ſauver ſa Couronne & ſes Peuples ; on n'en pourroit tirer aucune conſéquence, pour fruſtrer le légitime héritier de ſa ſucceſſion.

On prouve enſuite que l'intention de *Charles II.* fut toujours de ſe conformer à la diſpoſition de ſes Péres, quant à l'ordre établi pour la ſucceſſion. Il avoit deſtiné ſa Couronne à l'Archiduc, parce que l'Aîné de ce Prince étoit déja Roi des Romains. C'étoit là le but des correſpondances entre l'Empereur & le feu Roi, de leurs communes négociations au dé-

hors,

hors, & de leurs liaisons particuliéres avec diverses Puissances. Il ne s'agissoit que de faire passer l'Archiduc en Espagne; & c'étoit ce qui ne s'étoit pû faire depuis que les derniéres infirmitez de *Charles II.* lui eurent fait perdre l'espérance d'avoir un successeur. Cette démarche auroit donné occasion à la France d'en venir à une rupture, à quoi la Maison d'Autriche & ses Alliez n'étoient nullement préparez. On nous aprend à ce sujet bien des particularitez, qui n'étoient pas venuës à la connoissance du Public.

Charles II. étant convenu, malgré les menaces de la France, des moyens les plus propres pour assurer par degrez la succession à l'Archiduc, il fit dépêcher des ordres secrets aux Viceroïs & aux Gouverneurs des Etats d'Italie d'admettre les Troupes Impériales dans les Places, en cas que la France voulût rompre. Dans la même vuë *Charles II.* nomma des Députez choisis dans ses Tribunaux des Pays-bas, avec ordre de se rendre dans toutes les Cours d'Allemagne & du Nord, & d'y seconder les Ministres de l'Empereur. Pour assurer la Frontiére & les Côtes du Royaume, il ordonna un armement de Mer, qui auroit

été suffisant, si le Parti François à Madrit, que les fréquentes rechutes du Roi, & le désespoir de renverser les projets de la France avoient grossi, n'eut trouvé moyen de le rompre à la premiére rechute qui arriva au Roi.

On peut d'ailleurs produire diverses Lettres écrites de la propre main de ce Prince à l'Empereur, même peu de tems avant sa mort, par lesquelles il lui renouvelle ses bonnes intentions en faveur de l'Archiduc, il reconnoit l'obligation où il est de l'apeller à sa succession, & concerte avec lui les mesures les plus propres, pour la lui assûrer, sans donner prétexte à la France de rompre. L'Ambassadeur *Moles* ne fut envoyé à Vienne, que pour presser l'exécution de ces mesures.

Il est encore évident, que la France se fit un puissant Parti dans le Conseil du Roi d'Espagne, depuis le Traité de partage. Les uns furent gagnez par corruption, les autres par de fausses vuës, & la plûpart furent entraînez par la crainte d'une invasion présente, ou d'un démembrement, qui paroissoit inévitable.

Toutes ces personnes gagnées contribuérent à extorquer le Testament, d'u

d'un Roi, qui étoit à l'extrémité. On se servit du pieux prétexte de disposer sa conscience, pour écarter de sa personne ceux qui y étoient le plus attachez, & leur en substituer d'autres, qui étoient du Parti François. On observa toutes les démarches de la Reine, & ceux qui par leur Charge avoient le plus d'accès auprès de sa personne, étant d'intelligence avec le Parti, il ne lui fut plus possible d'en faire aucune en conformité des intentions du Roi, qui ne fût découverte & traversée aussi-tôt. Les Antichambres du Roi furent fermées, pour la même raison, & quoi que l'Ambassadeur de l'Empereur, informé de la conjuration, pût tenter, l'audience lui fut toujours refusée par le grand Chambellan, sous prétexte que le Roi n'étoit plus en état de traiter d'affaires. On assure qu'alors un Confesseur gagné a bien pû, le Crucifix à la main, porter ce Prince accablé de corps & d'esprit, à souscrire au Testament, & le menacer même de la damnation éternelle, s'il ne préferoit en cette occasion le salut de sa Couronne, & le repos de ses Peuples à l'intérêt de sa Maison. Qui a empêché même que dans cette rencontre on n'ait sup-

 posé

posé ce Testament, qu'on n'y aît imprimé la * signature gravée du Roi, & qu'on ne l'aît cacheté ensuite du sceau Royal, en suprimant celui qui avoit été signé en faveur de l'Archiduc.

Ce qu'on donne pour sûr, c'est que des trois jours que le Parti François employa à extorquer le Testament, le Roi, tout accablé qu'il étoit, y résista constamment les deux premiers, c'est-à-dire, aussi long-tems que ses forces le lui permirent; & que s'il se rendit au troisiême, ce fut sur les fausses impressions, que lui donnérent les principaux Conjurez, que le Peuple étoit déja accouru en foule à la Cour du Palais, pour demander un Fils de France, & qu'il n'y avoit plus d'autre moyen de s'empêcher de pénétrer jusqu'à ses apartemens, que de signer sur le champ le Testament proposé. On trouvera ici diverses autres circonstances, qu'il seroit trop long de raporter. On y verra aussi l'examen de plusieurs faits insérez dans le Testament & desquels on démontre la fausseté; & l'Histoire de toutes les persécutions que la France a faites au bon Roi *Charles II.* depuis sa naissance jusques à sa mort.

8. On

* *Estampille.*

8. On fait voir dans le Chapitre huitiême, que les précautions prises dans le Testament ne préviennent point les inconvéniens qu'on a voulu prévenir; & qu'elles les rendent même inévitables. L'Auteur montre par quels moyens la France changera entiérement le Gouvernement & les coutumes d'Espagne, & s'assujettira même tout à fait cette Couronne. Il prétend que l'Ouvrage est déja fort avancé, & que les François, qui ne gardent pas toujours toute la modération, qui sied si bien, lors qu'on est supérieur, insultent déja aux Espagnols sur leur grande soumission. *Loüis XIV.* lui-même, tout grave qu'il est, n'a pû s'empêcher de plaisanter sur une prostitution si honteuse d'une Nation, qui a toujours passé pour la plus fiére de l'Europe. *Les Espagnols*, dit-il en soûriant, lors qu'il vit qu'on lui donnoit pleine autorité sur tous les Gouverneurs de la Monarchie, *les Espagnols me déclarent leur premier Ministre.*

9. Enfin, on employe le neuviême Chapitre à faire voir que l'admission du Duc d'*Anjou* à la Couronne d'Espagne, établit la Monarchie Universelle dans la Maison de *Bourbon.*

On y accuse positivement la France d'avoir trempé dans la derniére conspiration contre la personne de l'Empereur. *Les Lettres de correspondance interceptées*, dit l'Auteur, *& la confession des complices ne prouvent que trop, qu'il ne s'y est rien tramé que de son aveu & sous sa Direction.* On nous y aprend aussi que cette Couronne n'eut pas plutôt pris le parti d'accepter le Testament, qu'on délibera dans le Conseil du Roi très-Chrétien, s'il ne seroit pas à propos de commencer par renverser les Provinces-Unies, pour ruiner, disoit-on, le fort de l'opposition dans son principe; plutôt que de séparer ses forces pour se mettre en possession de divers Etats, qui dépendent de l'Espagne. Il n'y eut que la crainte de s'attirer par là toutes les forces Protestantes sur les bras, qui sauvérent ces Provinces de l'invasion. Voici la conclusion de tout l'Ouvrage, elle mérite de trouver place ici. *Que l'on se détrompe sur toute autre espérance de ressource, que sur celle d'une opposition générale & unanime. La France a déja fait plus de la moitié du chemin, pour arriver à la Monarchie Universelle, & il ne lui reste plus que de s'assurer de celle d'Espagne, pour*

faire le reste à sa commodité, & sans qu'aucune force humaine soit capable de l'arrêter. On en est à la derniére crise; il s'agit de l'esclavage ou de la liberté, & c'est cette guerre qui en doit décider.

ARTICLE V.

HISTOIRE *du Régne de* LOÜIS XIII. *Roi de France & de Navarre. Tome VI. contenant ce qui est arrivé de plus remarquable en France & dans l'Europe, depuis la première expédition de ce Prince en Italie, jusques au Traité de Quierasque. Par Mr.* MICHEL LE VASSOR. A Amsterdam, chez Pierre Brunel. 1704. in 12. pagg. 787. du caractére des précédens Volumes.

MONSIEUR *le Vassor* a mis un assez long Avertissement à la tête de ce Volume pour répondre à ce que les Journalistes de Trevoux & Mr. de *S. Remi* dans la Préface de ses * *Mémoires* sur l'Histoire de France ont avancé contre lui. Il se défend surtout de ce qu'on s'est plaint que sur le

* *On a parlé de ces Mémoires dans ces Nouvelles. Juin, 1701. pag. 647.*

pié qu'il avoit pris, son Histoire iroit jusqu'au trentiéme Volume, & comme ce qu'il dit est un précis exact de ce que contient ce sixiême Tome, nous le raporterons ici. *Le Volume que je donne à présent*, dit-il, *ne contient pas trois années entiéres, mais il y a des événemens si extraordinaires & si curieux, que j'ai cru devoir les raconter dans leur juste étenduë. La guerre de Mantoüe; les deux expéditions de* Loüis XIII. *aux portes de l'Italie; la prise de Pignerol par le Cardinal de* Richelieu; *Cazal deux fois assiégé, & deux fois secouru; les Ducs de* Savoye *& de* Mantoüe *presqu'entiérement dépouillez de leurs Etats, l'un par le Roi de* France *& l'autre par l'*Empereur *& par le Roi d'*Espagne; *deux ou trois actions considérables dans le Piémont, où le Duc de* Montmorency *signale sa valeur; la fameuse Diéte de Ratisbonne, où le commandement général des Armées de l'Empereur est ôté à* Valstein; *la descente du Roi de* Suéde *en Allemagne, & la rapidité de ses premiéres conquêtes; la réduction de toutes les Villes Réformées du Languedoc; la résistance du Duc de* Rohan *attaqué par trois Armées différentes, les premiéres brouilleries du Cardinal de* Richelieu *avec la Reine Mére & avec*

la

*le Duc d'*Orleans, *qui sort du Royaume; les réconciliations feintes; l'extrême maladie du Roi à Lyon; la fortune du Ministre sur le point d'être renversée; les grans éclats de la Reine Mére contre lui; la nécessité qui lui fait prendre le parti de se retirer de la Cour; la maniére dont il s'établit mieux que jamais dans l'esprit du Roi, ce qu'on nomma la* Journée des Duppes; *une * paix concluë à la tête de deux Armées, qui commencent à se battre; le Maréchal de* Marillac *arrêté prisonnier au milieu d'un Camp où il commande; la seconde sortie du Duc d'*Orléans *hors de la Cour, & hors du Royaume, après que* Richelieu *avec lequel il a rompu ouvertement, l'a fait poursuivre à main armée par le Roi jusques en Bourgogne; l'emprisonnement de la Reine Mére à Compiégne & sa retraite dans les Pays-bas; plusieurs personnes considérables de la Cour arrêtées, releguées ou obligées à s'enfuir; les poursuites commencées au Parlement de Paris contre le Cardinal à la requête de la Reine Mére & du Duc d'*Orleans, *la liberté de cette Compagnie violemment opprimée; enfin la contestation sur la succession aux Etats de* Vincent *Duc de* Mantoüe *terminée par le Traité de Quie-*

rasques.

* *Près de Cazal assiegé par les Espagnols.*

rasque. Voila certainement assez de matiére pour un Volume, qui ne contient que cinq Livres. Cependant les événemens que je viens de marquer & quelques autres, sont arrivez dans l'espace de deux ans & demi.

Ce qu'on vient de lire exprime si nettement le contenu de ce Volume, que ce seroit aimer le superflu, que d'y vouloir ajouter quelque chose. Je me contenterai de dire, que, comme les gouts sont différens, on ne peut répondre que tous les Lecteurs conviennent que ce Tome n'est pas trop long par raport à l'abondance des matiéres qu'il contient: mais s'il m'est permis de dire mon sentiment, j'avouë que c'est l'un de ceux où j'ai pris le plus de plaisir, & que j'ai eu quelque espêce de chagrin, lors que j'ai vû que j'en étois à la derniére page. Je me contenterai de raporter ici, selon ma méthode dans les Extraits des Livres Historiques, quelques remarques détachées, du nombre de celles qui m'ont paru mériter une attention particuliére.

1. *Gustave Adolphe* a passé pour un des plus grans Héros du dernier Siécle, & notre Auteur ne lui refuse pas point les justes loüanges qu'il croit

qu'il

qu'il mérite: mais il ne pense pas que le seul dessein généreux de delivrer l'Empire des fers qui le menaçoient lui aît fait abandonner la Moscovie & la Pologne, pour courir au secours de l'Allemagne. Il n'apartient qu'au Pére * *Thomassin* d'attribuer aux Conquérans des desseins aussi désintéressez, que ceux que ce bon Pére attribuë à *Alexandre.* Ce Héros, s'il en est crû, ne forma le dessein de conquérir l'Asie que pour civiliser des Peuples que les Grecs apelloient *Barbares.* Mr. *le Vassor*, qui connoit un peu mieux le cœur de l'homme que le Pére *Thomassin*, auroit, peut-être, bien de la peine de nommer un Héros qui n'aît eu que de telles vuës; quoi qu'il en soit, voici ce qu'il nous dit de *Gustave Adolphe. Des mouvemens secrets de vanité, d'ambition, peut-être, d'avarice animoient encore le Monarque belliqueux. On veut montrer sa valeur & son habileté sur un plus beau Théatre que la Moscovie & la Pologne. Les conquêtes seront éclatantes & avantageuses en Allemagne. Il y aura plus à piller que dans les extrêmitez du Nord.*

Dans le Livre XXVIII, Mr. *le Vassor* nous donne le caractére de ce Prince en

* *Dans un de ses Ouvrages sur l'Histoire.*

en Auteur defintéreffé. En voici quelques traits. Ce Prince avoit prefque autant de prudence que de bravoure, il ne fe précipita point en jeune homme, & ne fortit de fon Royaume pour paffer en Allemagne, qu'après avoir pris des mefures affez juftes par raport à l'état de fes affaires & à la fituation préfente de celles de l'Europe. Si *Guftave* ne furpaffa pas, il égala, du moins, les plus excellens Politiques & les plus fameux Conquérans, qui l'avoient précédé. Majeftueux fans orgueil, doux & affable avec dignité, il imprimoit du refpect à ceux qui l'aprochoient & fe faifoit aimer de ceux qui lui parloient. On lui reproche cependant de n'avoir pas toujours été affez maître de fes paffions, & d'avoir affecté en quelques rencontres une certaine fierté, qui aprochoit de la férocité. Ses admirateurs avoüent qu'il fut promt & facile à fe mettre en colére; mais fon emportement fe terminoit à quelques paroles dures & desobligeantes. Il en revenoit bientôt, & les perfonnes de la derniére condition, qu'il avoit ou maltraitées ou menacées, ne le quittoient point fans recevoir quelque fatisfaction. *Puis que je fupporte patiemment*, difoit-

I, *les défauts de ceux à qui je commande, ils doivent excuser aussi ma promtitude & la vivacité de mon tempérament.* Libéral avec discernement, quand il étoit question de récompenser, & exact jusques au scrupule à remplir tous ses devoirs, il vouloit que ses Officiers & ses Soldats se rendissent dignes par une pareille aplication de sentir les effets de sa magnificence. Jaloux de l'observation de ce que la Discipline militaire prescrit, & de la justice dont le droit de la guerre veut que les Ennemis usent réciproquement, *Gustave* s'oublia en certaines occasions. Il poussa la sévérité trop loin, & contre sa parole donnée, il commanda de faire main basse sur des Garnisons, ausquelles il avoit permis de sortir en toute sureté des Places qu'elles défendoient. Jamais homme ne fut plus intrépide que lui dans le danger. La maxime dont il excusoit son ardeur excessive dans le combat n'est point aprouvée par notre Auteur, & peutêtre a t-il raison. *Un Roi*, disoit-il, *se déclare indigne de la Couronne, lorsque dans un engagement, il fait difficulté de se battre comme un simple soldat.* Il cultiva son esprit par la lecture des Histoires anciennes & modernes. Il étudia

étudia les belles Disciplines, autant que la bienséance l'exige d'une personne de son rang, & prit un soin particulier de s'expliquer avec assez de grace & d'élégance en Latin, en François, & en Italien. Ses occupations militaires ne l'empêchérent point de veiller à l'exacte administration de la Justice dans ses Etats, ni de s'apliquer à ce qui pouvoit contribuer à la commodité & à la richesse de ses sujets. Si les grandes guerres qu'il soutint ou qu'il entreprit, l'obligérent d'exiger de plus grans impôts que ses Prédecesseurs, on les paya sans peine & sans murmure. Le commerce beaucoup plus fleurissant sous son régne mettoit les Suédois en état de contribuer aux charges publiques, sans en être trop incommodez. Mais les vertus civiles & militaires de Gustave seroient peu estimables, si elles n'avoient été accompagnées d'une piété sincére & sans affectation. Sous sa tente & au milieu du tumulte des armes, il donnoit quelque tems à la lecture de la Parole de Dieu. *Je cherche à me fortifier contre les tentations en méditant nos Livres sacrez*, dit-il un jour à quelcun de ses Officiers, qui le surprenoit dans ce pieux exercice. *Les personnes de notre rang*

rangs ne sont responsables de leurs actions qu'à Dieu seul. Et cette indépendance donne occasion à l'ennemi de notre salut de nous tendre des piéges dangereux contre lesquels nous ne pouvons être assez sur nos gardes. Sentimens dignes d'un Roi véritablement Chrêtien, s'écrie là-dessus Mr. *le Vassor*.

2. L'avis que *Philippe II.* reçut de son Conseil de Conscience sur le secours que lui demandoit le Duc *de Rohan* Chef des Réformez de France mérite d'être raporté ici, il servira à décider près de certains esprits la question, *s'il est permis de s'allier avec des Infidéles ou des gens qu'on tient pour hérétiques contre un Ennemi qui nous attaque injustement.* La résolution de ce Conseil fut, *que sa Majesté Catholique, obligée à procurer la conservation des Etats, que Dieu lui a donnez, peut se servir de tous les moyens licites & nécessaires. Qu'ayant reçu & recevant tous les jours des dommages considérables, par le secours que les Rois de France ont accordé à des sujets révoltez, en Hollande & ailleurs, contre leur Souverain légitime, sans que sa Majesté Catholique aît donné sujet aux Rois de France d'en user de la sorte, elle peut en conscience accepter*

les

les ofres du Duc de Rohan.

3. Voici un fait qui peut passer, je pense, pour une * Anecdote. A l'occasion de ce grand nombre de Traitez que font & jurent tous les jours des Princes, dans le dessein de n'en point exécuter les Articles, Mr. *le Vassor* nous raporte une conversation de *Guillaume III.* Roi d'Angleterre avec *Charles IV.* Duc de Lorraine. Ce premier parlant au Duc de la bonne foi avec laquelle on devoit observer les Traitez, le Duc, naturellement fort inconstant & peu scrupuleux sur cèt Article, lui répondit en riant; *Est-ce que vous comptez sur un Traité? Quand il vous plairra je vous ouvrirai un grand coffre, plein des Traitez, que j'ai faits, sans en exécuter aucun.* Nôtre Auteur, qui a pour but d'instruire en écrivant, & qui, dans cette vuë, laisse rarement échaper l'occasion que lui fournit le passé sans refléchir sur le présent; nous dit sur le sujet des Traitez conclus, & peu observez, que jamais Souverain ne pourra montrer un si grand nombre de Traitez conclus avec lui, & puis honteusement violez

* *On prend ce terme dans son véritable sens, pour un fait qui, quoi que véritable, n'a jamais été publié.*

violez de sa part que *Loüis XIV. Le Monde*, dit il, *est redevable à son génie supérieur de la subtile distinction de* l'Esprit *&* *de* la Lettre *d'un Traité. C'est sur ce fondement que nous le voyons se vanter hardiment aujourdhui dans des Actes Publics, d'être un réligieux observateur de sa parole. Ceux qui se plaignent de son infidélité, doivent, si nous l'en croyons, passer eux-mêmes pour des perfides. Semblables aux Juifs, ils s'attachent trop scrupuleusement à* la Lettre *de la Loi, & n'en veulent pas pénétrer* l'Esprit.

Avoüons cependant que si *Loüis XIV.* a violé bien des Traitez; il n'en a pas ouvert le chemin le premier; *Loüis XIII.* son Pére le lui avoit déja frayé; & *Loüis XIII.* étoit plus obligé à les observer que *Loüis XIV.* le Pére avoit pris l'épithéte de *Juste*, cela enferme nécessairement la bonne foi; mais le Fils se contente de celui de *Grand*; & l'on sait assez que dans le stile de la Cour l'équité & la bonne foi n'entrent point dans la définition de la Grandeur, & que *juste* & *grand* sont des termes qui signifient des choses bien différentes. Ce qu'on peut dire pour excuser *Loüis XIII.* c'est qu'à la vérité il permettoit plutôt l'injustice qu'il ne

ne la commettoit. C'étoit le Cardinal *de Richelieu*, qui faisoit tout au nom de son Maître. Mais pour *Louis XIV.* on doit lui imputer tout ce qui émane de son Conseil, depuis qu'il a adopté l'éloge que lui donna autrefois Mr. *Despreaux*,

* *Et qui seul, sans Ministre, à l'exemple des Dieux,*
Soutiens tout par toi-même & vois tout par tes yeux.

Quoi qu'il en soit, & à qui que l'on doive attribuër les Traitez faits au sujet de le succession de Mantoüe, on ne peut lire sans indignation les supercheries dont usérent les François, pour avoir une Garnison Françoise dans Cazal & pour garder Pignerol, contre la promesse faite & confirmée par serment aux Espagnols. Si un particulier traitoit de cette maniére avec un particulier; on l'apelleroit sans détour voleur & fripon. Mais ce sont des Princes, & il y a des Têtes Couronnées, qui ont l'Art, de même que celui qui porte trois Couronnes, de métamorphoser le mal en bien & de chan-

* *Dans son Discours au Roi au commencement de ses Oeuvres.*

changer un vice insigne en une éclatante vertu. Semblables aux Soldats qui apellent *gagner* ce que tout le reste du genre humain nomme *voler*; ils donnent le nom de *vertu du Cabinet* à ce que tous les autres nomment sans détour *insigne friponnerie*.

4. La Rélation de la prise de Mantoüe par les Impériaux, & les cruautez qu'ils y exercérent contient bien des choses remarquables. En voici une qui me paroit singuliére. Les Soldats de l'Empereur firent un butin inconcevable dans le pillage de cette ville. Il y en eut un, qui eut pour sa part quatre vints mille Ducats. Il les joüa, & les perdit en un jour. On lui fit son procès comme à un prodigue, & il fut condamné à être pendu, pour avoir abusé de sa bonne fortune. Cette sentence est fort juste, mais elle me paroit hors de sa place. Cette sévérité s'accorde-t-elle bien avec l'impunité qu'on accorda à ceux qui dans le même tems * traitérent cruellement les Prêtres & les Religieux, qui prophanérent les Temples & les Sacremens, qui jettérent par terre les Ciboires, qui souillérent les Autels, & qui emplo-

* *On se sert des termes d'un Auteur Catholique R. cité par Mr.* le Vassor.

employérent les saintes huiles à des usages abominables. Mais, peut-être, punit-on le Soldat prodigue, parce qu'il étoit l'unique criminel de cette espêce de crime, & qu'on pardonna aux autres, parce qu'ils étoient en trop grand nombre.

5. Tout le Monde a loüé la probité & la vertu du feu Duc de *Montauzier*, & tous ceux qui aimoient le mérite aplaudirent à son avancement. Mais Mr. *le Vassor* nous aprend, qu'il dût moins sa grande fortune à l'exacte probité & à l'austére vertu dont il se piquoit, qu'aux services honteux & criminels, que la Duchesse son Epouse, cette *Julie de Rambouillet* si célébre dans les Ecrits de *Voiture* & des beaux Esprits de ce tems-là *rendit à* Loüis XIV. *lors qu'emporté par une passion brutale, il entreprit de corrompre & d'enlever la femme d'un Seigneur de son Royaume.* Tant il est vrai que la maxime de *Juvenal* est de tous les siécles.

* *Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum,*
Si vis esse aliquis. Pietas laudatur & alget.

Voulez-vous aujourdhui faire fortune &

* *Satyr. I.*

& vous avancer? Soyez un grand scélérat. On loüe fort les gens de bien; mais cela ne les met pas plus à leur aise.

Mr. *de Montauzier* étoit fort honnête homme; mais il fut avancé par le moyen de sa femme, qui ne se piquoit pas d'une si austére vertu. Chez les particuliers on sait bien comment on apelle le métier dont elle se mêla; mais à la Cour ce mêtier s'apelle au pis aller *contribuer aux plaisirs de son Prince.*

6. Nous avons annoncé autrefois dans nos * *Nouvelles* une Vie du Fameux Pére *Joseph* publiée en France depuis quelques années; & nous avons dit qu'elle n'avoit pas été généralement aprouvée. Comment l'auroit-elle été, puis que ce Capucin nous y est représenté comme un homme *uni à Dieu par l'Oraison, plein d'amour pour le prochain, humble, patient, chaste, & modéré*; un homme, *qui possédoit ce don admirable de discernement, que Dieu accorde à ceux qui ont pris le soin de se défaire de toute la fausse prudence du siécle, pour ne suivre que les lumiéres de la Grace & de la Sagesse Evangelique*; un homme *qui concentré en Dieu, pour ainsi dire, au fort de son*

* *Septembre* 1702. *pag.* 357.

travail, en avoit l'esprit si occupé & si rempli, qu'il n'en étoit jamais distrait, ni par la multiplicité, ni par les soins ennuyeux des affaires; un homme *crucifiant sa chair par le même esprit, qui portoit S.* Paul *à reduire son corps en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, il ne fut reprouvé lui-même*; un homme, enfin, à révélations & que Dieu favorisoit de ses plus intimes communications. On perd patience, quand on lit des mensonges si outrez, & qui peuvent être démentis par mille témoignages publics. Au retour de la Diéte de Ratisbonne *Leon Brulart* Ambassadeur de France fit à ses Amis un portrait fort différent du Moine qu'on lui avoit ajoint. *Ce Capucin*, disoit-il, *n'a rien de Chrétien que le nom, & d'un Religieux, que son froc & sa corde. Jamais on ne vit une dissimulation plus profonde, ni une plus trompeuse duplicité. Imbu des maximes de la Politique la plus rafinée, il s'est uniquement apliqué à surprendre les Princes d'Allemagne, a méprisé toutes les régles de la bienséance & de l'honnêteté, & ne s'est jamais proposé d'autre but, que ce qui seroit plus utile & plus propre à lui assurer les bonnes graces du Cardinal de Richelieu.*

Mr.

Mr. *le Vassor* avoit déja caractérisé assez juste le P. *Joseph* dans un Volume précédent, avant qu'il fût qu'un Auteur auroit la hardiesse en France de l'ériger en Saint; lui, dis-je, que tous les gens d'esprit ont regardé durant sa vie comme un Scélérat, & des actions duquel *Moliere* a pris quelques circonstances pour les apliquer à son *Tartuffe*. Le Panégyriste du P. *Joseph* oblige notre Auteur à revenir à la charge, pour achever de démasquer un si méchant homme; & comme tout ce qu'il allégue git en faits & non en paroles, il est facile de juger qui est le plus croyable de Mr. *le Vassor* ou de l'Historien du Capucin. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce dernier, qui érige le Pére *Joseph* en Saint, ne laisse pas d'en raporter certaines choses, qui ne sentent rien moins que la Sainteté d'un homme véritablement *concentré en Dieu*. La souplesse du Moine fut si grande à Ratisbonne, que l'Empereur, dit-on, *reconnut plus d'une fois avec douleur, qu'un Capucin le desarmoit avec son chapelet, & qu'il faisoit entrer six Bonnets Electoraux dans son coqueluchon étroit.*

7. On trouve dans ce Volume les commencemens de la fortune de *Ma-*

zarin depuis Cardinal, & premier Ministre en France après *Richelieu.* Chacun sait que la négociation de la paix entre la France & l'Espagne au sujet de la succession de Mantoüe fut le premier coup d'essai de cèt habile Politique. Il se fit connoitre alors au Cardinal de *Richelieu*, qu'il vint trouver à Lyon. Ils furent enfermez trois heures ensemble, & le Cardinal dit ensuite à *Bassompierre* & à quelques autres personnes de qualité, qu'il n'avoit point encore vû de plus beau génie que *Mazarin*, ni d'homme qui entrât plus heureusement dans les négociations & dans les affaires. Il est certain que depuis celle de Mantoüe, *Richelieu* conçut une estime & une amitié particuliére pour Mazarin. Celui-ci, qui étoit fort pénétrant, s'aperçut bien qu'il avoit eu le bonheur de plairre, & résolut d'en profiter. Il favorisa toujours la France dans les négociations desquelles il se mêla, autant que la qualité de Médiateur qu'il prenoit pouvoit le lui permettre, sans se trop découvrir. Cependant il ne sut si bien faire, que les Espagnols ne s'aperçussent du tort que sa négociation faisoit à leurs affaires. *Don Martin d'Arragon* Mestre de Camp & Général

néral de la Cavalerie Espagnole lui reprocha que sa négociation faisoit autant de mal au Roi d'Espagne, que la descente des Mores en fit autrefois à ses Prédécesseurs. *Mazarin* piqué d'une injure qui retomboit sur le Pape Médiateur de la Paix, mit l'épée à la main contre l'Espagnol : mais on appaisa promtement la querelle en obligeant l'Officier à une satisfaction convenable. Cela n'empêcha pas que *Mazarin* ne continuât dans la suite à favoriser les François. Après la paix faite devant Cazal, les Espagnols qui voyoient que les Françoïs avoient violé les conditions du Traité résolurent de les charger dans leur retraite, & comme ils la faisoient avec sécurité se fondant sur le Traité qu'ils venoient de conclurre, ils auroient été infailliblement taillez en piéces. Mais leur bon ami *Mazarin* informé du dessein des Espagnols, courut les en avertir, & sauva l'Armée de France par ce bon office.

8. Mr. *le Vassor* nous donne dans le recit de la prison du Maréchal de *Marillac* un exemple de l'incertitude de l'Histoire, lors même qu'elle est écrite par des personnes qui ont été témoins des événemens. *Puysegur* &

Pointis tous deux Officiers aux Gardes & présens quand le Maréchal fut arrêté, raportent fort différemment la situation de son esprit après avoir lû la Lettre par laquelle *Loüis XIII.* ordonnoit à *Schomberg* de l'arrêter. L'un le fait parler avec une extrême modération & l'autre de la maniére du monde la plus emportée. Notre Auteur croit qu'on peut concilier ces deux Officiers, en disant que, peut-être, *Puysegur* a confondu l'ordre du tems, & qu'il a fait dire au Maréchal dans le moment qu'il fut arrêté, ce qu'il dit seulement quelques jours après, au lieu que l'autre raconte ce qui se passa le jour & la nuit même de l'emprisonnement. C'est-à-dire que le prisonnier, à la premiére nouvelle de son malheur, ne put cacher son ressentiment & sa colére; mais que dans la suite il parla avec plus de modération. Il y a un autre moyen de se tirer de cèt embarras, qui est de dire que l'un de ces deux recits est tout-à-fait faux. Je connois bien des gens qui ne font pas beaucoup de cas des Mémoires de l'un de ces Auteurs. Peu s'en faut même qu'ils ne les rangent avec tant de Mémoires dont on nous a accablé depuis quelques années,

qui

qui sont pleins de contes faits à plaisir; & dont il n'y a pas un seul mot, qui aît été écrit par ceux à qui on les attribuë.

9. Quoi que notre Auteur ne soit pas d'humeur de flater le Cardinal de *Richelieu*, il ne laisse pas de lui rendre justice dans toutes les occasions, où il croit qu'il le mérite, & de le défendre même quand il est persuadé qu'on l'a condamné injustement. En voici un exemple. Quelques personnes blâmérent ce Ministre d'avoir porté la France à se liguer avec le Roi de Suéde hérétique, pour abaisser la Maison d'Autriche la plus Catholique de toute l'Europe: mais Mr. *le Vassor* défend hautement cette démarche de *Richelieu. Les personnes équitables & judicieuses*, dit-il, *loüerent universellement la prudence & l'habileté du Ministre de* Loüis *dans une affaire, qui fut comme le premier fondement de la supériorité que la France eut depuis sur la Maison d'Autriche.* Gustave, ajoute-t-il, *fit admirablement bien de son côté. Sans cette Ligue, il ne pouvoit exécuter son noble projet d'humilier l'Empereur enflé de la rapidité des Victoires remportées par ses Généraux, & délivrer l'Allemagne opprimée. La face des affai-*

res change. La puissance de la France est maintenant beaucoup plus redoutable à la liberté de l'Empire, & même à celle de toute l'Europe, que la Maison d'Autriche ne l'étoit autrefois. C'est au jeune & belliqueux Roi de Suéde, *qui marche sur les traces du Grand* Gustave, *d'examiner si sa générosité & l'intérêt de toute l'Europe ne demandent pas, qu'il fasse à présent contre la France, ce que le plus glorieux de ses Prédécesseurs a fait autrefois contre la Maison d'Autriche. En s'opposant aux projets ambitieux de* Loüis XIV. *comme* Gustave *s'opposoit à ceux de* Ferdinand II. *sa Majesté Suédoise n'aquerroit-elle pas une réputation comparable à celle du Héros, que* Charles XII. *semble prendre pour son modéle?*

10. *Balzac* le lâche flateur du Cardinal de *Richelieu* trouve un terrible adversaire dans Mr. *le Vassor*, comme on peut le voir dans la pag. 710. & *les suivantes.* On fait voir que le Livre de cèt Auteur qui a pour tître *le Prince*, est fait à l'imitation du *Prince de Machiavel*, & que les maximes qu'il contient sont tout autant pernicieuses, Ce politique *cruel & sanguinaire*, comme l'apelle notre Auteur, *prétend*, entr'autres choses, que sur un simple soupçon,

soupçon, sur une legére défiance, sur un songe qu'aura fait le Prince, il lui est *permis de s'assurer de ses sujets factieux, & de soulager l'esprit, en leur donnant pour peine leur propre repos.* Il prétend que, quoi qu'en dise *la vieille Théologie, les Princes peuvent prévenir le danger de leur vie, par la mort de ceux qui leur sont suspects. C'est une excusable sévérité*, ajoute-t-il, *& un effet de la prudence, qui pénétre dans les pensées & dans les secrets des hommes. Je ne m'étonne plus*, dit là-dessus notre Auteur, *de ce qu'il y a tant de Tyrans parmi les Princes Chrétiens, puis que l'esprit d'adulation porte les gens de Lettres à leur inspirer de pareils principes de Politique.*

S. *Germain*, dit un peu plus bas notre Auteur, après avoir raporté quelques autres passages du même Ecrivain, *a fort bien pris le caractére de* Balzac, *quand il a dit que* ce réveur mélancholique, après s'être épuisé à choisir un mot, à polir une phrase, & à donner de la cadence à une période, ne dit rien pour régler les mœurs ni pour instruire l'esprit, & qu'il pense uniquement à passer pour un Ecrivain poli & éloquent. *Encore*, ajoute notre Auteur, *son éloquence est-elle si*

fausse, *&* *ses Ouvrages sont-ils remplis d'un si grand nombre de pauvretez*, *que je souscris volontiers à la sentence*, *que l'Apologiste de* Marie de Medicis *a renduë contre le prétendu* Pére de l'Eloquence Françoise. *Son Adversaire le condamne plaisamment à être* trempé trois fois dans la Charante, *sur les bords de laquelle étoit la solitude dont* Balzac *étourdissoit le monde*, *&* *où* „ *il composoit ses Livres*; comme on „ trempoit anciennement dans la Saone ceux qui recitoient de méchantes „ piéces devant une Assemblée de Savans, qui se tenoit tous les ans à „ Lyon.

II. Si on veut voir les pensées de l'Auteur, sur le reproche qu'on fit à *Richelieu* d'avoir dessein de se rendre maître absolu du Royaume, pour en disposer en faveur de celui qui l'acommoderoit le mieux, en cas que *Louis* vint à mourir sans enfans, on les trouvera à la page 758. je me contenterai d'avertir, que Mr. *le Vassor* ne croit pas que cette accusation aît été tout-à-fait sans fondement, & il en allégue les raisons.

ARTICLE VI.

AURELII PRUDENTII CLEMENTIS QUÆ EXSTANT. *Recensuit & Annotationibus illustravit* Christophorus Cellarius, *qui & Indices copiosiores rerum & verborum addidit.* C'est-à-dire, *les Oeuvres de Prudence*, publiées *par les soins de Christophle Cellarius, qui y a ajouté des Indices plus amples des choses & des mots*. A Hall. 1703. in 8. pagg. 560. gros caractére.

NOUS avions dessein de nous servir de l'occasion de cette nouvelle Edition de *Prudence*, pour donner un ample Extrait de cèt ancien Poëte Chrétien, & nous l'avons lû dans cette vuë. Mais ayant voulu consulter le Dictionaire de Mr. *Bayle*, nous avons trouvé, qu'il en parle assez amplement, & il nous a apris aussi, qu'il y en a un long Extrait dans la *Bibliothéque Universelle*. Tome XII. pag. 135. & suivantes. Si on joint à tout cela, ce que dit Mr. *Du Pin* de ce Poëte dans sa *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques*, je ne pense pas qu'on

qu'on aît encore quelque chose à désirer sur ce sujet. Je me contenterai donc de parler ici en peu de mots de la nouvelle Edition de *Prudence*, que Mr. *Cellarius* a procurée en Allemagne.

Ce qui lui en a fait naitre la pensée, c'est qu'il souhaiteroit qu'en même tems qu'on met entre les mains des jeunes gens dans les Ecoles *Virgile*, *Horace*, & *Ciceron*, trois Auteurs Payens excellens en leur genre, on leur fit aussi lire, *Minucius Felix*, *Lactance*, & *Prudence*, afin qu'ils pussent aprendre les sentimens, les mœurs, & la destinée de l'ancienne Eglise. On peut objecter contre la lecture de *Prudence*, qu'il péche souvent dans ses vers contre la prosodie, & qu'il paroit honorer un peu trop les Saints & les anciens Martyrs, ce qui peut jetter les jeunes gens dans l'erreur. Mais Mr. *Cellarius* a prévenu ces deux inconveniens dans ses Notes, qui, quoi que courtes, ne manquent presque jamais de marquer les erreurs du Poëte sur ces deux Articles. On pourroit, ce semble, alleguer une raison beaucoup meilleure que ces deux-là. C'est, qu'autant qu'il se peut, il ne faut rien mettre entre les mains des enfans, qui ne soit excellent, &, au jugement des

con-

connoiſſeurs, *les Poëſies qu'on a de lui ſont plus remplies de zéle de Religion que des ornemens de l'Art.*

Mr. *Cellarius* avoüe qu'il ne s'eſt point ſervi de nouveaux Manuſcrits; mais il croit que cela n'eſt pas néceſſaire après les ſoins que *Nicolas Heinſius* & *Jean Weitzius* ont pris de nous donner cèt Auteur bien correct. Il ne nous donne pas non plus la vie de *Prudence*, de peur aparemment de rebattre ce que d'autres Auteurs ont traité. Il y en a une dans l'endroit de la *Bibliothéque Univerſelle*, que nous avons déja cité. A l'égard de la Patrie de ce Poëte, ſur laquelle l'on diſpute, Mr. *Cellarius* ſe détermine pour *Calaborra*; Mr. * *Le Clerc* eſt du ſentiment de ceux qui le font naître à Saragoce. On peut voir dans Mr. *Bayle*, à l'Article de *Prudence*, qu'il eſt difficile de ſe déterminer ſur ce ſujet, & que les raiſons de part & d'autre ne ſont pas fort concluantes.

Il eſt plus facile de marquer le tems de ſa naiſſance, & ceux qui s'y ſont trompez n'ont pas examiné la choſe avec attention. Il dit lui-même qu'il nâquit ſous le Conſulat de *Salia*, & l'on trouve que *Salia* fut Conſul avec *Philippe*

* *Dans l'endroit de la* Bibliothéque *cité.*

Philippe en 348. C'est là l'Epoque sûre de la naissance de notre Poëte.

Si l'on me demande mon sentiment sur son Ouvrage ; je dirai qu'il y a quelque chose à aprendre par raport à l'Histoire Ecclésiastique, & aux sentimens & coutumes de son tems. Mais, du reste, je ne ferai pas difficulté d'avancer, que *Prudence* paroit avoir eu de la piété & de la vertu ; mais un génie assez médiocre, peu d'élevation d'esprit, peu d'invention, & qu'il n'est rien moins qu'excellent Poëte. Du reste, on ne lui doit point imputer les fautes de son siécle. Il vivoit dans un tems où la superstition, les faux miracles, & les fraudes pieuses étoient déja fort en vogue. Il ne faut pas être surpris si l'on trouve ces caractéres dans les Oeuvres de *Prudence*. On veut bien croire qu'il n'a pas été lui-même l'Auteur des fraudes pieuses qu'il raporte ; mais il y a ajouté foi avec un peu trop de facilité.

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Il y a quelque tems ; que Mr. le Docteur *Nicholls* présente-

ſentement Evêque de Carliſle, a publié la derniére Partie de ſa * *Conférence avec un Déiſte*, où il démontre l'immortalité de l'Ame, & répond aux difficultez que l'on a faites contre cette Doctrine dans un Livre intitulé, *Nouvelles penſées ſur la nature de l'Ame.* C'eſt une cinquiême Partie, qui contient 248. pages *in* 8. On trouve dans cèt Ouvrage des penſées aſſez ſinguliéres, & qui ne plairont, peut-être, pas à tout le monde.

La *Vie de Jeſus-Chriſt* par Mr. *Du Pin* a été traduite en Anglois, & l'on travaille à traduire dans la même Langue, le *Traité des Alimens* de Mr. *Lemery*.

On commence à recevoir des Souſcriptions pour les *Oeuvres* de feu Mr. de *St. Evremond* en François, en deux Volumes *in* 4. On n'épargnera rien pour en rendre l'Edition auſſi belle & auſſi correcte, qu'il ſera poſſible. Il y aura plus de cinquante feuilles, qui n'ont jamais encore paru, & ce qu'on a déja vû eſt ſi différent de ce qu'on donnera revû & corrigé ſur les Originaux Manuſcrits, qu'il aura encore la grace de la nouveauté. Ceux qui voudront ſe donner la peine de comparer

* *A Conference with a Deiſt.*

parer les autres impressions avec celle-ci, verront que jamais Livre n'a été plus mutilé ni plus défiguré que celui-là. Il faut l'avoir vû pour le croire. Messieurs *Sylvestre* & *Des Maizeaux* conjointement avec Mr. * *Le Févre* auront le soin de cette Edition. On mettra des Notes partout où il sera nécessaire.

La seconde Partie de l'*Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre* de Mylord *Clarendon* paroit depuis quelques semaines. C'est un excellent Ouvrage. Il est dédié à la Reine, & on croit que Mylord *Rochester* est l'Auteur de la Dédicace.

Le fameux Docteur *Wallis* mourut à Oxford il y a environ † trois semaines. Il avoit un Recueil assez gros de *Lettres* Françoises & autres qu'il avoit déchifrées, & qui regardoient des affaires d'Etat & des intrigues de Cour très-délicates. Il seroit à souhaiter qu'on les publiât, elles déveloperoient une infinité de choses, qui mettront les Historiens à la torture.

On vient de faire une seconde Edition de la *Religion des Dames*, augmentée

* *Ci-devant Médecin de* Charles II. *&* *de Madame la Duchesse* de Portsmouth.

† *La Lettre est du dernier Novembre N. S.*

tée d'une seconde Partie un peu plus grosse que la premiére. On a mis à la tête une traduction Angloise du Discours qui se trouve au devant de la Traduction Françoise de la premiére Partie. On semble attribuer ce Discours à Mr. *Le Clerc* dans l'Avis au Lecteur ; mais il est certainement d'un autre Auteur. Je soupçonne que le même Auteur a publié la Brochure suivante. *The Principles of the Protestant Reformation explained &c.* C'est-à dire, *Explication des Principes de la Réformation des Protestans, ou Lettre sur la Communion Ecclésiastique, où*
„ *l'on répond à la Question*, s'il est né-
„ cessaire qu'un Chrétien se joigne à
„ quelcune des Communions Chré-
„ tiennes, *ou*, si un Homme ne peut
„ pas être bon Chrétien ; quoi qu'il
„ ne se joigne publiquement à aucune
„ Communion ou Secte Chrétienne.
„ *in* 4.

Mr. *Dodwell* vient de donner au Public, un Livre nouveau sous ce titre. *De nupero Schismate Anglicano Paränesis ad Exteros tam Reformatos quàm Pontificios, quâ Jura Episcoporum vetera eorundémque à Magistratu seculari independentia omnibus asserenda commendantur. Ab Henrico Dodwello A. M. in* 8.

Voici

Voici le contenu des *Transactions Philosophiques* de *Mai* & de *Juin*. 1. Lettre du Docteur *Jean Wrigt* Membre du Colége des Médecins de Londres, à Mr. *Guill. Cowper* Membre de la Societé Royale, touchant la guérison d'un abscès dans les Poûmons. 2. Réponse à cette Lettre par Mr. *Cowper*. 3. *Georgii Josephi Cameli Observationes de Avibus Philippensibus communicatæ à Jacobo Petiver R. S. S.* 4. Lettre du Docteur *Guillaume Oliver* à l'*Editeur*, contenant ce qu'il a remarqué de plus curieux dans son dernier voyage en Danemarc & en Hollande. 5. Extrait d'un Livre intitulé, *Gazophylacii Naturæ & Artis Decas I. in qua Animalia Quadrupeda, Aves, Pisces, Reptilia, Insecta, Vegetabilia; item Fossilia corpora, Marina, & Stirpes Minerales è Terra erutæ; Lapides figura insignes &c. descriptionibus brevibus & Iconibus illustrantur. Hisce annexa erit supellex Antiquaria, Numismata, Gemmæ excisæ & Sculpturæ; Opera figulina, Lucernæ, Urnæ, Instrumenta varia, Inscriptiones, Busta, Reliquaque ad rem priscam spectantia; item Machinæ, Effigies Clarorum Virorum, omniaque Arte producta à Jacobo Petiver Pharmacopœo Londinensi, & Re-*

giæ

giæ Societatis Socio.

On a fait une nouvelle Edition de l'Histoire des Cérémonies du mariage; *Marriage Ceremonies, &c.* C'est-à-dire, *Les Cérémonies du Mariage telles qu'on les pratique présentement dans toutes les Parties du Monde. Ouvrage très-divertissant, surtout pour les Dames: écrit en Italien par le Sr.* Gaya. *Troisième Edition, à laquelle on a ajouté d'amples Notes & des Remarques sur le Mariage,* „ *avec le* Miroir des personnes mariées, „ ou les Avantures capricieuses du „ Chevalier H** avec ses sept Femmes, écrites par lui-même dans „ le tems de sa prison, & mises en „ Anglois moderne par Mr. *Thomas* „ *Brown. in* 8. pagg. 161. Les Notes qu'on a mises au bas des pages sont fort enjoüées. On n'y épargne pas les Prêtres.

Voici un petit Livre du tems, qui ne fait que d'éclorre, & qu'on attribuë à Mr. *Boyer. The Cevenois relieved, or elſe Europa enslawed, &c.* C'est-à-dire, *les Cevenois sécourus, ou l'Europe dans les fers.* &c. On prétend y faire voir, 1. Que les *Camisards* ont eu droit de prendre les armes. 2. Que tous les Etats Protestans & particuliérement l'*Angleterre* sont indispensable-

ment

ment obligez de les ſécourir. 3. Que les Princes Proteſtans ni les Catholiques ne peuvent pas raiſonnablement s'attendre à rabaiſſer le pouvoir exorbitant de la France, qu'en les aſſiſtant. 4. Qu'il n'eſt pas difficile de leur donner du ſecours. 5 Que faire rétablir la Religion en France eſt le meilleur de tous les moyens pour s'aſſûrer d'une paix ferme & durable. 6. Que le rétabliſſement de la Religion Réformée en France eſt plutot un avantage qu'une perte aux Etats Proteſtans. Cela fait un *in* 4. de huit ou dix feuilles.

De Hollande. Le Sr. *Kuyper* Libraire à Amſterdam vient de faire une nouvelle Edition du *Roman Bourgeois* de *Furetiére.* Le même va imprimer l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences*, *in* 12. Le Sr. *Lombrail* Libraire dans la même Ville imprime le *Catéchiſme* de Mr. *Oſtervald* Paſteur de l'Egliſe de Neufchâtel, qui ſera achevé dans peu de jours. On a fait une nouvelle Edition des Epîtres & de toutes les Elégies Amoureuſes d'*Ovide* traduites en vers François, & augmentées de XV. Epîtres & de V. Elégies. On a auſſi imprimé *le Comte de Warwick* par Madame *d'Aulnoy.* Le ſecond Tome des Oeuvres de *Joſué de la Place* paroit depuis

depuis quelque tems ; il contient les Disputes contre *Socin* sur la Divinité du Fils & sur celle du S. Esprit. Le Sr. *Wetstein*, débite depuis quelque tems *Jo. Forbesii à Corse Opera omnia, inter quæ plurima Posthuma.* On en parlera le mois prochain.



TABLE

TABLE

des Matiéres Principales.

Janvier 1704.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Février 1704.

Par JAQUES BERNARD.

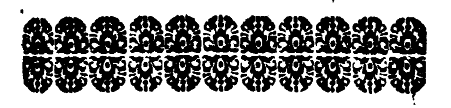


A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCIV.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

Faute à corriger dans les Nouvelles de Janvier 1704.

Pag. 27. lign. 22. *Tout l'Ouvrage est divisé en cinq Livres.* lisez, *Tout l'Ouvrage est divisé en six Livres.*



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Février 1704.

ARTICLE I.

SUITE *de* * *l'*EXTRAIT *des* ELÉMENS *d'*ASTRONOMIE *de Mr.* GREGORY.

IV. LE QUATRIÉME Livre de l'*Astronomie* de Mr. *Gregory* contient la Théorie des Planétes secondes, c'est-à-dire, des Satellites de *Saturne*,

* *Le Commencement de cèt Extrait est à la pag. 3. des Nouvelles du mois passé.*

Saturne, de *Jupiter*, du Satellite de la *Terre*, qui eſt la *Lune*, & des autres Satellites qu'il peut y avoir autour des autres Planétes principales, leſquels nous ne connoiſſons pas encore. Ce Livre eſt diviſé en treize Sections.

1. La premiére traite des *Erreurs* ou *Irrégularitez*, que le Soleil produit, dans le mouvement d'un Satellite, lors que ſon Orbite eſt concentrique à celui de ſa Planéte principale. Mr. *Gregory* poſe pour principe, que ſi une Planéte principale ſe mouvant autour du Soleil entraine avec elle un Satellite, ce Satellite ſe mouvra de telle ſorte, que depuis ſa *Quadrature* avec le Soleil juſques à la Conjonction ou Oppoſition, qui ſuit immédiatement; ſon mouvement ſera perpétuellement augmenté ; & d'une *Syzygie* à une *Quadrature*, il ſera retardé ; en ſorte que près des *Syzigies* le Satellite ſera emporté plus rapidement, & près des *Quadratures* plus lentement.

2. La ſeconde Section traite des *Erreurs*, que le Soleil produit dans le mouvement d'un Satellite, quand ſon Orbite eſt Excentrique à l'Orbite de la Planéte principale.

3. La troiſiême explique les *Erreurs*, que le Soleil produit dans le mouve-

ment d'un Satellite, quand le Plan de l'Orbe qu'il décrit autour de sa Planéte principale est incliné sur le Plan de l'Orbe, que la principale décrit autour du Soleil.

4. La quatriéme détermine les Erreurs, que le Soleil produit dans le mouvement d'un Satellite, quand la Planéte principale se meut dans un Orbe excentrique autour du Soleil.

5. La cinquiéme explique le mouvement de la Lune, en supposant qu'elle est vuë de la Terre. L'Auteur aplique à cette Planéte seconde, ce qu'il a établi en général à l'égard de tous les Satellites dans les Sections précédentes. Il montre quelles sont les inégalitez de cette Planéte, comment on les observe & les distingue les unes des autres, & comment on les peut déduire par le calcul, de la cause qui les produit, c'est-à-dire, des forces du Soleil. Mr. *Grégory* compare avec beaucoup d'attention, l'Action de la Terre sur la Lune, avec celle du Soleil sur cette même Planéte, & détermine par là aussi exactement qu'on le peut faire, & l'Orbite de la Lune, & l'irrégularité qui se trouve dans la vîtesse de son mouvement, & qui est fort composée.

 6. La

6. La sixiême Section explique la Méthode de construire des Tables, pour les mouvemens de la Lune, & de s'en servir ; par où on peut voir les inégalitez ausquelles ceux qui ont construit de telles Tables jusques ici ont fait attention, & celles qu'ils ont négligées. Mr. *Gregory* a inséré dans cette Section la *Théorie de la Lune*, par Mr. *Newton*, dans laquelle cèt habile Astronome a exécuté par le calcul ce qu'aucun Astronome n'avoit osé entreprendre avant lui, qui est de déterminer le Lieu de la Lune, même hors des Syzygies & dans les Quadratures; d'une maniere qui s'accorde si exactement avec le Ciel, que sa plus grande différence soit à peine de deux minutes; ce qui est si peu considérable, qu'on peut l'imputer avec justice non au défaut des régles de l'Auteur; mais à l'incertitude de l'Observation.

7. Les Eclipses de la Lune font le sujet de la septiême Section. 8. Il est parlé dans la suivante de celles du Soleil. L'Auteur en traite d'abord en général, en ne considérant ces Eclipses, qu'entant qu'alors l'ombre de la Lune tombe sur la Terre, ce qui fait que ces Eclipses du Soleil devroient être

apellées

apellées avec plus de justice les Eclipses de la Terre; puis qu'à proportion de leur grandeur, & de leurs distances entr'elles & du Soleil, il arrive alors précisément à la Terre, ce qui arrive à la Lune, lors qu'on dit qu'elle est éclipsée. En second lieu il examine ce Phénoméne, entant qu'il est observé par un habitant de la Terre, à qui la Lune cache alors une partie du Soleil, ce qui fait qu'on dit que le Soleil est éclipsé; au lieu que s'il y a des habitans dans la Lune, ils doivent dire alors, qu'il y a Eclipse de Terre.

9. Dans la Section neuviéme l'Auteur traite des Mouvemens des Satellites, qui tournent autour de leurs Planétes principales, excepté la Terre; parce qu'il a été parlé du mouvement de son Satellite, dans les Sections précédentes.

10. Le sujet de la Section dixiéme est fort curieux, puis qu'il y est parlé du mouvement des Satellites autour de leur propre centre, & que cette matiére n'a pas encore été bien éclaircie. Le célébre Mr. *Huygens*, par exemple, a * cru que les Satellites n'avoient point de tel mouvement;

 mais

* *Dans son* Cosmotheoros.

mais qu'ils présentoient toujours le même côté à leur Planéte principale. Il en a même voulu alleguer la raison, & a cru que ces Satellites ne se mouvoient point autour de leur centre, parce que la matiére de ces Planétes est plus pesante & plus compacte dans l'Hemisphére opposé à leur Planéte principale que dans celui, qu'elles lui présentent. Le fondement de cette opinion, c'est que la Lune, qui est le Satellite de notre Terre, nous présente toujours le même côté, ce qui paroit par les taches & par les diverses Régions qu'on y remarque.

Cependant Mr. *Gregory* croit que la Lune tourne sur son centre, comme la Terre sur le sien. L'Axe de la Lune est toujours paralléle à lui-même, mais il est incliné sur le plan de son Orbe, qui change incessamment par l'action du Soleil, & obtient une situation presque droite sur le plan immuable de l'Ecliptique. Ce mouvement de la Lune autour de son centre est uniforme & égal, s'achevant toujours dans des tems égaux, qui sont les mêmes que ceux des mois périodiques. Ce qui est bien différent de ce qui arrive à la Terre & aux autres Planétes,

Planétes, qui tournent plusieurs fois autour de leur centre, pendant le tems qu'elles parcourent une seule fois leurs Orbites.

Il n'est pas vrai, selon notre Auteur, que la Lune nous montre toujours précisément le même côté. Il fait voir au contraire, que tantôt elle nous découvre un de ses bords, qui nous étoit caché, & tantôt l'autre, ce qu'il nomme un mouvement de libration. Il est vrai néanmoins, que jamais la Lune ne présente à la Terre en un tems l'Hémisphére opposé à celui qu'elle lui présentoit en un autre tems. La raison en est, que cette Libration se rétablit deux fois en chaque mois périodique; savoir quand la Lune est dans l'Apogée & quand elle est dans le Perigée: en sorte que la partie de l'Hémisphére opposé à la Terre, qui s'étoit découverte, se cache de nouveau, & une partie du même Hémisphére dans un Méridien opposé, vient aussi à se découvrir, & à se cacher aussi de nouveau. L'Auteur apelle cette *Libration* de la Lune, Libration en Longitude. Il y en a une seconde qu'il nomme Libration en Latitude, par laquelle tantôt un pole de la Lune est tourné du côté de

la Terre & tantôt l'autre ; de même que les poles de la Terre sont tournez successivement vers le Soleil. Enfin, il y a encore une troisiême sorte de Libration dans la Lune, qui procédé de ce que son Axe coupe presque à Angles droits le Plan de l'Ecliptique. Car quand la Lune est dans la partie la plus méridionale de l'Ecliptique, son Pole Boréal, & quelques autres parties de son Globe sont éclairées par le Soleil, pendant que son Pole Méridional, & quelques autres parties de son Globe vers la même Région sont dans les ténébres. Il suit de là que la Lune doit nous paroître quelquefois dérober à notre vuë certaines taches, qui sont près du Pole Boréal, & nous en découvrir d'autres, qui sont près du Pole Méridional; & dans d'autres tems, les taches qui s'étoient découvertes disparoissent de nouveau, & celles qui avoient disparu reviennent à paroitre. Cette Libration, comme on voit, dépend de la lumiére du Soleil, & du mois Synodique de la Lune. Il paroit aussi par là, que ces trois Librations, causées par le seul mouvement de cette Planéte autour de son Axe, lors qu'elle est vuë de la Terre, ont

dû extrêmément embarrasser les Astronomes à l'égard des divers changemens qui arrivent à l'Hémisphére de la Lune, qui se présente toujours à nos yeux, lors qu'elle est visible à notre égard. Il est probable qu'on peut dire de tous les autres Satellites, ce que je viens de dire de la Lune.

11. La Section onziême traite de la grandeur, & de la densité des Satellites. L'Auteur suppose qu'ils sont tous d'une figure Sphérique, ce qui vient de ce que ces corps ayant d'abord été liquides, la pesanteur de chaque partie a fait qu'elles se sont aprochées du centre, autant qu'il a été possible.

12. Mais il est parlé plus au long de la figure des Satellites, & même de celle des Planétes principales dans la Section XII. On fait voir que la Lune est d'une figure Sphéroïde, de même que la Terre; mais parce qu'elle se meut beaucoup plus lentement autour de son centre que la Terre, puis que celle-ci n'employe qu'un jour à faire le tour, & que la Lune employe un mois périodique tout entier, la figure de la Lune s'éloigne bien moins de la Sphérique, que celle de la Terre. Cette figure Sphéroïde de

la Lune est tellement située, que si son Axe étoit prolongé, il passeroit par le centre de la Terre. Comme les causes de cette figure sont remarquables & qu'elle produit de merveilleux effets, l'Auteur l'examine avec soin. On n'entrera, à cèt égard, dans aucun détail ; on remarquera seulement qu'on ne peut lire l'adresse avec laquelle Mr. *Gregory* examine les moyens de déterminer la figure de la Lune, sans admirer la pénétration d'esprit de ceux, qui ont établi les principes d'où il tire ses conséquences, & en même tems la fécondité de ces principes.

Voici la Proposition qui contient la Doctrine de l'Auteur sur la cause du flux & du reflux de la Mer. Ce Phénoméne est produit par les figures Sphéroïdes oblongues du fluide qui couvre le Globe de la Terre, dont les Axes prolongez passent par la Lune & par le Soleil. C'est *Kepler* le premier, qui a trouvé cette raison : mais le savant Mr. *Newton* l'a expliquée & l'a conduite à sa perfection. Il a fait voir que les eaux de la Mer s'élevoient, & sous la Lune, & dans le Méridien opposé ; & que cette élévation n'étoit pas moins produite

par

par le Soleil que par la Lune.

Pour expliquer un peu plus clairement cette matiére, qui est une des plus curieuses de toute la Physique; il faut savoir que, selon les principes de *Kepler*, de Mr. *Newton* & de Mr. *Gregory*, tous les corps sont pesans les uns sur les autres, le Soleil & la Lune, par exemple, sur la Terre, & la Terre sur le Soleil & sur la Lune, & tout cela à proportion de leurs masses & de leurs distances. Quand donc la Lune ou le Soleil, qui ne passent jamais les Tropiques, se trouvent dans quelque Méridien que ce soit, ils attirent les eaux, qui sont immédiatement au dessous de ces Astres, & donnent à la Terre une figure Sphéroïde, dont l'Axe prolongé passe par le Soleil, ou par la Lune. Cela étant les eaux s'enflent & s'élévent, dans les lieux qui se trouvent au dessous de ces Astres, & s'abaissent dans les lieux qui en sont éloignez, à proportion de l'éloignement, en sorte qu'elles sont les plus basses, dans les lieux, qui en sont à quatre vints dix degrez. De ce principe on tire très-facilement toutes les conséquences qui concernent les différences qui se trouvent dans le Flux & Reflux de

la Mer, par raport, aux Equinoxes, aux Quadratures, aux Syzygiés de la Lune, & aux différentes Mers, comme on le pourra voir plus au long dans notre Auteur.

13. La Section treiziéme traite de l'Anneau de *Saturne* & de ses Phases; soit qu'on suppose le Spectateur dans le Soleil, soit qu'on le suppose sur la Terre.

V. LE LIVRE cinquiéme est uniquement employé à parler des Cométes. Quoi qu'on les divise en plusieurs espéces, tant par raport à leur couleur différente, que principalement par raport à cette lumiére, qui les accompagne & qui les distingue de tous les autres Astres; notre Auteur n'en fait qu'une espéce, parce que cette différence qu'on y rencontre procéde des vapeurs qui accompagnent toujours les Cométes, & de leur différente situation par raport au Soleil. Il traite d'abord les principales Questions Physiques qu'on peut faire sur les Cométes, après quoi il s'attache à déterminer d'une maniére Géométrique leur Orbite, par les régles générales qu'il a établies. Ce Livre comprend quatre Sections.

1. La premiére contient quelques

Remarques générales sur les Cométes. Mr. *Gregory* commence par une explication Historique des sentimens des Philosophes sur ces Astres, à laquelle il ajoute ce qu'il y aprouve, & ce qu'il trouve à y reprendre. Il n'y a rien qui leur ait été plus difficile à expliquer, que ce qu'on apelle, la Queüe, la Chevelure ou la Barbe de la Cométe. Selon notre Auteur, quand la Cométe descend à son Perihelie, c'est-à-dire, lors qu'elle s'aproche du point de son Orbite qui est le plus proche du Soleil, les Vapeurs très-abondantes, qui l'entouroient, dans ces Régions fort éloignées du Soleil, & par conséquent fort froides, étant raréfiées par la chaleur du Soleil montent, c'est-à-dire, prennent la route opposée à cet Astre; car, selon l'Auteur, toutes les particules de la matiére Etherée, qui s'étendent beaucoup au delà de *Saturne*, pésent sur le Soleil. Cette matiére Etherée étant raréfiée par les particules de ces Vapeurs chaudes qui se mêlent avec elles, & étant devenuë par conséquent plus légére, que tout le reste de la matiére Etherée qui l'environne, celle-ci descend vers le Soleil & contraint l'autre à monter, laquelle entraine

entraine après soi ces particules de Vapeurs propres à refléchir les rayons du Soleil, & qui composent la Queüe de la Cométe, de même que la fumée monte par la cheminée, par l'impulsion de l'air avec les particules duquel elle se mêle, & qui se trouve raréfié par la chaleur de cette fumée. Ainsi, quoi qu'on doive attribuer quelque chose avec *Kepler*, à l'action des rayons du Soleil, qui entrainent avec eux les particules de l'Atmosphére de la Cométe; cependant, selon notre Auteur, la cause principale & la plus efficace de l'élévation de la vapeur, qui produit la Queüe de la Cométe, outre l'agitation de cette Vapeur, qu'elle a aquise, dès qu'elle a commencé à monter, procéde de ce que la matiére Etherée qui est au delà de l'Atmosphére de la Cométe, est extrêmément raréfiée par la chaleur des particules de Vapeur, qui s'élévent perpétuellement de la Cométe dans le voisinage du Soleil, où la matiére étherée est plus condense & plus pesante.

Ce qui peut faire quelque peine, c'est qu'il est difficile de comprendre, que le corps de la Cométe puisse fournir une quantité de matié-

re-

re suffisante, pour produire cette Queüe, qui occupe souvent un si grand espace dans le Ciel. Mais on n'aura pas de peine à se tirer de cette difficulté, si l'on examine quel espace occupe dans l'Air, la fumée produite par une très-petite quantité de bois ou de charbon de pierre, & l'Auteur a montré d'ailleurs combien étoit immense l'espace dans lequel pouvoit s'étendre une fort petite partie de notre Air, par le moyen de sa vertu élastique. Enfin, quoi que les parties, qui composent la Queüe de la Cométe, soient plus condenses que l'Air, elles ne le sont pourtant pas beaucoup; puis qu'on aperçoit les plus petites étoiles à travers cette Queüe, quelque grand que soit l'espace qu'occupe son épaisseur, & quoi qu'elle soit illuminée des rayons du Soleil; au lieu que l'Atmosphére de la Terre, qui est beaucoup moins épaisse, illuminée des même rayons, nous cache les Etoiles de la premiére grandeur.

Mr. *Gregory* croit que si la Queüe d'une Cométe s'étend, par hazard, jusques à l'Atmosphére de notre Terre; ou, si quelques unes des Parties de la matiére, qui la composent, s'étant répanduës dans le Ciel, tombent

bent enfin ſur la Terre par leur peſanteur, elles ſe pourront mêler avec nôtre Air & y produire des changemens, qui ſeront principalement ſenſibles aux Plantes. Car ces Vapeurs venuës d'un lieu ſi éloigné de la Terre & extrêmément agitées par la chaleur, pourront être contraires au tempérament des corps terreſtres. Ainſi on n'a, peut-être, pas trop de lieu de ſe moquer d'un ſentiment qui a été reçu preſque dans tous les Siécles, & dont on n'a guéres oſé douter que dans le dernier Siécle, c'eſt que l'apparition des Cométes peut être ſuivie de certains effets, qui leur ſont très-juſtement imputez. Mais il faudra dire que ces effets regarderont tous les animaux, ou toutes les plantes d'un certain Pays, & non quelques individus particuliers, ſur leſquels les écoulemens de la Cométe n'agiſſent pas plus que ſur d'autres. Moins encore devra-t-on aſſurer, que ces écoulemens excitent certaines paſſions particuliéres, excepté que ces paſſions ne ſoient des ſuites naturelles de certains changemens, qui arrivent dans le corps.

2. La ſeconde Section aprend à déterminer la route des Cométes & leur

leur lieu aparent le plus proche du vrai qu'il est possible 3. On enseigne dans la troisiême à déterminer la véritable route des Cométes, & la ligne que les Astronomes apellent *Trajectoria.*

4. On montre dans la quatriême, à trouver dans cette ligne, dans un tems marqué, le lieu tant *Héliocentrique* que *Géocentrique* d'une Cométe, & le moyen de construire des Tables nécessaires, pour déterminer sans peine son mouvement.

VI. LE DERNIER Livre qui n'est point divisé en Sections, traite de l'Astronomie *comparative.* Il est extrêmément curieux, & il le faudroit copier tout entier, si l'on vouloit raporter tout ce qui mérite de l'attention. Il est vrai que Mr. * *Huygens* a traité cette matiére avec beaucoup de soin dans son *Cosmotheoros*; mais il ne l'a pas épuisée, & d'ailleurs Mr. *Gregory* n'étant pas du même sentiment que Mr. *Huygens*, dans toutes les particularitez qui concernent la Théorie des Planétes, on trouve dans le Livre de notre Auteur des remarques, qui ne sont point dans celui de

ce

* *Comme aussi* Plutarque *entre les Anciens* & Kepler *entre les Modernes.*

ce ſavant Hollandois.

Mr. *Gregory* entreprend donc de faire voir dans ce Livre, quelle ſeroit l'Aſtronomie des Habitans des autres Planétes, ſuppoſé qu'il y en eut, c'eſt-à-dire, quel jugement ils feroient du Syſtême de l'Univers, & comment les autres Aſtres apparoitroient aux Habitans de chacune de ces autres Planétes en particulier. Cette recherche paroit d'abord ſimplement curieuſe; mais elle a ſes utilitez, puisqu'elle ſert à faire mieux comprendre tout ce que les Aſtronomes de notre Terre enſeignent de ces mêmes Aſtres, étant vûs du lieu de notre demeure.

Notre Auteur commence par le Soleil, & pourſuit par les Planétes, en paſſant de celles qui ſont les plus proches de cèt Aſtre à celles qui en ſont plus éloignées. Il ſuppoſe en ſuite le Spectateur dans quelque Cométe; d'où il le tranſporte dans une Etoile fixe, & le ſuppoſe enfin dans la Lune, ou dans quelque Satellite de *Jupiter* ou de *Saturne*. Il montre quelle ſeroit l'Aſtronomie tant apparente que véritable en poſant le Spectateur dans toutes ces Stations, les avantages & les desavantages, qu'auroient ceux

qui

qui étant dans ces Aſtres voudroient par leurs Obſervations établir un véritable Syſtême des Planétes, qui tournent autour du Soleil, & méſurer leurs diſtances & leurs grandeurs; enfin l'Auteur détermine quelle ſeroit la ſituation la plus commode pour cèt effet, tant dans les Planétes principales, que dans leurs Satellites. Dans tout cèt examen il s'attache ſurtout aux Phénoménes, auſquels les Habitans de notre Terre font principalement attention; tels ſont les viciſſitudes perpétuelles du jour & de la nuit, & leur meſure, l'ordre des Etoiles fixes, la grandeur apparente du Soleil, ce qui concerne les divers degrez de ſa chaleur & de ſa lumiére, la durée des Ans & des Mois, l'été & l'hiver, les différentes phaſes des Lunes, les Eclipſes, le nombre des Planétes, leurs Directions, leurs Stations, & leurs Retrogradations, l'utilité des Phénoménes, pour découvrir le véritable Syſtême du Monde, & l'exactitude des Obſervations, pour perfectionner l'Aſtronomie. Nous allons entrer dans quelque détail; mais ſans ſuivre notre Auteur pié-à-pié.

On ne ſait pas ſi *Mercure* tourne ſur ſon centre, ni par conſéquent ſi les

les * Habitans de cette Planéte ont une viciſſitude perpétuelle de jour & de nuit. On peut néanmoins l'aſſurer fort vraiſemblablement, puis qu'on ſait que les autres Planétes ſe meuvent autour de leur centre. On ne ſait pas non plus ſi leur année eſt diſtinguée par des ſaiſons différentes, puis qu'elles dépendent de l'inclinaiſon de l'Axe autour duquel il faudroit ſavoir qu'il ſe meut, ſur le plan de l'Orbite, qu'il décrit autour du Soleil : mais quoi qu'il en ſoit, ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que leur année eſt à peine le quart auſſi longue que la notre. Les autres cinq Planétes ſont plus éloignées du Soleil que *Mercure*, & par conſéquent, tous leurs Phénoménes, par raport aux Habitans de Mercure, ſont ſemblables aux Phénoménes de *Mars*, de *Jupiter*, & de *Saturne*, par raport à nous. *Venus* ſurtout & la Terre étant dans leur plein, doivent rendre les nuits de *Mercure* extrêmément éclairées. Car ſi lorſque *Venus* ne préſente qu'une partie de ſon Hémiſphére illuminé à la Terre, ſa lumiére eſt ſi éclatante, que

* *On parlera toujours ainſi dans la ſuite, quoi qu'on n'aît garde d'aſſurer non plus que l'Auteur, que les Planétes ſont habitées.*

que les corps opaques qui reçoivent cette lumiére font ombre, elle doit paroitre très-lumineuſe dans *Mercure*, à qui elle montre tout ſon Hémiſphére éclairé. La Terre auſſi a beaucoup de force, pour refléchir ſa lumiére; comme cela paroit, de ce que la renvoyant à la Lune, & la Lune nous la renvoyant enſuite, elle eſt encore ſenſible à nos yeux.

Nous ne ſavons pas ſi les Habitans de *Mercure* voyent quelque Planéte, qui ſoit plus proche du Soleil, que ne l'eſt *Mercure*, & qui par conſéquent leur paroiſſe croitre & décroitre, comme nous paroit notre Lune. Car de ce que nous ne voyons pas de Planéte, qui ſoit plus près du Soleil que *Mercure*, il ne s'enſuit pas qu'il n'y en ait point; puis que nous-mêmes voyons rarement cette Planéte, parce qu'elle s'éloigne peu du Soleil, & qu'elle eſt preſque toujours comme enſevelie dans ſes rayons. Ainſi quand il y auroit des Planétes plus près de cèt Aſtre, que ne l'eſt *Mercure*, nous ne les apercevrions point.

Dans *Venus* le Diamêtre du Soleil paroit deux fois plus petit que dans *Mercure*, & ſix fois plus grand que ſur la Terre. Ainſi le diſque du Soleil

leil paroit plus que du double plus grand aux habitans de *Venus*, qu'aux habitans de la Terre. L'année dans *Venus* est composée de sept & demi de nos mois. Le jour est plus court que le notre de près d'une heure.

Venus a quatre Planétes principales au dessus d'elle, savoir la Terre, *Mars*, *Jupiter*, & *Saturne*, dont les Phénoménes par conséquent sont semblables à ceux de ces trois derniéres Planétes vuës de la Terre. Lors que notre Terre est en opposition avec le Soleil & pendant la nuit, elle doit paroitre très-lumineuse aux habitans de *Venus*, & sa lumiére doit encore être augmentée par celle de la Lune, qui doit être vuë accompagner toujours la Terre, & ne s'en éloigner jamais plus que d'un demi degré. *Venus* n'a entr'elle & le Soleil que *Mercure*, qui par conséquent fournira aux habitans de Venus les mêmes Spectacles, que *Mercure* & *Venus* nous fournissent à nous.

Le Diamêtre du Soleil paroit six fois plus petit aux Habitans de *Mars* qu'à nous, & par conséquent cèt Astre leur fournit deux fois moins de chaleur & de lumiére qu'à la Terre. Mais tout cela change considérablement

ment dans *Mars* à cause de la grande excentricité de son Orbite, quoi que ces changemens ne soient pas si considérables, que dans *Mercure*.

L'année dans *Mars* est près de deux fois plus grande que la notre, mais son jour naturel n'est qu'un peu plus grand. Le jour artificiel, c'est-à-dire, le tems que le Soleil est sur l'Horizon, sans avoir égard aux Crépuscules du matin & du soir, qui sont plus grans ou plus petits, selon la hauteur de l'Atmosphére, le jour artificiel, dis-je, est presque toujours égal à la nuit, & par conséquent les saisons n'y sont pas fort distinguées. Cependant les lieux éloignez de l'Equateur de *Mars*, sentent des degrez de chaleur fort différens selon leur différente distance, à cause de la diverse obliquité des rayons du Soleil sur l'Horizon; à peu près comme cela arrive sur la Terre, au tems des Equinoxes. L'Auteur croit que c'est de là que peuvent venir ces bandes, qui entourent *Mars*, & qui sont paralléles à ce Cercle, que nous avons apellé l'Equateur de cette Planéte. Car comme le même Climat a toujours le même degré de chaleur; il est vraisemblable que les taches, qui paroissent dans Mars, cau-

sées par la chaleur & par le froid s'étendent selon ces Climats, & font ces bandes circulaires & paralléles au Cercle également éloigné des deux Pôles de cette Planéte. On peut dire la même chose de *Jupiter*, qui jouit d'un perpétuel équinoxe de même que *Mars*.

Ses habitans voyent deux Planétes au dessus d'eux, savoir *Jupiter* & *Saturne*, & deux au dessous, la *Terre* & *Vénus*. Leurs Phénoménes sont semblables à ceux des Planétes supérieures & inférieures, dont nous avons parlé ci-dessus. Ils ne verront jamais *Mercure*, qui ne s'éloigne du Soleil que de la moitié d'un signe, à moins qu'ils ne le voyent comme une tache, qui passe par le Disque du Soleil; ou moins s'il y a autour de *Mars* une Atmosphére aussi épaisse & aussi étenduë que celle de la Terre. Et l'on peut conjecturer qu'il y en a une telle, de ce que les Etoiles fixes paroissent obscurcies & presque éteintes, avant que le globe même de la Planéte de *Mars* passe entr'elles & nous. Le Diamétre du Soleil paroit à peu près cinq fois moindre aux Habitans de *Jupiter* qu'aux habitans de la *Terre*, & par conséquent la lumiére & la chaleur

du

du Soleil, est vint sept fois moindre dans *Jupiter*, que sur la *Terre*. L'année y est douze fois plus longue que la notre; mais en récompense, le jour naturel y est beaucoup plus court, puis qu'il n'est composé que de dix de nos heures, & par conséquent le plus court de tous ceux qu'on aît encore observé dans aucune Planéte; d'où il suit que l'année de *Jupiter* est composée de plus de dix mille jours. Quoi qu'il y aît quatre Planétes principales au dessous de *Jupiter*, les habitans de cette Planéte n'en verront aucune, à moins qu'ils n'ayent la vuë meilleure que nous, & s'il y a une Atmosphére semblable à celle de notre Terre; car *Mars* qui est celle de toutes ces Planétes inférieures, qui s'éloigne le plus du Soleil, ne paroitra s'en éloigner, que de dix-huit degrez, & comme d'ailleurs c'est une Planéte assez petite, & qui refléchit foiblement les rayons du Soleil, à peine pourra-t-on le voir dans cèt éloignement de cèt Astre. Peut-être, que les habitans de *Jupiter*, apercevront ces Planétes inférieures comme des taches; mais cela même ne se fera que par hazard; de sorte que de toutes les Planétes principales, *Jupiter* ne verra que

Saturne. Mais il verra ses quatre Satellites, qui sont assez près de lui, & qui reflêchissent fortement la lumiére du Soleil. Les habitans de *Jupiter* peuvent compter quatre sortes de mois tous d'une longueur différente déterminez par les différens mouvemens de ses quatre Satellites. Cela semble récompenser en quelque sorte l'année de ces habitans composée d'un si grand nombre de mois. Le plus court de ces mois ne sera composé que de quatre jours & un quart, & le plus long d'un peu plus de quarante jours.

S'il y a quelque vaste Mer navigable dans la Planéte de *Jupiter*, la navigation y sera fort commode, tant parce que les nuits y sont très-courtes, & qu'il n'y en a presque point qui ne soit éclairée de quelcune des quatre Lunes, qui accompagnent cette Planéte, & qu'il y en a plusieurs qui sont éclairées en même tems de plus que d'une de ces Lunes; que parce que par leur secours, on peut régler facilement sa course. D'ailleurs par les fréquentes Eclipses de ces Satellites, il sera très-facile de déterminer les Longitudes, & de faire de bonnes Cartes Hydrographiques; ce qui est fort nécessaire dans une Planéte, dont la

sur-

surface, au jugement de Mr. *Huygens*, est quatre cens fois plus grande que celle de la Terre. Du reste, le flux & reflux de la Mer produit par ces quatre Lunes, doit être extrêmément composé, & il faut qu'un habitant de *Jupiter* soit bien versé dans le calcul, pour le savoir bien déterminer. On ne croit pas que le Soleil, dans une si grande distance, puisse contribuer au flux & au reflux de la Mer de cette Planéte.

Le Diamétre du Soleil vû de la Planéte de *Saturne* paroit dix fois moindre, qu'étant vû de la Terre, & par conséquent son Disque, sa Lumiére, & sa Chaleur sont quatre vints dix fois plus petits. L'année de *Saturne* est trente fois aussi longue que la notre; mais on ne sait pas encore bien quel est le raport qu'il y a entre le jour de cette Planéte & le notre. Les conjectures de Mr. *Huygens* pour déterminer ce raport ne paroissent pas solides à notre Auteur, parce qu'elles sont apuyées sur un faux fondement. Mr. *Gregory* croit pourtant fort probable que *Saturne* tourne autour de son centre, quoi qu'on ne puisse pas déterminer en combien de tems. Quoi qu'il en soit, les jours sont fort iné-

gaux dans cette Planéte, & les saisons extrêmément distinguées les unes des autres; puis que l'inclinaison du plan de l'Equateur sur le plan de l'Orbite de *Saturne* autour du Soleil est de 31. degrez, c'est-à-dire, d'un tiers presque plus grande, que celle du plan de l'Equateur terrestre sur celui de l'Orbite de la Terre autour de ce même Astre, & qui ne laisse pas de causer cette grande diversité de saisons, que nous y voyons.

Comme l'année de Saturne est plus longue que celle de *Jupiter*, aussi y a-t-il de plus de sortes de mois, pour distinguer cette longue année en diverses parties. L'année est composée de 5700. des plus petits mois; de 3932. de ceux qui sont un peu plus grans; de 2352. de ceux qui sont les troisiêmes en grandeur; de 674 des quatriêmes, & de 135. des plus longs de tous. On voit bien que ces mois sont déterminez par les périodes du mouvement des Satellites de Saturne.

Ce que les habitans de cette Planéte ont de plus particulier, c'est cèt admirable Anneau qui l'environne, & à la contemplation duquel tous les Astronomes sont attachez depuis qu'on l'a découvert. Il y en a qui ont soupçonné,

çonné, que le Diamêtre de Saturne étoit autrefois de la même grandeur, que le Diamétre de cèt Anneau; mais que le reste de la croute extérieure qui couvroit cette Planéte s'étant enfoncé en s'aprochant plus prés du centre, il n'en étoit resté que cette partie, qui, comme une chaine non interrompuë de montagnes, entoure tout ce globe. Ceux qui sont à soixante degrez de l'Equateur de *Saturne*, ne voyent point cèt Anneau; & il y a une zone large de prés de 53. degrez autour de chaque Pole, qui ne l'aperçoit point du tout. Quand on s'éloigne de l'Equateur de cette Planéte, le premier Satellite ne paroit plus, & en s'aprochant toujours vers le Pole, le second vient ensuite à disparoitre aussi, puis le troisiême, & ainsi de suite, jusques à ce que l'œil étant à un degré du Pole ne voit plus même le cinquiême, à moins que par quelque réfraction. Et en hiver l'œil situé vers un des poles ne voit ni le Soleil, ni aucune Lune, ni aucune Planéte, ni aucun des Corps célestes, que nous apercevons, excepté les Etoiles fixes, & peut-être, quelque Cométe. On peut voir dans notre Auteur les autres Phénoménes, qui dépendent de cèt

Anneau ſuivant les différens endroits, où l'on peut être placé dans *Saturne*. Tout ce que dit Mr. *Gregory* ſur ce ſujet eſt très-curieux. Il range les Cométes avec les Planétes principales, puis qu'elles n'en ſont différentes, que dans la grande excentricité de leurs Orbes. Suivant ſon Syſtême, l'habitant d'une Cométe doit ſe trouver environné d'une Atmoſphére fort grande & fort condenſe; & cette Atmoſphére croit même à meſure que la Cométe deſcend de ſon * *Aphelie*, & ſurtout lors qu'elle ſe trouve dans la Région des Planétes. Cette Atmoſphére eſt ſi condenſe & ſi obſcure, qu'elle reſſemble un Chaos dans l'endroit qui eſt le plus près du corps de la Cométe. On ne ſait ſi ces ſortes de Planétes tournent ſur leur centre. Mais il eſt vraiſemblable, que de même que tous les autres grans corps de l'Univers, elles préſentent ſucceſſivement toutes leurs parties au Soleil, afin qu'il puiſſe en élever ce grand nombre de vapeurs, qu'il en éléve continuellement.

Comme le mouvement des Cométes ſe fait dans des Ellipſes extrêmément excentriques, il n'y a nulle ap-

parence,

* *Le lieu où elle eſt le plus éloignée du Soleil.*

parence, qu'elles ayent dans l'Univers le même usage que les autres Planétes, qui se meuvent dans des Orbes presque concentriques au Soléil, & qui paroissent toutes propres, pour cèt effet, à la production & à la nourriture de certains Etres. Les Cométes, au contraire, ne peuvent point être propres à cèt usage, à cause de l'extrême diversité des dégrez de chaleur, qu'elles reçoivent du Soleil en différens tems. L'Auteur croit donc que les Cométes peuvent servir à reparer le fluide du Soleil & des Planétes. Elles sont comme les pourvoyeuses des autres Astres, qui leur fournissent les alimens, dont ils ont besoin. Car, comme le Soleil envoye perpétuellement vers les autres Astres une grande quantité de matiére fluide en forme de lumiére; & que le fluide qui se trouve dans les Planétes se change perpétuellement en des corps solides, qui reprennent rarement leur fluidité; le Soleil perdroit ses forces, & le fluide des Planétes tariroit, si les Cométes ne leur en fournissoient de nouveau de tems en tems. On peut voir dans l'Auteur, comment il croit que cela se fait.

Ces Planétes peuvent avoir encore

d'autres usages; car en passant près d'une autre Planéte, elles pourront tellement l'attirer, qu'elles lui feront changer d'Orbite, & même la période de son mouvement. Une Comète peut aussi par l'attraction arracher un Satellite, d'autour de sa Planéte principale, & le faire devenir une Planéte du premier ordre. Enfin elle peut produire en diverses maniéres de grans changemens, lorsqu'elle s'aproche du corps de quelque autre Planéte.

A l'égard des Etoiles fixes, on fait voir que tout le Systême des Planétes qui tournent autour du Soleil seroit tout autant de bien perdu pour l'œil qui seroit placé dans quelcune de ces Etoiles, puis qu'il n'en verroit rien du tout. En effet, comme il pourroit bien y avoir autour de chaque Etoile, des Planétes semblables à celles, qui sont autour de notre Soleil, que cependant nous n'en apercevons aucunes; & que ces Etoiles même ne nous paroissent que comme des points lumineux; nous devons croire qu'un Spectateur, qui seroit dans quelque Etoile fixe, ou dans quelque Planéte de l'une de ces Etoiles, verroit notre Soleil tout de même.

Notre Auteur explique ensuite les

principaux Phénoménes des Etoiles fixes, du Soleil, & des Planétes, en suppósant le Spectateur dans la Lune, qui est une des Planétes secondes.

Toutes les Planétes, excepté la Terre, lui doivent paroitre se mouvoir d'Orient en Occident de même que le Soleil & les Etoiles fixes, à peu près sur les Poles de l'Ecliptique. Le jour naturel de la Lune est de la même durée que celui de notre mois Synodique. Ainsi dans l'espace d'une année, le Soleil ne se léve & ne se couche que douze fois, & les Etoiles fixes treize fois. Ou, pour parler plus exactement, dans l'espace de dix-neuf ans, le Soleil se léve deux cens trente cinq fois, & les fixes deux cens cinquante quatre fois. Et quand le Soleil se léve, il a avancé presque d'un signe entier dans l'Ecliptique, depuis son lever du jour précédent. Le jour naturel est divisé en deux parties égales par la lumiére & par les ténébres, parce que l'Axe sur lequel la Lune tourne coupe presque à angles droits le plan du chemin de la Lune autour du Soleil. D'ailleurs, il n'y a point de crépuscule dans la Lune, puis qu'il n'y a point d'Atmosphére. Il y a deux Hémisphéres fort différens & même

tout-à-fait contraires à l'égard des Phénoménes. Dans l'un on voit perpétuellement la Terre, & dans l'autre on ne la voit jamais; si ce n'est qu'il y a un petit espace de Pays des deux côtez de cèt Hémisphére, où la Terre paroit s'élever un peu sur l'Horizon, & se cacher ensuite, comme si elle retournoit sur ses pas. Dans l'Hémisphére d'où l'on voit la Terre, elle semble attachée au Ciel, comme un clou, si ce n'est qu'elle paroit pencher un peu, par une espêce de mouvement de libration, tantot d'un côté & tantôt d'un autre. Les habitans de la Lune, qui voyent la Terre, la voyent cinq fois plus grande, que nous ne voyons la Lune; ils la voyent en repos dans la même place, mais se tournant autour de son centre, d'Orient en Occident, environ dans l'espace d'une vint-neuviême partie d'un de leur jour naturel; ce dont ils s'apercevront par les taches, qu'ils remarqueront sur la surface de la Terre.

L'Auteur finit par la comparaison qu'il fait entre toutes les situations qu'on peut avoir ou dans le Soleil, ou dans quelcune des Planétes, tant principales que secondes, afin de connoitre quelle est la plus commode, pour bien dé-

découvrir le véritable Systême du Monde, & pour établir des principes d'Astronomie fixes, constans, & assurez. Nous ne nous y arrêterons point, nous contentant de remarquer qu'il soutient, que de toutes les Planétes principales, notre Terre est la plus commode, pour toutes les Observations Astronomiques.

ARTICLE II.

VITA *Beati* JOANNIS *Episcopi quondam Constantinopolitani, dicti* CHRYSOSTOMI, *inter Patres Orientalis Ecclesiæ Celeberrimi, cum Specimine Doctrinæ ejus, ex Palladio, Historia Tripartita, & aliis fide dignis Auctoribus collecta.* C'est-à-dire, *La Vie de S. Jean Evêque de Constantinople, surnommé Chrysostome, un des plus célébres Péres de l'Eglise d'Orient, avec un Essai de sa Doctrine; recueillie de Palladius, de l'Histoire Tripartite, & d'autres Auteurs dignes de foi.* A Hall. 1702. in 8. pagg. 240. gros Caractére.

LE TITRE de ce Livre me l'a fait lire avec empressement. Ce n'est

pas que la Vie de S. *Chrysostome* n'ait déja été écrite par plusieurs Auteurs tant Anciens que Modernes, & que sur tout celle qui a été composée en notre Langue par Mr. *Hermant*, ne soit si exacte, qu'elle semble ne rien laisser à désirer sur ce sujet. Cependant la Vie de cèt Evêque de Constantinople enferme des événemens si remarquables, & même certains points d'Histoire, qui ne sont pas encore assez bien éclaircis, que je m'imaginois facilement, qu'un Auteur qui entreprend d'écrire sur un sujet, qui a déja été manié par tant d'autres, auroit de nouvelles lumiéres à nous donner. D'ailleurs il me semble, qu'un Systéme exact de la Théologie d'un Auteur, qui tient un rang si considérable parmi les Péres de l'Eglise, seroit quelque chose de fort curieux, non seulement parce qu'on aprendroit par là quels étoient les sentimens reçus parmi les Chrétiens sur la fin du quatriéme Siécle & au commencement du cinquiéme, mais parce qu'on pourroit aussi s'éclaircir de la véritable opinion de ce Pére, sur la Grace, le Franc Arbitre, & quelques Doctrines qui en dépendent, à l'égard desquelles on ne sait pas encore bien quels étoient les sen-

sentimens de S. *Chrysostome*, tous les Partis différens prétendans ou qu'il leur a été favorable, ou que, du moins, il ne leur a pas été contraire. Mais j'avouë que je n'ai pas trouvé dans ce Livre tout ce que j'y cherchois; peut-être, est-ce ma faute; peut-être que l'Auteur a d'autres vuës que celles que je lui attribuë; quoi qu'il en soit, il me semble que l'Histoire de S. *Chrysostome* & celle de ses sentimens, est traitée assez superficiellement dans ce Volume. On diroit que l'Auteur ayant lû les Oeuvres de St. *Chrysostome*, de l'excellente Edition, qui en fut faite à Etone en Angleterre en 1613. par les soins de *Henri Savil*, comme il nous le dit lui-même, s'est contenté de coucher par écrit assez à la hâte, un petit nombre de remarques, que cette Lecture lui a pû fournir, qu'il accompagne de tems en tems de certaines réflexions de Morale assez communes, & qui ne font pas autrement à son sujet.

Quoi qu'il en soit, nous raporterons quelques unes des Remarques de l'Auteur qui nous paroitront les plus curieuses, si elles ne le sont pas beaucoup, ce ne sera pas tout-à-fait notre faute.

Il paroit en général par toute l'Histoire de S. *Chrysostome*, que, quoi qu'il y eût peu de tems, que l'Eglise Chrétienne étoit délivrée de la persécution, & que le Christianisme étoit devenu la Religion dominante dans l'Empire Romain, le Clergé étoit déja tombé dans une corruption effroyable. En sorte que, qui comparera, par exemple, la Vie des Prélats de l'Eglise Anglicane d'aujourdhui, avec celle de la plûpart de ces anciens Evêques, avoüera que ces nouveaux Prélats sont de véritables Saints, en comparaison de ceux du quatriême & du cinquiême Siécle. Il ne faut pour s'en convaincre qu'à voir les crimes énormes, qu'ils se reprochoient les uns aux autres. Car ou ces reproches étoient véritables, &, par conséquent, ceux à qui on les reprochoit étoient de francs Scélérats; ou ils étoient faux, & alors ceux qui les avoient inventez ne pouvoient passer que pour d'infames calomniateurs. Cependant parce que ces Ecclésiastiques se donnoient les uns aux autres le glorieux tître de *Saints*, qui n'étoit dans le fonds qu'un tître; nous prenons ce tître à la lettre & bien serieusement; & en conséquence nous élevons jusques au Ciel

tous

tous ces anciens Evêques, & nous nous récrions sur les moindres fautes des modernes, qui, peut-être, par modestie, n'ont pas voulu se donner de la *Sainteté* les uns aux autres.

Le Clergé, étoit si corrompu dans le Siécle de S. *Chrysostome*, qu'en très-peu de tems ce S. Evêque déposa deux de ses Clercs, l'un accusé de meurtre & l'autre d'un autre crime, & chassa de leurs siéges six Evêques convaincus de Simonie. S. *Chrysostome* lui même, quoi qu'il fut, peut-être, l'Evêque le plus saint de son tems, avoit néanmoins d'assez grans défauts. Il étoit roide, inflexible, trop sevére, imprudent, & trop libre. Il se laissoit emporter au feu de son éloquence, sans épargner les Têtes couronnées; ne prenant pas garde que de telles censures publiques ne font qu'inspirer du mépris au sujet contre le Souverain, sans corriger celui à qui elles s'adressent. Tout le monde sait l'invective qu'on prétend qu'il prononça contre l'Impératrice *Eudoxie*. *Herodiade*, lui fait-on dire, *entre de nouveau en fureur, elle s'agite avec une nouvelle violence, elle danse, & demande une seconde fois, qu'on lui aporte la tête de Jean sur un Bassin.* C'est ce

que

que raporte *Socrate* au *sixième Livre* de son *Histoire*, *Chapit. XVIII.* Et comme cèt Historien a écrit peu de tems après la mort de S. *Chrysostome*, il est difficile de révoquer en doute ce fait. Il est vrai que *Socrate* paroit engagé dans le parti des Novatiens auquel notre Evêque étoit opposé; mais pourtant, quoi qu'il ne dissimule pas ses défauts, il paroit lui rendre d'ailleurs la justice qu'il mérite. Cependant *Photius* a douté que S. *Chrysostome* ait jamais prononcé les paroles que *Socrate* lui attribuë; pour moi je n'en doute presque point. Ce qu'il y a de sûr, c'est que personne ne nie, que je sache, que ce S. Evêque n'ait prononcé une forte invective contre l'Imperatrice dans l'occasion dans laquelle *Socrate* lui fait dire les paroles que nous venons de raporter.

Voici quelques unes des opinions de S. *Chrysostome*. On ne peut presque douter, qu'il n'aît cru que *Jesus-Christ* est mort généralement pour tous les hommes, c'est-à-dire, pour tous les individus. En voici un témoignage, qui paroit incontestable. Dans l'Homélie *qu'il n'est pas convenable d'anathématiser les Vivans & les Morts*, il s'exprime en ces termes. *Il n'est pas mort*

mort seulement pour ses Amis & pour ses proches ; mais aussi pour ses ennemis, pour les Tyrans, pour les Imposteurs, pour ceux qui le haïssent ; pour ceux qui l'ont crucifié, qu'il savoit avant la fondation du monde devoir être tels, & lesquels prévoyant il a créé, surmontant sa prescience par sa bonté ; il a même versé son propre sang pour ceux-là, il a été fait la victime de ces personnes-là.

On attribuoit une grande vertu au signe de la Croix ; dès le tems de S. *Chrysostome*, & il étoit lui-même dans cette opinion. * *Quand vous aurez scellé votre visage*, dit-il, il entend le signe de la croix, *la puissance maligne s'enfuira incontinent de vous.* Il enseigne pourtant ailleurs qu'il est dangereux de s'attacher aux Créatures & aux choses extérieures, qu'il est facile d'en abuser, & de tomber dans la superstition, si nous ne sommes soigneusement sur nos gardes. Il dit même en un endroit ; *pourquoi parlé-je de la créature, la croix elle-même, quoi qu'il n'y ait rien de plus salutaire, a été un sujet de scandale à des malades.*

Il semble avoir crû la descente de J. C. dans les Enfers, c'est-à-dire, dans

* *Homel. V. contre les Juifs.*

dans le séjour des damnez. Il nous aprend, que, de son tems, les Isles Britanniques avoient déja été honorées de la connoissance de l'Evangile. Il ne paroit avoir reconnu aucun chef visible & universel de l'Eglise. Il croit que les Juifs seront apellez avant la fin du Monde. Comme on n'avoit pas encore agité la question, si le S. Esprit procéde du Fils aussi bien que du Pére; il ne s'est pas expliqué clairement sur ce sujet; il assure pourtant qu'il est apellé l'Esprit du Fils, aussi bien que l'Esprit du Pére. Il enseigne que la Nature humaine est morte d'elle-même dans le péché, & qu'elle ne se peut convertir à Dieu par ses propres forces, mais qu'elle a besoin de la grace du S. Esprit. Il soutient que la guérison d'une Ame est un plus grand miracle, que la Résurrection d'un mort. La raison qu'il en allégue, c'est que Dieu ne veut pas forcer notre nature, mais nous amener à lui volontairement, en faisant que nous le voulions & que nous le désirions. Il avoit une grande idée de l'Eucharistie, & il assure que nous participons au même corps, qui est dans le Ciel. Il raporte qu'un certain homme en participant à ce mysté-

re, vit des Anges vétus de robes blanches, qui se tenoient autour de l'Autel, les yeux panchez contre terre, révérant la Majesté du Seigneur qui est présent.

On ne sait point en quel tems le nom de *Chrysostome*, c'est-à-dire, *Bouche d'or*, fut donné à notre Evêque. Aucun des Anciens ne le lui donne, ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont cru qu'il l'avoit porté de son vivant; & même n'étant encore que Prêtre d'Antioche. Ni S. *Jerôme*, ni S. *Augustin*, ni *Théodoret*, ni aucun des Anciens ne le nomment ainsi; ils l'apellent simplement *Jean de Constantinople*. Mais on trouve ce surnom dans les Ecrivains du moyen âge, comme *Sophronius*, *Photius*, *Leon* Empereur, &c.

ARTICLE III.

LETTRE *écrite à l'*Auteur *de ces* Nouvelles, *sur la maniére de* CONCILIER MOYSE AVEC LUI-MÉME *&* *avec S.* ETIENNE, *au sujet du nombre des Personnes de la Famille de* JACOB, *qui vinrent en Egypte.*

MON-

MONSIEUR.

FAire ses Remarques, sur un Ouvrage, deux ans après qu'il a paru, c'est s'en aviser un peu tard. Mais la vérité est que je ne suis pas tombé, plûtôt, sur l'endroit de vos excellentes *Nouvelles*, qui a donné lieu aux Difficultez que je prens la liberté de vous communiquer. L'importance du sujet les peut bien faire recevoir, quelque-tard qu'elles viennent.

Ces Difficultez roûlent sur la maniére dont on prétend concilier Moyse, & St. Etienne; au sujet de ceux qui vinrent, avec Jacob en Egypte. Je n'ai point la Dissertation qui explique cette matiére. Mais, Monsieur, comme vous en avez donné l'extrait; & cela, sans doute, avec vôtre exactitude ordinaire; vous voulez bien que je m'en tienne à ce que vous en avez dit, dans vôtre Mois de Novembre, 1701. pag. 563. &c.

LA Question est donc d'expliquer comment Moyse, au Chapitre XLVI. de la Genése, a pû dire que ceux qui accompagnérent Jacob, en Egypte, étoient, & 66. & 70; pendant que St. Etienne, au Chapitre VII. du Livre des Actes, dit qu'ils étoient 75.

L'Au-

L'Auteur de la Dissertation dont il s'agit, prétend, sur cela, que le nombre de 70 parle de *toutes les personnes d'une Famille, QUI VINT en Egypte:* & non *des personnes de cette Famille QUI Y VINRENT.* Ce qui fait entrer, à son avis, dans le nombre de 70, &, ceux qui étoient nez, en Egypte, *Ephraim*, & *Manassé*: & ceux qui étoient morts en Canaan, *Onan*, & *Her*: au-lieu que, selon lui, St. Etienne ne parle pas, de même, de tous les *membres* de cette Famille, en général: mais, seulement, de ceux de ses membres, qui vinrent, actuellement, en Egypte. D'où il conclut que les 70 de Moyse ne sont point en opposition, avec les 75 de St. Etienne.

I. Mais, premiérement, la distinction entre *personnes d'une Famille QUI VINT*, & *personnes d'une Famille QUI VINRENT*, ne me paroit pas bien fondée. En voici la raison. C'est que ces mots, *qui vint*, ou, *qui vinrent*, doivent s'entendre, dans le verset 27 de ce Chapitre XLVI. de la Genése, à-peu-près, comme dans le verset 26 Car c'est, par tout, la même expression. *Toute Ame qui vint en Egypte*; c'est ainsi qu'il y a, mot à mot. Or, dans le verset 26, il s'agit, selon l'Auteur, de

de Personnes d'une Famille *qui vinrent*. Pourquoi donc l'entendre, autrement, dans le verset 27? Il faudroit justifier cette Différence.

II. En second lieu, si, entre les 70 personnes dont Moyse parle, il faut compter toutes les personnes de la Famille *qui vint*: c'est-à-dire tous ceux qui avoient été de la Famille de Jacob: quoi-qu'ils ne l'eussent pas suivie, en Egypte, il faudroit donc y compter *Thamar*; y compter, encore, les Belles-Filles de Jacob; y compter, même, *Lea*, *Rachel*, *Zelpha*, & *Bilha*. Car elles paroissent toutes dans le Cas: puis-que ce sont des personnes de la Famille *qui vint*, en Egypte.

III. En troisième lieu, il s'ensuivroit que le nombre de Moyse devroit donc être le plus grand; & celui de St. Etienne le plus petit. Car si Moyse compte toutes les personnes de la Famille QUI VINT, il compte donc, non-seulement, tous ceux qui descendirent, en Egypte, comme on les fait compter à St. Etienne: mais encore, quelques autres personnes qui n'y descendirent point; ce qui doit grossir le nombre de Moyse, beaucoup plus que celui de St. Etienne: quoi-

quoi-que le nombre de St. Etienne soit le plus grand.

Il faut, ou, que je ne comprenne pas bien l'explication de l'Auteur, ou, que cette Difficulté en coule: étant certain que cette premiére expression, *Toutes les personnes d'une Famille qui vint*, dit plus, selon l'explication de l'Auteur, que cette autre expression, *Toutes les personnes d'une Famille qui vinrent.* Il seroit bón que l'on éclaircît, un peu, ces Difficultez, qui peut-être ne sont qu'apparentes: mais, au-moins, le sont-elles, assez, pour embarrasser.

L'AUTEUR passe, en-suite, à l'autre nombre dont parle Moyse, qui est celui de 66, & il avoue qu'il paroit en opposition, avec celui de 75, allégué par St. Etienne. Mais il répond que quand Moyse ne compte que 66, il *excepte les Femmes des Fils de Jacob*: au-lieu, ajoute-t-il, que St. *Etienne n'excepte rien.*

Sur quoi je remarquerai, mais seulement, en passant, que l'Auteur ne soûtient pas son principe. Car après avoir dit que *St. Etienne n'excepte rien*, il lui fait, pourtant, excepter trois personnes; la Femme de Juda, qui étoit morte; Joseph, & sa Femme

qui étoient vivants. Il n'est donc pas, généralement, vrai que *St. Etienne n'excepte rien.*

Mais je viens à la solution même de la Difficulté, qui est celle-ci. C'est, dit-il, que si l'on ajoute, les 12 Femmes des 12 Patriarches, aux 66 Personnes dénombrées par Moyse, on en aura 78. *Mais*, continuë-t'il, *il en faut ôter*, 1°. *la Femme de Juda, qui étoit morte en Canaan*; 2°. *celle de Joseph, qui n'étoit pas venuë de Canaan*; 3°. *Joseph lui même*, que St. Etienne ne compte point: Il restera 75.

Je ne fais pas une affaire, à l'Auteur, de ce qu'il change, ici, de Principe. Tout-à-l'heure il vient de compter ceux, même, *qui étoient morts en Canaan*: comme *Her*, & *Onan*, &, présentement, il exclut la Femme de Juda, par cela-même qu'*elle étoit morte en Canaan.* Cette variation ne doit pas être relevée; & je ne la remarque que pour la confirmer; étant certain que Moyse, & St. Etienne, doivent compter, sur des Principes différents: puis que leurs supputations sont elles mêmes si différentes.

I. Mais il n'en est pas ainsi quand l'Auteur exclut la Femme de Joseph, par la raison qu'elle n'*étoit pas venuë*

de

de Canaan. Car si cette raison est bonne, elle exclurra les Fils de Joseph, aussi-bien que leur Mére: puis-qu'ils n'étoient pas venus de Canaan, non-plus qu'elle; & que, comme elle, ils étoient nez en Egypte.

La différence qui peut se trouver, ici, entre les Enfans, & la Mére, en ce que les Enfans étoient descendus de Jacob, & que leur Mére venoit d'ailleurs; cette différence ne doit point faire exclurre la Mére; si les Enfans sont reçûs. En voici la raison. C'est que dans la supposition de l'Auteur, que l'on peut compter, ici, les Belles-Filles de Jacob, il est clair que la Mére d'Ephraïm, & de Manassé a eu un droit suffisant au Dénombrement; puis-qu'elle étoit, aussi, Belle-Fille de ce Patriarche.

Si donc, après-cela, cette Femme est excluë, malgré son droit, parce qu'*elle n'est pas venuë de Canaan*; il faut que *n'être point venu de Canaan*, soit une bonne raison pour invalider un droit suffisant. Or on doit avoüer que la Femme de Joseph a jusques-là, *ce droit suffisant*, aussi-bien que ses Belles-sœurs, & que ses deux Fils. Puis donc que cette raison ne détruit point le droit suffisant des deux

Fils, pourquoi détruiroit-elle le droit suffisant de leur Mére?

Cette Difficulté se confirme, encore, par cette autre Reflexion, c'est qu'on peut bien raisonner de la Femme de Joseph, par rapport à ses Belles-Sœurs, comme l'on raisonne de ses deux Enfans, par rapport à leurs Cousins, les Fils des Fréres du même Joseph. Comme donc le défaut d'être venus de Canaan n'empêche pas les Enfans de Joseph de tenir leur rang entre leurs Cousins, & d'être *comptez*, aussi-bien qu'eux: le même defaut n'empêchera donc pas la Femme de Joseph de tenir son rang entre ses Belles-Sœurs, & d'être comptée, aussi-bien qu'elles: puis-qu'il y a, ici, un semblable rapport de la Femme de Joseph à ses Belles-Sœurs, que de ses Enfans à leurs Cousins.

II. Il est clair, outre cela, par le Chapitre XLVI. de la Genése, qu'il y avoit, entre les Dénombrez, deux petits-Fils de Jacob qui y sont regardez comme mariez; sçavoir *Pharès*, Fils de Juda, & *Bériha*, Fils d'Ascer. Ils entrent tous deux, comme mariez, dans le Dénombrement de Moyse: puis qu'ils y entrent avec leurs Enfans. Ils devroient donc, selon les Princi-

pes

pes de l'Auteur, y entrer avec leurs Femmes, aussi-bien que les autres Patriarches. Car pourquoi exclurre ces deux Femmes, qui sont censées petites-Filles de Jacob, puis que leurs Maris, & leurs Enfans sont comptez? si au moins St. Etienne compte les Femmes, comme le prétend notre Auteur.

J'avouë que ces deux Femmes celle de *Pharès*, & celle de *Beriha*, sont d'un degré plus bas que leurs Tantes, les Femmes des Fils de Jacob. Mais en appartiennent-elles moins à la Famille de ce Patriarche? Elles sont dans le même degré que leurs Epoux. Un degré qui entre, par lui-même, dans le Dénombrement de Moyse, aussi-bien que le degré supérieur. Si donc l'on compte, ici, les Femmes, comme l'Auteur le prétend, (ce qui n'est pas sans difficulté) pourquoi ne pas compter les Femmes du second degré, aussi-bien que celles du premier, puis que ce second degré est dénombré? Il faudroit, encore, répondre à cette Objection.

III. Il ne faudroit pas, même, en négliger une autre, qui est considérable. C'est que, selon le Dénombrement du Chapitre XLVI. de la Gené-

ſe, on a de la peine à trouver, au juſte, les 66 Perſonnes mâles, dont parle Moyſe. Car, ſi l'on compte bien, on en trouvera 67. Il eſt vrai que l'Auteur en exclut Joſeph ; ce qui reduit ce nombre, à 66. Mais ſon compte n'en devient pas meilleur, pour cela; puis qu'il y ajoûte 10 Femmes ; comme on le voit par ſa ſolution. Ce qui fait 76. un, au delà du nombre de St. Etienne.

S'il arrive, Monſieur, que quelqu'une de ces Difficultez attire quelque éclairciſſement qui dégage une matiére ſi embarraſſée, c'eſt à vous qu'on en aura l'obligation. La maniére nette, & préciſe dont vous faites vos Extraits, imprime, pour peu qu'on y ſoit attentif, (& imprime agréablement) les idées que vous donnez des Sujets les plus difficiles; pour obliger à y méditer. C'eſt ce qui m'eſt arrivé, ſur le ſujet en queſtion.

Je vous ai, même, l'obligation de m'avoir fait penſer à chercher quelque autre voye de ſolution, & de dénoûment: dequoi je ne me ſerois, peut-être, pas aviſé, ſans vôtre Extrait. Si la découverte en eſt heureuſe, c'eſt ce que je ne voudrois pas garantir. Je puis, ſeulement, vous dire,

dire, qu'elle satisfait, à peu-près, aux Difficultez que je viens de vous proposer. Mais, peut-être, aussi, en fera-t-elle naître d'autres.

Je ne vous la communiquerai point, pour l'heure. Je ne le sçaurois faire que par un discours un peu étendu. Outre qu'il faut attendre le succès de mes Objections. Peut-être que quelqu'un y répondra (si l'on daigne aumoins y répondre) d'une maniére qui satisfera à tout: qui, par-là, confirmera la Methode de l'Auteur; & qui rendra inutiles les autres recherches.

Au-reste, Monsieur, si je ne mets point mon Nom à ce que je prens la liberté de vous écrire: c'est qu'il vous doit être inconnu, & qu'il n'est pas fort propre à faire un préjugé avantageux. Croyez, seulement, Monsieur, que j'honore vôtre rare mérite, & que j'entre, dans la reconnoissance, que vous doit le Public, pour le service important que vous lui rendez. Je suis, avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très obeïssant serviteur.

Le 22 Novemb. 1703.

ARTICLE IV.

Reverendi Viri JOHANNIS FORBESII A CORSE, *Presbyteri & SS. Theologiæ Doctoris, ejusdemque Professoris in Academia Aberdonensi* OPERA OMNIA, *inter quæ plurima Posthuma. Reliqua ab Auctore interpolata; emendata atque aucta.* C'est-à dire, *Toutes les Oeuvres de Jean Forbes de Corse Prêtre, Docteur en Théologie, & Professeur dans la même Faculté, dans l'Université d'Aberdéen. Parmi lesquelles il y en a plusieurs de Posthumes; les autres ont été changées, corrigées & augmentées par l'Auteur.* A Amsterdam, chez les Srs. Wetsteins. 1703. in fol. Tom. I. pagg. 914. Tom. II. pagg. 735. sans les Préfaces & les Indices. Du caractére de ces *Nouvelles.*

LE NOM de *Forbes* en Latin *Forbesius* n'est pas inconnu dans la République des Lettres. Il y a même * plusieurs Savans qui l'ont porté, entre lesquels celui dont les Ouvra-ges

* *Trois ou Quatre.*

ges font le sujet de cèt Article est le principal. Ceux qui n'ont pas lû ceux de ses Traitez qui avoient déja été publiez, n'ont besoin que du témoignage que leur rend Mr. *Burnet* Evêque de Salisbury, pour en concevoir une idée avantageuse. Voici ce qu'il en dit. *Il fut d'une érudition beaucoup plus étenduë, que celle de son Pére, & si grande, qu'il n'y a, peut-être, personne en ce Siécle, qui le surpasse. Ceux qui liront son Livre des Instructions Historiques & Théologiques ne lui disputeront pas cette qualité; car c'est un Ouvrage si excellent, que si on l'avoit laissé en paix dans la retraite, qu'il avoit choisi, pour s'apliquer à l'étude, & qu'il l'eut pû achever par un second Volume, ce seroit, peut-être, le plus riche Traité de Théologie, qu'on aît encore vû paroitre. Il en occupoit la Chaire de Professeur, que son Pére avoit fondée, lors que les Ligueurs le chassérent, & l'obligérent de s'enfuir de l'autre côté de la Mer.* Voici ce que contiennent les deux Tomes de ses Ouvrages qu'on vient de publier.

Tome Premier.

Après les Préfaces on trouve la

Vie de l'Auteur écrite par Mr. *George Garden* Docteur en Théologie. Outre les faits qui concernent *Forbes* en particulier, elle en contient divers autres qui regardent quelques Théologiens d'Ecosse contemporains de *Forbes*, & les disputes qu'il y a eu dans ce Royaume entre les Episcopaux & les Presbytériens. Mr. *Garden* * déplore fort les malheurs de l'Eglise d'Ecosse sous le régne précédent, lors que le Gouvernement Episcopal fut aboli; On a vû, dit-il, l'Eglise de nouveau renversée; les Ministres privez de leurs emplois & de leurs bénéfices, des novices mis à leur place, & donnez aux Troupeaux contre leur gré; l'Oraison Dominicale bannie de la célébration de la S. Céne; l'Hymne d'Action de graces, reçuë dès sa premiére Antiquité dans l'Eglise, supprimée malgré les oppositions du peuple, la lecture de l'Ecriture Sainte bannie, si ce n'est dans le tems qu'elle est fardée par les gloses d'un Prédicateur; les anciens Symboles de la Foi Chrétienne abolis; & une nouvelle Confession de Foi composée de cent soixante & onze Articles, substituée, pour être

* *Dans l'Epitre à la Reine & surtout dans celle au Clergé d'Angleterre.*

être reçuë, du moins implicitement, par le Clergé & par le Peuple. L'horrible Parricide du Martyr *Charles I.* & le meurtre barbare & cruel du Primat d'Ecosse loüez par des Ecrits publics, comme des faits héroïques; & enfin toutes sortes d'impiétez & de vices, comme autant de tristes effets de tous ces désordres.

Il propose un moyen de réunir les deux Partis; c'est qu'en retranchant tous les dogmes particuliers à chaque Societé, & qui sont, s'il faut ainsi dire, son caractére spécifique, on reduisit les Confessions de Foi aux seuls Articles nécessaires & essentiels à la Religion Chrétienne, & desquels ces diverses Societez conviennent. J'avoüe que ce moyen est fort bon; mais il est presque impraticable, parce que châque Societé est bien plus jalouse des dogmes qui lui sont particuliers, quelque peu importans qu'ils soient d'ailleurs, que de ceux qui lui sont communs avec tous les autres Chrétiens. Combien y a-t-il de Presbytériens en Angleterre, qui regardent l'Episcopat comme un Monstre effroyable, & qui entreroient plutot en composition sur tout autre Article que sur celui-là? Combien y a-t-il d'ail-

leurs d'Episcopaux trop zélez, qui croyent qu'il n'y a point de salut sans Evêque, & qui regardent presque ce dogme, comme le premier Article de leur *Crédo*?

Jean Forbes étoit sorti d'une famille illustre; ce qui ne l'empêcha pas de s'attacher à la Théologie, dont il fut fait Professeur, comme on l'a vû dans les paroles de Mr. *Burnet*, qu'on a citées ci-dessus. Il fut embarrassé dans les Troubles survenus en Ecosse sous le Régne de *Charles I.* au Parti duquel il fut toujours attaché, de même qu'au Gouvernement Episcopal. Ce Prince avoit rétabli l'Episcopat en Ecosse en 1610. En 1618. il voulut que le Synode assemblé à Perth dressât les cinq Articles suivans. 1. Qu'on recevroit la Communion à genoux. 2. Qu'on administreroit le Baptême dans les maisons particuliéres, lors que la nécessité le requerroit. 3. Qu'on distribueroit aussi la S. Céne en particulier, dans le même cas de nécessité. 4. Qu'après que les Enfans auroient été instruits dans la Religion, ils recevroient la bénédiction de l'Evêque par l'imposition des mains. 5. Qu'on célébreroit les Fêtes les plus remarquables destinées à la mémoire de

de quelque bénéfice signalé de Dieu, comme la Fête de la naissance de J. C. celle de sa Passion, &c.

Forbes aprouva & confirma ces cinq Articles, & ne voulut point signer une Confédération Nationale faite à l'occasion de ces Articles & de la Liturgie. Cela lui attira une condamnation de la part du Synode tenu à Aberdéen en 1640. & cette Assemblée ayant remis l'exécution de sa sentence à la Classe d'Edimbourg, cette Classe le dépouilla de sa Profession en Théologie. Il se soumit à ce jugement, & vécut en paix avec les Ministres Presbytériens, fréquentant leurs Assemblées, & communiant de leurs mains; tant il étoit ennemi de tout Schisme dans la Religion & dans l'Etat.

En 1642. on pressa fort la signature de la nouvelle Alliance faite entre les Ecossois & les Anglois. *Forbes* ne voulut point la signer, & se retira en Hollande, d'où après un séjour d'un peu plus de deux années, il revint dans sa Patrie, où il passa le reste de sa vie dans sa Terre de Corse, & mourut le 29. d'Avril de 1648.

2. Une briéve Idée de la Vie intérieure de *Forbes*, tirée des Commentaires amples sur les exercices spiri-

 tuels

tuels de l'Auteur, que Mr. *Garden* a eus en Ecossois écrits de la propre main de *Forbes*, & qu'il a traduits en Latin. Cette Vie contient les Priéres, les Actions de graces, la confession des péchez, les mortifications, les combats, & les entretiens de *Forbes* avec Dieu.

3. Les Commentaires de la Vie intérieure & des Exercices Spirituels de *Forbes*, écrits par lui-même & traduits par Mr. *Garden*. Ces Commentaires sont fort longs, & contiennent presque jour par jour l'Histoire de tous les exercices de piété de l'Auteur & des graces qu'il a reçuës de Dieu dans ces exercices. Tout cela est fort édifiant & propre à nourrir très-utilement la pieté des bonnes ames. Il y a quelques Extraits de Sermons dans cèt Ouvrage; mais qui nè paroissent pas fort considérables. L'Auteur y fait des réflexions Morales sur chaque mot de son Texte, sans oublier la moindre particule. Les Anglois ont aujourdhui une méthode de prêcher bien différente de celle-là, & qui est d'une toute autre utilité.

4. Cette Vie est suivie d'un Sermon sur le *Pseaume C X. vers. I.* d'une Dissertation sur la Vision de Dieu, & d'un

d'un autre Sermon sur *Jean XIV*. 27. Dans la Dissertation sur la vuë de Dieu, *Forbes* ne raisonne pas beaucoup, & ne fournit presque rien du sien; mais il raporte avec beaucoup de soin tout ce que les Péres de l'Eglise, & même ce que les Scholastiques ont enseigné de la maniére dont on peut voir Dieu.

5. Dix Livres de Theologie Morale, qui contiennent une explication du Décalogue. Cèt Ouvrage a été imprimé sur le propre Manuscrit de l'Auteur, & n'avoit jamais paru auparavant. L'Auteur y explique diverses Questions sur la Loi de Dieu, & sur les Commandemens particuliers, dont elle est composée. Il y examine aussi les Cas de conscience les plus considérables & les plus difficiles. Il ne s'étend point en longs raisonnemens; mais il raporte toujours l'opinion des Péres & même des Théologiens Scholastiques.

(1) Dans le premier Livre il y a diverses Dissertations sur les Loix divines & humaines, sur la coutume, sur l'exemple, & sur les Conseils Evangeliques, dont ceux de l'Eglise Romaine parlent tant. Ensuite, il examine les diverses divisions qu'on a don-

données du Décalogue, & refute en particulier celle de S. *Augustin*, qui veut entr'autres, qu'il n'y ait que trois Commandemens dans la premiére Table, parce que cette Table renferme les devoirs envers Dieu, & qu'il n'y a que trois personnes dans la Divinité. Ce premier Livre finit par l'explication du premier Commandement, & par un examen Scholastique de la nature, de l'habitude, & des actes de la conscience.

(2) Il traite dans le second Livre de l'usage des Images tant civil que religieux, tant permis, que défendu dans les Eglises & hors des Eglises. Forbes excuse les Luthériens, qui ont retenu quelques Images dans leurs Temples; mais qui ne croyent pas qu'elles soient nécessaires; ni aussi qu'il soit fort important de les ôter. On sait, en effet, que plusieurs Luthériens ne retinrent les Images au tems de la Réformation, que pour plairre à *Luther*, qui avoit trouvé mauvais, que *Carlostad* les eut fait enlever des Temples de *Wittemberg*, durant son absence & à son insçu. Que s'il y a eu quelques Luthériens, trop rigides, qui ont écrit contre les Réformez au sujet des images; c'est qu'en matiére

de-

de Religion les Disputes s'échaufent ordinairement, & que ce qui n'étoit d'abord qu'une bagatelle devient par la suite du tems une affaire capitale; les Théologiens ne voulant pas qu'on les accuse de s'être querellez pour des questions de néant.

(3) On traite dans le troisiême Livre du Blasphême contre le S. Esprit, du serment, du parjure, des vœux, des exécrations faites par le Démon, si en usage autrefois parmi les Payens, & ensuite parmi les Chrétiens du commun. On fait voir surtout par le témoignage de S. *Augustin* & de *Philon*, quand il est permis de faire un serment ou de l'exiger.

(4) Dans le quatriême Livre l'Auteur examine avec soin la nature du quatriême Commandement, distinguant avec exactitude le moral du cérémoniel, ce qui obligeoit les Juifs en particulier, de ce qui oblige aussi les Chrétiens. Il croit que ce précepte engage tous les hommes à consacrer au service de Dieu un des sept jours de la semaine, & dispute, mais avec douceur, contre les Théologiens, qui disent que cela est convenable, mais que cela n'a rien de moral.

(5) Le cinquiême Livre contient des

des Questions bien délicates. *Forbes* y compare la puissance Politique avec l'Ecclésiastique, il y examine les Droits du Magistrat sur les choses qui apartiennent à la Religion, & les bornes de la Puissance civile. Il y presse extrêmement l'obéïssance des sujets fidéles aux ordres d'un Souverain impie & infidéle. Il y traite aussi du Senat Ecclésiastique, composé de Laïques, qui n'ont pas l'autorité de prêcher la parole, ni d'administrer les sacremens, & à qui on avoit donné en Ecosse le droit de gouverner l'Eglise, de même que cela se pratique dans toutes les Societez Presbytériennes. Il prétend qu'on ne trouve point de tel établissement dans l'Ecriture Sainte; quoi qu'il croye que les Pasteurs de l'Eglise peuvent employer de telles personnes, pour leur servir de Conseil dans les affaires Ecclésiastiques, & pour leur aider à maintenir la Discipline, si elles ont de la prudence, & si le rang qu'elles tiennent dans le Monde, leur donne quelque autorité, quoi que Dieu ne leur ait point communiqué ce qu'on apelle le *droit des Clés*. Il est vrai qu'il est parlé une seule fois de * *Presbytére* dans le Nouveau Testament; mais

* *I. Timoth. IV.* 14.

mais *Calvin* & *Béze*, les grans défenseurs des Consistoires Laïques, croyent qu'on ne doit entendre en cèt endroit, que les Ministres de la Parole.

(6) Il est parlé dans le sixiéme Livre des suplices Capitaux, & des Criminels ausquels le Magistrat peut justement les infliger; de la maniére de reprimer les Hérétiques, de la guerre & du devoir des Soldats; de la défense légitime de soi-même, & de l'établissement & de l'exécution des Loix humaines.

(7) Le septiéme Livre traite du Mariage, de son établissement, de la maniére dont on en viole les droits, des empêchemens, de la dissolution, de ses Liens, des devoirs des Mariez, du Tribunal, qui a droit de juger des causes matrimoniales; du droit de se remarier qu'on doit accorder & à celui qui viole les droits du mariage, & à celui envers qui on les viole. *Béze* a traité avec soin cette matiére de la répudiation & du Divorce, mais au jugement d'un * Savant, qui nous fournit presque tout l'Extrait de ce Traité, après l'Ouvrage de *Béze*, il n'y

* *Mr. Gürtler, Professeur en Théologie à Deventer, dans la Préface qu'il a mise au devant de cette Edition.*

n'y en a point de plus exact, ni de plus utile que celui-ci: *Forbes* soutient contre les Catholiques R. qu'en cas d'Adultére, ou de désertion malicieuse, il est permis à la partie offensée de contracter un nouveau Mariage. Il prétend même que si la Partie offensante donne des témoignages certains d'une véritable repentance, & qu'elle ne puisse point retourner avec la personne avec laquelle elle étoit premiérement liée, soit parce que celle-ci est déja mariée à une autre, soit parce qu'elle ne veut pas recevoir la Partie offensante, en ce cas la Partie offensante peut légitimement se remarier. L'Auteur en allégue diverses raisons, qui ne paroissent pas également solides. Voici les deux plus fortes. 1. Par l'Adultére ou par la désertion malicieuse le premier mariage est entiérement dissout, & il ne peut l'être à l'égard de l'un, qu'il ne le soit à l'égard de l'autre. 2. L'Apôtre dit qu'*il vaut mieux se marier que de bruler.* C'est là une Loi générale & sans exception, & qui ne regarde par conséquent pas moins la Partie offensante, qui se repent sérieusement de ses fautes, que la Partie offensée & toute autre personne, qui a besoin du ma-

mariage. Il me ſemble pourtant qu'il y a quelque choſe à dire contre ces deux raiſons. La premiére eſt ſujette à de fâcheuſes conſéquences. On ne peut pas juger du cœur de l'homme, pour ſavoir s'il ſe repent véritablement. Qui empêchera à une perſonne mariée d'abandonner malicieuſement celle avec laquelle elle eſt liée, pour avoir lieu de s'en ſéparer, & de témoigner enſuite une véritable repentance, pour pouvoir convoler à de ſecondes nôces, lors que la perſonne qu'elle a abandonnée ſe ſera remariée? D'ailleurs il n'eſt pas vrai, que lors que deux perſonnes ſont liées par de certains Liens communs, ces Liens ne puiſſent ſe rompre à l'égard de l'un, qu'ils ne ſoient rompus à l'égard de l'autre. Suppoſons, par exemple, qu'un Fils ſoit dans un des cas, qui par le droit écrit, permettent à ſon Pére de le deſhériter; les devoirs du Pére à l'égard du Fils ceſſent par là, ſans que les devoirs du Fils à l'égard du Pére ſoient moins indiſpenſables qu'auparavant, quand même le Pére auroit adopté un étranger à la place de ſon Fils, qui a mérité ſon exhérédation. Enfin, il ſemble qu'il vaut bien mieux que la Partie

offenſante ſupporte pendant toute ſa vie la peine de ſon infidélité, que de lui accorder une permiſſion, qui eſt ſujette à de très-fâcheuſes conſéquences. Il y avoit autrefois de certains Pécheurs, qu'on n'admettoit à la paix de l'Egliſe qu'à l'heure de la mort; quelque ſincére que parut leur repentance pendant toute leur vie. Pourquoi ne voudra-t-on pas impoſer pour pénitence à un Mari ou à une femme infidéle, la néceſſité de ne pouvoir plus être expoſé à la tentation de commettre un pareil crime? Si un homme après s'être enyvré commettoit un meurtre; malgré ſa repentance, on pourroit avec juſtice lui impoſer pour pénitence la néceſſité de ne plus boire de vin, ou plutot il devroit ſe l'impoſer à lui-même.

A l'égard de la ſeconde raiſon tirée de l'autorité de S. Paul, *qu'il vaut mieux ſe marier que de bruler*; je me contenterai de remarquer, que malgré qu'on en ait, il faut recevoir cette maxime avec quelque reſtriction; puis qu'il y a divers cas où l'on eſt obligé de brûler, plutot que de ſe remarier, tel eſt celui où diſoit que ſe trouvoit le fameux Landgrave *de Heſſe*, qui voulut avoir deux femmes; telles

ſont

ſont de longues abſences, néceſſaires & forcées, telles ſont diverſes maladies incurables, qui peuvent ſurvenir à un Mari ou à une femme & qui mettent l'un des deux dans une néceſſité indiſpenſable de ſe priver de l'uſage du mariage. Il eſt viſible que S. *Paul* parle des perſonnes, qui ſont abſolument maitreſſes d'elles-mêmes, & à qui aucune Loi n'empêche de ſe marier; il vaut mieux, ſans doute pour de telles perſonnes, ſe marier que de brûler. Mais ce n'eſt pas de ce ſeul paſſage dont on abuſe, quand il s'agit d'apuyer quelque maxime de relâchement. Du reſte, je déclare que tout ce que j'ai dit ne ſont que des difficultez que je propoſe, contre ceux qui croyent que, dans le cas que j'ai marqué, il eſt permis à la perſonne offenſante de contracter un nouveau mariage.

(8) Le Livre huitiéme eſt fort abondant. Il eſt ſubdiviſé en quatre Parties. Il eſt parlé dans la premiére du Larcin & des Vertus oppoſées à ce Vice. La ſeconde traite de la Simonie & du droit de Patronat. Il eſt parlé du Sacrilége dans la troiſiême, & des Uſures dans la quatriême. Ce Livre eſt fort ſavant & contient diverſes ma-

tiéres

tiére très-curieuſes.

(9) On peut dire la même choſe du neuviême, dans lequel l'Auteur aprend les moyens de tenir en bride ſa langue. Il y traite de la matiére de nos Diſcours & de la maniére de les régler, du tems & des moyens de ſe taire. Il y renferme dans de juſtes bornes les loüanges qu'on peut donner à ſoi-même & à autrui; il y cenſure la flaterie & la vanité, il y aprend les moyens de diſcerner le vrai du faux. Il définit ce que c'eſt que le menſonge, il en marque les eſpêces, & allégue les raiſons qui le condamnent. Il y parle de la prudente ſimplicité, de la diſſimulation, de la feinte, des embûches, de la parabole, des Types, des Tropes. Il y traite la matiére des réſolutions priſes, des promeſſes, & des vœux. Il y recommande la douceur, & parle enfin du nombre & du devoir des témoins. Comme notre Auteur étoit Poëte, il finit ce Livre par des vers ſur la matiére qu'il y a traitée.

(10) Le dixiême Livre traite de la Nature de la Concupiſcence, de ce qu'elle a de mauvais, & de ſes mouvemens déréglez. L'Auteur y diſpute contre *Bellarmin*, contre *Arminius*, & contre *Arnauld Corvin*. La diſpute à

à l'égard de ces deux derniers roule sur le sens qu'on doit donner aux paroles de S. *Paul*. Rom. VI. 14. &c.

6. L'*Irenicum*, qui avoit déja paru auparavant. L'Auteur le composa à l'occasion des troubles, qui agitérent de son tems l'Eglise d'Ecosse. Cèt Ouvrage mérita l'Aprobation du célébre *Usserius*; mais il ne fit qu'irriter le Parti des Presbyteriens qui parlérent & écrivirent fortement contre l'Auteur. Il est divisé en deux Parties. Dans la premiére *Forbes* tache de prouver l'innocence de certaines cérémonies pratiquées par les Episcopaux; il montre qu'on doit les tolérer; il distingue soigneusement l'usage légitime de l'abus qu'on en peut faire. Il y parle aussi de l'obligation du serment que les Ecossois prêtérent en 1581. Il raporte dans la seconde Partie le témoignage des Eglises Réformées, & des Ecrivains Ecclésiastiques sur les matiéres dont il a parlé dans la premiére Partie & sur quelques autres, il y a aussi une Dissertation sur le Gouvernement Episcopal. Il tâche de faire voir que l'Hérétique *Aërius* & le Prêtre *Jerôme* sont les premiers dans l'ancienne Eglise, qui ont osé nier, que ce Gouvernement eut une

 ori-

origine & une institution divine. Comme cèt Ecrit irrita les esprits, au lieu de les appaiser, *Forbes* en fit faire une seconde Edition, dans laquelle il effaça ou corrigea tous les mots & toutes les expressions, qui avoient offensé les Presbytériens.

7. Enfin, on trouve dans ce Volume un excellent Traité des devoirs & de la résidence des Pasteurs. Forbes y explique entr'autres matiéres, la question importante & difficile de la fuite légitime ou illégitime des Pasteurs.

Tome Second.

Les *Institutions Théologiques*, qui avoient déja été imprimées plus d'une fois, occupent tout le second Tome. Elles l'ont été dans cette Edition sur un Exemplaire corrigé & augmenté considérablement en divers endroits de la propre main de l'Auteur. Il a ramassé avec grand soin tous les passages des anciens Auteurs Ecclésiastiques, qui concernent les matiéres qu'il traite & par où on peut voir quels ont été leurs sentimens. Forbes y raisonne peu; mais il fait voir partout beaucoup de lecture & de jugement.

gement. On a déja dit que l'Auteur n'avoit pas achevé cèt Ouvrage, les grandes affaires, qu'on lui suscita, & qui l'obligérent à quitter sa Patrie, l'en ayant empêché. Il est divisé en seize Livres, qui contiennent les matiéres suivantes. 1. De Dieu. 2. De l'Incarnation. 3. Des divers Etats de l'Eglise, de plusieurs Hérésies & divisions; du cinquième Concile Ecuménique & de quelques autres, de l'Etat des Affaires depuis le Concile de Chalcédoine jusqu'à l'Empereur *Heraclius*; & du Gouvernement Politique de l'Italie, jusqu'à *Charlemagne*. 4. De *Mahomet*, de son impieté & de ses Sectateurs, de la Guerre appellée *Sainte*, & de quelques autres guerres. 5. Des Monothélites & du Pape *Honorius*, qui donna dans leurs erreurs. 6. Contre l'Hérésie des *Adoptionaires*, c'est-à-dire, de *Felix* Evêque d'Urgel, & d'*Elipand* Evêque de Toléde, qui disoient que, quoi que *Jesus-Christ* soit véritable, naturel & propre Fils de Dieu, quant à sa Nature divine, il n'est pourtant Fils de Dieu que par Adoption & par grace, à l'égard de sa nature humaine. On croit que c'étoit des gens, qui vouloient par un détour introduire dans l'Eglise les dogmes de *Nestorius*.

 7. De

7. De l'Objet du culte Religieux, & des Conciles qu'on a nommez le septiême & le huitiême œcuménique. 8. De l'Hérésie Pélagienne & de ses branches, où il est parlé de la grace de Dieu, du franc Arbitre, & de quelques Questions qui s'y raportent. 9. Des Sacremens en général; & de la nature, de l'efficace, & du nombre des Sacremens du N. Testament. 10. Du Baptême, contre les erreurs des Donatistes, des Catholiques R. & de quelques autres. 11. De l'Eucharistie. 12. De la Pénitence & de quelques Questions, qui s'y raportent, contre les Erreurs des Gnostiques, de *Felicissime*, des Luthériens, des Novatiens, des Catholiques R. &c. 13. Du Purgatoire & des Priéres pour les morts. 14. De l'Unité de l'Eglise & du Schisme. 15. de la Primauté de l'Apôtre S. *Pierre*. 16. Et enfin des Successeurs de S. Pierre & des autres Apôtres. On voit que tous ces Articles renferment bien des Questions curieuses & importantes. Nous avons crû devoir les indiquer en faveur de ceux, qui peuvent n'avoir pas vû cèt Ouvrage de *Forbes*; mais nous n'avons pas jugé à propos d'entrer dans le détail, parce qu'il

qu'il n'est pas nouveau, & qu'il est inconnu à peu de Savans. Au reste, je crois qu'il n'est pas besoin d'avertir qu'on a enrichi cette Edition de tous les Indices nécessaires.

ARTICLE V.

JO. FRANCISCI BUDDEI P.P. ELEMENTA PHILOSOPHIÆ THEORETICÆ *seu Institutionum Philosophiæ Eclecticæ Tomus Secundus.* C'est-à-dire, *Les Elémens de la Philosophie Théorétique, ou Tome Second d'un Cours de Philosophie Eclectique. Par J. François Buddé Professeur en Philosophie.* A Hal en Saxe. 1703. in 8. pagg. 392. sans les Indices. Du caractére du Tome I.

NOUS parlâmes du premier Tome du *Cours de Philosophie* de Mr. *Buddé* dans nos *Nouvelles* de * Juillet dernier, & comme nous expliquâmes alors & sa méthode & ses sentimens, il seroit inutile d'y revenir: nous nous arrêterons donc à ce qui concerne en particulier ce second

* pag. 90.

Tome, qui contient à proprement parler ce que les autres Philosophes apellent la *Physique* & la *Pneumatologie*, c'est-à-dire, la Science qui explique la nature du corps, & celle qui explique la nature des Esprits. Nous avons déja averti que Mr. *Buddé* ne suivoit à parler proprement aucun Systême particulier de Philosophie, mais qu'il étoit Philosophe *Eclectif*, c'est-à-dire, un Philosophe qui choisit dans tous les Systêmes ce qu'il croit le plus vrai ou le plus probable, pour en composer le sien. Cette méthode a l'avantage d'être beaucoup moins sujette à l'erreur; mais il semble aussi d'ailleurs qu'elle n'est pas propre à bien aprofondir les matiéres, parce que les parties de châque Systême en particulier sont tellement liées, que dès qu'on admet les principes, c'est une espêce de nécessité qu'on admette les conséquences. Ainsi la Philosophie Eclective doit être peu différente de la Philosophie Historique, qui se contente d'expliquer les sentimens des Philosophes sur chaque question; toute la différence qu'il y a, c'est que le Philosophe Eclectif, après avoir expliqué les sentimens des autres, déclare celui qui lui paroit le plus vrai ou le plus

plus probable, Mr. *Buddé* même ne se détermine pas toujours, & en qualité de Philosophe Eclectif, il est souvent Sceptique ou Pyrrhonien, avoüant nettement qu'il ne sait pas telle ou telle chose, ou que, même, on ne peut la savoir.

A l'égard de la Physique, il ne la traite point selon la méthode Synthétique, en commençant par les principes, qui est la méthode ordinaire; mais d'une maniére Analytique en remontant des effets à leurs causes & à leurs principes. C'est aussi la méthode qu'a suivi Mr. *Le Clerc* dans sa Physique. Aussi Mr. *Buddé* avoüe-t-il, qu'il a beaucoup profité des Ecrits de ce Savant, de même que de ceux de *Robault*, de *Sturmius*, de Mr. *Locke*, & de quelques autres. Il prétend avec ce dernier, que nous ne connoissons point la nature des choses, & que, peut-être, même nous ne pouvons pas la connoitre. Il soupçonne avec quelques Philosophes que les bornes de notre connoissance sont les mêmes que celles de notre Salut & de notre Félicité. C'est-à-dire, que nous n'avons de lumiéres qu'autant qu'il est nécessaire pour nous rendre heureux. Si on veut parler de la fé-

licité de l'autre vie, en supposant qu'on n'en peut avoir de parfaite dans celle-ci, je ne m'oppose pas trop à ce sentiment; mais si l'on veut dire, que nous avons assez de connoissances pour nous rendre heureux dès ici bas, je ne sai si je me rangerois tout-à-fait à cèt avis. Les lumiéres de l'esprit sont, à mon sens, une partie considérable de la félicité, & il me semble que nos connoissances sont trop bornées, pour n'avoir rien à désirer à cèt égard. Voici l'ordre général, que suit l'Auteur dans cette partie de la Philosophie, qu'il nomme *Théorétique*. Il commence par l'Homme, comme par l'objet qui est le plus proche de nous, & celui qu'il est le plus de nôtre intérêt de bien connoitre. Il passe de là aux autres Etres qui ont le plus de raport & le plus de ressemblance avec l'Homme; il va de degré en degré, jusques à ceux, qui en sont le plus différens, & finit par la Divinité l'Auteur de tous les Etres.

I. Cette Philosophie Théorétique est divisée en six Parties. La premiére traite de l'Homme. Mais avant que d'entrer dans l'examen de sa nature, Mr. *Buddé* parle de la Physique en général; & quoi qu'il paroisse persuadé

ſuadé que nous ne connoiſſons point l'eſſence même des Etres, il ne laiſſe pas d'expliquer les progrès qu'on a fait dans cette ſcience, ſurtout depuis qu'on a ſecoüé le joug de l'autorité d'*Ariſtote*, & qu'on s'eſt attaché à faire des expériences & des découvertes. On voit ici en abrégé, qui ſont ceux à qui ces découvertes ſont duës, & ce n'eſt pas l'un des endroits les moins curieux de cèt Ouvrage. Une des plus belles inventions de notre Siécle, c'eſt la *Machine Pneumatique*, par laquelle on fait des expériences ſi curieuſes, & qui a ſervi à découvrir diverſes qualitez importantes de l'air, & pluſieurs de ſes uſages. L'invention en eſt duë à *Otton Guerik*, Magiſtrat de Magdebourg. Elle a été enſuite perfectionnée par Meſſieurs *Boyle*, *Papin*, & *Sturmius*. Le premier de ces trois l'a portée à un ſi haut point de perfection & s'en eſt ſervi avec tant de ſuccès dans diverſes expériences, qui ont été renduës publiques, qu'il y a des Savans; qui l'ont apellée de ſon nom la *Machine de Boyle*. Avant cette Machine, Mr. * *Rohault* avoit inventé un Tuyau fort curieux pour démontrer, que la peſanteur de l'air

I 5 eſt

* *Voyez ſa Phyſique, Part.* I. *Chap.* 1[illegible].

est la cause de la suspension du vif argent dans le tuyau de verre.

Dans le Traité de l'Homme, & en parlant des parties du cerveau, Mr. *Buddé* rejette l'opinion de *Descartes*, au sujet de l'usage de la Glande pineale, comme tout-à-fait contraire à la construction du Cerveau. Il remarque même, après d'autres Philosophes, que bien loin que cette Glande soit une des principales parties de l'homme, ce n'est au contraire qu'une espèce d'excroissance imbibée de pituite & non d'esprits animaux, comme l'a prétendu *Descartes*.

A l'égard de la Rate, il y a des Philosophes qui ont presque osé avancer, que c'étoit une partie inutile du corps humain : mais cette opinion n'est point vraisemblable; quoi qu'on doive avoüer, que la Rate n'est pas d'une nécessité indispensable ; puis qu'on nous * parle d'un chien, à qui on l'avoit ôtée, & qui ne laissa pas de vivre, après que la playe qu'on lui avoit faite eut été guérie. Mr. *Buddé* croit, que la Rate sert à séparer par les pointes de ses petits vaisseaux un certain suc particulier, qui étant porté

* *Voyez Rohault dans la Partie IV. de sa Physique.*

té avec le sang au foye par la veine porte, contribuë à faciliter la séparation de la bile d'avec le sang, laquelle se fait dans ce viscére.

En parlant de l'Ame de l'Homme, l'Auteur déclare nettement, qu'il n'est pas impossible & qu'il n'implique point contradiction, que Dieu crée une substance corporelle qui pense. Il croit aussi que tous les argumens qu'on allégue pour prouver l'immatérialité & l'immortalité de l'Ame, rendent bien cette doctrine vraisemblable; mais qu'il n'y a que l'Ecriture Sainte qui puisse nous en assurer parfaitement. S'il m'est permis de dire mon sentiment sur ce sujet, sans avoir aucun dessein de contredire Mr. *Budd*; j'avoüerai, de bonne foi, que j'ai été un peu surpris de voir qu'un Philosophe, qui est d'ailleurs si reservé à ne rien affirmer que de sûr & d'évident, & qui par une candeur qu'on ne peut assez loüer, déclare si souvent, qu'il ne sait pas telle ou telle chose, assure si positivement qu'il n'implique point contradiction, que Dieu crée une substance corporelle qui pense. Je crois que, tout au plus, en suivant ses principes, il devroit dire, qu'il ne sait pas si cela implique contradiction;

car pour assurer qu'une Substance corporelle qui pense n'implique point contradiction, il faudroit bien savoir quel est le principe de la corporéité, ou ce que c'est qu'une Substance corporelle, afin que comparant l'un avec l'autre on jugeât si un sujet unique est capable de ces deux principes, ou s'il en est incapable. Or Mr. *Buddé* déclare souvent qu'on ne connoit point les substances, ni les principes internes des proprietez des êtres; on ne peut pas donc savoir, si un même sujet est capable de matérialité & de pensée. On peut dire quelque chose de plus, c'est qu'il semble qu'on doive avoüer, du moins, que les raisons qu'on allégue pour prouver que le corps est incapable de penser sont fort vraisemblables, & sont établies sur des principes tout pareils à ceux par lesquels nous établissons tous les jours, qu'un certain être n'est pas un autre être, ni ne peut l'être; qu'un triangle, par exemple, n'est pas un quarré; que du fer n'est pas de l'or; que de l'eau n'est pas de la flamme, &c. Enfin, je remarquerai par occasion, qu'il est à craindre que les Philosophes, qui ont du penchant pour un Pyrrhonisme raisonnable, qui ne se conten-

te-

te point de vraiſemblances, & qui ne donne ſon conſentement qu'à l'évidence, ne tombent dans deux défauts, qui ne ſeroient guéres moins dangereux, que ceux qu'ils reprochent aux Philoſophes dogmatiques. Le premier ſeroit une eſpêce de pareſſe, qui, ſous prétexte, qu'on ne peut point découvrir les cauſes des effets de la nature, ne voudroit rien examiner, ni ſe donner la peine de faire aucune recherche; le ſecond, encore plus grand que le premier, ſeroit celui de remplir le Monde, de certains Etres qu'on ne connoît point, dont on n'a aucune idée, & auſquels on veut attribuer la plûpart des effets qu'on aperçoit, ſans qu'on puiſſe faire comprendre la liaiſon qu'ont ces Etres, dont on ne nous donne aucune idée, avec ces effets que nous apercevons, & que d'autres Philoſophes attribuent à un certain Méchaniſme, qui, quand il ſeroit chimérique, eſt du moins très-facile à comprendre. Quand on veut être Pyrrhonien, il me ſemble qu'il le faut être à l'égard de toutes les choſes qui ſont également inévidentes. Mais douter, par exemple, d'un côté, que certains effets ſoient produits par certaines cauſes, auſquelles les Philoſophes

dogmatiques les attribuent, parce qu'on ne peut point démontrer ces causes; & avancer en même tems, que ces effets sont produits par certaines autres causes, dont on ne nous donne aucune idée & dont on ne laisse pas de soutenir l'existence, c'est n'être point ferme dans ses principes, & retomber dans le défaut des Dogmatistes, qu'on s'étoit pourtant fait une Loi d'éviter. Un exemple expliquera ma pensée. On soutient que les seules régles du mouvement & le simple méchanisme ne suffisent pas pour faire croitre un arbre, & lui faire produire des feuilles, des fleurs, & des fruits; parce qu'on ne peut pas démontrer clairement comment cela se peut faire. J'y consens de bon cœur; mais avancer après cela, qu'il y a dans cet arbre, un certain principe intelligent & interne, qui prépare la matiére, qui la dispose, qui l'arrange, qui lui fait prendre le chemin qu'elle doit suivre, & occuper la juste place où elle doit être, pour former une feuille, une fleur, ou un fruit, c'est assûrer ce qu'on ne sait point, & abandonner le Pyrrhonisme dans un endroit où il me paroissoit le plus nécessaire. Je crains fort que par cette voye, on ne nous

raméne

raméne aux qualitez occultes, aux ſympathies, antipathies, antiperiſtaſes, &c. qui ne valent pas le Méchaniſme, quoi que ce dernier moyen de déveloper les ſecrets de la nature, nous abandonne à la moitié ou au quart du chemin, peut-être, faute ou de courage ou de lumiéres. Mr. *Buddé* met encore au nombre des choſes que nous ne ſavons point la nature de l'union de notre Ame avec notre corps. Mais ſi on ne croit pas impoſſible la matérialité de l'Ame, pourquoi ne ſeroit-ce pas la même matiére que le corps, & en ce cas il ne faudroit plus rechercher la nature d'une union, qui ne ſeroit qu'imaginaire.

A l'égard du corps humain, Mr. *Buddé* croit que le corps du premier homme étoit beaucoup plus parfait que le notre; mais il avoüe qu'on ne peut aporter que des conjectures, quand il s'agit d'expliquer en quoi conſiſtoit cette perfection. Pour moi je ne doute point que le tempérament d'*Adam* & de ſa premiére poſtérité, n'ait été meilleur que celui de ſes autres deſcendans; parçe que les premiers ne s'abandonnent pas tant à leurs paſſions que les autres, ils n'accordoient à la nature que le néceſſaire, ſans excès & ſans dé-

débauches. Mais si le corps d'*Adam* a eu d'autres perfections que le notre n'a pas, c'est ce que je ne sai point du tout.

2. La seconde Partie traite des Brutes, des Plantes, & des Fossiles. Mr. Buddé croit que les Ouïes sont dans les poissons, ce que sont les Poûmons dans les Animaux terrestres; puis que par leur moyen, ils reçoivent & rejettent l'eau, comme nous recevons & rejettons l'Air, par le moyen des Poûmons. Mais il faut remarquer, que quoi que les poissons n'ayent pas besoin pour vivre d'une aussi grande quantité d'air que nous, il leur est pourtant absolument nécessaire; comme cela paroit dans la Machine Pneumatique, où les poissons, quoi que dans l'eau, meurent bien vite, dès qu'on a pompé l'air du Récipient, & que par ce moyen celui qui étoit dans les pores de l'eau, & qui servoit à la vie des poissons vient à s'échaper. J'ai fait plusieurs fois cette expérience. En parlant des Insectes, Mr. Buddé déclare, qu'il est du sentiment de ceux qui croyent qu'ils n'ont point de cœur; quoi qu'il soit persuadé qu'ils ont quelque chose d'Analogue. Cela est bien différent de l'opinion de ceux

qui

qui prétendent que les Insectes ont * plusieurs cœurs & plusieurs poûmons, & que c'est la raison pourquoi, lors qu'ils sont coupez en plusieurs piéces, châque piéce se meut & vit encore assez longtems. A l'égard des metaux, l'Auteur regarde comme fort vraisemblable l'opinion de ceux qui prétendent que l'Argent vif est comme la semence de tous les métaux. Il prétend que la facilité qu'il a de s'unir intimément à la plûpart est une raison assez vraisemblable, pour apuyer cette conjecture.

3. La Terre, l'Eau, le Feu, l'Air & les Météores font le sujet de la troisiême Partie. En parlant des Montagnes, l'Auteur croit contre l'opinion du célébre & savant Mr. † *Burnet*, qu'elles sont aussi anciennes que la Terre. Elles servent, selon lui, à la production des Metaux, & à d'autres usages, que nous ne connoissons point. Il me semble pourtant qu'on pourroit encore alleguer, quelques utilitez des montagnes, dont on ne sauroit presque douter. 1. Elles sont les reservoirs des

* *Voyez Mr. Andry, dans son Traité de la Génération des Vers, ou l'Extrait qu'on en a donné dans ces Nouvelles, Juillet* 1700. *pag.* 22. † *Dans son* Telluris Théoria Sacra.

des eaux des Pluyes & des Vapeurs qui s'élèvent des entrailles de la Terre, d'où naissent les fontaines & les fleuves, qui coulant de ces lieux élevez se répandent dans la plaine & arrosent divers Pays, avant que de se rendre dans la Mer. 2. Il y a grande apparence, que les montagnes servent à la production des vens, comme cause partiale, & les vens sont très-utiles aux habitans de la Terre. 3. En reflêchissant les rayons du Soleil, elles rendent divers Pays capables de produire des fruits & des plantes très-nécessaires à la vie de l'Homme, & qu'on n'auroit pas sans ce secours. 4. Enfin, on ne sauroit douter que, du moins, les montagnes ne rendent l'étenduë de la surface de la Terre beaucoup plus grande & plus propre à contenir un grand nombre d'habitans, usage qui seroit fort nécessaire, si l'ambition des grans, & l'intempérance des hommes n'en détruisoient une grande partie; en sorte que quand notre Terre seroit plus petite qu'elle n'est, elle seroit assez grande, pour contenir les tristes restes de ces deux grans fleaux du genre humain.

L'Auteur croit que la salure de la Mer doit être attribuée à diverses mi-

nes de sel, dont les eaux entrainent toujours avec elles plusieurs parties.

4. Il est parlé dans la quatriême Partie du Systême du Monde, des Cieux, & des Corps Célestes. J'ai été surpris d'y voir que Mr. *Buddé*, dont le discernement paroit si exquis, & qui ne reçoit une opinion, que sur de bons fondemens s'y déclare pour * l'influence des Astres. Il croit qu'il s'écoule perpétuellement diverses Parties de ces corps célestes, qui parvenant jusqu'à notre Terre, y produisent plusieurs changemens, comme les vens, & les diverses temperatures de l'air, qui en sont des suites nécessaires. Il est impossible que tous ces changemens n'en produisent sur notre corps. & comme on sait que le corps a beaucoup de pouvoir sur l'esprit; il s'ensuivra que l'influence des Astres pourra être la cause de diverses passions ausquelles les hommes seront sujets. Notre Auteur convient de tout cela. Il pousse même la chose plus loin. Il remarque qu'il y a quatre principaux températmens, qui étant différemment combinez, en produisent sept à chacun

* *On ne veut pas tout-à-fait nier ces influences; mais on croit que jusqu'à présent elles n'ont point été démontrées.*

cun desquels préside une Planéte particuliére, *Saturne* au Mélancholique, *Jupiter* à celui qui est mêlé de mélancholie & de colére, & ainsi des autres. Je ne sai si tout cela est plus solide, que la matiére subtile, ou les parties striées de *Descartes*. Ce que je puis dire, c'est que je comprens fort bien ces derniéres, & que je n'ai aucune idée de toutes ces influences des Planétes. Quoi qu'il en soit, l'Auteur conclut cette matiére, en disant que, quoi que l'Astrologie Judiciaire ne doive pas être aprouvée en tout, & que telle que nous l'avons elle ne soit pas partout apuyée sur des fondemens solides; il peut y avoir pourtant de certaines choses en quoi elle ne se trompe point.

5. Il est traité dans la cinquiême Partie des proprietez & des causes des corps naturels en général. A l'occasion des régles du mouvement, Mr. *Buddé* explique ce que c'est qu'un miracle, & il le fait consister dans la suspension de ces Régles, lesquelles étant différentes, constituent aussi les différentes espéces de miracles. En parlant des Elémens, l'Auteur soutient que quelque diverses & quelque opposées même que paroissent les opinions

des Philosophes sur ce sujet, on peut pourtant les concilier, en faisant voir qu'il y a plusieurs sortes d'Elémens; que les uns ont pris ce mot en un sens, & les autres en un autre. Selon lui, la Matiére est le plus simple de tous les Elémens. Mais les Philosophes n'ont pas donné à la Matiére le nom d'Elément, parce qu'ils la considérent comme dépouillée de toute forme, quoi qu'elle ne soit jamais telle dans la nature, au lieu que, selon eux, un Elément est un corps complet composé de matiére & de forme, quoi que ce soit le plus simple de tous les corps.

6. La sixiéme Partie traite des Esprits créez & de l'Esprit incréé, qui est Dieu. Le premier de tous les Esprits, que nous connoissions, c'est le notre: mais si nous ne pouvons douter de son existence; Mr. *Buddé* croit que nous ignorons entiérement sa nature & son essence. Tout ce qu'il en peut dire après les recherches les plus exactes se reduit à ceci, que c'est une Substance invisible doüée de la faculté de vouloir, de connoitre, & peut-être aussi de mouvoir les corps. Et comme rien n'empêche (c'est toujours notre Auteur qui parle) que ces facultez

tez ne se rencontrent dans une substance matérielle, la raison ne peut pas démontrer que cèt Esprit soit immatériel; quoi que nous sachions d'ailleurs très-certainement, qu'il est & immatériel & immortel.

On demande s'il y a d'autres esprits créez dans le Monde, outre l'esprit humain. L'Auteur croit qu'on n'en sauroit douter; puis qu'on a le témoignage de plusieurs personnes non suspectes, qui disent avoir vû & aperçu par leurs autres sens des actions qui n'ont pû être produites que par des Substances invisibles, capables de mouvoir les corps, & doüées d'entendement & de volonté. Mais la nature de ces Esprits nous est tout-à-fait inconnuë; la seule raison ne peut nous aprendre s'ils sont tout-à-fait immatériels, ou s'ils le sont tous; ou s'ils ne sont point unis à quelque corps invisible. Les choses qu'ils ont dites aux hommes, lors qu'ils leur sont aparus, font voir qu'ils sont douez d'un entendement; mais on ne sait point si cèt entendement est de la même nature que celui de l'homme; & tout ce qu'on peut dire sur ce sujet ne sont que des conjectures fort incertaines. Que si on demande à l'Auteur,

teur, pourquoi il y a de certains lieux fort fréquentez par les Esprits & par les spectres; pourquoi ils se manifestent plutot à de certains hommes qu'à d'autres; il avoüe ingenûment qu'il n'en sait rien; parce qu'il ne connoit pas l'essence & la nature de ces Esprits; ce qui ne doit pas nous obliger à revoquer en doute tout ce qu'on nous en dit. Il lui paroit fort vraisemblable, qu'il y a quelque chose dans la nature des Esprits, qui les attire plutot en un lieu qu'en un autre; qu'il peut aussi y avoir dans de certains lieux & dans de certains hommes, plus ou moins d'empêchement à l'apparition ou à l'opération de ces Esprits. * Ce qu'on peut dire de certain, c'est qu'en cas que ces Esprits puissent se faire connoitre aux hommes & leur manifester leurs actions, douter de leur existence est un grand obstacle à ces opérations; puis qu'il est arrivé très-rarement, que ceux qui revoquent en doute l'existence ou l'apparition des Esprits, ayent été guéris de leur incrédulité par leur propre expérience. Mr. *Budde* s'attache ici à refuter l'opinion de feu Mr. *Bekker*, qui a enseigné que les Esprits ne pouvoient agir

* *Réflexion de l'Auteur de ces Nouvelles.*

agir sur les corps, & que tout ce qu'on disoit de leurs apparitions étoit entiérement fabuleux. Le principe de cèt Auteur c'est que l'essence d'un Esprit consiste dans la pensée, ce que Mr. *Buddé* nie fortement: Ce principe étant une fois renversé, tout le Systême de Mr. *Bekker* se ruine de lui-même. Notre Auteur ne laisse pas de suivre pié à pié son Adversaire, & de répondre à toutes ses raisons.

Il refute aussi * celles que *Descartes* a alleguées pour prouver l'existence de Dieu. Il ne croit pas trop sûr ce que ce Philosophe a avancé, que tous les hommes en ont naturellement l'idée; & quand ils l'auroient, il nie qu'ils n'ayent pas pû se la former eux-mêmes sans le secours de l'Original de cette idée. A l'égard de la fameuse proposition de *Descartes*, que l'Idée de l'Etre tout parfait renferme l'existence nécessaire, Mr. *Buddé* dit que cette proposition n'est véritable, qu'en supposant que cèt Etre existe, ce qui est proprement en question, c'est-à-dire, que l'Idée que nous avons de l'Etre tout parfait nous aprend que s'il existe, il existe nécessairement. Notre

* *On entend celles qui sont particulières à ce Philosophe.*

Notre Auteur n'est pas le premier, qui ait ainsi refuté l'argument de *Descartes*; quelques uns de ceux qui le soutiennent se sont moquez de cette réfutation; mais pour moi j'avoüe qu'elle me paroit très-solide. Ce n'est pas ici le lieu d'en démontrer la solidité, je pourrai le faire dans quelque autre occasion. L'Argument le plus évident pour l'existence de Dieu, selon l'Auteur, & je suis fort de son opinion, est celui qui est tiré des créatures. La seule considération des parties du corps humain, de leur arrangement, & de leur usage; la seule connoissance de l'œil, & de sa structure merveilleuse, prouve évidemment l'existence d'un Etre intelligent & parfaitement sage, qui en est l'Auteur. Mais si nous ne pouvons douter de l'existence de Dieu, il est sûr, selon Mr. *Buddé*, que nous en connoissons encore moins la nature, que de tous les Etres créez. Ses perfections infinies surpassent infiniment la portée de notre esprit. Nous ne connoissons même ses Attributs, qu'en les comparant avec les Attributs des Créatures. C'est l'opinion de notre Auteur, qui finit sa Philosophie Théorétique par la réfutation des impietez de *Spinoza*.

ARTICLE VI.

CHRISTOPHORI CELLARII ORTHOGRAPHIA LATINA *ex Vetustis Monumentis, hoc est, Nummis, Marmoribus, Tabulis, Membranis Veterumque Grammaticorum Placitis, nec non recentium ingeniorum curis excerpta, digesta Novisque Observationibus illustrata.* C'est-à-dire, *l'Orthographe Latine tirée des anciens Monumens, c'est-à-dire, des Medailles, des Marbres, des Manuscrits, des Régles des anciens Grammairiens & des soins des modernes, reduite en ordre & enrichie de nouvelles Remarques, par Christophle Cellarius.* A Hall de Magdebourg. in 8. pagg. 116. d'un Caractére plus gros que celui de ces Nouvelles.

LEs Etrangers qui aprennent la Langue Françoise se plaignent entr'autres choses de l'inconstance & de l'incertitude de son Orthographe, & de ce qu'on écrit plusieurs mots tout autrement qu'on ne les prononce. Mais ce n'est point là un défaut particulier à

à notre Langue. Il n'y en a point de morte, ni de vivante, dans laquelle l'Orthographe soit si sûre, qu'il n'y ait ni diversité, ni doute : & si l'on nous accuse de prononcer divers mots autrement, que nous ne les écrivons ; nous faisons le même reproche aux autres Nations, comme aux Anglois, aux Allemands, aux Polonois, &c. Dans le fonds toutes ces accusations & toutes ces plaintes, que nous nous renvoyons les uns aux autres, sont également injustes ; puis que l'uniformité de l'Orthographe, & écrire précisément comme l'on parle, sont des choses moralement impossibles, & qu'on ne trouva jamais dans aucune Langue, non pas même dans les Langues mortes, dans lesquelles il semble que cela devroit être désormais fixé & arrêté.

A l'égard de la prononciation, comme les caractéres ne sont que des signes arbitraires des sons qu'ils représentent, & que ces sons sont quelquefois si semblables, qu'il est assez difficile de les distinguer ; il ne faut pas être surpris qu'on accuse une Nation d'écrire sa Langue autrement qu'elle ne la parle. Il faut remarquer de plus, que certaines Lettres peuvent être prononcées

d'une certaine maniére étant près d'autres Lettres, qu'on ne pourra plus prononcer de même lors qu'elles seront près de quelque autre Lettre différente des premiéres, en sorte que si on les prononce autrement, il ne faudra en accuser que l'imperfection de nos organes, & non l'inconstance de la Langue ou de la Nation. On sait, par exemple, quel est le son de la Lettre *m*, presque dans toutes les Langues: mais elle ne peut plus avoir le même son devant un *p* ou devant une autre *m*. On sera contraint alors de la prononcer comme une *n*, malgré qu'on en aît.

Pour ce qui regarde la diversité de l'Orthographe, outre la raison qu'on vient d'alleguer, il y en a une autre, qui est encore plus considérable. Elle naît des deux régles différentes qu'on peut observer pour la fixer; l'une est la prononciation, & l'autre est l'étymologie. Mr. *Cousin*, par exemple, Auteur de diverses Traductions Françoises & du *Journal des Savans*, a abandonné l'Etymologie, pour s'attacher uniquement à la prononciation, & suivant cette régle il a écrit *Filosofe*, & *Filosofie*, au lieu de *Philosophe* & de *Philosophie*. D'autres, au contraire, ont

ont cru qu'il faloit s'attacher constamment à l'Etymologie, afin de conserver les origines de la Langue Françoise, ce qu'ils ont cru nécessaire, pour bien juger de la signification des mots. Cette double méthode a été une des premiéres causes de la différence qui s'est introduite dans l'Orthographe Françoise.

Mais il ne faut pas croire que quand on s'attacheroit à l'une de ces régles, l'Orthographe fût tout-à-fait fixe & uniforme. Ceux qui ont voulu suivre la prononciation n'ont osé la suivre partout; & s'ils ont été assez hardis pour écrire *Filosofe*, au lieu de *Philosophe*, ils ne l'ont pas été assez pour écrire *ome*, au lieu d'*homme*; quoi que leur régle les conduisit là. Ainsi, selon que diverses personnes, attachées à cette régle, seront plus ou moins hardies, elles introduiront plus ou moins de changemens dans l'Orthographe; ce qui produira une grande diversité.

Il en est de même de ceux qui veulent s'en tenir à l'Etymologie. Quelque hardis qu'ils soient, ils n'osent la suivre partout, ni se roidir contre un usage constant, qui l'a bannie de certains mots. Par exemple, Messieurs

de l'Académie, qui tiennent pour l'Etymologie, & qui écrivent *estre* au lieu d'*être*; n'oseroient écrire *faict*, au lieu de *fait*; *cognoistre*, au lieu de *connoitre*. Ainsi l'observation de cette régle, n'est pas suffisante pour introduire l'uniformité dans l'Orthographe, à moins qu'on ne marque bien exactement jusques où on la doit suivre, & quand on doit l'abandonner.

Il y a encore un autre obstacle & à l'égard de ceux qui s'en veulent tenir à la prononciation, & à l'égard de ceux qui veulent suivre l'Etymologie. Les premiers ne peuvent pas toujours bien distinguer la maniére dont on prononce certains mots, & selon qu'ils auront l'oreille plus ou moins fine, ils varieront considérablement dans la maniére de les orthographier. Pour les derniers, comme il y a bien des mots dont l'Etymologie est inconnuë, & plusieurs autres à l'égard desquels elle est fort incertaine, il est impossible d'être uniforme dans l'Orthographe en s'attachant même scrupuleusement à l'Etymologie. Je parle des Savans, qui ne sont pas d'accord sur l'origine des mots, & qui ne le seront pas par conséquent sur la maniére de les écrire; & non pas de certaines personnes

sonnes ignorantes, qui ont bronché dans des mots, dont l'origine n'étoit pas difficile, & qui n'ont pas laissé, par je ne sai quel caprice, d'introduire dans l'usage une Orthographe vicieuse. Combien y a-t-il de Livres, par exemple, où l'on trouve *Autheur* écrit avec une *h* contre la prononciation & contre l'origine de ce mot, qui vient du Latin *Auctor*, qu'on ne trouvera jamais écrit avec une *h* dans les bons Auteurs, mais avec un *c* devant le *t*, parce qu'il vient visiblement du supin *Auctum* du verbe *augeo*. Si donc on veut suivre l'Orthographe, on doit écrire *Aucteur* & non *Autheur*; mais comme ce *c* seroit une très-mauvaise figure dans un endroit où l'on ne l'a jamais vû dans notre Langue, & que d'ailleurs l'*h* y a été inserée contre toute sorte de raison, le plus sûr est d'écrire ce mot sans *c* & sans *h*, comme le pratiquent les meilleurs Ecrivains.

Au reste, il ne faut pas croire, que parce que nous n'avons presque parlé jusques ici que de la Langue Françoise, tout ce que nous avons dit soit hors d'œuvre, & n'aît aucun raport au Livre, qui fait le sujet de cèt Article, & dans lequel il n'est parlé que

de l'Orthographe Latine. Presque tout ce que nous avons dit peut être apliqué à la Langue des anciens Romains. Ceux dont elle étoit la Langue maternelle, ont été sujets en l'écrivant aux mêmes inconvéniens; comme on le peut voir dans ce qui nous reste de *Varron*, dans *Ciceron*, dans *Quintilien*, dans *Festus*, & dans plusieurs autres anciens Auteurs. L'Usage, qui étoit souvent contraire à la Raison, la prononciation, la difficulté de la bien distinguer dans les sons un peu semblables, l'Etymologie, son incertitude à l'égard de plusieurs mots & la diversité des opinions sur ce sujet ont introduit parmi eux, la même diversité & la même incertitude qu'on trouve parmi nous; & il ne faut que lire le Livre de Mr. *Cellarius*, pour s'en convaincre.

Il semble que l'Orthographe Latine devroit être fixée à présent, puis qu'il n'y a qu'à suivre exactement celle des anciens Auteurs, qui nous restent en cette Langue. Mais *Ciceron* n'a pas partout orthographié comme *Quintilien*; ni *Quintilien* comme *Varron* ou comme *Terence*. D'ailleurs, qui nous a dit que les Exemplaires que nous avons aujourdhui de leurs Ouvrages,

ont été fidélement copiez conformément à l'Orthographe, qui étoit observée dans les premiers Originaux? La diférente Orthographe qu'on rencontre dans les différens Manuscrits des mêmes Ouvrages nous fait assez voir, que nous ne pouvons rien avoir de sûr à cèt égard. On n'a pour s'en convaincre qu'à comparer le *Virgile* imprimé par les soins d'*Heinsius* avec toutes les autres Editions de ce Poëte, & voir combien l'Orthographe en est différente de celle de toutes ces autres Editions. Cependant celle d'*Heinsius* a été faite sur un ancien Manuscrit très-excellent. Peut-être, que les Médailles & les anciennes Inscriptions peuvent fixer l'Orthographe Latine. J'avoüe qu'elles sont d'un grand secours, quand on est bien sûr qu'elles ne sont pas supposées; mais il ne faut pas croire qu'elles ne laissent rien à désirer. L'Orthographe de ces Médailles & de ces Inscriptions n'est pas uniforme, lors même qu'elles sont du même âge; & d'ailleurs il est souvent dangereux de prendre la faute d'un Ouvrier mal habile, pour une maniére sûre d'écrire de certains mots. Il ne faut pas donc s'attendre à des régles sûres & infaillibles d'Orthographe

Latine, qui ne laissent rien à désirer. Souvent on en peut donner de telles; souvent aussi on ne peut alleguer que des conjectures, & il n'est pas rare de trouver des mots sur lesquels il est impossible de se déterminer.

On verra diverses preuves de toutes ces remarques dans l'Ouvrage de Mr. *Cellarius*. Il est divisé en deux Parties. La prémiére traite de la figure des Lettres, de leur changement, & des autres choses qui les concernent. La seconde contient un Catalogue alphabétique de tous les mots, à l'égard desquels il y a quelque difficulté, & que tout le monde n'orthographie pas de la même maniére. Nous allons raporter quelques unes des remarques de l'Auteur, & nous choisirons celles qui nous paroitront les plus utiles ou les plus curieuses.

Prémiére Partie.

Autrefois les Latins n'écrivoient qu'en lettres capitales, telles que sont celles qu'on trouve encore aujourdhui sur les Médailles & dans les anciennes Inscriptions. Les petites Lettres, qu'on a nommées *Lettres communes* ou *courantes*, furent inventées pour écrire plus,

plus vîte, & l'on ne s'en servit, que dans la décadence de l'Empire, & lors qu'il eut été inondé par les Barbares.

Les Latins n'ont employé les Lettres particuliéres aux Grecs, c'est à-dire υ, θ, κ, φ, χ, ζ, qu'avec précaution, & seulement dans les mots qu'ils empruntoient de la Langue Grecque. C'est donc une erreur grossiére que d'écrire, *Sydus*, *Syncerus*, *Tyro*, avec un *y*; puis que ces mots ne sont point Grecs. Il n'est pas trop sûr, que *Sylva*, *hyems*, *stylus*, *clypeus*, *inclytus*, *lacryma*, ayent une origine Greeque, & quand l'Etymologie qu'on leur donne seroit bien certaine, l'usage semble leur avoir donné droit de bourgeoisie Romaine, & par conséquent, ils ne doivent plus porter des marques de leur premiére origine.

Mais cette erreur n'est pas si grossiére, que celle d'employer un φ, *ph*, dans des mots venus du Grec, quoi qu'en Grec ils n'ayent qu'un π. Par exemple presque tous les Auteurs écrivent *Bosphorus*, & *Trophaeum*, au lieu de *Bosporus* & *Tropaeum*; quoi que ces mots viennent des mots Grecs βόσπορος & τρόπαιον, où il n'y a point d'aspiration.

On sait qu'il y a un *u* consonne & un

un *u* voyelle. Cependant les Romains, qui écrivoient en Capitales, comme nous avons dit, n'avoient que cette seule figure V, pour marquer ces deux différentes lettres; & il n'y a pas cent ans, qu'on a inventé cette autre figure U, qui est le signe de l'u voyelle. Ce n'est que longtems après l'usage des petites lettres qu'on s'est servi, de ces caractéres *v*, *v*, mais on ne les employoit point pour marquer l'u consonne; on s'en servoit au commencement des mots, en cette maniére, *vt vna vxor vnius viri sit.* Partout ailleurs on se servoit de l'*u*, soit qu'il fut voyelle, soit qu'il fut consonne, & l'on écrivoit ainsi, *huius æui iuuenes viuunt licentius.* C'étoit là l'usage du commencement du Seiziême Siécle. Le premier Livre qu'ait vû l'Auteur où l'on se soit servi de cette figure v, pour l'u consonne, & de celle-ci u, pour l'u voyelle est un *Minucius Felix* imprimé chez *Wober*. Mais on ne trouve point encore dans ce Livre la distinction d'j consonne d'avec l'i voyelle, qui est beaucoup plus nouvelle. Notre Auteur n'aprouve pas trop ces changemens, ni la raison qu'on allégue pour les apuyer, prise de ce qu'ils faci-

facilitent la lecture aux jeunes gens: parce que si cette raison avoit lieu, il seroit nécessaire d'inventer plusieurs lettres pour marquer des prononciations assez différentes, qu'on est obligé de signifier par les mêmes caractéres. Tout ce que je puis dire sur ce sujet, c'est que l'usage ayant prévalu, surtout en Hollande, en France, & en Angleterre, qui sont les Pays du Monde, où l'on imprime le plus de Livres, il seroit comme nécessaire, que les autres Nations se laissassent emporter à un torrent, qui ne peut produire aucun mal, & qui semble tendre à une plus grande perfection.

La figure de la Lettre G n'est pas fort ancienne, on se servoit du C, pour marquer cette Lettre de même que la troisiéme de l'Alphabet Latin. D'où vient que dans l'ancienne colonne de *Duilius* on lit ces mots LECIONES, NACISTRATOS, PUCNANDO; de là est venu aussi l'usage d'écrire, quoi-qu'on ait prononcé *Caïus*, *Gaius*, ce qui a fait que les Grecs s'accommodant à la prononciation Latine ont rendu ce mot, par celui de Γάϊος.

Les anciens prononçoient le Q comme le K, & ils écrivoient PEQVDES, PERSEQVTIO, PEQVNIA; ensuite on mit un V après le Q, quelque voyelle, qui suivit. On demande si cèt V après le Q est voyelle ou consonne. Ceux qui croyent que c'est une consonne, disent que si c'étoit une voyelle, *quis*, seroit une Syllabe longue, puis que deux voyelles unies dans une seule Syllabe la rendent longue. C'est l'opinion de plusieurs Allemands, qui écrivent toujours *qvis*, *qvod*, *qvoniam*. D'autres, au contraire, soutiennent que cèt *u* est voyelle, puis qu'autrement la premiére Syllabe dans *equus* seroit longue par position. Mr. *Cellarius* termine ce différent, en soutenant que ce n'est proprement ni une consonne ni une voyelle, mais une Lettre ajoutée uniquement, pour faciliter la prononciation du Q qui précéde.

Les Latins mettoient toujours une *s* après l'*x*. Ainsi on lit dans *Gruter*, *maxsumus*, *proxsumus*, *dixserunt*, *vixsit*. Ensuite on omit cette *s*, parce que l'*x* seule vaut autant que *cs*. Mais les Grammairiens sont allez en cela plus loin qu'il ne faloit, lors qu'ils ont ôté l'*s* des mots composez de-

de la préposition *ex*, & d'un mot, qui commence par une *s*; ce qui a fait évanouïr l'étymologie de ce mot. Il faut donc écrire avec les meilleurs Auteurs *exspecto*, *exsisto*, *exsequor*, *exspiro*, *exstruo*, *exsulto*, *exsilium*, avec une *s*; puis que tous ces mots sont composez d'autres mots où l'*s* se trouve nécessairement.

Ce que dit l'Auteur de la maniére dont les anciens Romains écrivoient les nombres mérite d'être lû; mais il est impossible de nous y arrêter. Nous disons la même chose des accens, dont on fait voir que l'usage étoit tout différent anciennement de ce qu'il est à présent.

Seconde Partie.

Les Anciens, comme *Festus* & *Cloatius Verus* chez * *Gellius* ont écrit *alucinari*, *se tromper*, sans *h*, & sans une double ll; parce qu'ils ont crû que ce mot venoit de *a luce aberrare*. Quelques Modernes écrivent *allucinari* ou *adlucinari*, comme si ce mot signifioit *offendere ad lucem*. Notre Auteur tient pour la premiére Orthographe. Il croit qu'on doit aussi écrire *arcesso* & non pas *accerso*, & que la distinction que

* *Liv. XVI. Ch.* 12.

que quelques uns ont mise entre la signification de ces deux mots n'est pas solide. Il faut aussi écrire *Brundisium* & non pas *Brundusium*, sur l'autorité des Livres & des marbres anciens : *Lapicidina* & non *Lapidicina* : *Ptolemæus* & non *Ptolomeus*, comme plusieurs écrivent ; puis que ce mot vient de Πτόλεμος. Cela me fait ressouvenir de la plainte qu'a fait Mr. *Chevreau*, que quelque ignorant avoit mis dans la premiére Edition de son *Histoire du Monde*, *Ptolomée* au lieu de *Ptolemée*, quoi qu'il l'eut toujours constamment écrit de cette seconde maniére dans son Manuscrit.

Satira, *Satura*, *Satyra*. Les Grammairiens sont fort partagez sur la maniére, dont on doit écrire ce mot. *Casaubon*, qui a traité à fonds ce sujet, distingue la *Poësie Satyrique* des Grecs de la *Satire* des Romains ; & veut que, comme c'étoit des choses fort différentes, elles ayent aussi un nom très-différent. Il a cru qu'il faloit écrire ce mot avec un *u* ou avec un *i*. D'autres, au contraire, l'ont écrit avec un *y*, croyant avec *Scaliger*, avec *Heinsius*, & avec beaucoup d'autres, que les Divinitez des bois apellées *Satyres* par les Grecs, & *Faunes* par les Romains,

mains, avoient donné leur nom à ces Piéces; & que ces Satires avoient une grande affinité avec les Piéces Satyriques des Grecs. Mais *Casaubon* a prouvé que cela étoit faux, & a fait voir que du mot *Satyrus*, on ne peut jamais former *Satyra*, mais *Satyrica*. Il a aussi marqué la différence qu'il y avoit entre les Poëmes Satyriques des Grecs & les Satires des Romains. Mr. *Dacier*, dans sa Préface sur les Satires d'*Horace* a apuyé & étendu le sentiment de *Casaubon*. Mr. *Cellarius* raporte en peu de mots ces diverses opinions; mais il paroit ne prendre aucun parti dans cette querelle. J'ai vû des Savans, qui depuis même ce qu'en a écrit Mr. *Dacier*, soutenoient qu'il faloit écrire le mot de *Satyre* avec un *y*; mais je ne sai pas la raison qu'ils en avoient.

ARTICLE VII.

Le ROMAN BOURGEOIS. *Ouvrage Comique. Par* ANTOINE FURETIÉRE, *Abbé de Chalivoy., de l'Academie Françoise.* A Amsterdam, chez Gerard Kuyper. 1704. in 12. pagg. 420. du caractére de ces Nouvelles.

C'EST

C'EST ici un des premiers Ouvrages de l'Abbé *Furetiére*. Il fut très-bien reçu du Public, & aquit de la réputation à son Auteur. Aussi est-il écrit avec esprit, & certains défauts assez communs y sont représentez si naïvement & si bien tournez en ridicule, que cette lecture est capable de corriger ceux qui en sont atteints, pourvû qu'ils fassent réflexion sur eux-mêmes en la faisant. Il y a divers traits Satiriques contre les faiseurs de Romans ; qui font voir que souvent ils ne se sont pas seulement mis en peine, de garder la vraisemblance dans les choses qu'ils racontent. Peut-on croire, par exemple, qu'il y ait des gens qui se soient ressouvenus exactement de tous les termes qu'un Amant passionné a dit à sa maîtresse dans une déclaration d'Amour, dans un éclaircissement, ou dans une rupture ; ou de tous ceux qu'une passion naissante lui aura fait prononcer ou dans sa chambre, ou dans le fonds d'un bois, après s'être séparé de l'objet qui l'a blessé. On trouve aussi dans ce Livre le Caractére d'une joüeuse, d'une coquette, d'une véritable Agnès ; d'un Pére & d'une Mere, qui n'ont égard qu'au

qu'au bien pour placer leur fille ; d'une femme animée de la fureur de plaider, d'un Auteur qui crie à la faim ; d'un autre Auteur qui après avoir ruiné plusieurs Libraires, n'en trouve plus aucun, qui veuille imprimer ses Ouvrages ; d'un Juge ignorant, qui n'a obtenu son emploi que par cabale & à force d'argent.

Mr. *Furetiére* outre tous ces personnages, pour en mieux faire sentir le ridicule, à l'imitation des Poëtes Comiques. Il semble que cela est nécessaire dans un Livre, qu'on ne liroit pas s'il n'y avoit rien que de commun & d'ordinaire ; mais cette méthode est sujette à un inconvénient, c'est que personne ne se trouve dans ces portraits outrez ; parce qu'il n'y a personne, qui pousse si loin les défauts, qui y sont marquez.

Un des endroits les plus curieux de ce Volume est l'Indice des Chapitres d'un certain Ouvrage qu'on suppose qu'un Auteur vouloit composer sur les Dédicaces des Livres, & auquel il donne pour titre *Somme dédicatoire*, à l'exemple, sans doute, de la *Somme de S. Thomas*, &c. Cèt endroit mérite d'être lû. On trouve aussi dans ce même Volume, la fameuse Epître Dédica-

dicatoire au Bourreau, composée par l'Abbé *Furetiére*, & qui tend aussi à tourner en ridicule & les faiseurs de Dédicaces, & ceux qui prennent au pié de la Lettre les Loüanges qu'on leur donne dans une Epître Dédicatoire; quelque outrées qu'elles soient.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

DE *Berlin.* Mr. *Jaquelot* vient de publier un petit Ouvrage *in* 4. de 48. pagg. gros caractére, sous ce titre. *Essais de quelques Exercices de Dévotion.* Il avertit dans sa Préface que les Personnes, qui ont une dévotion éclairée & solide se plaignent depuis longtems, que le zéle languit, & que la pieté s'afoiblit de jour en jour. Qu'on ne voit plus dans les saintes Assemblées l'attention à la Lecture des livres sacrez, ni la ferveur d'Oraison, que doivent avoir tous les véritables Chrétiens. Il craint que les Dévotions Domestiques & secrettes, ne soient semblables à celles qui sont publiques & connuës. C'est pour les ranimer, qu'il a dessein de composer un Ouvra-

le dont il donne un Essai ; & dans lequel il a dessein de rassembler, pour l'usage particulier des Fidéles, ce qui est nécessaire pour les instruire & pour les porter à la pieté. Dans cette vuë, sans vouloir détourner les Chrétiens de la lecture de la Parole de Dieu, dans l'ordre où elle se trouve dans la Bible, il entreprend de raporter aux principaux Articles de la Religion les passages les plus propres à faire comprendre l'importance de ces véritez & à les en persuader. Il dispose ces Exercices de pieté dans un tel ordre, que ceux du matin s'attachent particuliérement à nous donner la connoissance de la Vérité, & ceux du soir à nous entretenir de cette Partie de notre devoir, qui répond à la connoissance qui nous a été donnée le matin. Chaque exercice contient deux priéres & deux Pseaumes, une Priére & un Pseaume pour le commencement, & une priére & un Pseaume pour la fin. Des deux premiers Essais de ces Exercices, l'un traite *de la Connoissance de Dieu en général*, pour le matin ; l'autre, pour le soir du même jour, *de la pieté & de la sainteté*. Les Lumiéres & la pieté sincére & solide de l'Auteur sont un bon garant de la solidité de son Ouvrage.

De

Du Hollande. Vous avez eu raison, Monsieur, d'assurer dans vos nouvelles du mois * passé que Mr. *Claude de Saumaise* n'avoit jamais été Catholique; mais vous vous étes trompé après bien d'autres, quand vous avez assuré, qu'il fut *Professeur honoraire* à Leide. Si vous aviez lû l'Oraison funébre de ce grand Homme, prononcée par *Adolfe Vorstius* ou sa vie écrite par Mr. *Clément* & mise au devant de ses Lettres imprimées à Leide en 1656, ou si ayant lû l'un & l'autre de ces Ouvrages, vous aviez rapellé votre mémoire, vous auriez pû vous détromper & en détromper bien d'autres sur ce sujet. Mr. *Clément* dit en termes formels, que Mr. de *Saumaise* ne fut point apellé pour être *Professeur*, & moins encore pour être *Professeur honoraire*, comme des gens ridicules se le sont imaginé; mais uniquement, comme l'a très-bien remarqué *Adolfe Vorstius* dans son Oraison funébre, pour illustrer l'Académie de son nom, pour la rendre célébre par ses Ecrits, & pour l'honorer de sa présence. *Scaliger* ayant été apellé pour remplir la place de Professeur en histoire & en belles Lettres, vacante par la mort de

* *pag. 68.*

de *J. Lipse*; quoi qu'il méprisât cet emploi, après être arrivé à Leide. Et pour montrer que Mess. les Curateurs le mettoient beaucoup au dessus du rang de Professeur, ils lui marquérent une place dans les Actes publics & dans les autres occasions, avant tous les Professeurs, & immédiatement après le Magistrat de la Ville de Leide. Ils ordonnérent même, qu'on lui assignât un Siége particulier & séparé de tous les autres.

Le Sr. *Etienne Roger* Libraire à Amsterdam, chez qui on trouve un assortiment général de toute sorte de Musique, a imprimé, un *Recueil des Voyages qui ont servi à l'Etablissement & aux Progrès de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces Unies des Pays-bas, en deux Tomes grand in 12.* Il a aussi imprimé les *Mémoires de tout ce qui s'est passé de plus considérable sur Mer durant la Guerre avec la France depuis l'an* 1688. *jusqu'à la fin de* 1697. *Par Mr.* Burchett, *Secretaire de l'Amirauté, Traduit de l'Anglois.* Nous parlerons une autre fois plus amplement de ces deux Livres.

Les Heritiers de *Paul Matthysz*, ont imprimé dans la même ville deux

deux Sermons Anglois du Dr. *Cockburn* Ministre de l'Eglise Anglicane en cette Ville, savoir l'un sur *Ps.* 147. ℣ 12, 13, 14. qu'il prononça le 5e Decembre dernier, jour de Prieres publiques; & l'autre sur *Ps.* 148. 8. qu'il prononça le 9e du même Mois à l'occasion de la Tempête arrivée la Nuit du 7 au 8.

AVIS.

Dans l'*Errata*, qui est au revers du Titre de ce mois on a mis *pag.* 27. au lieu de *pag.* 7.

TABLE

des Matiéres Principales.

Février 1704.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1704.

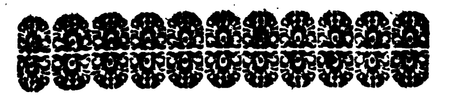
Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES & DANIEL PAIN.

M. DCCIV.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1704.

ARTICLE I.

GEORGII BULLI *S. Theologiæ Professoris & Presbyteri Anglicani*, OPERA OMNIA, *quibus duo Præcipui Catholicæ Fidei Articuli, de S. Trinitate & Justificatione, orthodoxè, perspicuè ac solidè explanantur, illustrantur, confirmantur. Nunc demum in unum Volumen collecta, ac multò correctiùs quam ante, una cum generali bus Indicibus edi-*

 ta.

ta. Quibus jam accessit ejusdem Tractatus hactenus ineditus, de Primitiva & Apostolica Traditione Dogmatis de Jesu Christi Divinitate, contra Danielem Zuickerum, *ejusque nuperos in Anglia Sectatores. Subnexa insuper pluribus singulorum Librorum Capitibus prolixa quandoque Annotata* Joannis Ernesti Grabe. *Cujus etiam Præfatio huic Volumini est præmissa.* C'est-à-dire, *Toutes les Oeuvres de George Bull, dans lesquelles on explique, on éclaircit, & l'on confirme d'une maniére orthodoxe deux des principaux Articles de la Foi Chrétienne, savoir celui de la S. Trinité & celui de la Justification. Recueillies présentement en un Volume, & imprimées beaucoup plus correctement qu'auparavant avec des Indices Généraux. A quoi on a joint un Traité du même Auteur, qui n'avoit point encore été imprimé, touchant la Tradition Primitive & Apostolique, au sujet du dogme de la Divinité de Jesus-Christ, contre Daniel Zuicker, & ses nouveaux Sectateurs en Angleterre. On a souvent ajouté à plusieurs Chapitres de tous les Livres d'assez longues Notes de Jean Ernest Grab, de qui on voit aussi une Préface au devant*

de

de ce Volume. A Londres, chez Richard Smith. 1703. in fol. pagg. en tout 792. gros caractére. Et se trouve à Amsterdam, chez les Srs. Waesbergue.

QUAND j'apris que Mr. *Grab* entreprenoit de ramasser les Ouvrages du savant Docteur *Bull*, qui a tant fait d'honneur à l'Angleterre, je résolus de les lire avec soin, dès qu'ils paroîtroient, non pas tant pour en rendre compte au Public, que pour mon utilité particuliére. Les matiéres que ce Savant a traitées sont importantes, & il a sû les enrichir d'une si belle littérature, qu'il y a infiniment à profiter. J'ai satisfait l'envie que j'avois & je vai rendre compte à mon Lecteur de l'usage que j'ai fait des Ecrits de ce savant Anglois. Il est vrai, que la plûpart ne sont pas nouveaux, & qu'il y en a quelques uns même, qui avoient déja été imprimez plus d'une fois: mais je suis sûr qu'un bon nombre de ceux qui lisent les Journaux ne les ont point lûs, & que ceux-là même qui les ont lûs, ne seront pas fâchez, qu'on leur en donne un Abrégé, pour leur en rafraichir la mémoire. Pour avoir lieu de nous y éten-

dre un peu, & de parler en même tems de quelques autres Livres, nous en parlerons plus d'une fois. Cela se peut faire d'autant plus commodément, que les matiéres sont assez détachées.

Le premier Ouvrage, qui paroit ici, est la célébre Défense de la doctrine du premier Concile de Nicée, au sujet de la Divinité de *Jesus-Christ* notre Seigneur. L'Auteur s'y propose de prouver par l'Autorité des Ecrivains Ecclésiastiques des trois premiers Siécles, que le Concile de Nicée n'a fait qu'expliquer la foi constante de l'Eglise, depuis la naissance du Christianisme, quand il a enseigné la Divinité de *Jesus-Christ* & sa *Consubstantialité* avec le Pére. Quand il eut achevé cèt excellent Ouvrage, il ne trouva aucun Libraire, qui voulût se charger des frais de l'Impression; & il ne put le faire imprimer lui-même, parce qu'il n'étoit pas riche, & que, de plus, il avoit une nombreuse Famille. Il fut donc obligé de renfermer son Ouvrage dans son Cabinet, jusques à ce que l'Evêque d'Oxford, qui y avoit érigé une Imprimerie à ses propres frais, voulût bien l'y faire imprimer, à la recommandation de *Guil-*

laume

laume Jane Professeur en Théologie dans l'Université de cette Ville. Ce Traité fut si bien reçu du Public, qu'on en fit quelque tems après une seconde Edition, & celle qui est à la tête de ce Volume est la troisiême.

Socin & ceux de sa Secte avoient hardiment avancé, qu'avant le Concile de Nicée les Chrétiens avoient des sentimens semblables aux leurs sur la Personne du Fils de Dieu. Quoi qu'*Episcopius* ait soutenu l'Eternité & la Divinité du Fils contre *Socin*, il a pourtant témoigné qu'il croyoit que c'étoit parmi les Disputes & le trouble, que les Péres de Nicée avoient dressé le fameux Symbole, qui porte leur nom. Un Anonyme, qui a composé un Livre sous le titre d'*Irenicum Irenicorum*, a osé soutenir & entreprendre de prouver que les Péres de Nicée étoient les * Auteurs d'une nouvelle doctrine. *Etienne de Courcelles* a cru que les raisons dont cêt Anonyme s'est servi pour apuyer son opinion étoient solides & sans replique. *Sandius* dans son Histoire Ecclésiastique semble n'avoir eu d'autre but que de faire croire, que tous les Péres, qui avoient précédé le Concile de Nicée,

* *Novæ fuisse Fidei Conditores.*

cée, étoient du sentiment d'*Arius*. Enfin le P. *Petau*, cèt habile Jésuite, qui semble avoir tant de respect pour ce premier Concile, ne laisse pas d'accorder aux Ariens, que les Docteurs Chrétiens, qui précédérent cette Assemblée, n'étoient pas éloignez de leurs opinions. Et cela, dans la * vuë, à ce qu'on croit, de prouver qu'il est permis à un Concile œcuménique de forger de nouveaux Articles de foi, & d'imposer la nécessité de les croire.

Dans le fonds, quand *Sycin*, *l'Anonyme*, *Sandius*, le P. *Petau* & les autres seroient bien fondez sur cette question de fait, le dogme de la Divinité éternelle du Fils de Dieu n'en seroit pas moins véritable. Puisque quelque vénération qu'on doive avoir pour ces premiers Péres de l'Eglise, étant hommes comme nous, ils ont pourtant été sujets à l'erreur, & ont pû se tromper sur cèt Article, comme sur bien d'autres. L'Ecriture est si précise & si claire sur ce sujet, que l'autorité de tous les hommes du Monde n'est pas capable d'affoiblir la persuasion de la Divinité du Fils de Dieu dans l'esprit de ceux, qui sont con-

* *Il y a des gens, que ne jugent pas si sainement des intentions de ce* Jésuite.

convaincus de la Divinité des saints Livres. Cependant, il faut avoüer, que si les Péres des trois premiers Siécles avoient tous bronché si grossiérement sur un Article de cette importance, cela feroit quelque peine à l'esprit, & pourroit y élever de certains nuages, qui seroient assez fâcheux. *Socin* & ses Sectateurs l'ont bien reconnu, & c'est pour cela, que, quoique d'ailleurs ils n'estiment pas beaucoup la Tradition & les Péres, & qu'ils s'attachent peu à leur lecture, ils n'ont pas laissé de faire tous leurs efforts pour nous enlever la Tradition & les Péres des trois premiers Siécles. Ainsi quoi que les Simples Chrétiens doivent s'en tenir uniquement à l'Ecriture sur un Article de cette importance, sans se jetter dans le Labyrinthe d'une controverse, qui demande beaucoup d'aplication, de tems, & de lumiéres; les Savans ne laissent pas d'être très-obligez au Docteur *Bull*, qui a bien voulu pénétrer dans toutes ces ténébres, pour soutenir les droits de la vérité.

Au reste, quand il y auroit encore des difficultez sur ce sujet, on ne devroit pas en être surpris. Nous n'avons que peu d'Ecrivains Ecclésiasti-

ques des trois premiers Siécles; il est difficile de distinguer les Ouvrages qu'on leur a supposez, de ceux, dont ils sont les véritables Auteurs. Il faut être bon Critique pour pouvoir toujours bien pénétrer dans le sens de leurs paroles; sur tout parce qu'ils n'ont pas été toujours exacts, & qu'ils ont souvent parlé plutôt en Orateurs, qu'en Philosophes. Il y a encore à remarquer, sur la nature du Fils de Dieu, que les premiers Péres ont écrit avant que les Disputes fussent nées, & par conséquent avec moins de précaution, que ceux qui les ont suivis. D'ailleurs s'agissant de mystéres incompréhensibles il est difficile de s'expliquer toujours avec une précision si exacte, qu'elle ne laisse aucun lieu aux Adversaires, habiles à profiter de tout, à tirer des conséquences, qui les favorisent. Ajoutez à cela que *Jesus-Christ* étant non seulement Dieu, mais aussi vrai homme; on peut en imputer fort souvent aux anciens Péres, en croyant qu'ils ont parlé de toute la personne de *Jesus-Christ*, lors qu'ils n'ont eu en vuë, que sa Nature humaine.

I. Le Docteur *Bull* prouve premiérement, que les Péres des trois premiers

miers Siécles ont enſeigné que le Fils exiſtoit avant qu'il nâquit de *Marie*, & même avant la Création du Monde, & que le Monde a été créé par lui. C'eſt là le ſujet de la premiére Section de ſon Ouvrage. Mais l'Auteur ne s'y arrête pas longtems, parce que les Ariens convenoient de tout cela : quoi qu'en avoüant que Dieu le Pére avoit créé toutes choſes de rien par ſon Fils, ils trahiſſent entiérement leur cauſe ; étant facile de conclurre de là, que le Fils eſt vrai Dieu de même que le Pére, & de la même nature que lui ; puis qu'il eſt impoſſible qu'une créature faite de rien, telle qu'étoit le Fils de Dieu, ſelon les Ariens, aît la puiſſance de tirer d'autres créatures du ſein du néant.

Il s'eſt trouvé en Angleterre un Auteur, qui ſous le nom de * *Luc Mellier*, qu'on croit ſuppoſé, a oſé refuter l'Ouvrage du Docteur *Bull*. C'eſt ce qui a obligé Mr. *Grab* de refuter cèt Auteur dans des Notes aſſez longues, qu'il joint à la fin de châque

* *Son Livre a pour titre*. Fides primorum Chriſtianorum ex Barnaba, Herma, & Clemente Romano ; Defenſioni Fidei Nicænæ D. Georgii Bulli oppoſita, Auctore Luca Mellièro V. D. M.

Section ou de châque Chapitre. Il ajoute aussi dans ces mêmes Notes aux passages alleguez par notre Auteur d'autres passages des Péres, qui tendent à prouver les mêmes véritez. Il est vrai que, comme il ne fait que glaner après une moisson exacte, ces nouveaux témoignages qu'il cite ne peuvent pas être en grand nombre, ni toujours de la * même force, que ceux que le Docteur *Bull* a employez.

II. Dans la seconde Section l'Auteur s'occupe à prouver que l'opinion constante & unanime des Péres des trois premiérs Siécles a été, que le Fils de Dieu est † *consubstantiel* à Dieu le Pére, c'est-à-dire, non de quelque essence créée & changeante, mais de la même nature divine & immuable que le Pére, & par conséquent vrai Dieu de vrai Dieu. Le Docteur *Bull* explique ici toutes les Disputes, qu'il y

* *Tels sont ceux qu'il tire des Testamens des XII. Patriarches, fondé sur ce que quelques Savans croyent que ces Testamens ont été écrits* 100. *ans seulement après J. C. Mais comme on auroit bien de la peine de prouver cette pretension; peut-être ne seroit-on pas mal de ne point compter sur ces témoignages.* † ὁμοούσιος.

y eut autrefois au sujet du mot de *consubstantiel*; mot qui allarma tellement les Ariens & contre lequel ils s'opposérent si violemment, que quelques Chrétiens, Orthodoxes d'ailleurs sur la matiére, crurent devoir s'abstenir de ce mot pour le bien de la paix; comme nous l'aprenons de S. *Hilaire* & de quelques autres anciens Auteurs. On soutient, que, selon les bons anciens Auteurs Grecs, on apelle ὁμοούσιον, ce qui est de la même substance, ou nature qu'un autre; & que c'est en ce sens que les Péres de Nicée ont employé ce mot, quand ils ont dit que le Fils étoit ὁμοούσιος, *consubstantiel* au Pére. Mais les Auteurs prophanes ont souvent employé ce mot, en ne parlant que d'une unité spécifique, & non individuelle; comme quand nous disons en François, que *Pierre* & *Jean* n'ont qu'une même nature, ou, sont d'une même nature. Ainsi * *Porphyre* a dit que les ames des animaux sont de la même nature ou essence, que les notres. εἴγε ὁμοούσιαι αἱ τῶν ζώων ψυχαὶ ἡμετέραις. *Siquidem animæ animalium sunt ejusdem cum nostris essentiæ.* Et l'Auteur anonyme

L 7 des

* *De l'Abstinence des Anim. Liv. I. n. 19.*

des Opinions célébres touchant l'Ame imprimé avec la *Philocalie* d'*Origéne*, cite un passage d'*Aristote*, où ce Philosophe dit, que tous les Astres sont d'une même essence ou d'une même nature : ὁμοούσια ᾗ πάντα ἄστρα ; *omnia astra sunt ejusdem essentiæ seu naturæ.* Je ne sai pas même s'il ne seroit point difficile de citer un Auteur Grec prophane, qui entendit le terme d'ὁμοούσιος, autrement que d'une unité spécifique, qui n'est dans le fonds qu'une unité de parfaite ressemblance. C'est ainsi que la nature de *Pierre* & de *Paul*, ne sont qu'une même nature humaine ; quoi que ce soient deux natures réellement distinguées ; mais qui, à cause de leur parfaite ressemblance, peuvent être représentées par une seule idée.

Or quand les Péres du Concile de Nicée, se sont servis du mot d'ὁμοούσιος, il est bien sûr, qu'ils n'ont pas voulu dire simplement, que la nature du Fils étoit semblable à la nature du Pére. Si c'eût été leur pensée, la Dispute eut été finie entr'eux & les Ariens, qui avouoient cette ressemblance, & qui pour cette raison admettoient le terme d'ὁμοιούσιος, *de nature semblable*, pendant qu'ils ne pouvoient suporter celui d'ὁμοούσιος, duquel se servirent

les

les Péres du Concile. Cependant *Courcelles* & bien d'autres Théologiens ont prétendu prouver, par des passages tirez de S. *Athanase* & de divers autres Péres, qui ont passé pour fort Orthodoxes, que le Concile de Nicée & les Docteurs, qui en ont adopté les décisions, n'ont entendu l'unité de nature, que d'une unité spécifique. Aparemment que si le Docteur *Bull* avoit traité cette question *ex professo*, il auroit justifié les Péres sur cèt Article, comme il les a justifiez sur divers autres d'une pareille conséquence.

Cette seconde Section est la plus longue, tant parce qu'il s'agit précisément du nœud de la difficulté; que parce que l'Auteur a été obligé d'établir la vérité de divers Ecrits, dont il tire ses preuves; ce qui étant une fois fait dans cette Section, rend les suivantes plus courtes & plus aisées.

On croit que les Péres de Nicée sont les premiers, qui se sont servis du terme de *consubstantiel* (ὁμοούσιος) pour expliquer la nature du Fils: mais on se trompe. *Eusébe* dit positivement le contraire dans une Lettre, qu'il écrit à ceux de Césarée, dont il étoit Evêque. * *Nous savons*, dit-il,

* *Socrate. Hist. Ecclés. Liv. I. ch. 8.*

dit-il, *que quelques Evêques & Ecrivains savans & illustres parmi les Anciens, en parlant de la Divinité du Pére & du Fils, ont employé le terme de* consubstantiel (ὁμοούσιος). Qui doute qu'*Eusébe* n'eut plusieurs Ecrits des Anciens, qui ne subsistent plus aujourdhui, & qui sont même perdus il y a longtems? Il lui eut été facile de prouver par ces monumens la vérité de ce qu'il avance dans les paroles, que nous venons d'en raporter. Il est vrai qu'*Eusébe* donne à ce mot de *consubstantiel*, un sens qui n'est pas fort orthodoxe. Cela paroitra par les paroles de sa Lettre, qui précédent immédiatement celles que nous avons citées. *Quand on dit que le Fils est consubstantiel au Pére, on n'entend rien autre chose, sinon que le Fils de Dieu n'a aucune ressemblance avec les Créatures, qui ont été faites par lui; mais qu'il a une parfaite ressemblance avec son Pére, par qui il a été engendré. Qu'il est du Pére & non d'une autre hypostase, ni d'une autre substance.* Mais quelque sens qu'*Eusébe* aît donné au mot de *consubstantiel*, il n'importe, le Docteur *Bull* ne l'a cité, que comme un témoin irréprochable de ce qu'il avance, que les Péres de

Nicée-

Nicée ne sont pas les premiers, qui ayent employé ce terme dans le sens qu'ils l'ont employé.

Ce qui peut faire un peu de peine, c'est que le Concile d'Antioche assemblé contre *Paul* de Samosate environ 60. ans avant celui de Nicée, ait proscrit ce même terme de consubstantiel, que le Concile de Nicée a canonisé. Comment est-ce qu'un même mot eut pû avoir dans si peu de tems un sort si différent, si l'Eglise avoit toujours été pendant ce tems-là dans les mêmes sentimens? Dira-t-on que les Péres de Nicée ne savoient pas ce qui s'étoit passé à Antioche? Cela n'est point du tout aparent. Voici comment notre Auteur léve cette difficulté. Les Catholiques, avant *Paul* de Samosate & le Concile d'Antioche assemblé contre lui, avoient accoutumé de dire en parlant de la Divinité du Pére & du Fils, que le *Fils est consubstantiel au Pére*. *Paul* de Samosate, qui mettoit tout en œuvre, pour enlever au Fils sa Divinité, se servoit d'un Sophisme fondé sur un mauvais sens, qu'il donnoit au terme de *consubstantiel*. Si, disoit-il, le Fils est consubstantiel au Pére, comme vous Catholiques le prétendez, il s'ensui-

vra que la substance divine est comme coupée en deux parties, dont l'une est le Pére & l'autre est le Fils: & que par conséquent il y a eu quelque substance divine antérieure au Pére & au Fils, qui a été ensuite partagée en deux. Les Péres d'Antioche ayant horreur d'une pareille conséquence, & ne se mettant pas d'ailleurs fort en peine des termes, pourvû qu'ils maintissent le fonds même de la Doctrine, crurent que pour ôter tout prétexte de chicane à cèt hérésiarque, il faloit abolir un terme, dont il faisoit un si mauvais usage. Les Ariens étant venus ensuite, & niant la chose même, qui étoit exprimée par ce terme, savoir la Divinité du Fils de Dieu; les Péres de Nicée crurent qu'il étoit à propos de rapeller l'usage d'un terme dont les Docteurs s'étoient servis avant le Concile d'Antioche, & que ceux de ce Concile n'avoient proscrit, que pour ôter tout prétexte aux chicaneries de *Paul* de Samosate; prétexte qu'on enleva à Nicée aux Disciples de cèt Hérésiarque en expliquant & déterminant clairement le sens qu'on donnoit à ce mot. Ajoutez à cela ce que dit S. *Athanase*, que les Péres du Concile furent obligez d'employer ce terme,

pour

pour ôter tout prétexte d'échaper a
Ariens. Ces hérétiques étoient si h
biles, qu'on ne trouvoit ni termes,
expressions, qu'ils n'eussent l'adre
d'acommoder à leur dogme, & qu'
n'admissent, par conséquent, dans
dessein qu'ils avoient d'éviter à quelq
prix que ce fût les anathêmes du Co
cile. Il n'y eut que celui de *consu*
stantiel, qui les démontât. Peu d'e
tr'eux pûrent s'en acommoder, con
me cela paroit assez par la peine q
se donne *Eusébe* de Cesarée dans l
paroles que nous en avons citées po
trouver à ce mot un sens qui soit e
quelque sorte conforme à la Doctri
des Ariens.

S. *Athanase* fait une autre remarq
sur le même sujet, qui mérite d'êt
raportée. Il dit que les Péres du Co
cile avoient d'abord dessein de dress
une Confession de Foi, qui ne f
exprimée que par des paroles cons
crées dans les Saints Livres: mais q
l'habileté des Ariens à tordre tous l
termes de l'Ecriture, pour les rend
favorables à leurs opinions, ou,
moins, pour faire qu'ils n'y fusse
pas contraires, obligérent ces Péres
employer des termes, qu'on ne trou
point dans les Livres sacrez.

Un peu après cette remarque tirée de S. *Athanase*, notre Auteur allégue un axiome sur lequel je ne saurois m'empêcher de dire un mot. Il dit que c'est une maxime très-certaine, que τὸ ἐκ τοῦ Θεοῦ γεννηθὲν Θεός ἐστι. *Ce qui est engendré de Dieu est Dieu.* Notre Auteur cite deux fois cette maxime; mais je ne sai si elle n'est point contredite par S. *Jean*, qui en parlant des Fidéles, se sert à peu près des mêmes termes pour exprimer leur état, * πᾶς, dit-il, ὁ γεγεννημένος ἐκ τοῦ Θεοῦ ἁμαρτίαν οὐ ποιεῖ. *Quiconque est né ou engendré de Dieu ne fait point de péché.*

Il est impossible que le Docteur *Bull* aît ignoré ou n'aît pas fait attention à ces paroles de S. *Jean*, d'où il semble qu'on peut tirer cette conséquence, que puis qu'un Apôtre dit que tous les fidéles sont engendrez de Dieu, il suit qu'il n'est pas vrai à parler proprement, que *tout ce qui est engendré de Dieu soit Dieu.* Il faut donc que ce Docteur aît crû que les paroles dont il s'est servi ayent une autre force que celles qu'a employées S. *Jean*, ce que je laisse à examiner aux Savans; ou que lors qu'il a avancé que *tout ce qui est engendré de Dieu est Dieu*, il n'a pas enten-

* *I. Epitr. Chap. III.* ℣. 9.

entendu cette proposition universelle-ment, mais par raport au sujet dont il traite, *pro subjecta materia*, comm disent les Latins.

Nous ne nous arrêterons point copier les autoritez dont notre Auteur se sert pour prouver que les Pères, qui ont précédé le Concile de Nicée, ont crû la consubstantialit du Fils, mais je ne saurois m'empêcher d'en raporter un tiré de S. *Irenée* parce qu'il me paroit tout-à-fait authentique. Voici * ses paroles. *Non enim infectus es, ô homo, neque semper coexistens Deo, sicut proprium ejus Verbum, car tu n'es point, ô homme, une chose qui n'a point été faite, ni qui coexiste toujours avec Dieu, comme son propre Verbe.* Le P. *Petau* a voulu afoiblir la force de ce témoignage mais le Docteur *Bull* le refute solidement. Il défend aussi fortement l'Orthodoxie d'*Origéne* sur la Divinité du Fils de Dieu, contre S. *Jerôme* parmi les Anciens, & Mr. *Huet* Evêque d'Avranches parmi les Modernes, qui à ce qu'il croit, n'ont pas rendu à ce S. Docteur en ce point la justice qui lui est duë. Comme tout le mon

* *Ou plutot celles de son Interprete. Mais nous n'avons pas le Grec de l'Auteur.*

de convient que les Ecrits de ce Savant de l'Antiquité ont été extrêmément corrompus, l'équité eut voulu, que quand on n'auroit pû le défendre autrement, on eut rejetté sur les corrupteurs de ses Ouvrages les erreurs, qu'on y rencontre, plutôt que de les attribuer à un des plus savans Auteurs Chrétiens de toute l'Antiquité. Voici le jugement qu'en porte Mr. *Bull*, après nous avoir déclaré qu'il a lû avec soin les écrits de cèt Ancien. C'étoit un homme pieux & craignant Dieu, mais fort curieux & s'abandonnant trop à son génie. Sa pieté & le respect qu'il avoit pour la Religion, l'empêchérent d'innover dans les Articles de la Foi, & surtout dans le dogme de la Trinité, qui est un des principaux. Mais sur les autres sujets, sur lesquels on pouvoit se donner carriére, sans violer la régle de la Foi, s'abandonnant trop à son esprit, il avança un petit nombre de sentimens éloignez des opinions communes des Docteurs de son tems. Telle est sa Doctrine de la préexistence de l'Ame, des Etoiles, qu'il a crû animées; de la pluralité des Mondes, &c. Mais dans ces Articles même il conserva la modestie d'un homme

de bien & de pieté, ne proposant point ses opinions dogmatiquement & d'un ton de maître, qui veut en être crû sur sa parole; mais comme un homme qui cherche la vérité sur des questions sur lesquelles l'Eglise ne s'est point encore expliquée.

En raportant les témoignages de S. *Théodore* * dit ensuite *Grégoire*, & *Thaumaturge*, à cause du grand nombre des miracles qu'il faisoit; l'Auteur en cite un long passage où la Doctrine de la S. Trinité est expliquée d'une maniére fort claire & fort précise. L'Histoire raporte que cèt ancien * Evêque étant en peine comment il expliqueroit à son peuple ces Mystéres, sur lesquels il s'étoit déja élevé tant de disputes dans l'Eglise, Dieu lui révéla ce qu'il avoit à dire, qui est précisément le passage cité par le Docteur *Bull*. Il est fort tenté de croire ce fait, parce que † tous les Ecrivains Ecclésiastiques, qui ont parlé de *Grégoire Thaumaturge*, ont tous représenté sa vie, comme un tissu perpétuel de Révélations & de miracles. Je ne veus point entrer dans l'examen de

* *Il étoit Evêque de Néocésarée ville du Pont.* † *Exceptez-en Eusébe, qui n'en parle point, comme l'avoüe notre Docteur.*

de la Vie de ce Saint homme, pour rechercher si tout ce qu'on en a écrit est bien véritable, mais je remarquerai que ceux contre qui le Docteur *Bull* dispute n'étant pas gens fort crédules, quand il s'agit de miracles, il semble, que pour les mieux persuader, il devoit avoir quelque égard à leurs foiblesses, & n'entreprendre point de tout soutenir & de tout défendre. Il semble que c'est le caractére & en même tems le seul défaut qui régne dans cèt excellent Ouvrage de notre Auteur; mais c'est là le penchant de tous ceux qui, comme lui, ont conçu une haute opinion des Anciens. Il leur semble que le respect qu'on doit avoir pour eux les oblige à tout défendre, ou, du moins, à tout excuser. Cependant en voulant favoriser des morts, qui ne nous en savent pas gré, on nuit quelquefois aux vivans. On expose la vérité à leurs railleries, parce qu'on la défend par de mauvais moyens, & qu'on veut toujours avoir raison contre ceux qui sont dans l'erreur; lors même que sans trahir la bonne cause, on pourroit leur accorder quelques unes de leurs prétentions.

III. Dans la troisiême Section, notre Auteur prouve que la principa-

le

le & la plus considérable partie des Péres des trois premiers Siécles a enseigné d'une maniére claire & évidente que le Fils étoit coëternel à son Pére, c'est-à-dire, qu'il est de toute éternité, de même que le Pére. Que si quelques Ecrivains Catholiques, qui ont précédé le Concile de Nicée, semblent attribuer une espéce de naissance au Fils de Dieu, même entant que Dieu, laquelle naissance aît commencé & ne soit qu'un peu plus ancienne que le Monde; leur opinion a pourtant été fort éloignée de celle des Ariens. En examinant leurs Ecrits avec soin, on découvre, qu'ils n'ont point voulu parler d'une naissance véritable & ainsi proprement dite, par laquelle l'*Hypostase* ou la *Subsistance* du Fils aît eu un commencement: Mais ils l'ont entendu d'une naissance figurée & métaphorique; voulant simplement dire, que le Verbe, qui étoit dans & avec le Pére avant tous les Siécles, lors qu'il n'y avoit que Dieu seul, comme la génération éternelle de son entendement éternel, étoit sorti en quelque sorte hors du Pére par une espéce d'opération, pour former l'Univers & pour manifester aux Créatures & lui & son Pére: & à

cauſe de cette émanation & manifeſtation, l'Ecriture l'apelle le Fils & le Premier-né de Dieu. C'eſt là une Clé, pour entendre ces premiers Théologiens, & éviter le ſcandale que pourroient nous cauſer des expreſſions auſquelles nous ne ſommes pas accoutûmez & qui ſemblent exprimer des erreurs manifeſtes. Enfin, notre Docteur fait voir dans cette Section, que des Péres de l'Egliſe, très-Catholiques, après la naiſſance de l'Arianiſme, n'ont pas laiſſé de s'exprimer en ce point de la même maniére que les Théologiens des trois premiers Siécles. Ils ont reconnu, de même qu'eux, cette eſpêce * d'émanation du Fils hors du ſein du Pére, pour créer l'Univers, & l'ont apellée † *condeſcendance.* Ils ont dit en conſéquence, qu'à l'égard de cette Emanation le Verbe étoit né de Dieu ſon Pére, & étoit apellé dans les Saints Livres *le Premier né de toute Créature.* Cela eſt ſi ſûr qu'*Athanaſe* lui-même, le fleau des Ariens, a reconnu clairement trois naiſſances en J. C. notre Seigneur. La premiére par laquelle, entant que Verbe, il a exiſté de toute éterni-

* *Progreſſionem ex Patre.* † συγκατάβασις.

rnité avec le Pére & du Pére, com-
: la génération coëternelle de l'en-
dement éternel du Pére. C'eſt là
ſeule véritable & propre naiſſance
Verbe, entant que Dieu & Verbe
Dieu. C'eſt en vuë de cette naiſ-
ce, ſelon S. *Athanaſe*, qu'il eſt
llé dans l'Ecriture le Fils unique,
ογενὴς. La ſeconde naiſſance eſt
te condeſcendance, συγκατάβασις,
laquelle le Verbe eſt ſorti du Pé-
pour créer l'Univers. C'eſt par
ort à cette naiſſance, qu'il eſt apel-
le premier né de toute Créature.
troiſiême naiſſance eſt celle par
uelle le Fils de Dieu s'eſt fait hom-
, à l'égard de laquelle il eſt dit que *le*
be a été fait chair. Puis que S.
hanaſe a enſeigné une telle Doc-
ne, on a tort d'accuſer d'Arianiſme
Péres des trois premiers Siécles,
ont parlé de même que lui.

L'Auteur traite par occaſion dans
te Section, de même que dans les
res, divers points d'antiquité très-
ieux. Ceux, par exemple, qui ont
nbattu la vérité des Epîtres de S.
ace, ont allegué, entr'autres rai-
is, qu'il étoit parlé dans ces Epî-
s des erreurs des Valentiniens,
'on fait n'être nées, qu'après la

mort de ce S. Pére. Mais le Docteur *Bull* fait voir que *Valentin* n'est pas l'Auteur des erreurs qui ont été publiées sous son nom, & qu'elles avoient été enseignées auparavant par les Gnostiques Judaïzans, dont le Maître avoit été l'ancien Hérésiarque *Cerinthus*. S. *Ignace* a donc eu en vuë ces anciens Gnostiques, lors qu'il a dit que le *Verbe éternel* * *n'étoit point sorti du silence*; & non pas les Valentiniens, qui n'avoient point encore paru de son tems.

On accuse *Tertullien* d'avoir dit qu'il y a eu un tems, auquel le Fils de Dieu n'étoit point; & *Lactance* semble aussi lui attribuer un commencement. Notre Auteur répond à l'égard du premier, que quelque savoir & quelque esprit qu'il eût, il ne laissa pas de tomber dans l'hérésie des Montanistes; & comme on ne sait point les Livres qu'il a écrits avant ou après sa chute, ou lors qu'il avoit déja du penchant pour l'hérésie, il n'est pas un bon garend de l'opinion courante des Catholiques de son tems. On répond en second lieu, que *Tertullien* a parlé ainsi dans la chaleur de la dispute, contre un Adversaire qui chicanoit

* οὐκ ἀπὸ σιγῆς προελθών.

il ſemble nier l'éter-
'a voulu dire autre
u'ont dit les autres
ſavoir que cette Per-
'on apelle le Fils de
e aît toujours exiſté
ſut pourtant déclarée
qu'elle ſortit, s'il
Sein du Pére, pour
nivers. Ce qui con-
, c'eſt qu'on trouve
de *Tertullien*, où il
ére Orthodoxe de

actance, ſon ſufrage
and poids dans l'É-
étoit peu verſé dans
nts Livres, & dans
s dogmes de la Re-
, on doit dire, ou
de *Lactance*, qui
ité du Fils, ont
Ouvrages par quel-
nichéen, ou que
e étoit infecté des
Manès Enfin il y
s des écrits de cèt
d'une maniére plus
nité du Fils.
ême Section traite
M 3 de

de la *Subordination du Fils au Pére, comme à son Principe & à son Origine.* L'Auteur y soutient, que le Décret du Concile de Nicée, qui établit que le Fils de Dieu est *Dieu de Dieu*, est confirmé par l'autorité des Docteurs Catholiques qui ont vécu avant & après ce Concile. Que tous ont enseigné unanimément, que la nature & les perfections divines apartenoient au Pére & au Fils, non collatéralement, mais d'une maniére subordonnée; c'est-à-dire, que le Fils a bien à la vérité la nature Divine commune avec le Pére; mais en sorte qu'elle lui a été communiquée par le Pére: en sorte que le Pére seul posséde la nature Divine par soi-même, ou ne l'a de nul autre, au lieu que le Fils l'a du Pére; par conséquent le Pére est la source, l'origine, & le principe de la Divinité du Fils.

Notre Auteur censure ici un peu rigoureusement *Calvin* & quelques autres Théologiens modernes, qui ont osé avancer que le Fils de Dieu est *Dieu par lui-même*, αὐτόθεος. Il prétend que ce dogme est contraire à leurs propres hypothéses. Ils enseignent, dit-il, que le Fils est du Pére, entant que Fils & non entant que Dieu;

que

que le Fils a reçu du Pére la personne & non l'essence ou la nature Divine. * Or cela implique contradiction. Car le Fils ne peut être engendré du Pére s'il ne reçoit de lui sa nature & sa Divinité. Car qu'est-ce qu'être engendré, si ce n'est naître d'un autre en ressemblance de nature? Ainsi il faut que celui qui est engendré, reçoive une communication de nature de celui, qui l'engendre, afin qu'à l'égard de cette nature, il soit semblable à celui qui l'engendre. Mais si Christ, entant que Fils de Dieu, n'est pas Dieu, ou est sans Divinité, il ne reçoit du Pére, qu'une simple Rélation. Ajoutez qu'on ne peut concevoir la personne sans l'essence; à moins que vous n'établissiez que dans la Divinité la Personne n'est qu'une simple maniére de subsister, τρόπος ὑπάρξεως, ce qui est proprement l'erreur Sabellienne.

Pour moi, j'ajouterai à tout cela, que comme cette matiére est très-obscure & qu'on raisonne de choses dont on n'a point d'idée, il est très-difficile de ne pas se brouiller sur ce sujet. Je crois que *Calvin* ne mérite point une si rude censure que celle qu'on lui

 adresse

* *Le Docteur* Bull *emprunte ce raisonnement du* P. Petau.

adresse ici. Il est bien vrai qu'une Personne Divine ne peut pas être sans l'essence Divine; mais on peut pourtant concevoir, que la personalité est distinguée de l'essence même. En ce sens, je ne sai point si ce seroit une grande erreur que de dire, que l'essence Divine n'a point été engendrée, soit qu'on la considére dans le Fils, soit qu'on la considére dans le Pére; & que cette essence Divine dans le Fils n'est pas moins essence Divine par elle-même, que cette même essence dans le Pére: puis que jusques là, cette essence est tellement la même, qu'il est même impossible de concevoir qu'il y aît quelque distinction. Ce n'est donc que quand elle est revétuë de ce qui fait la Personne du Pére ou du Fils; qu'on y conçoit de la distinction, & qu'on peut dire, qu'il y a un Pére, & un Fils; en sorte que la personalité fondant cette distinction, & étant aussi ce qui nous oblige à dire que le Pére a engendré le Fils, ou que le Fils a été engendré du Pére; il paroit que la génération tombe proprement sur ce qui fait la personalité, & non sur l'essence même. Quant à l'accusation de Sabellianisme, dont on voudroit charger par des consé-

quen-

quences assez éloignées, ceux qui entreprendroient de défendre l'opinion de *Calvin*, on ne doit pas s'en mettre autrement en peine. *Sabellius* ne connoissoit point de distinction intrinséque dans la Divinité même, croyant que le Pére n'étoit distingué du Fils que par des rélations extérieures, & qui n'ont point subsisté dans l'essence Divine de toute éternité; ce que je suis sûr, que Calvin rejettoit fortement, comme une opinion entiérement opposée à la sienne.

Au reste, comme dans cette matiére, il est très-facile de s'égarer, ou, du moins, de donner lieu à ceux qui ne s'expriment pas comme nous, de croire que nous ne sommes pas dans le bon chemin; ne pourroit-on point apréhender que l'opinion de ceux, qui ne s'acommodent pas de celle de *Calvin*, de peur du Sabellianisme, n'aproche un peu du Trithéïsme? Car ne pourroit-on pas dire, que s'il est vrai que le Fils a reçu sa Divinité du Pére, & non seulement sa personalité; comme en qualité de Fils, il est réellement distingué du Pére, sa Divinité sera aussi réellement distinguée de la Divinité du Pére? Je n'ai garde d'attribuer cette conséquence à

ceux qui disent que le Fils n'est pas Dieu par lui même; mais je ne voudrois pas aussi, qu'on accusât de Sabellianisme, ceux qui enseignent, que le Fils est Dieu par lui-même, au sens que l'a entendu *Calvin*.

Mr. *Bull*, qui ne laisse pas de donner d'ailleurs de grandes loüanges à ce Réformateur, ne peut soufrir qu'il aît dit de ces paroles du Symbole de Nicée, *Dieu de Dieu*, *lumiére de lumiére*, *vrai Dieu de vrai Dieu*; que c'étoit une * *Battologie*, & que ces paroles ressembloient plus à une chanson, qu'à une confession de Foi. *J'ai horreur*, dit-il, *de raporter ces choses*; *j'exhorte soigneusement la jeunesse studieuse & dévote, de se donner de garde d'un esprit qui a pû proférer de telles paroles.* J'avoûe, quant à moi, que ces paroles de *Calvin* me font un peu de peine, & que j'aurois souhaité, qu'il se fût exprimé moins durement.

Le Docteur *Bull* prouve aussi dans cette derniére Section, que les anciens Péres avant & après le Concile de Nicée, ont enseigné que le Pére est plus grand que le Fils, même à l'égard de la Divinité; non quant à la nature &

à

* *Une froide repetition d'une même chose, en termes différens mais synonymes.*

à quelque perfection essentielle, qui soit dans le Pére & non dans le Fils; mais uniquement à l'égard de l'Autorité, c'est-à-dire, de l'origine; parce que le Fils tire son origine du Pére, & non le Pére du Fils.

Mais ce qui lui a fait de la peine sur cèt Article, & qui paroit en effét bien surprenant, c'est que ces mêmes anciens Péres ont nié que le Fils de Dieu fut immense & invisible, assûrant que ces deux proprietez n'apartenoient qu'au Pére. Ils parlent en plusieurs endroits du Fils, comme si, à l'égard même de sa nature Divine, il étoit fini, visible, renfermé dans un certain lieu particulier. Quand ils veulent, par exemple, prouver que celui qui apparut aux Patriarches de l'Ancien Testament, & qui prit le nom de *Jehova*, étoit le Fils de Dieu, ils se servent de ce dilemme. Ou c'étoit le Fils, disent-ils, ou un Ange créé, ou Dieu le Pére. Ce n'étoit point un Ange créé; parce que le S. Esprit l'apelle *Dieu* & *Jehova*. Ce n'étoit pas non plus le Pére; puisque le Pére est infini, & que c'est un crime, de penser seulement, qu'il puisse être apparu dans un certain lieu & dans un petit coin de la Terre; il faut donc

que ce soit le Fils, qui a pû se rendre visible. Notre Auteur répond, que tout ce dont on peut accuser les Anciens sur ce point, c'est d'avoir expliqué d'une maniére incommode, un sentiment, qui est d'ailleurs très-véritable. Ils avoient affaire à des Adversaires, qui soutenoient opiniâtrément, que la personne du Fils n'est point distinguée de celle du Pére. Pour s'éloigner de ces Hérétiques, ils se sont jettez dans d'autres extrêmitez, en se servant d'expressions peu exactes & avec moins de précaution, qu'il n'eut été nécessaire. Mais tout ce qu'ils ont voulu dire par ces expressions, c'est que le Fils de Dieu, qui est partout avec le Pére, & qui est invisible par sa nature, de même que le Pére, s'est pourtant fait voir par œconomie en certains lieux, c'est-à-dire, qu'il y a donné aux hommes quelques marques extérieures de sa présence, en leur portant les ordres & leur expliquant la volonté de Dieu son Pére. Que s'ils ont dit, qu'une telle manifestation étoit indigne de la Majesté de Dieu le Pére, quoi qu'il semble que le Pére aît aussi bien pû se manifester que le Fils, sans blesser les droits de sa Majesté; cela vient de ce que consi-

considérant le Pére comme la source de la Divinité, & n'ayant point de principe de son origine, il n'étoit pas plus raisonnable de dire qu'il pût être envoyé par un autre, que d'assurer qu'il étoit né d'un autre. En un mot, le Fils ayant reçu sa Divinité du Pére, le Pére a pû l'envoyer, & le Fils par œconomie a pû en qualité d'Envoyé du Pére, se manifester dans quelque coin de l'Univers; au lieu que le Pére n'ayant pû être envoyé ni par le Fils, ni par le S. Esprit, n'a pas pû par œconomie se manifester aux hommes en qualité d'Envoyé. L'Auteur tâche de prouver que ç'a été là la pensée des Péres, par divers passages qu'il en cite; & surtout en faisant voir qu'ils se seroient grossiérement contredits eux-mêmes, si ce n'eut été là leur sentiment. Il croit aussi que les Anciens ont eu en vuë cette œconomie, dont nous avons parlé, lors que dans leurs Symboles, ils ont dit expressément que le Pére étoit *invisible* & *impassible*, par opposition au Fils, qui s'est souvent manifesté aux hommes dans l'Ancien Testament, & qui a soufert en la chair.

Enfin, le Docteur *Bull* prouve dans cette derniére Section que les

Anciens Péres ont crû la Doctrine de la ſubordination du Fils au Pére, comme à ſon origine & à ſon principe, très-utile & abſolument néceſſaire, pour établir tellement la Divinité du Fils, qu'on ne détruiſe pourtant point l'Unité d'un Dieu, & cette Monarchie Divine. Car quoi que le nom de Dieu & la Nature Divine ſoient communs au Pére & au Fils; cependant parce que l'un eſt le principe de l'autre, qu'il en eſt engendré par une production interne & non externe; on peut dire à juſte titre, qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu. Les Anciens ont enſeigné, que cette raiſon valoit pour le S. Eſprit, de même que pour le Fils

Dans la concluſion de cèt Ouvrage, le Docteur *Bull* demande, pourquoi le ſentiment des Ariens étant ſi hétérodoxe, & ſi contraire à ce que tous les Théologiens Chrétiens avoient enſeigné avant *Arius*, ce ſentiment ſe répandit cependant avec tant de rapidité, que S. *Jerôme* ſe plaignoit, que preſque tout le Monde Chrétien étoit devenu Arien. On répond que ſi par devenir Arien, on entend embraſſer la véritable Doctrine d'*Arius*, il n'eſt pas vrai que tout le monde fût deve-

nu-

nu Arien, comme l'a prétendu S. *Jerôme*. Ce qui arriva sous l'Empire de *Constance* & un peu après, c'est que les Ariens habiles à cacher leurs erreurs sous des expressions, qui paroissoient orthodoxes, en imposérent aux personnes, qui avoient peu de pénétration, & passérent près d'eux pour Catholiques; ce qui fit croire, non que les Ariens avoient déguisé leurs erreurs, mais que les Orthodoxes avoient embrassé les opinions des Ariens. Nous parlerons dans les Nouvelles des mois suivans des autres Ouvrages du Docteur *Bull*.

ARTICLE II.

MÉMOIRES *de* TOUT CE QUI S'EST PASSÉ *de plus* CONSIDÉRABLE *sur* MER, *durant la Guerre avec la France, depuis l'an* 1688. *jusqu'à l'an* 1697. *Par Mr.* BURCHETT, *Sécrétaire de l'Amirauté. Traduits de l'Anglois.* A Amsterdam, chez Etienne Roger, chez qui l'on trouve un assortiment général de toute sorte de Musique. 1704. in 12. pagg. 362. du caractére de ces Nouvelles.

QUAND

QUAND on ne sauroit pas que Mr. *Burchett* a été Sécrétaire de l'Amirauté durant la derniére guerre, & que par conséquent il a pû être exactement instruit de ce qu'il entreprend de traiter dans cèt Ouvrage; on jugeroit bien par sa lecture, qu'il a été composé par un homme, qui a eu de bons Mémoires, puis qu'on ne peut pas exiger un plus grand détail, que celui dans lequel il entre. On voit donc ici généralement tout ce qui s'est passé sur Mer durant la derniére guerre, non seulement dans les grandes Flotes, que l'Angleterre, la Hollande, & la France ont mises en Mer; mais aussi ce qu'ont exécuté les Escadres particuliéres & souvent même les simples Vaisseaux, qui ont été emploïez durant tout ce tems-là. On raporte d'ordinaire le nom des Commandans, les Instructions qu'ils ont reçuës, les maniéres dont ils les ont exécutées, ou les obstacles, qu'ils ont rencontrez. On nous aprend la cause de divers mauvais succès, que certaines entreprises ont eus. Quelquefois les vents contraires, ou les tempêtes, qui sont survenuës en ont été la cause; obstacles qu'on ne peut, ni prévoir,

lui prévenir : mais on voit auſſi dans ce Livre, que le plus ſouvent les Armemens qu'on a mis en mer n'ont pas eu tout le ſuccès, qu'on en avoit attendu ; parce qu'on n'avoit preſque jamais le ſoin de * pourvoir les vaiſſeaux d'une quantité de vivres ſuffiſante, pour pouvoir demeurer en mer autant qu'il étoit néceſſaire, afin d'exécuter les projets qu'on avoit formez. Auſſi l'Auteur commence-t-il ſon Ouvrage, par des avis qu'il donne ſur ce ſujet & ſur quelques autres ; afin que l'Angleterre prévenant déſormais les mêmes inconveniens, puiſſe recevoir de ſa Flote le fruit que les ſommes immenſes, que coute ſon entretien, peuvent légitimement en faire eſpérer. Il remarque que la France a divers avantages ſur l'Angleterre, lors qu'il s'agit d'équipper une Flote. Comme elle a peu de commerce ſur Mer, en comparaiſon de ce qu'en a l'Angleterre, ſes Marchands n'ont pas beſoin d'un ſi grand nombre de Matelots que les

* *C'eſt ce que l'Auteur dit expreſſément à la page 350. Voici ſes termes.* Il faut avoüer à notre honte que le manque de proviſions, durant tout le tems de la derniére guerre, a fait échoüer bien des entrepriſes.

les Anglois. D'ailleurs par ſon autorité abſoluë, elle les oblige tous, lors qu'elle le juge à propos de ſervir ſur ſa Flote, à peine de la vie, ou d'autres châtimens rigoureux: au lieu que les Matelots Anglois, lors même que le Commerce étoit interdit, ſe ſont ſouvent cachez, dans l'eſpérance de trouver mieux leur compte avec les Marchands, lors qu'ils auroient la liberté de faire voile. Enfin la France tire pluſieurs matelots du grand nombre de ſes Armateurs, les obligeant de prendre à leur bord & d'élever un certain nombre d'hommes; & de revenir dans leurs ports, quand on le leur ordonne, pour livrer au Roi à certain tems limité le nombre de Matelots, dont il a beſoin; ſauf à eux à en chercher de nouveaux pour équiper leurs Vaiſſeaux.

En parlant de la Bataille Navale donnée près de la Hogue en 1692. & qui fut ſi funeſte aux François; l'Auteur avoüe que les Alliez furent redevables du bon ſuccès de cette journée à un effet particulier de la Providence. *Loüis XIV.* avoit ordonné au Maréchal *de Tourville* d'attaquer la Flote des Alliez avant que les grans Vaiſſeaux Anglois & Hollandois euſſent

joint

joint les Eſcadres commandées par le Chevalier *de Laval* & par le Contr'-Amiral *Carter*, qui étoient occupées à croiſer ſur la côte. Par bonheur l'Amiral *Ruſſel*, profita d'un tems favorable, pour ſortir de la Riviére, & il le fit contre l'opinion de tous les Pilotes. Mais s'il n'en fût ſorti alors, les vents qui changérent peu après l'auroient empêché de ſecourir ces deux Eſcadres; & les François, ſelon toutes les aparences, auroient eu un ſuccès pareil, ou même ſupérieur à celui qu'eurent les Alliez. Cependant la Cour de France fut ſi promptement informée, que les grans Vaiſſeaux Anglois avoient joint les Eſcadres, qu'il y a aparence, qu'un Vaiſſeau pris à la hauteur de Barfleur par *Wirell* Capitaine Anglois, portoit au Comte *de Tourville* des ordres contraires aux premiers qu'il avoit reçus, c'eſt-à-dire, qu'on lui écrivoit de ne point hazarder la bataille. Mais le Maître du Vaiſſeau François ſe voyant en danger d'être pris, jetta le paquet dans la Mer. Ainſi Mr. de *Tourville* n'ayant point ces ſeconds ordres, ſe crut obligé de ſuivre les premiers ſignez de la propre main du Roi, qui lui commandoit de hazarder le combat. L'entrepriſe

treprise des François avoit donc été très-bien concertée, mais la Providence fit naître des contretems, qu'ils n'avoient pas prévûs & qui déconcertérent tous leurs desseins. L'Auteur remarque encore à l'honneur des Alliez, que quoi que leur Flote dans ce combat fût beaucoup plus forte que celle de France, cependant les François furent battus, par un nombre de Vaisseaux inférieur aux leurs. Le calme & le brouillard empêchérent plusieurs des Hollandois & ceux de l'Escadre blëue Angloise de se trouver au combat. En sorte que si le tems & le vent eussent favorisé les Alliez, il y a aparence qu'il n'y eut pas eu un seul Vaisseau François, qui en fût échapé.

Dans l'Histoire de l'expédition de Mr. de *Pointis* à Carthagéne, l'Auteur nous aprend la raison qui fit que cèt Officier échapa avec toutes ses richesses à l'Escadre Angloise qui vouloit l'attaquer, & qui, sans le malheur qui lui arriva, l'auroit infailliblement défait. Le vent devint fort violent, lors qu'on étoit sur le point d'en venir aux mains, déchira presque toutes les voiles des Vaisseaux Anglois, & brisa plusieurs de leurs mats; pendant que les Vaisseaux François ex-

pose,

s n'en requirent,
Auteur recherche
férence. Il y en
aleur de l'Amé-
nge tout le gou-
es voiles, & les
e déchirées dans
cette raison ne
, parce qu'il sait
hiroient ailleurs
s. Il croit donc
nglois n'étoient
e toile, ni aussi
es des François;
e pensée, c'est que
avoient été égale-
aleurs du climat.
rter cette singu-
r la précipitation
s, qui ne sachant
es entreprises ont
promts à blâmer
duite en a été

it ses Mémoires
e que les Anglois
rant la derniére
rent les François.
rd des Vaisseaux
niers en perdirent
es derniers; par-
ce

ce que le commerce des Anglois étoit aussi grand & aussi riche durant la guerre que pendant la paix; au lieu que le commerce des François, surtout en Europe, ne vaut presque pas la peine, qu'on mette des Armateurs en mer pour l'incommoder. Les François, au contraire, sachant qu'il y avoit beaucoup à prendre sur leurs Ennemis, couvroient, s'il faut ainsi dire, la Mer de leurs Frégates légéres & de leurs Capres. D'ailleurs il est sûr, que les Maîtres des Navires marchands Anglois n'avoient pas soin d'attendre les convois, qui leur avoient été destinez, ou s'en séparoient très-souvent, espérant par leur diligence faire de plus grans profits sur leurs marchandises; & ne prenant pas garde que le danger d'être pris, auquel ils s'exposoient, étoit plus sûr, que le profit après lequel ils couroient.

Mais si l'avantage a tout été aux François de ce côté-là; notre Auteur prétend que d'ailleurs cette perte a été récompensée, par celle que les François ont faite de leurs Vaisseaux de guerre, qui surpasse considérablement celle des Anglois. Pour le prouver, on donne une liste des Vaisseaux pris de part & d'autre, & il se trouve que

les François perdirent neuf Vaisseaux de guerre plus que les Anglois, beaucoup plus grans, que ceux que les Anglois perdirent, & 1132. canons beaucoup meilleurs que ceux de cette derniére Nation.

ARTICLE III.

An ESSAY *towards a* NATURAL HISTORY OF *the* EARTH, *and terrestrial Bodies, especially Minerals, as also of the Sea, Rivers, and Springs. With an Account of the Universal Deluge: and of the Effects that it had upon the Earth. By* JOHN WOODWARD, *M. D. Professor of Physick in Gresham College: and Fellow of the Royal Society.* C'est-à-dire, *Essai d'une Histoire Naturelle de la Terre, & des Corps Terrestres, principalement des Mineraux, comme aussi de la Mer, des Riviéres, & des Fontaines. Avec une Description du Déluge Universel, & des effets qu'il a produits sur la Terre. Par Jean Woodward, Docteur & Professeur en Médecine dans le Colége de Gresham, & Membre de la Societé Royale.* A Londres, chez Richard

chard Wilkin. 1702. in 8. pagg. 277. gros caractére.

IL N'Y a, peut-être, pas de Nation plus propre à inventer de nouveaux Systêmes que la Nation Angloise. Elle a de l'esprit, elle l'a pénétrant, & étendu; & une certaine mélancolie, qui lui est comme naturelle, la porte à méditer longtems, & profondément sur un même sujet, & à ne l'abandonner qu'après l'avoir, s'il faut ainsi dire, épuisé. L'Ouvrage de Mr. *Woodward*, peut passer pour un de ces nouveaux Systêmes, dont nous sommes redevables à l'Angleterre. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce Systême est fondé sur un fait assez connu, quoi que singulier, & qu'on n'eut, peut-être, jamais crû si fécond en conséquences, si notre Auteur ne nous les eut fait apercevoir. Ce fait est qu'on trouve des Coquillages dans des endroits fort éloignez de la Mer, sur des montagnes, & en plusieurs autres lieux, où il est impossible de s'imaginer que les eaux de l'Océan les ayent jamais portées. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que le Livre qui fait le sujet de cèt Article, n'est que le plan d'un autre Ouvrage, où tous les sentimens

timens de l'Auteur doivent être expliquez dans toute leur étenduë & apuyez de toutes les preuves qui les établissent. Je ne saurois dire si cèt Ouvrage a paru ; mais il n'est point parvenu jusqu'à moi. Je n'ai lû que l'Essai, qui a été si bien reçu en Angleterre, qu'on en a déja fait deux * Editions, & c'est de la seconde dont je me sers.

L'Auteur fonde tout son Systême sur deux principes. Nous commencerons par le second, qui est l'Universalité du Déluge, fondée non seulement sur l'Histoire de *Moyse*, mais aussi & particuliérement sur la Relation de diverses personnes, qui nous aprennent qu'on trouve des corps, qui ne naissent que dans la Mer, tels que sont les Coquilles, les os & autres dépouilles des poissons, dans toutes les Parties du Monde connu, non seulement dans la plaine; mais aussi sur le sommet des plus hautes montagnes; non seulement sur la surface de la Terre; mais dans ses entrailles mêmes, & dans plusieurs endroits, où l'on ne peut pas soupçonner, qu'on aît jamais creusé depuis le Déluge.

* *La premiére est de 1695, & la seconde de 1702.*

On demande d'ordinaire comment on peut trouver assez d'eau dans le Monde, pour couvrir toute la surface de la Terre, & passer par dessus les plus hautes Montagnes. Mais cela ne fait point de peine à l'Auteur, parce qu'il est persuadé, qu'il y a dans la Terre un vaste abîme rempli d'eau, & qui en contient plus qu'il ne faut, pour l'inonder toute entiére.

L'autre principe, sur lequel l'Auteur se fonde, c'est que toutes les parties du Globe terrestre furent divisées les unes des autres & dissoutes par les eaux du Déluge. Toutes les parties des Pierres, du Marbre & des autres fossiles solides furent séparées, en sorte que toutes ces parties furent soutenuës & nagérent confusément & pêle-mêle sur les eaux du Déluge avec les coquillages, les animaux, & les végetaux. D'où il suit que la Terre que nous habitons à présent, n'est autre chose qu'un amas confus de sable, de terre, de coquillages, & d'autres diverses parties des corps terrestres, qui, lors que les eaux se retirérent, s'affaissérent les unes sur les autres, selon qu'elles se rencontrérent, ou que leur pesanteur, plus ou moins grande, les fit descendre plus ou moins avant

dans

dans l'eau. De là vient que nous trouvons aujourdhui une grande quantité de Coquillages & d'autres corps qui naissent dans la Mer enchassez & comme incorporez dans toutes sortes de pierres, de marbres, de craye, & en un mot dans tous les corps différens dont la Terre est composée. On trouve maintenant ces corps différens en divers endroits, placez comme des lits les uns sur les autres, tel que le sédiment qui tombe au fonds d'un corps fluide, & qui, s'il est composé de parties de différente nature, prend sa place selon sa pesanteur, les Parties les plus pesantes allant tout-à-fait au fonds, celles qui le sont un peu moins, se plaçant après, & les plus legéres occupant la surface de ce sédiment.

L'Auteur commence son Ouvrage par une relation des remarques sur lesquelles tout son Discours est appuyé. Il a pour cèt effet parcouru toute l'Angleterre avec soin, pour bien s'instruire de la nature de la Terre, telle qu'elle est à présent, & pour examiner tous les corps dont elle est composée. Dans cette vuë, il ne s'est pas contenté d'en parcourir la surface, il a pénétré dans les grottes,

dans les cavernes, dans les mines, dans les carriéres, dans les endroits d'où l'on tire les charbons de pierre, & dans toutes les parties internes de la Terre, autant qu'il y a pû pénétrer. Son dessein étoit d'examiner tout avec soin; mais de s'attacher particuliérement à ce qui concerne les Mineraux. Il s'informa aussi avec toute l'exactitude dont il fut capable des remarques qu'on pouvoit avoir faites dans les autres Parties du Monde; & il aprit qu'on découvroit partout à peu près les mêmes choses, qu'il avoit découvertes en Angleterre. On a trouvé en France, en Flandres, en Hollande, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Danemarc, en Nortwégue, & en Suéde, les pierres & les autres matiéres terrestres distribuées en lits différens, séparez les uns des autres par des fentes paralléles: on a vû renfermées dans les pierres, & dans d'autres corps durs & condenses un grand nombre de Coquilles & d'autres productions de la Mer, de même que l'Auteur l'avoit remarqué en Angleterre. On a fait les mêmes remarques en Barbarie, en Egypte, en Guinée, & dans les autres Parties de l'Afrique; en Arabie, en Syrie,

en Perse, dans le Malabar & dans les autres Provinces de l'Asie : à la Jamaïque, aux Barbades, dans la Virginie, dans la nouvelle Angleterre, au Bresil, au Perou, & dans tous les autres Pays de l'Amérique.

Après cette Relation, on trouve une Dissertation de l'Auteur sur les Coquillages & autres corps marins qu'on rencontre dans la Terre. Il prouve que ces corps ont été originairement formez dans la Mer, & que ce sont les véritables dépouilles d'animaux, qui ont réellement vécu, & non des pierres ou des fossiles, qui ressemblent seulement à des Coquilles, & qui ayent été formez dans les endroits même, où on les rencontre, comme quelques Savans l'ont prétendu.

L'Auteur allégue cinq raisons principales, qui semblent prouver, que ces Coquilles sont nées dans les endroits où on les trouve; & répond à chacune en particulier. 1. La premiére est qu'on les rencontre avec des Marcassites, des pierres à feu, & d'autres fossiles, dans les endroits mêmes où ces fossiles ont été formez. L'Auteur répond qu'on se trompe de croire que ces Fossiles soient nez dans les

endroits où on les trouve; puis que & ces Fossiles, & ces Coquilles ont été portez en ces endroits par les eaux du déluge, & s'y sont arrêtez pêle-mêle, lors que ces eaux se sont retirées.

2. En second lieu on trouve avec ces Coquilles de certains corps, qui ressemblent à des Petoncles, à des Moules, & à d'autres semblables Coquillages, qu'on sait pourtant n'en être point du tout; mais qui sont composez de sable, de gravier, &c. & d'autres matiéres minerales. L'Auteur répond, que ces corps qui ressemblent à des Petoncles, à des Moules, &c. ont été originairement formez dans les cavitez des Coquilles, ou de ces autres choses ausquelles ils ressemblent; ces Coquilles leur ayant servi comme de matrice ou de moule; cette matiére de sable, ou d'argille étant tendre & comme liquide, lors qu'elle s'est insinuée dans ces cavitez, & par conséquent susceptible de la figure des moules dans lesquels elle s'est durcie.

3. On oppose en troisiême lieu, que celles de ces Coquilles, qui semblent en avoir plus particuliérement la forme, se trouvent pourtant mêlées avec des parties de vitriol, de fer, ou d'autre matiére minérale ou metal-

metallique, ou attachées fortement à leur surface, ou insinuées même dans leurs pores; ce qui fait voir qu'on les doit considérer comme des corps de tout une autre espêce, que les Coquilles qu'on trouve dans la Mer. On répond que toutes ces parties minerales sont accidentelles à ces Coquilles, & qu'on peut fort bien les distinguer de la matiére même, qui les compose. Ajoutez à cela que le petit nombre de celles, qui sont ainsi altérées, n'est pas comparable à la grande quantité de celles qu'on trouve tout entiéres & sans nulle altération. Ces Coquilles sont de la même pesanteur, que celles qu'on ramasse sur le rivage de la Mer, & les Chymistes en tirent leur Mercure, leur sel, &c. qui est tout de la même nature, que le Mercure, le sel, &c. qu'on tire des Coquillages ordinaires. Aussi l'Auteur nous aprend-il, qu'il a desabusé divers Savans, qui prenoient ces Coquilles pour des Mineraux; en leur donnant à examiner celles qu'il a lui même ramassées.

4. On objecte en quatriême lieu, qu'il y a quelques unes de ces Coquilles qu'on ne sauroit raporter à aucune des espêces de celles, qu'on ramasse

ſur le rivage de la Mer. Mais la réponſe eſt facile : car outre que quelque différence qu'il y aît, elles ſont toutes de la même matiére, du même poids, & il y a en toutes la même contexture de parties. Les Voyageurs & ceux qui s'occupent à la pêche des perles nous aprennent, qu'il y a des Coquillages, qui demeurent perpétuellement au fond de la Mer ſans s'aprocher jamais du rivage, & que les Naturaliſtes ont nommé pour cèt effet *ἐμβύθιοι*, & *Pelagiæ* : au lieu qu'ils ont nommé ceux qui réſident près des côtes & ſur le rivage *Littorales*. Cela étant, il n'eſt pas inconcevable, que le grand Abyme s'étant ouvert au tems du Déluge, & y ayant eu un bouleverſement entier de toutes choſes, ces Coquillages qui réſident au fonds de la Mer ayent été portez ſur le haut des montagnes, & dans pluſieurs autres endroits fort éloignez du lieu de leur réſidence ordinaire.

5. On objecte, enfin, qu'on rencontre, au contraire, ſur le rivage de la Mer diverſes Coquilles, comme celles que les Latins nomment *Buccina*, *Conchæ Veneris*, les Cancres, les Ecrevices de Mer, &c. qu'on ne rencontre jamais ſur les montagnes & dans

Terre. L'Auteur avoüe
rement ces espêces de
ais il ne convient pas
uve jamais: & il pré-
reté est une preuve de
Ces sortes de Coquil-
up plus légéres, que
marbre, & les autres
es. Or, selon l'Au-
es matiéres perdirent
les eaux du Déluge,
es avec ces eaux, jus-
les eaux se retirant
matiéres s'affaissérent,
e degré de leur pesan-
pesantes tombant les
mposant le lit le plus
es plus legéres restant
isant le premier lit. Or
oquilles qu'on trouve
la Terre sont plus le-
utres matiéres terres-
rent sur la surface, &
nent dissipées pendant
qui s'est écoulé depuis
ne faut pas croire, au
oit ici des suppositions
e soient apuyées d'au-
. Notre Auteur a
énéralement les diver-
qu'on trouve dans la

 Ter-

Terre, se rencontrent avec les corps, qui sont de même pesanteur que ces diverses Coquilles.

L'Auteur joindra à cette Dissertation, dans son grand Ouvrage, un Appendix, où il fera voir, que ce qu'on nomme *Unicornu fossile*, *Lapis Judaicus*, *Entrochus*, *Asteria*, *Bufonites*, *Glossopetra*, *Cornu Ammonis*, &c. qu'on a toujours mis au rang des fossiles, ne sont que des dépouilles de divers coquillages ou poissons, que les eaux du Déluge ont portées dans les endroits, où on les rencontre aujourdhui.

Après cette Dissertation l'Auteur nous donne le plan de son Ouvrage, qui doit être composé de six Parties.

1. DANS la premiére il examinera les opinions de divers Ecrivains sur le sujet qu'il traite, & les moyens par lesquels ils prétendent que ces corps marins ont été transportez dans la Terre. Il parlera aussi de divers changemens que ces Auteurs supposent être arrivez à la Mer & à la Terre, & de plusieurs altérations ausquelles le Globe que nous habitons a été sujet. Quelques uns ont cru, que ces Coquilles avoient été portées dans les endroits, où on les trouve, par

les-

les habitans même du Pays, qui ayant fait usage du poisson qu'elles renfermoient, ont jetté le reste comme inutile. D'autres ont crû que c'étoit l'effet de certains grans débordemens arrivez à la Mer en différens tems. Il y en a qui ont pensé, que la Mer a souvent changé de Lit, & qu'en se retirant de certains endroits pour en aller occuper d'autres, elle a laissé ces Coquilles, comme des monumens des lieux qu'elle avoit occupez. Enfin, il y en a eu, qui ont crû que ces Coquilles avoient été transportées dans les lieux où on les trouve, par les eaux du Déluge: mais au jugement de notre Auteur, ces derniers ont plutot hazardé cette conjecture, qu'ils ne l'ont prouvée; & ceux qui ont voulu la prouver, n'y ont point réussi. Il refutera donc toutes ces opinions dans son Ouvrage, & fera voir en particulier, que ces grans changemens qu'on prétend être arrivez à la Terre, comme si la Mer avoit changé de Lit plusieurs fois, sont de pures suppositions, notre Globe étant à peu près le même aujourdhui, qu'il étoit lors que les eaux du Déluge se furent retirées. Il refute, par conséquent, l'opinion de ceux, qui prétendent que

la Basse Egypte & divers autres Pays ont été formez peu-à-peu par le limon que le Nil & les autres Fleuves entrainent vers leur embouchure. Selon notre Auteur, toutes les parties terrestres, qui sont emportées vers la Mer avec les eaux des riviéres, en sont de nouveau élevées peu-à-peu avec les Vapeurs, pour être renduës par les pluyes, aux terres d'où elles avoient été transportées. Par ce moyen la Providence a pourvû à deux choses, qui sont d'une grande conséquence; c'est que chaque Pays a l'humidité qui lui est nécessaire, pour produire les divers Etres ausquels il est destiné; & la seconde, c'est que par ce moyen la Terre n'empiéte point sur la Mer, ni la Mer sur la Terre.

Mr. *Woodward* refutera aussi tout ce que les Philosophes ont imaginé pour expliquer les causes de la pesanteur. Il fera voir que cette proprieté de la matiére doit être immédiatement attribuée à la providence & au concours de l'Auteur de la Nature, qui a trouvé ce moyen pour conserver l'Univers dans l'état où nous le voyons, & qui est comme le gond principal sur lequel roule toute la machine du Monde.

La

La pesanteur, selon lui, est la seule cause efficiente de tous les Phénoménes de la Nature : si elle cessoit un seul moment, on verroit tout l'Univers divisé en des millions d'Atomes, & reduit en la plus grande confusion qu'on puisse imaginer. Il fera voir que le centre de gravité de notre Globe est ferme & immuable; qu'il n'est sujet à aucun changement, & qu'il n'a aussi jamais été changé : que la Latitude des lieux & l'élévation du Pole ont toujours été les mêmes, malgré des Observations contraires que quelques Savans ont prétendu avoir faites. L'Auteur pardonne facilement aux Anciens, d'avoir crû, qu'il étoit arrivé de grans changemens à la Mer & à la Terre. Ils trouvoient des Coquillages dans plusieurs endroits fort éloignez de la Mer. Etant plus près du tems du Déluge que nous, ils les trouvoient & plus entiers & en plus grand nombre. Ne pouvant pénétrer dans la véritable cause de ce Phénoméne; ils s'imaginérent qu'en plusieurs endroits la Mer avoit pris la place de la Terre, & la Terre celle de la Mer. Mais il ne peut pas pardonner de même aux Modernes, qui, outre qu'ils savent l'Histoire du

Déluge, ne peuvent douter que la Terre & la Mer n'occupent aujourdhui à peu près la même place, qu'elles occupoient autrefois. S'ils l'ignorent, ils peuvent s'en convaincre en comparant l'ancienne Géographie avec la moderne.

II. DANS la seconde Partie l'Auteur établira l'universalité du Déluge. Il prouvera que ce sont les eaux de cette inondation générale, qui ont porté ces divers Coquillages dans les lieux, où on les trouve encore aujourdhui. Il y expliquera aussi les divers effets du Déluge, qu'il distinguera en deux Classes, la premiére est des effets, qui ne sont que probables & dont l'Auteur ne dit rien dans son Essai; & la seconde de ceux qu'on peut regarder comme certains, & que nous avons déja raportez en partie: car quoi que ce ne soit ici qu'un Essai, l'Auteur repéte souvent plus d'une fois la même chose, & d'ailleurs son stile me paroit un peu long & un peu trop chargé de synonymes. Ce que j'aurois bien souhaité de trouver dans cèt Essai ce seroit quelque bonne preuve d'une des propositions de l'Auteur, qui me paroit la plus Paradoxe, & qui fait pourtant un des principes de tout son Systê-

Systême. Cette proposition est que par les eaux du Déluge, les pierres, les mineraux, & les autres corps solides ont été amolis & en quelque sorte dissous. Car je ne puis comprendre comment cela s'est pû faire à moins que ces eaux n'ayent été une espêce * d'eau forte ou d'eau régale, & par conséquent toute différente de nos eaux ordinaires. Encore auroit-il falu, que ces eaux n'eussent pas été partout de la même nature; puis que l'expérience nous aprend, que le dissolvant d'un certain métal n'est pas propre à en dissoudre un autre d'une différente nature: à moins qu'on ne veuille dire que les eaux du Déluge étoient une espêce de *Dissolvant* Universel, tels que sont ceux dont nous ont parlé *Paracelse* & *van Helmont.*

Il est vrai que l'Auteur nous dit, que, sans cette supposition, il est impossible de comprendre comment on trouve des Coquilles dans des piéces de marbre, ou d'autres pierres, dans de la craye &c. J'avoüe que cela est diffici-

* *L'Auteur croit que ces eaux n'étoient pas propres à dissoudre les parties solides des Vegetaux & des Animaux, parce que leur solidité est d'une toute autre nature, que celle des Pierres & des Mineraux.*

difficile, si l'on soutient, comme il semble que l'Auteur le prétend, qu'il ne se produit point aujourdhui de nouveau marbre, & de nouvelles pierres, & que nous n'avons, que le marbre & les pierres, qui subsistoient avant le Déluge. Mais, supposé que ces pierres se produisent tous les jours dans les entrailles de la Terre, il n'est pas difficile de s'imaginer, que ces Coquilles s'étant rencontrées au milieu de la matiére qui s'est changée en marbre, par exemple, & n'étant pas susceptibles, de la même transformation, elles sont restées toutes telles qu'elles étoient, au milieu de cette matiére; à peu prés comme on trouve des mouches & d'autres insectes enfermez dans des morceaux d'ambre.

Au reste, notre Auteur prétend que si le Déluge doit être regardé d'un côté comme une punition envoyée de Dieu au Genre humain, ce Maître de l'Univers, qui tire le bien du mal, a fait tourner d'une autre part ce fleau épouvantable à l'avantage des hommes. La premiére Terre étoit faite pour l'homme innocent, & proportionnée à son état & à ses besoins. L'homme étant devenu coupable, Dieu a changé la face de la Terre par les eaux du Dé-

luge.

luge, pour lui donner une constitution plus proportionnée aux foiblesses de la nature humaine.

Avant le Déluge, quoi que la Terre ne fût pas également fertile partout, elle l'étoit pourtant beaucoup plus qu'elle ne l'est à présent. La matiére terrestre, qui est propre à la formation & à la nourriture des plantes étoit alors abondante & pure, sans aucun mélange de matiére minérale inutile ou contraire à leur végétation. On n'avoit point besoin de la * labourer, & l'on doit croire, que la peine imposée à *Adam* & à sa postérité à cèt égard, n'eut son effet qu'après le Déluge. L'homme n'étant point occupé alors de tous ces travaux, qui lui dérobent aujourdhui presque tout son tems, pouvoit l'employer tout entier aux principales fins, pour lesquelles il avoit été créé.

Après sa chute, l'homme perdit toutes ses vertus, il devint lâche & pares-

* *L'Auteur ne prétend pas que le premier homme fût absolument exemt de toute sorte de travail: mais il ne croit point aussi que Dieu ait voulu détruire son Ouvrage peu de momens après l'avoir créé, d'où il conclut que la Terre ne devint stérile qu'après le Déluge.*

pareſſeux, il s'abandonna à la luxure & à toutes ſortes de vices. Il falut changer la face de la Terre, la rendre moins fertile, & incapable de produire les choſes néceſſaires à la vie, ſans travail & ſans culture; afin que l'homme, contraint de vaincre ſa pareſſe, ſe vit obligé à la cultiver, & qu'occupé de ces ſoins pénibles, il n'eut pas tant de loiſir de ſatisfaire ſes brutales paſſions. C'eſt ce qui arriva par ce mélange de toutes les parties de la Terre fertiles & infertiles, produit par les eaux du Déluge, par leſquelles tous les corps terreſtres furent diſſous. C'eſt, ſelon l'Auteur, cette fertilité de la première Terre, qui fut l'occaſion de ces déſordres terribles dans leſquels les hommes ſe plongérent avant le Déluge, & qui obligérent Dieu à les faire tous périr. L'oiſiveté les porta à paſſer leur tems * à manger, à boire, à ſe marier ſans diſcernement & par le ſeul inſtinct d'une paſſion brutale. N'ayant rien à faire, parce que la Terre fourniſſoit d'elle-même abondamment à tous leurs beſoins; ils aprirent à mal faire. Dieu donc réſolut de les dé-

* *C'eſt ainſi que l'Auteur explique le paſſage de S. Matthieu. XXIV. 38.*

vevin les mêmes
aux Descendans
, qui ne leur pro-
e & sans travail.
pour but que de
de détourner sa
péchez, il l'eut
ére plus abrégée,
ntiérement la Ter-
Déluge. La guer-
a du Ciel auroient
humain aussi fa-
; mais ces fleaux
it dans la Terre
e Dieu vouloit y
geoit nécessaires,
e nous avons mar-
ne ingratitude à
connoître la bon-
choix du moyen
détruire le pre-
qu'en punissant les
ec une sagesse in-
félicité de leurs

doit pas être sur-
teur, que la peine
é d'*Adam* de man-
ur de son visage,
qu'après le Délu-
e Dieu l'eut me-
nacé

nacé qu'il mourroit dès le jour même qu'il mangeroit du fruit défendu, il ne laissa pas de lui conserver la vie plusieurs Siécles après. S'il a pu renvoyer l'une de ces peines, pourquoi n'aura-t-il pas pû différer l'autre? On trouve plusieurs exemples de punitions dans l'Ecriture, qui, quoi qu'annoncées longtems auparavant, n'ont été exécutées, que plusieurs Siécles après que le crime a été commis. Telle est, par exemple, la malédiction de *Cham*.

L'Auteur ajoutera un Discours à cette seconde Partie, dans lequel il fera voir, que ce qu'on apelle *Arbres souterrains*, ou *Bois fossile*, & qu'on trouve dans les Marais mêlez avec beaucoup d'autres fossiles, ont été transportez dans les endroits où on les trouve par les eaux du Déluge, & y sont demeurez depuis ce tems-là.

III. La troisiéme Partie doit traiter des Corps fluides du Globe Terrestre; du grand Abyme, de l'Ocean, de l'origine des fontaines & des riviéres; des Vapeurs, & de la pluye: de l'Universalité du Déluge, de l'Eau qui le causa, & de diverses autres particularitez, qui concernent cette matiére. L'Auteur fera voir, qu'il y a un

'eaux renfermées
le la Terre; où
nd Globe qui est
s différens de ma-
c'est ce que Moy-
Abyme; & que les
nommé l'*Erébe*
l'eau de ce Glo-
on avec celle de
oyen de certaines
l'un à l'autre.
tuelle circulation
tmosphére, les
Globe de la Terre
ts, & retombant
en pluye, en ro-
neige.

les opinions com-
des fontaines, &
cédent de ce grand
nme le *grand Aby-*
, qu'il apelle son
qu'il y a près de
leur constante &
dans toutes les
e la Terre. Que
qui éléve en va-
and Abyme, pé-
nt les fentes per-
its différens, dont
nais le corps mê-
me

me de ces lits, & les intervalles du sable, de la terre, & des autres matiéres dont ces lits sont composez; & même les parties les plus condenses des caillous & du marbre, qui en sont toujours imbibées; quoi qu'eu moindre quantité que les parties moins dures & moins serrées. Quand ces vapeurs ne trouvent pas un libre passage, elles se répandent dans les fentes de ces lits, paralléles à l'Horizon, elles s'y rassemblent, & font l'origine des fontaines, des puits, &c. Mr. *Woodward* fera voir comment se forme la plüye, suivant ses principes, pourquoi elle est plus fréquente en certaines saisons qu'en d'autres; pourquoi les goutes n'en sont pas toujours d'une égale grosseur &c.

Il prouvera que les tremblemens de Terre procédent de ce que cette chaleur centrale, dont nous avons parlé, ne trouvant pas toujours à se répandre également de tous côtez, se ramasse en un seul endroit, y raréfie d'une maniére extraordinaire les eaux du grand Abyme, & faisant en même tems un pareil effort sur les parties de la Terre, qui environnent cèt Abyme, elle produit cette agitation & ces secousses, que nous apellons des Tremblemens

de

la Terre. Le mont *Ethna*, le *Vésuve*, *l'Hecla*, & les autres *Volcans*, ne sont que comme des soupiraux, pour décharger la Terre de ce feu central, lors qu'il s'est assemblé en quelque lieu en trop grande quantité. L'Auteur trouvera que les bains chauds doivent leur origine à ce feu central, & non point au mélange de divers corps, qui fermentent les uns avec les autres, comme quelques Naturalistes l'ont prétendu. Il est fort éloigné de croire, qu'il y aït sur notre terre, quelques imperfections, ou quelques inutilitez, sous prétexte qu'on y trouve des cavernes afreuses, des rochers stériles, des Landes incultes, &c. Il croit, au contraire, que tout cela a été dispensé avec une extrême sagesse, & qu'il n'y a rien qui ne soit très-utile à l'homme ou aux autres habitans de la Terre. J'avoüe que j'ai beaucoup de penchant à être de son opinion. Si nous avions d'assez bons yeux pour voir la liaison intime & les raports invisibles qu'il y a entre toutes les parties de notre globe, nous trouverions, peut-être, en montant de degré en degré, que tel insecte, que nous regardons avec un souverain mépris, n'est pas moins utile à notre con-

ſervation, que les alimens, dont nous nous ſervons immédiatement pour notre nourriture. Quand en examinant une machine fort compoſée, dont je ſai l'utilité en général, j'aperçois quelque partie, qui me paroit tout-à-fait hors d'œuvre; je ne me hâte pourtant pas de croire qu'elle n'aît aucun uſage; le reſpect que j'ai pour l'Ouvrier, dont je connois l'habileté, me fait juger, au contraire, que ce n'eſt pas pour rien que cette piece a été miſe à la place où je la vois. Pourquoi ne ferois-je pas le même jugement des parties de la Terre, qui me paroiſſent les plus inutiles; puis que je ne ſaurois douter de la ſageſſe infinie de celui qui l'a formée? Mais revenons à notre Auteur.

A l'égard du Déluge, il prouvera 1. Qu'il a été univerſel, & que les eaux couvrirent toute la Terre, ſans en excepter les montagnes les plus hautes. 2. Que d'abord les eaux de l'Ocean furent élevées par deſſus la Terre, & qu'elles furent ſuivies immédiatement de celles du grand Abyme. 3. Qu'après que ces divers lits de matiére dont nous avons parlé eurent été rompus, que les uns furent abaiſſez & les autres élévez, enfin cette maſſe d'eau

d'eau s'affaissa & descendit dans les parties les plus basses de la Terre, dans les lacs, dans les cavitez, dans le lit de l'Ocean, & à travers les fentes par lesquelles l'Ocean communique avec le grand Abyme, & que cèt Abyme se remplit jusqu'à ce qu'il fût de niveau avec l'Océan. 3. Qu'il faut qu'il se soit écoulé un nombre considérable d'années entre la Création & le Déluge, & fort probablement tout le tems que *Moyse* a marqué. 4. Que le Déluge commença au printems, & que les eaux vinrent sur la Terre au mois de Mai. 5. Que non seulement les hommes, tous les animaux terrestres, jusques aux insectes, & tous les habitans de l'Air périrent; mais aussi une très-grande partie de toutes sortes de poissons de mer, de lacs, d'étangs, & de riviéres. 6. Que le Déluge n'arriva point par un concours de causes naturelles, comme quelques Savans l'ont prétendu; mais qu'une Puissance surnaturelle agit dans cette occasion avec dessein & avec une très-grande sagesse. Cette Partie finira par une Dissertation très-curieuse, sur la transmigration des peuples après le Déluge, & surtout sur l'origine & sur le naturel des Américains. O IV.

IV. L'ORIGINE & la formation des Metaux & des Mineraux fera le sujet de la quatrième Partie. Il seroit trop long d'indiquer toutes les nouvelles découvertes que l'Auteur prétend avoir faites sur ce sujet. Nous en marquerons quelques unes des principales. Il prétend que toutes les Parties des Metaux & des Mineraux, qu'on trouve logées dans ces Lits, dont nous avons parlé, & mêlées avec le sable, la terre &c. sont dans les endroits où on les trouve depuis le Déluge. Que l'eau qui s'éleve du grand Abyme rencontrant souvent dans les fentes par où elle passe des parties métalliques ou minérales, elle les emporte avec elle, & ne pouvant passer partout par les endroits par où elle passe, elle les laisse encore assez avant dans la Terre, pendant qu'elle s'éléve jusques à sa surface. Que les Parties des Métaux & des Mineraux, qui se trouvent enchassées dans les Lits, n'y ont point reçu d'acroissement depuis le Déluge, & qu'ils ne sont rien moins, par conséquent, que des végetaux; que bien loin de là ces parties sont diminuées, les eaux qui s'élévent du centre de la Terre en ayant entrainé beaucoup par les fen-

tes

tes qui sont perpendiculaires à ces lits. Que les Parties Métalliques & Minerales, qui sont dans ces fentes perpendiculaires grossissent encore aujourdhui ; mais par le moyen de celles qu'entrainent avec elles les eaux, de la maniére dont nous venons de dire. D'où il suit que, selon notre Auteur, il ne s'engendre point aujourdhui de metaux ni de mineraux, mais que les eaux qui s'élevent de la Terre, la chaleur centrale, & celle du Soleil ne font que porter d'un lieu dans un autre les parties des metaux & des mineraux répanduës dans divers endroits de la Terre depuis le Déluge. Il croit même que l'ambre n'est point une gomme, qui distille des arbres, & qui se durcisse dans la Mer ; mais que c'est un véritable Mineral, que les eaux de la Mer agitées par quelque tempête arrachent de leur lit naturel, & portent sur le rivage, où les hommes vont le ramasser. En sorte qu'en suivant la pensée de l'Auteur, on ne compareroit pas mal la Terre, à une grande & riche Ville, qui auroit été reduite en cendres, & dans les masures de laquelle on trouveroit pêle-mêle, les diverses parties dont elle étoit composée, de même que

celles qui faisoient ses richesses.

V. La cinquiéme Partie traitera des changemens qui sont arrivez à la Terre depuis le Déluge. Il prouvera que le premier lit ou la premiére croute de la Terre, sur laquelle logent les animaux, & qui donne la naissance aux Vegetaux, est dans un perpétuel changement; puis que c'est le fonds, qui fournit à la production & à la nourriture des animaux & des plantes. Mais & les animaux & les plantes rendent bientot par leur dissolution à ce premier lit tout ce qu'il leur a fourni; en sorte que c'est une révolution perpétuelle de nouvelles générations & de nouvelles corruptions. Les montagnes, principalement celles qui sont habitées & cultivées, diminuent perpétuellement, par les pluyes, par le labourage, & par divers autres moyens, qu'il est facile d'imaginer: mais les valées ne s'en élévent pas beaucoup pour tout cela; parce que les parties vegetables, & les parties terrestres les plus légéres sont emportées avec les eaux dans la mer, d'où étant de nouveau élevées avec les vapeurs, elles vont retomber avec la pluye dans plusieurs endroits, pour fournir à la nourriture des vegetaux,

ainsi que nous l'avons déja dit ci-dessus.

VI. LA derniére Partie de cèt Ouvrage nous aprendra l'état de la Terre & quelles étoient ses productions avant le Déluge. L'Auteur prouvera contre le savant Mr. * *Burnet*, 1. que cette premiére Terre n'étoit point unie, égale, & uniforme; mais inégale & distinguée par des montagnes, des vallées, & des plaines, arrosée des eaux de la Mer, des lacs, & des riviéres. 2. Il fera voir que la quantité d'eau sur la surface de la Terre étoit à peu près la même que présentement; que l'Ocean étoit d'une même étenduë & occupoit à peu près la même place sur le Globe; s'insinuant dans la Terre en quelques endroits, & en d'autres la Terre s'avançant dans la Mer, pour faire cette même varieté de Terre & d'Eau, que nous voyons à présent. 3. Que l'eau de la Mer étoit salée comme à présent, & qu'elle étoit exposée au même flux & reflux, aux mêmes agitations & aux mêmes tempêtes. 4. Qu'alors la Mer abondoit extrémément en poissons de toutes sortes, tant de ceux qui sont à écailles que sans écailles, & en toutes sortes de

* *Dans sa* Telluris Theoria Sacra.

Coquillages. Qu'il en étoit de même des Lacs & des Riviéres.

5. Que la Terre étoit fort fertile en Arbres, en Arbrisseaux, & en herbes, qu'elle étoit remplie d'animaux de toutes sortes, de bêtes à quatre piés, d'oiseaux, & de reptiles; & cela généralement dans toutes ses Parties.

6. Que la production des Animaux & des Vegetaux étoit précisément la même qu'à présent; qu'il y avoit les mêmes sortes d'Animaux & de Vegetaux; qu'ils avoient la même grandeur, la même grosseur, & la même figure; leurs parties, entierement les mêmes quant à leur forme, leur contexture, leur constitution, & leur couleur.

7. Qu'il y avoit des Metaux & des Mineraux dans cette premiére Terre.

8. Que le Globe terrestre avoit la même situation par raport au Soleil; que son Axe n'étoit point paralléle à celui de l'Ecliptique, comme l'a cru Mr. *Burnet*; & qu'il y avoit par conséquent les mêmes vicissitudes des saisons qu'à présent. Toutes ces propositions sont établies sur les remarques que l'Auteur a faites, à l'égard des Coquilles qu'on déterre en plusieurs endroits, & qui lui aprennent, que

notre habitation avant le Déluge étoit telle qu'il la suppose dans ces Propositions. Il paroit, par exemple, par ces Coquilles, que la Mer produisoit alors les mêmes espêces de poissons qu'elle produit à présent. Il paroit encore de la grande quantité qu'on en trouve par tout, que l'Ocean avoit à peu près la même étenduë qu'aujourdhui. Afin qu'il entretint ces poissons, il faloit que ses eaux fussent salées, puis qu'ils ne peuvent ni naitre, ni se nourrir dans l'eau douce. Comme ce sont ces eaux, qui allant & venant sur le rivage, rendent polies & plates des coquilles qui étoient auparavant raboteuses & bossues; & qu'on en trouve aujourdhui dans la Terre plusieurs de cette premiére sorte, on en peut conclurre que la Mer avoit alors son flux & son reflux comme à présent. Les coquillages des riviéres nous montrent pareillement, qu'il y en avoit avant le Déluge & qu'elles étoient telles, qu'on les voit présentement. L'Auteur apuye de même toutes ses autres conséquences sur les remarques qu'il a faites, à l'égard des coquilles & des autres corps différens qu'on rencontre dans les entrailles de la Terre.

Ce sur quoi il paroit triompher, c'est

lors qu'il s'agit de prouver, qu'il y avoit les mêmes saisons avant le Déluge qu'à présent. Car, s'il est vrai, que la Terre produisoit les mêmes plantes, comme il est difficile d'en douter, il est impossible de concevoir ce printems perpétuel, que quelques personnes se sont imaginées: puis que s'il est une fois supposé, il n'y aura point d'endroit sur la Terre, qui soit propre à nourrir & à entretenir aucune des plantes que nous y voyons. C'est, sans doute, une mauvaise Philosophie, & une profonde ignorance de l'Astronomie, qui a fait naitre la pensée de ce prétendu printems perpétuel, qu'on a supposé devoir régner dans l'âge d'or. Les Anciens ignorans l'ont avancé sans examen, & leurs descendans, quoi que mieux instruits qu'eux, ont eu du respect pour une ancienne erreur, qu'ils avoient reçuë de leurs Péres. Bien nous en prend, que ces habiles Philosophes n'ayent pas la puissance de rendre à l'Axe de la Terre son prétendu parallélisme avec l'Axe de l'Ecliptique, qu'on croit qu'elle avoit au commencement; il est vrai que, s'ils le pouvoient rétablir, nos corps ne seroient exposez ni au froid ni à la chaleur; mais en récompen-

os cuisines seroient bien
ous ferions maigre chere.
dées du siécle d'or sont
les Poëtes; mais les Phi-
doivent penser que pour
n divertir. Je viens d'a-
Mr. *Woodward* n'a point
rage dont il nous donne
celui-ci.

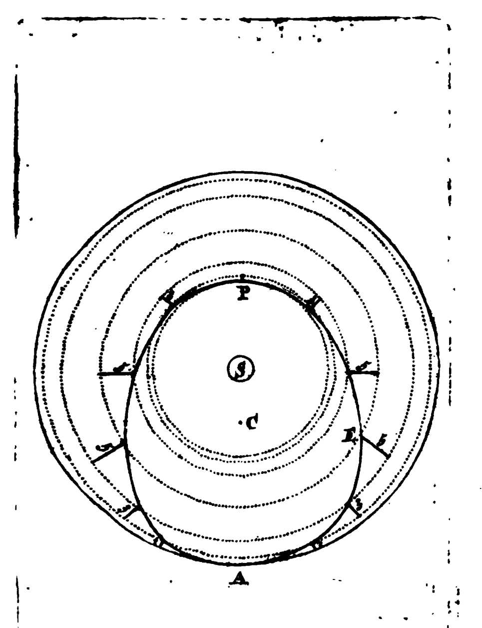
TICLE IV.

urelle du MOUVEMENT
IQUE *des* PLANETES
Orbes par Mr. NIC. HART-

ANT ce que j'ai avancé
s Principes de Physique,
corps grossiers descendent
euvent vers le centre de
où ils se trouvent, ce
leur pesanteur; & suppo-
ce qui a été avancé dans
rincipes, que les Planétes,
lité de corps pesans, ten-
ellement à s'approcher du
entre de l'atmosphere où
uvent, sont continuelle-
ssées par ses rayons, pen-
Q 5 dant

dant que ces mêmes rayons les font tourner autour de cèt Astre ; il ne sera, peut être, pas difficile de faire voir pourquoi les orbes des Planetes sont de figure elliptique.

Soit A quelque Planéte. Il est constant que, dès qu'elle part de son aphelie en A, pour se mouvoir autour du Soleil S, elle doit s'approcher de cet Astre, mais très-lentement, comme il arrive à tous les corps pesans, qui commencent à descendre vers le centre de quelque atmosphére. Il est encore constant que cette Planéte, pendant qu'elle se meut autour du Soleil S, ne doit pas seulement s'en approcher, & cela toujours avec plus de vitesse, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à l'endroit de son équilibre en E, où les rayons du Soleil ont autant de force de l'éloigner de cet Astre que sa pesanteur naturelle en a pour l'en approcher ; mais qu'elle doit aussi, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée en son perihélie en P, se mouvoir toujours en moins de tems autour du Soleil S, parce qu'elle a toujours des cercles plus petits à parcourir, & s'y mouvoir toujours réellement avec plus de vitesse, à cause qu'elle se trouve toujours plus proche de cet


P
S
C
E
A

Astre, de qui elle reçoit son mouvement. Enfin il est constant que cette Planéte dès qu'elle part du point E, doit s'approcher du Soleil dans la même proportion, mais toujours avec moins de vitesse, jusqu'à ce qu'elle soit en quelque façon stationnaire dans son perihélie en P, lors qu'elle doit commencer à s'éloigner du Soleil de même qu'elle s'en est aprochée, jusqu'à ce qu'elle soit encore arrivée à son aphelie en A. On peut donc voir assez clairement, sans avoir recours à une longue suite de démonstrations difficiles, que cette Planéte, en se mouvant ainsi, décrira une Ellipse, ou du moins une figure approchante de l'Ellipse autour du Soleil S, dont le centre C sera plus ou moins éloigné de cet Astre, selon que ce balancement sera plus ou moins considérable.

Ce balancement, dira-t-on, diminuera donc peu-à-peu, & cessera même tout-à-fait, après une suite de plusieurs milliers d'années, de sorte que cette Planéte décrira enfin un cercle parfait autour du Soleil, dont cet Astre sera le centre. J'admets la conséquence, puis que si l'on en doit croire les observations des Anciens, on le remarque déja, Hipparque

que ayant trouvé l'excentricité de la terre plus grande qu'elle ne l'est à present : & cette Planéte continueroit alors de se mouvoir ainsi dans un cercle assez parfait autour du Soleil S, jusqu'à ce qu'elle reçut un nouveau balancement, qui pourroit encore durer plusieurs milliers d'années : or ce nouveau balancement pourroit arriver à cette Planéte par un cas très extraordinaire, comme par la chute de sa partie ou croute extérieure, ce qui la rendroit plus pesante, en la reduisant sous un moindre volume, & l'obligeroit de tomber & de se précipiter vers le Soleil, &c.

ARTICLE V.

CATÉCHISME *ou* INSTRUCTION *dans la* RELIGION CHRÉTIENNE. *Par J. F.* OSTERVALD, *Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel.* A Amsterdam, chez Thomas Lombrail. 1704. in 8. pagg. 320. d'un caractére un peu plus gros, que celui de ces Nouvelles.

UN Catéchisme n'est pas un Ouvrage fort propre pour un Ex-

trait. Cependant celui dont on vient de donner le tître, est si différent de tous ceux qu'on a vûs jusqu'ici, surtout parmi les Réformez, qu'il mérite bien qu'on en dise quelque chose. Le seul nom de Mr. *Ostervald* est déja un préjugé favorable pour lui. Son Livre des *Sources de la corruption*, dont nous avons parlé * autrefois, a été si bien reçu du Public, comme cela paroit par les diverses Editions & par les traductions qu'on en a faites en d'autres Langues, que c'est une espêce de passeport pour tous les autres qu'il voudra se donner la peine de publier.

Son Catéchisme a plusieurs caractéres, qui le distinguent fort de tous les Ouvrages de cette nature. Le premier est qu'il est très-clair, & ce me semble, à la portée des plus simples; au lieu qu'il y en a d'autres, où les dogmes de la Religion sont traitez d'une maniére si obscure & si *scientifique*, qu'ils ressemblent plutot à des Cours de Théologie faits pour être expliquez dans les Ecoles, qu'à des Livres, qui sont principalement destinez pour le peuple.

* *Dans les Nouvelles de Novembre, 1699. pag. 577. &c.*

Le second caractére de ce Catéchisme, c'est qu'on y mêle très-peu de Controverse. D'ordinaire l'Auteur se contente d'expliquer la Doctrine & la Morale Chrétiennes, sans s'attacher à refuter les erreurs, qui combattent ou l'une ou l'autre. Il s'est un peu écarté de cette Régle en quelques endroits, lors qu'il s'est agi de certains dogmes de l'Eglise Romaine; parce que ceux pour qui principalement ce Catéchisme a été composé étant environnez de ceux de cette Religion, il étoit nécessaire de les instruire des principales différences qu'il y a entre les dogmes de cette Religion & ceux de la Religion Réformée.

En troisiême lieu, Mr. *Ostervald* s'est beaucoup plus attaché à bien expliquer les devoirs de la Morale, à déveloper les fondemens sur lesquels ils sont établis, & à indiquer les motifs qui nous doivent porter à les pratiquer; qu'on ne fait d'ordinaire dans les Catéchismes; où l'on s'occupe beaucoup plus de l'explication des dogmes que de la Morale. Ce grand détail, dans lequel il est entré à cèt égard, & qui est très-utile, a rendu l'Ouvrage un peu long; en sorte qu'il

sera

ſera bien difficile que de jeunes gens ayent la patience de l'aprendre d'un bout à l'autre. On pourra remédier à cet inconvénient, en marquant avec un crayon les matiéres principales & qu'on doit aprendre par cœur, & en ſe contentant de faire lire & relire le reſte avec aplication.

Enfin, pour ne pas marquer quelques autres différences moins eſſentielles; quoi que Mr. *Oſtervald* explique le Symbole des Apotres, les Dix Commandemens, l'Oraiſon Dominicale, & la matiére des Sacremens; il n'explique pourtant pas, par exemple, le Symbole ou les Commandemens tout de ſuite, mais ſeulement ſelon que ces matiéres ſe rencontrent naturellement dans un certain ordre qu'il a ſuivi, & qui lui a paru plus naturel. Mais écoutons l'Auteur lui-même, il nous aprendra plus clairement le deſſein qu'il s'eſt propoſé dans ſon Ouvrage.

Il nous dit dans ſa Préface, qu'il a toujours crû, que les inſtructions que l'on donne à la Jeuneſſe ſeroient plus utiles qu'elles ne ſont, ſi on s'attachoit à leur donner une connoiſſance plus exacte qu'on ne fait ordinairement, de l'Hiſtoire Sainte, des fon-

demens.

demens de la Religion, & de tous les devoirs particuliers de la Morale Chrétienne. De plus, comme ce n'eſt pas aſſez de faire connoitre aux hommes les véritez qu'ils doivent croire, & les devoirs qu'ils doivent pratiquer; mais que le principal eſt de les engager à faire un bon uſage de leurs lumiéres, & de les raporter à leur véritable but, qui eſt l'avancement dans la pieté & dans l'amour de Dieu, il a crû qu'il ſeroit néceſſaire, que l'on eût quelques ſecours ſur cela dans les Catéchiſmes, & que les jeunes gens y trouvaſſent des ſentimens, des motifs, & des conſeils, qui leur inſpiraſſent la dévotion & la pieté.

On trouve à la tête de ce Catéchiſme un Abrégé fort court de l'Hiſtoire Sainte; parce que c'eſt par là qu'on doit commencer, & qu'il eſt d'une abſoluë néceſſité, que les Chrétiens ayent une connoiſſance, du moins générale, de l'Hiſtoire Sacrée, de l'ordre des tems, & des événemens les plus remarquables, qui ſont arrivez depuis la Création du Monde. On traite enſuite dans les Préliminaires de ce Catéchiſme, de la Religion en général, de ſes fondemens, de ſa vérité, & de la Divinité de l'Ecriture Sainte.

Sainte. Ce sont là les principes sur lesquels toute la Religion est fondée; & sans la persuasion de ces véritez générales, il n'est pas possible, que la connoissance des véritez particuliéres touche l'esprit & le cœur.

Après avoir parlé des Articles de la Foi Chrétienne en examinant le Symbole, l'Auteur explique tous les devoirs de la Religion. Il s'est surtout apliqué à tourner toutes ces Instructions du côté de la pieté & de la pratique de la Sainteté. C'est dans cette vuë, qu'il a mis à la fin une explication du vœu qu'on fait dans le Batême, ce qu'on ne trouve point dans les autres Ouvrages de cette nature; avec les motifs & les conseils, qui lui ont paru les plus propres, pour inspirer aux Chrétiens & surtout aux Catéchuménes des sentimens de devotion, pour les encourager à la pieté & pour leur en faciliter la pratique.

Le zéle de Mr. *Ostervald* & des autres Pasteurs du Comté de Neufchâtel les a portez à faire quelque changement dans le gouvernement & dans le service public de leurs Eglises. Ils ont crû que le principal devoir des Pasteurs étoit de s'apliquer à l'instruction de la Jeunesse. Dans ce dessein, ils

ont

e les jeunes gens, qui se
pour être admis à la S. Cé-
remiérement instruits en
endant six semaines par
on les examine ensuite
t pendant quelques jours
s parties du Catéchisme.
fois qu'ils paroissent en
eur fait faire à la face de
ple la promesse suivante,
ononce au nom de tous.
*s & confirmons le vœu de
; nous renonçons au Diable
vres, au Monde & à sa
Chair & à ses convoitises;
ons de vivre & de mourir
Chrétienne, & de garder
mens de Dieu tout le tems*
Après qu'ils ont tous fait
lle, le Pasteur les reçoit à
ion; il leur adresse une
dans la forme qu'il le ju-
; & quand elle est finie,
ére sur ce sujet, dont le
est à la fin de ce Caté-
n a crû devoir remarquer
larité; parce qu'on croit
es Eglises Presbytériennes
que celles du Comté de
où l'on pratique une sem-
monie.

ARTI-

ARTICLE VI.

JO. FRANCISCI BUDDEI *P. P.* ELEMENTA PHILOSOPHIÆ PRACTICÆ *seu Institutionum Philosophiæ Eclecticæ Tomus Tertius.* C'est-à-dire, *les Elémens de la Philosophie Pratique, ou Tome III. d'un Cours de Philosophie Eclectique. Par J. François Buddé, Professeur en Philosophie.* A Hall en Saxe. 1703. in 8. pagg. 617. sans les Indices, du caractére des Volumes précédens.

C'EST ici le troisiême & dernier Tome du Cours Philosophique de Mr. *Buddé*, qui contient la Philosophie Pratique, j'aurois dit *la Morale*, si je n'eusse craint de trop restraindre l'idée, qu'on doit avoir de cèt Ouvrage. Car on n'entend presque ordinairement par la Morale, que cette Science particuliére, qu'on apelle autrement *Monastique*, & qui traite des devoirs généraux de l'homme considéré simplement entant qu'homme, & sans avoir égard à ses Rélations particulieres. Au lieu que Mr. *Buddé* explique non seulement cette Partie, mais encore

core les deux autres qu'on nomme *Economique* & *Politique*, & qui expliquent les devoirs de l'homme, considéré ou comme membre d'une Famille, ou comme membre d'un certain Etat. Il ne traite pas même seulement des devoirs de châque homme en particulier, il entre dans l'examen des devoirs des Corps différens tant Politiques qu'Ecclésiastiques. Comme cette Partie de la Philosophie de Mr. *Buddé* avoit déja paru, & que c'est ici une seconde Edition, à laquelle il n'a fait que quelques changemens, nous ne nous y arrêterons pas si longtems, que si c'étoit un Ouvrage tout-à-fait nouveau.

I. Il est divisé en trois Parties. La premiere traite des moyens de parvenir à la félicité. Je vois que les Philosophes Chrétiens se sont beaucoup attachez jusques à présent à rechercher en quoi consistoit le Souverain bien, dont la possession fait ce qu'on apelle la félicité de l'homme. Ils ont fait passer en revuë sur ce sujet, tous les sentimens des anciens Philosophes Payens, sans en excepter les plus ridicules; & se sont donné la peine de les refuter fort sérieusement. Pour dire ma pensée sur ce sujet, je crois qu'on

peut

peut raporter historiquement les opinions des anciens Philosophes sur le Souverain bien & sur la félicité, mais que ce doit être là la partie la moins principale de la Morale; ou, pour mieux dire, on ne doit la regarder que comme des Prolégoménes. Il me semble, que toute la Morale pourroit être reduite commodément à trois Parties. On pourroit faire voir dans la premiére, que dans l'état où l'homme se trouve sur la Terre, il n'y a point de Souverain bien destiné pour lui durant cette vie, qu'il n'en peut, ni n'en doit attendre aucun, mais qu'il y en a un après cette vie auquel il peut prétendre. Car, enfin, il me semble, que c'est en user en Charlatan, que de parler de Souverain bien dans cettte vie à l'homme pécheur & mortel, & de lui faire espérer la félicité pendant qu'il sera ici bas. Dans la seconde Partie on feroit voir, que le seul bonheur de l'homme dans cette vie, & la seule félicité à laquelle il doit prétendre, c'est de se mettre incessamment en état de pouvoir se promettre surement & sans se tromper, la félicité qu'il doit attendre après cette vie. C'est dans cette Partie qu'on lui peut aprendre tout ce qu'il doit faire

faire pour se mettre en cèt état. Enfin, quoi qu'un homme qui sera parvenu jusques là, c'est-à-dire, en un mot, qui sera véritable Chrétien, soit déja tout tel qu'il doit être dans les divers états où il se peut trouver, de Pére ou d'Enfant, de Maitre, ou de Serviteur, de Souverain ou de Sujet; on pourroit pourtant lui donner dans la troisiême Partie certaines régles de conduite & de prudence, pour passer la vie la plus heureuse qu'il est possible, sans violer les Loix les plus sévéres du Christianisme. Peut-être apelera-t-on cela le plan d'une Théologie Morale; mais j'avoüe que je ne connois point de véritable Morale, que celle-là. Au reste, ce que je viens de dire n'est point pour blâmer la méthode de Mr. *Buddé*. Je me sers seulement de son Livre, comme d'occasion, pour proposer mon sentiment particulier, & la méthode que je crois qu'on devroit suivre, pour traiter la Morale d'une maniére conforme à l'état où l'homme se trouve. Car je crois fort inutile de le considérer dans l'état de la pure nature, ou dans de certaines idées abstraites, qui sont d'ordinaire tout-à-fait infructueuses, parce qu'il n'y a point d'original auquel elles répondent. Pour

Pour revenir à Mr. *Buddé*, il nie que ce qu'on apelle le *Droit des Gens*, soit distingué du *Droit naturel*; les régles qui prescrivent les devoirs d'un particulier envers un autre particulier étant précisément les mêmes, ou ayant les mêmes fondemens, que celles qui prescrivent les devoirs d'une Nation envers une autre Nation. Il suit partout la méthode des Médecins; c'est-à-dire, qu'il commence par découvrir le mal, après quoi il lui aplique le remède.

En parlant des Passions, Mr. *Buddé* refute le sentiment de *Descartes*, qui a cru que l'*Admiration*, en étoit une des premiéres. Les passions, selon lui, résident dans la Volonté, & l'Admiration est une opération de l'Entendement. Elle peut être excitée par des objets, qui ne sont ni bons ni mauvais; ce qui n'arrive jamais à l'égard des Passions, qui ont toujours pour objet ou pour cause le bien ou le mal; enfin l'Admiration n'est suivie d'aucun changement dans le cœur, ni dans le sang; ce qui arrive toujours dans les véritables Passions. Au reste, ces mouvemens de l'Ame contribuent beaucoup à la santé & à la conservation de l'homme. Elles sont dans le

corps,

corps, selon Mr. *Buddé*, ce que sont les vens dans l'air. Elles empêchent que les humeurs croupissant trop longtems ne se corrompent & ne causent diverses maladies. Il regarde aussi comme de vaines déclamations, ce que quelques Auteurs ont assuré que le corps n'étoit que la prison de l'Ame. Si cette proposition étoit vraye, jamais la bonté de Dieu n'eut uni l'Ame avec le corps. Ce sont deux Parties d'un même composé, qui contribuent toutes deux, quoi qu'inégalement, à sa perfection. Je suis fort de l'opinion de Mr. *Buddé*; & je crois de plus qu'il y a grande apparence, que la nature de l'Ame humaine est telle, que sa félicité est beaucoup plus parfaite & composée de plus de parties étant unie au corps, qu'en étant séparée. Cela fait voir la nécessité de la Résurrection que quelques personnes semblent avoir un peu afoiblie, sans y penser, en avançant que l'Ame, sans le corps, seroit susceptible de toutes les mêmes idées & de toutes les mêmes sensations, dont elle est capable étant unie au corps.

Notre Auteur croit qu'il n'y a pas d'autre Souverain bien que Dieu même, & que c'est par conséquent dans

sa possession que consiste la félicité. Mais il avoüe que la seule raison ne peut pas nous aprendre les moyens de le posseder. Il faut que la Révélation vienne à son secours; ce qui est assez conforme au plan que nous avons raporté ci-dessus.

A l'égard de la Vertu, l'Auteur n'en reconnoit, à parler proprement, qu'une seule, qui est le soin exact de régler soi & ses actions sur la Volonté de Dieu; mais cette seule vertu produit plusieurs actions, qu'on peut apeller les différens devoirs de l'homme.

II. La seconde Partie aprend le moyen de régler les devoirs des hommes & des Nations entiéres, selon les régles que les Loix de la Nature nous prescrivent. C'est ici où l'Auteur fait voir que ce qu'on apelle *Droit des Gens*, n'est pas différent du Droit de la Nature; entant que ce Droit régle les actions des Nations entiéres. Pour mieux expliquer sa pensée là-dessus, il remarque que le Droit des Gens a cinq significations différentes. Il se prend premiérement, dit-il, pour * *l'Attribut de la personne*, ou pour une faculté morale, par laquelle les Nations peuvent légitimement faire quelque chose,

* pro attributo Personæ.

chose, faculté qui procéde de la Loi de la Nature. En second lieu, le Droit des Gens signifie les mœurs & les coutumes de plusieurs Nations. En troisiême lieu, il signifie la Loi, entant qu'elle oblige des Nations entiéres, & cette Loi n'est autre que la Loi naturelle. En quatriême lieu, le Droit des Gens se prend pour le Droit civil de plusieurs Nations. Enfin, on le prend pour le Droit des gens ainsi proprement dit, c'est-à-dire, pour une Loi, qui oblige les Nations, & qui est différente de la Loi de la Nature, de la Loi Divine positive, & de la Loi civile. Il n'y a point de dispute sur la premiére & sur la quatriême signification de ce mot. Quelques uns l'employent au second sens, prétendant que ce qui est établi sur la coutume de diverses Nations, est ce qu'on apelle le Droit des gens; mais cela est faux; puisqu'il n'y a point de coutume, quelque établie qu'elle soit, qui puisse fonder une obligation. L'Auteur n'admet le Droit des gens, que dans la troisiême signification, que nous avons marquée. Il nie qu'il y aît aucun Droit des gens, ce mot pris au cinquiême sens, qui soit distingué des autres Loix divines & humaines. En effet, il n'y a point de

de Loi sans Législateur, & toutes les Nations étant naturellement égales, il n'y en a aucune, qui aît pû imposer des Loix aux autres. Si on les prend toutes conjointement, il est encore plus absurde de dire qu'elles se soient prescrit des Loix à elles-mêmes; & il seroit bien difficile de marquer quand & comment elles l'ont fait. Mais, dit-on, le consentement, les conventions & les pactes que les Nations ont faits entr'elles, sont ce qu'on peut apeller le Droit des gens. On répond que des Pactes ne sont pas des Loix; outre que jamais il ne s'est fait de Pacte entre toutes les Nations. Enfin, il seroit difficile de trouver plusieurs Nations, qui conviennent entiérement en un seul des Articles qu'on dit être du Droit des Gens.

C'est, peut-être, pour avoir voulu distinguer le Droit des Gens de la Loi naturelle, qu'on s'est accoutumé de juger tout autrement des Actions des Souverains, ou d'un peuple en corps, que de celles d'un particulier. Ce que Mr. *Buddé* dit sur ce sujet * est vif & bien pensé. Si un particulier, dit-il, offense sans sujet un autre particulier; on nomme son action une injustice: mais

* *pag. 236. & suiv.*

mais si un Prince attaque un autre Prince, sans raison, s'il envahit ses Etats, s'il lui enleve ses sujets, s'il ravage ses Villes & ses Provinces; cela s'apelle faire la guerre, & ce seroit témérité, que d'oser penser qu'elle est injuste. Rompre ou violer des Traitez qu'on a faits, c'est un crime, de particulier à particulier. Chez les Princes, enfraindre les alliances les plus solennelles, c'est prudence, c'est savoir l'art de régner. Il est vrai qu'on cherche toujours quelque prétexte; mais ceux qui les proposent se mettent peu en peine, qu'on croye ces prétextes justes ou injustes. Que ne peut-on pas dire des tromperies, des fraudes, des mensonges, des duplicitez, des rapines, des vols, & d'autres crimes semblables; qu'on abhorre dans les hommes du commun; & que tout le Monde loüe ou excuse du moins, quand c'est un Souverain ou une Nation toute entiére, qui les commet.

En parlant des Droits du Mariage & des Mariez; Mr. *Budde* enseigne, que le but du Mariage étant d'avoir des enfans, la Loi de la Nature permet qu'un seul Mari aît plusieurs femmes, puis que cela n'est point opposé au but du mariage; mais par la même

raison, elle ne permet point qu'une femme aît plusieurs Maris. Cette même Loi n'oblige pas à la perpétuité du même mariage, quoi qu'elle soit nécessaire pour l'éducation des enfans. Le Mariage peut être donc dissout, de même que les autres contracts, pourvû qu'il y ait un consentement mutuel; ou si l'une des Parties viole quelque condition du contract. Que si le contract porte que le Mariage durera jusques à la mort de l'une des Parties, ou qu'il ne sera pas permis au mari d'avoir d'autre femme du vivant de la premiére; il faut observer ces conditions, & en ce sens toute Polygamie simultanée & le Divorce, excepté le cas d'adultére ou de désertion malicieuse, sont contraires à la Loi. Le but du mariage n'exige pas non plus que le Mari aît autorité sur la femme, quoi que la raison dicte, que cela est convenable. Ainsi, en ne suivant que les Loix de la Nature, les Mariez sont égaux, & il ne repugne pas même que la femme aît autorité sur son Mari. Je ne veus point m'opposer à toute cette Doctrine. Je dirai seulement, que si la Loi de la Nature permet la Polygamie, cette Loi n'est point parfaite, & les hommes avoient

besoin d'une révélation, pour leur aprendre des devoirs, que la nature ne leur enseignoit point.

A l'égard des dégrez de parenté & d'alliance entre lesquels le mariage ne peut pas être permis; Mr. *Buddé* enseigne que pour les dégrez en ligne directe, les Mariages repugnent au Droit de la Nature, lors que ces Mariages pourroient confondre des devoirs opposez, & que la Nature nous prescrit. A l'égard des Mariages entre les Fréres & les Sœurs, Mr. *Buddé* dit, qu'il n'a point trouvé de raison qui prouve, qu'ils soient contraires au Droit de la Nature. On peut voir ceux qui ont traité cette matiére, & en particulier *Moyse Amyrault*, dans son Livre *des Droits par lesquels la nature a réglé les Mariages.* Notre Auteur raporte aux Loix divines positives, celle qui défend la Polygamie, & celle qui veut que le mariage soit indissoluble.

En parlant des Esclaves, il soutient qu'il n'est pas permis à un Maître de les vendre, lors même qu'ils se sont engagez à une servitude perpétuelle. Leurs enfans même naturellement ne sont point esclaves, quoi qu'ils soient nez dans la maison du Maître, parce

que tout homme naît libre, & que les enfans d'un esclave n'ont point consenti à leur esclavage.

Quoi que Mr. *Buddé* donne beaucoup au Souverain, il croit pourtant que si le Souverain viole les loix fondamentales de l'Etat, ou qu'il en use comme ennemi envers ses sujets, il est permis de lui résister. Mais alors même il faut épargner la personne du Prince. Du reste, ce n'est point à un particulier, mécontent du Gouvernement présent, à juger si le Souverain a violé les Loix de l'Etat. Il faut que cette violation soit si évidente, que personne n'en puisse douter. A l'égard des espèces différentes de Gouvernement, l'Auteur avoüe qu'ils ont tous leur bon & leur mauvais côté. Il croit pourtant que le Monarchique est le plus parfait de tous. Ce qu'il dit du Droit de la Guerre mérite d'être lû. On peut bien juger, que les excellens Ouvrages de *Grotius* & de *Puffendorf*, lui ont beaucoup servi sur cette matiére. Il l'avoüe avec reconnoissance; mais il ne les a pas suivis aveuglément, & il prend quelquefois la liberté de les réfuter.

III. La troisiême Partie de son Ouvrage aprend à chaque homme en particulier,

ticulier, & aux Societez entiéres à régler leurs actions selon les Loix de la prudence. Il y a ici un grand nombre d'avis très-importans, & l'Auteur entre partout dans un détail très-utile & très-instructif.

En parlant des Monnoyes, il n'oublie pas le soin qu'avoient les Grecs & les Romains de les faire les plus belles & les plus nettes qu'il étoit possible. Celles qui nous en restent font l'ornement des Cabinets & l'admiration des curieux. Ceux qui ont voulu les imiter n'ont jamais pû pousser la perfection si loin. L'Auteur croit que la dépense pour faire de semblables piéces de monnoye étoit plus grande que le profit, qui en revenoit au Public. Pour moi je m'imagine que ce seroit le seul moyen efficace d'éviter toutes les fraudes des faux Monnoyeurs. Si un Etat n'employant que du bon alloi, prenoit soin de faire travailler curieusement toute la monnoye qui auroit cours dans le Public, en sorte que le travail joint à la valeur intrinséque de chaque piéce valut plus, que ce pourquoi elle seroit employée dans l'usage, jamais les faux Monnoyeurs ne s'aviseroient de la contrefaire, & un Etat ne sauroit guéres mieux employer ses re-

venus. Mais quand des piéces sont si mal fabriquées, qu'il n'y a point d'Ouvrier, quelque mal habile qu'il soit, qui n'en puisse contrefaire les coins, & qu'on en peut fabriquer un fort grand nombre en peu de tems ; on ne doit pas être surpris que tant de particuliers se mêlent de ce métier. Je crois même que quand on ne pourroit perfectionner la Monnoye qu'en diminuant un peu sa valeur intrinséque, il vaudroit mieux suivre cette méthode ; que de fabriquer des piéces mal-faites, & qui valent actuellement ce pourquoi elles sont employées dans le Public. Il seroit bien difficile, par exemple, à de faux Monnoyeurs de bien contrefaire certaines piéces frapées en France sous le Régne de *Loüis XIII.* mais pour toutes celles qu'on a fabriquées ou gâtées depuis que *Loüis XIV.* a tout bouleversé à cêt égard, il faudroit être très-malhabile, pour n'en pouvoir pas faire de semblables. Aussi ne doit-on pas croire que ce Prince aît profité de toute la Réformation qu'il a fait faire de ses Monnoyes depuis quelque tems : peut-être en a-t-on autant reformé hors du Royaume, que dans les Hôtels des Monnoyes de France. D'un coup de marteau assez mal apliqué sur

une

une piéce on pouvoit gagner sans peine trente, quarante sols, & plus.

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Je ne sai si l'on vous a mandé, que Mr. *Newton* fait imprimer un Traité des Couleurs en Anglois. Au jugement de quelques personnes intelligentes, qui l'ont vû en Manuscrit, il surpassera de beaucoup tout ce qui a jamais été fait sur ce sujet. Il s'imprime actuellement & paroîtra bientôt. Vous verrez alors si ce grand éloge lui convient.

Voici le contenu des *Transactions Philosophiques* de Juillet & Août. 1. Extrait d'une Lettre écrite au Docteur *Edouärd Tyson* par Mr. *Charles Ellis*, touchant une jeune Demoiselle, qui avoit apris à parler, quoi qu'elle fût sourde & muette de naissance. Que *Costerus* est le premier, qui a inventé l'Imprimerie l'an 1430. Du Jardin des simples d'Amsterdam, & du Cabinet des raretez de *Boln*. D'une naissance monstrueuse. Des Carriéres de Ma-

ftricht. Du Cadran de *Pr. Linus* à Liége. Des Chambres taillées dans le Roc au Château de Namur. Le Tombeau du Chevalier *Je. Mandevil* à Liége. De l'Enfant de Frise, qui avoit des Lettres dans ses yeux &c. 2. Description de quelques Piéces de Coral & de quelques autres corps *submarins* envoyez depuis peu des Isles Philippines à *Jaques Petiver*, Apoticaire & Membre de la Societé Royale, par Mr. *George Joseph Camel*, avec une description de quelques Plantes de l'Isle de Chusan sur les Côtes de la Chine, recueillies par Mr. *Jaques Cuningham* Chirurgien & Membre de la Societé Royale. 3. Partie d'une Lettre de Mr. *Antoine van Leuwenhoek*, Membre de la Societé Royale, contenant quelques Observations qu'il a faites sur les *Animalcules*, qui sont dans l'eau, sur la dissolution de l'argent, &c. 4. Lettre de Mr. *Guillaume Derham* Membre de la Societé Royale à Mr. *Jean Haugton* M. D. L. S. R. contenant les Observations qu'il a faites sur les playes &c. depuis quatre ans.

Mr. le Docteur *Davenant* vient de publier un nouveau Traité de Politique sur la Paix au dedans & la Guerre au déhors: *Essays on Peace at Home and*

and war abroad, in Two Parts, &c. La seconde Partie n'a pas encore paru. La premiére traite des matiéres suivantes. 1. Les dangers qu'il y a d'en apeller au peuple, du jugement de ceux qui le représentent en Parlement. 2. Si un bon Membre de la République peut demeurer neutre en tems de faction, & de la Faction en général. 3. De *l'Escadron volant.* Si un honnête homme peut quitter le parti où il se trouve engagé: & si un homme sage doit jamais se mêler des affaires publiques. 4. Que dans un Royaume, où il y a des divisions intestines, il ne sauroit y avoir du secret, ni de la diligence dans les expéditions. 5. Que les Ministres d'Etat & particuliérement les Princes doivent employer tous leurs soins, pour empêcher l'acroissement des Factions & pour étoufer les divisions. 6. Quelles mesures doivent prendre les personnes distinguées, lors qu'elles sont accusées publiquement. 7. Qu'une mauvaise administration peut être aussi bien redressée par l'examen des choses mêmes, que par l'accusation des personnes, & des recherches * du passé. 8. Que les Factions d'un Etat ne sont

* Retrospectives.

pas des maux incurables: Remêdes proposez pour cela. 9. De l'avancement des intérêts de l'Etat. 10. Du Pouvoir Arbitraire. 11. De la Religion & de la liberté de Conscience. 12. De l'épargne du Trésor public. 13. Du Pouvoir *exécutif*. 14. Des Ministres d'Etat. Ce Volume fait un *in* 8. de 425. pages. Il est dédié à la Reine. On prétend qu'une personne également distinguée par sa qualité, par ses emplois, & par son mérite a eu la bonté de revoir cet Ouvrage, avant qu'on le mît sous la presse, & qu'elle y a fait des changemens considérables. Comme Mr. *Davenant* s'y déclare contre le Bill de la *Conformité Occasionnelle*, Mr. le Chevalier *Mackworth*, qui publia il y a quelque tems les Principes d'un Membre de la *Liste noire*, &c. dont on fait actuellement une seconde Edition, a répondu à cet endroit de son Livre par une brochure de douze pages *in folio*, sous ce Titre, *Peace at Home &c.* C'est-à-dire, *la Paix au dedans ou défense des procedures de la Chambre des Communes à l'égard du Bill, pour prévenir le danger de la* Conformité occasionelle, *où l'on fait voir qu'un tel Bill est très-raisonnable & même nécessaire, pour*

mieux

mieux établir la sureté du Gouvernement, pour conserver la Paix publique dans l'Eglise & dans l'Etat, & pour tranquiliser les esprits des sujets de sa Majesté. Il a dédié son Ouvrage à la Reine, & bien des gens ont été surpris de lui voir débiter dans sa Dédicace, qu'une fréquente expérience a fait voir, que la méthode d'exclurre des emplois ceux qui n'étoient pas de la Religion dominante avoit de très-grans avantages; ce qu'on a vû réüssir, ajoute-t-il, *d'une maniére particuliére, sous* Henri III. *Roi de France, qui en excluant les* * Huguenots *des Emplois Publics, en convertit un si grand nombre, qu'on crut alors que, s'il avoit continué de suivre la même méthode, il auroit pû reduire en peu de tems tout le Royaume à une seule & même Religion.* Et quel bonheur, s'écrie-t-il, *seroit une semblable union* pour votre Majesté,

&

* *C'est ainsi que Mr.* Mackworth *& quelques autres nomment les Protestans de France, ne sachant, peut-être, pas que ce mot est une espèce de sobriquet, dont on ne se sert que pour les railler ou se moquer d'eux; à peu près comme on apelle* Laudeens, *en ce Pays, ceux qui font tout ce qu'ils peuvent pour rétablir l'Eglise Anglicane sur l'ancien pié.*

& pour cette Nation? Il n'y a pas d'aparence non plus, qu'on lui passe ce qu'il pose comme un principe évident, que les *Nations du Monde les plus sages conviennent, & ont depuis long-tems convenu, qu'il étoit absolument nécessaire pour la paix & pour le bien du Gouvernement, que tous ceux qui auroient part aux affaires publiques fissent profession de la Religion nationale & dominante.* Vous savez, Monsieur, (& qui ne le sait pas?) qu'on pratiquoit le contraire en France, avant qu'on eut violé la Foi des Edits; & que ce sont les Protestans, qui ont le plus contribué à élever la puissance & la grandeur de cèt Etat. On a publié plusieurs réponses au Livre de Mr. *Mackworth*, & aparemment que la dispute auroit été poussée plus loin, si les *Lords* n'avoient jugé à propos de rejetter le Bill, qui en étoit l'occasion.

On a imprimé à Oxford, *Eutropii Breviarium Historicum, cum Pæanii Metaphrasi Græca; Messala Corvinus de Augusti Progenie; Julius Obsequens de Prodigiis; Antonini Oratio funebris Gr. Lat. in Imp. Const. Constantini magni Filium; cum variis Lectionibus & Annotationibus. Oxonii, è Theatro Sheldoniano, in 8.*

Voici

Voici un nouveau Livre contre les Anabaptistes : *Fundamentals without fundation*, &c. C'est-à-dire, *Portrait véritable des Anabaptistes dans leur origine, leur accroissement, & leur conduite, écrit à l'usage de ceux qui les prennent pour des Saints, quoi qu'ils ne soient pas même Chrétiens : à quoi on a joint une Lettre de Mr.* Jaques Brome *à l'Auteur.*

Les Srs. *Churchill* Libraires de Londres font traduire en Anglois la *Réponse aux Questions d'un Provincial*. On a traduit dans la même Langue le *Traité de l'Amitié* de Mr. *de Sacy* dont vous avez parlé.

On vient d'imprimer un Bluet de feu Mr. l'Evêque de *Bath & Wells*, contenant deux *Discours*; l'un sur les *Péchez d'infirmité* & les *Péchez volontaires*, & l'autre sur *la Restitution*. Ce Prélat les avoit envoyez à l'Imprimeur quelques jours avant qu'il fût écrasé sous les ruines d'un toit, causées par la chute d'une cheminée la nuit de la Tempête, dont vous avez senti la violence aussi bien que nous. Il travailloit à une *Réponse* au Livre de Mr. *Nye* sur *la Trinité*. C'étoit un homme d'une pieté & d'une charité exemplaires. Il a fait voir dans ses Ouvra-

Ouvrages, qu'il avoit un grand fonds d'érudition sacrée & prophane. Il s'étoit particuliérement attaché à l'étude de l'Ecriture Sainte, & il auroit pû en donner une bonne Traduction. Il a été généralement plaint & regretté.

Il y a quelques semaines qu'on publia les Oeuvres du feu Duc de *Buckingham*. En voici le Titre. *Miscellaneous Works written by his Grace* George, *Late Duke of* Buckingham. &c. C'est-à-dire, *Oeuvres Mêlées du feu Duc de* Buckingham, *sur divers sujets, des Epîtres, des Caractéres, des Odes Pindariques, &c. avec les Lettres qu'il a écrites & celles qui lui ont été écrites par des personnes de qualité. A quoi l'on a ajouté des* Poëmes *sur les Affaires d'Etat des derniers Régnes composez par Mr.* Dryden, *le Chevalier* Etherege, *le Chevalier* Sheppard, *Mr.* Butler *Auteur d'*Hudibras, *le Comte de* Dorset, *Mr.* Congrew, *Mr.* Otway, *Mr.* Brown, *le Capitaine* Ayloffe &c. *publiez à présent pour la premiére fois. Avec les Harangues que le feu Duc* de Buckingham *a faites dans la Chambre des* Lords; *& un Recueil choisi de* Harangues, *qui ont été faites en Parlement par raport au Gouvernement & à la liberté des sujets, sous le*

Régne

Régne de Charles I. *l'usurpation de* Cromwel, *& les Régnes de* Charles II. & Guillaume III. *in* 8. pagg. 450. Il y a d'excellentes Piéces dans ce Recueil. Vous n'ignorez pas que le feu Duc de *Buckingham* avoit infiniment de l'esprit & de la politesse. On trouve ces deux caractéres dans ses Ouvrages. Celui qui a procuré l'Edition de ce Volume promet de donner encore quelques autres Piéces de ce Duc, & d'y ajouter l'incomparable Comédie, qu'il fit contre les Poëtes de son tems, & contre plusieurs de la Cour avec la Clé. Elle a pour titre *The Rehearsal*.

De Hollande. Le Sieur *François* l'*Honoré*, Libraire à Amsterdam & Compagnie, viennent de publier, *Histoire Critique des Dogmes & des Cultes, bons & mauvais, qui ont été dans l'Eglise, depuis Adam jusqu'à Jesus-Christ, où l'on trouve l'origine de toutes les Idolatries de l'ancien Paganisme, expliquées par raport à celles des Juifs. Par* Mr. Jurieu. C'est un *in* 4. de plus de 800. pages, dont nous parlerons le mois prochain. Le Sieur *Henri Schelte*, Libraire dans la même Ville d'Amsterdam, imprime une *Relation des Procedures des Seigneurs Ecclesiastiques & Seculiers assemblez en Parlement, tenuës*

au

au sujet du Bill qui a pour titre, Acte pour prévenir la Conformité Occasionnelle. *Traduite de l'Anglois*.

„ * Quelques Personnes, Mr, qui „ ont lû l'Article de la Vie *d'Armelle* „ *Nicolas* dans le Mois de Décembre „ dernier, y ont trouvé à redire, „ qu'on n'y ait raporté que quelques „ uns de ses faits les plus extraordi- „ naires & les moins imitables, dont „ elle même & les vrais spirituels font „ d'autant moins de cas, que plus ils „ avancent dans la vraye spiritualité ; „ & qu'au contraire on n'y aît rien „ dit de ses Instructions Chrétiennes, „ ni de ses vertus solides, qui apu- „ yées par des faits de remarque, font „ le substantiel de sa Vie, & peuvent „ servir à l'édification de tous, & des „ plus simples même, quand ils les „ verront dans une personne qui ne „ savoit pas seulement l'Alphabet. Je „ leur ai répondu qu'aparemment votre „ loisir ne vous avoit pas permis de „ lire le second Livre de cèt Ouvra- „ ge, & qu'après la lecture du pre- „ mier, qui meine les Lecteurs jus- „ qu'à la mort de la personne dont „ il s'agit, vous n'aviez, peut-être,

„ re-

* *Cette Lettre nous a été écrite par un Inconnu.*

„ regardé le Livre suivant, que com-
„ me une espéce de Panégyrique hors
„ d'œuvre, bien loin de penser qu'il
„ dût contenir le plus essentiel du
„ Volume ; de quoi l'Auteur de la
„ Préface a eu tort de n'avoir point
„ averti les Lecteurs. Si cette Ré-
„ ponse les peut contenter, & qu'elle
„ ne vous déplaise pas, il vous se-
„ roit facile de les satisfaire en la
„ faisant paroitre entre vos Extraits.
„ On souhaiteroit aussi qu'à la page
„ 675. Lig. 4. au lieu des mots :
„ *Elle sentoit un certain mouvement*
„ *de joye d'avoir offensé* &c. on lût
„ *Il lui sembloit ressentir un certain*
„ *mouvement*, &c. Voyez *Vie d'Ar-*
„ *melle. pag.* 31.

Je suis fort obligé à la Réponse qu'a faite pour moi l'Auteur de ce Billet à ceux qui ont trouvé à redire à mon Extrait de la vie d'*Armelle*. Mais comme il ne peut pas avoir bien pénétré ma pensée, il me permettra d'en donner une autre. Ces Nouvelles ne sont point écrites dans la vuë de faire des Extraits des Livres de pieté, parce que ces Livres ne contiennent guéres que des préceptes, que tout le monde sait ou croit savoir : c'est ce qui a fait que je ne me

suis

suis point attaché à faire d'Extrait de la Partie de cèt Ouvrage à laquelle on eut voulu, que je me fusse particuliérement attaché. D'ailleurs sans vouloir justifier ma méthode, je me contenterai de l'expliquer, pour faire voir que je ne m'en suis pas écarté dans l'Extrait dont il s'agit. Je tâche d'abord de faire comprendre le dessein d'un Ouvrage ; après cela j'en fais voir le plan ; & enfin j'en raporte quelques endroits de ceux qui me paroissent les plus singuliers. Or je crois qu'on m'avoüera que ce que j'ai raconté de la Vie d'*Armelle*, est ce qu'il y a de plus singulier dans tout cèt Ouvrage, qui est tout ce que j'ai voulu & dû faire, selon le plan que je me suis proposé.

TABLE

TABLE

des Matiéres Principales.

Mars 1704.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois d'Avril 1704.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCIV.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Avril 1704.

ARTICLE I.

HISTOIRE CRITIQUE *des* DOGMES *&* *des* CULTES BONS *&* MAUVAIS, *qui ont été dans l'Eglise depuis Adam jusqu'à Jesus-Christ, où l'on trouve l'origine de toutes les idolatries de l'ancien Paganisme, expliquées par raport à celles des Juifs. Par Mr.* JURIEU. A Amsterdam, chez François l'Honoré & Compagnie. 1704. in 4. pagg. 809. sans la

 Pré-

Préface & la Table; d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

QUAND cèt Ouvrage n'auroit rien de nouveau pour ce qui regarde la matiére, il seroit nouveau en un autre sens; c'est parce qu'on n'a point écrit jusques ici sur ce sujet en François. Il est vrai que nous avons divers Auteurs qui l'ont traité en Latin; les uns par des Ouvrages destinez exprès à cette matiére, & les autres en passant & par occasion. Mais c'est un champ vaste. Il y a encore bien des Terres en friche, & ausquelles on n'a point touché; & pour celles qu'on a cultivées, on ne l'a pas toujours fait avec tant de soin, qu'elles n'ayent encore besoin d'être repassées; & qu'il ne faille souvent même corriger les erreurs que ces Auteurs ont commises, & qui sont en assez grand nombre. Mr. *Jurieu* ne desavouë pas qu'il ne se soit servi de *Seldenus*, de *Gerard Jean Vossius*, de *Bochart*, de *Lightfoot*, & d'*Ainsworth*, que *Lightfoot* a pillé sans le nommer: mais outre qu'il reléve souvent les fautes que ces Savans ont commises, & qu'il n'est pas toujours de leur sentiment; il a ajouté diver-

diverſes nouvelles découvertes, qu'on chercheroit inutilement dans leurs Livres. C'eſt principalement dans le Traité de l'Idolatrie Judaïque, qu'on trouvera tant de nouvelles conjectures, qu'on peut le regarder comme un Ouvrage tout nouveau. On en rencontrera moins ailleurs; mais il y en aura aſſez pour réveiller l'attention de ceux-là même, qui ont tout lû, & qui ont retenu tout ce qu'ils ont lû.

I. L'OUVRAGE eſt diviſé en quatre Parties. La premiére parle des Dogmes & des Cultes de l'Egliſe du premier Monde, depuis *Adam* juſqu'à *Moyſe*. Il étoit d'autant plus néceſſaire de bien déveloper cette matiére, qu'on ſe fait d'ordinaire une idée fauſſe de la Religion de ces premiers hommes. Le penchant qu'on a, pour les pratiques qui ſont en uſage, fait qu'on leur rend ſemblable, autant qu'on le peut, les ſentimens & les coutumes des anciens. J'ai vû des gens, qui trouvoient tant de conformité entre la Religion des hommes du premier monde & la leur, qu'à la reſerve de quelques legéres circonſtances de l'hiſtoire de Jeſus-Chriſt, qu'ils ſavoient & qu'ils ne croyoient pas que ces pre-

miers hommes fussent, ils n'y trouvoient pas de différence. Mr. *Jurieu* n'est point dans ce préjugé: il a cherché la Religion de ces Anciens, non dans nos Systêmes de Théologie; mais dans l'Histoire que *Moyse* nous en donne, & qui est la seule que nous puissions consulter. Il est vrai que, quant aux connoissances, il ne les renferme pas dans des bornes si étroites, que quelques Théologiens, qui n'ont regardé ces premiers siécles que comme un petit Crépuscule, qui a commencé à paroitre longtems avant le Soleil: mais pour ce qui regarde le service extérieur & tout ce qui concerne les cérémonies, il le reduit à bien peu de chose.

A l'égard de leur connoissance, elle étoit à plusieurs égards très-belle & très-distincte. L'obscurité de leurs lumiéres ne regardoit que le Rédemteur avenir, qu'ils ne pouvoient pas bien connoitre distinctement, à cause que les Oracles n'étoient pas alors en grand nombre, & que le tems de ce Rédemteur étoit éloigné. Pour le reste ils étoient, peut-être, autant & plus éclairez que nous. Ils eurent *Adam* pour Précepteur & pour Maître l'espace de neuf cens ans. Or, quoi que

ſa ſcience n'aît pas été auſſi vaſte, que les Scholaſtiques nous la repréſentent; elle n'étoit pourtant pas médiocre. Il devoit ſavoir tout ce qu'il faut ſavoir pour être heureux, c'eſt-à-dire, qu'il connoiſſoit diſtinctement ſon Dieu, ſa Souveraine fin, ſon devoir, & les moyens qui le devoient conduire à cette Souveraine fin. Il ne perdit point toutes ces connoiſſances par ſa chute. Les choſes ſe firent en ce tems-là, à peu près comme elles ſe font aujourdhui. Un homme ne perd pas ſa ſcience, pour tomber dans un grand crime; & il n'eſt pas aiſé de concevoir comment par un ſeul péché actuel un voile ſe feroit répandu ſur l'ame d'*Adam*, qui auroit effacé tout ce qui étoit dans ſon imagination & dans ſa mémoire. Ce qu'on peut penſer, c'eſt qu'il ſe relâcha dans la pratique de ſes devoirs; la rebellion de ſes paſſions le rendit moins attentif à ce qu'il connoiſſoit; ce qui put, peut-être, peu-à-peu diminuer ſa connoiſſance; mais non pas lui faire entiérement oublier tout ce qu'il avoit ſû. D'ailleurs ces premiers hommes étoient bien plus touchez que nous de cette vérité, que Dieu eſt le Créateur du Monde; puis qu'il n'y avoit entr'eux

& la création qu'un seul homme, qui étoit vivant, parlant, & qui attestoit cette vérité. La création une fois bien connuë renferme en soi plusieurs connoissances, & nous peut donner une idée de Dieu très-distincte. Il n'y avoit qu'un seul homme entre *Noë* & *Adam* savoir *Methusela*. Ainsi quoi que le Monde eût déja plus de 1600. ans, quand le Déluge arriva, la Tradition, qui enseignoit la Doctrine de l'Eglise, ne pouvoit être apellée vieille, puis qu'elle n'avoit passé que par la main de deux hommes. *Noë* n'étoit donc guéres moins savant qu'*Adam* dans les mystéres de la Religion. En examinant les choses qui ont été dites à ces anciens Péres & celles qu'ils ont dites, on fait voir que leurs connoissances ont été très-considérables. A l'égard de la Famille d'*Abraham* en particulier, on prouve qu'elle a connu le Rédemteur par les promesses qui lui ont été faites, & dont on peut faire voir qu'elle a compris le sens. Et parce qu'on croit que *Job* a vécu * dans ces tems là, on établit par son Livre, qu'il avoit des idées très-claires de la plûpart des perfections Divines; &

* *Il étoit fils de* Huts *Neveu d'*Abraham, *& contemporain d'*Isaac.

& des espérances très-vives d'une vie & d'une résurrection avenir. Au reste, Mr. *Jurieu* croit, que le Livre de *Job* a été écrit originairement en Arabe ou en Chaldaïque & par lui-même; & il conjecture, que la Version Hébraïque que nous en avons aujourdhui, pourroit bien être un Ouvrage du Roi *Salomon*.

Sur tous ces principes on peut établir, que dans les tems qui ont précédé *Moyse* la Théologie de l'Eglise contenoit tout ce qu'il y a d'essentiel dans la Religion. 1. Elle enseignoit, que Dieu est seul digne d'être adoré, qu'il est infini, qu'il connoit toutes choses, qu'il remplit le Ciel & la Terre. 2. Qu'il est le Créateur & le Conservateur du Monde. 3. Que les désordres du péché n'arrivent que par sa permission. 4. Que sa justice a toujours les yeux ouverts sur la conduite des hommes, pour observer ce qu'ils font de bien ou de mal, afin de les récompenser ou de les punir. 5. Que la Terre n'est pas le lieu des récompenses, & que dans le siécle présent Dieu distribue indifféremment les calamitez & les prospéritez aux bons & aux méchans. 6. Qu'outre la bonté de Dieu générale sur toutes les Créa-

tures, il y a une miséricorde reservée pour ceux qui s'attendent à lui, qu'il s'est préparé pour les derniers tems un Libérateur, un Rédemteur, un *Silo*, une Semence benite, un Pacificateur, qui devoit délivrer l'Eglise de captivité & détruire l'Empire du Démon. 7. Que la confiance en la bonté de Dieu & la foi en ses promesses, jointe avec la repentance, sont les seuls moyens de se rendre Dieu favorable. 8. Que la mort aussi bien que les autres ennemis de l'Eglise doit être vaincuë, & que par la Résurrection Dieu lui doit enlever autant d'hommes qu'elle en emporte à nos yeux. Après cela il semble qu'on ne peut pas refuser à cette Eglise une connoissance très-distincte & une foi très-ferme de l'immortalité de l'Ame, des recompenses & des peines de la vie avenir. S'il n'en est pas expressément parlé dans les Livres, dont on tire la Théologie de ces anciens Fidéles; c'est qu'ils ont jugé cela inutile; parce que ces véritez sont les principes, qui se présupposent dans toute Religion, & sans lesquels il seroit impossible d'établir dans les esprits aucune crainte de Dieu. J'avoüe que j'ai toujours crû que c'étoit là la réponse la plus solide que

l'on

l'on pouvoit faire à ceux qui paroissent surpris, qu'il soit si peu parlé de la Vie avenir dans les Livres de *Moyse*. Il faut même remarquer que dans l'Evangile, si *Jesus-Christ* n'eut eu à combattre les Saducéens, qui nioient la Vie avenir & la Résurrection, peut-être on n'y trouveroit point de preuves directes de ces véritez. Le but de *Jesus-Christ* n'étoit pas d'établir la certitude d'une vie avenir ; mais d'aprendre que ce n'étoit que par lui qu'on pouvoit l'obtenir ; cette certitude étoit une de ces véritez supposées, & qui ayant le consentement universel n'avoit pas besoin de preuve. L'Ancien Testament n'est pas tout-à-fait dénué des idées d'une autre vie & de la Résurrection ; mais, si l'on y prend garde de près, on trouvera que le dessein des Ecrivains sacrez n'est pas proprement d'enseigner ces véritez, qui se supposent d'elles-mêmes ; elles y sont plutot historiquement & comme en passant, que dogmatiquement & à dessein. *Job*, par exemple, ne nous aprend pas qu'on doit croire une autre vie & une résurrection ; mais il nous explique simplement les mouvemens de son cœur, & quelles sont les consolations qui le soutiennent dans sa dis-

difgrace, d'où nous aprenons quelle étoit la foi des fidéles de ce tems-là.

Mr. *Jurieu* n'ofe pas déterminer s'ils ont fû quelque chofe de la S. Trinité. Cependant il croit que ces paroles *faifons l'homme &c. l'homme eft devenu comme l'un de nous*, *&c.* leur ont pû donner quelques idées d'une pluralité dans la Divinité. Il ne fait pas beaucoup de cas des paffages qu'on tire des Auteurs Juifs, ni même de plufieurs Philofophes Payens, qui femblent avoir enfeigné la Trinité; parce que tous ces Auteurs ayant vécu après Jefus-Chrift, ont pû emprunter cette Doctrine des Chrétiens. Pour tout ce qu'a dit Platon, qui a vécu auparavant, ce font des énigmes, qui fignifient, peut être, tout autre chofe que ce qu'on leur fait fignifier. Ce *Verbe* fi célébre parmi les Platoniciens, n'étoit dans le fond, que l'entendement Divin & fa raifon; car le mot de λόγος fignifie auffi bien la raifon, que la parole.

On fait que l'Eglife, avant *Moyfe*, n'avoit point de parole écrite; ce n'eft pas parce que ce Légiflateur a inventé l'art d'écrire, comme le prétendent quelques Savans: notre Auteur refute ce fentiment par des raifons, qui paroiffent

roissent sans replique. Seulement peut-il avoir été le premier, qui aît composé des Ouvrages pour conserver la mémoire des choses passées, & pour donner un Systême de Loix bien concerté. Mais on ne peut pas douter, que les anciens Péres n'ayent été conduits par des Révélations de vive voix. Si quelques uns d'entr'eux ont écrit quelque chose, l'usage de ces Ecrits n'étoit que pour leur Famille, & non pour toute l'Eglise, qui n'a point connu d'Ecriture sainte avant Moyse. Ces anciens Patriarches avoient un commerce si familier avec la Divinité, que l'esprit de Prophétie étoit héréditaire, & passoit du Pére dans celui que Dieu avoit choisi pour être le Chef de la Famille des Patriarches.

Quand il est dit qu'*Enoch cheminoit avec Dieu*, cela ne signifie pas simplement qu'il étoit honnête homme & vertueux; mais qu'il étoit toujours dans des commerces très-particuliers avec la Divinité; aussi Dieu l'enleva & il ne parut plus. S. *Jude* a consacré la Prophétie d'*Enoch* en l'insérant dans son Epître; mais Mr. *Jurieu* ne dissimule pas les difficultez qu'on peut faire contre cette petite Partie des

Ecrits Canoniques. Ce Combat de *Michel l'Archange* contre le Diable touchant le corps de Moyse, ne se trouve que dans des Livres Apocryphes. *Origéne* dit que cette Histoire est tirée d'un Livre, qui s'apelloit *l'Ascension de Moyse*; qui étoit un Ouvrage plein de réveries & de fables. Mais ce qui est encore plus étrange, c'est que l'Auteur de cette Epître attribuée à S. *Jude*, reçoit évidemment comme véritable la Fable des Anges, qui avoient couché avec les Filles des hommes avant le Déluge, d'où étoient venus les Géans. Car il dit au vers. 7. *Que les Villes de Sodome & de Gomorrhe s'étoient laissées aller à la même paillardise que ceux-là*, savoir que ces Anges, dont il venoit de dire qu'ils n'avoient pas gardé la pureté de leur origine, & qu'ils avoient abandonné leur domicile. Il attribuë aux Anges d'être tombez dans le même crime que Sodome & Gomorrhe, qui est de s'être détournez *après une autre chair*, & d'avoir commis paillardise. Cela fait soupçonner à quelques uns, que l'Auteur de cette Epître n'a pas été S. *Jude*; mais quelques uns de ces premiers Chrétiens pleins de zéle & de pieté, & qui avoient un peu trop de foi pour

ces

ces piéces Apocryphes, qu'on trouvoit en si grand nombre dans ce Siécle-là.

Quoi que le Livre d'*Enoch* soit tout-à-fait Apocryphe, cependant comme il en est souvent parlé, Mr. *Jurieu* a jugé à propos d'en insérer les Fragmens dans son Ouvrage, comme une Piéce curieuse. Il croit qu'il n'a été composé, qu'après la naissance & l'établissement du Christianisme, par un de ces Fanatiques, dont l'ancienne Eglise étoit remplie, & qui faisoient un mélange afreux de la Philosophie Platonicienne & de la Théologie Chrétienne. *Scaliger* s'est donc fort trompé, quand il a cru que le passage de la Prophétie d'*Enoch*, qui est raporté par S. *Jude* avoit été tiré de ce Livre Apocryphe. Il y a beaucoup plus d'aparence, que l'Imposteur, qui a supposé ce Livre, a pris occasion de l'Epître de S. *Jude*, de forger son Ouvrage. Quant à S. *Jude* il a pris cèt Oracle, qu'il cite, de la Tradition. S. *Paul* a souvent puisé dans la même source: car quoi que la Tradition des Juifs fût corrompuë, elle ne l'étoit pas en tout.

Pour revenir à l'Esprit de Prophétie de ces premiers tems, Mr. *Jurieu* prouve,

prouve, que cèt Esprit fut héréditaire dans les Descendans de Noë jusqu'à *Moyse*. On fait tort à *Balaam* de le regarder comme un faux Prophéte & comme un Magicien. Il paroit par l'Ecriture, qu'il étoit véritablement inspiré de l'Esprit de Dieu; quoi que d'ailleurs ce fût un fort méchant homme. C'est l'esprit de certaines gens de tout outrer en bien ou en mal. Notre Auteur le remarque en plusieurs endroits, & fait souvent des portraits de certaines gens, qui paroîtront tout nouveaux; mais qui sont peut-être plus ressemblans, que ceux qu'on en fait d'ordinaire.

A l'égard de la Morale des Patriarches, qui ont vécu avant Moyse, pour l'examiner par ordre, l'Auteur parcourt les sept Préceptes qu'on a apellé Noachides, & fait voir l'opinion des premiers Péres sur chacun de ces préceptes; après avoir montré que les cinq premiers contiennent l'Abrégé du Décalogue; que le sixiéme est un Abrégé des Loix politiques & civiles; & que le septiême est un commandement cérémoniel. Ces préceptes fournissent aussi l'occasion de parler des Prosélytes *de la Justice*, parmi les Juifs; c'étoit ceux qui embras-

braſſoient toute la Religion Judaïque; & des Proſélytes de la Porte, qui ne s'engageoient qu'à l'obſervation des Préceptes Noachides. Ces derniers n'étoient point incorporez dans la Nation Juive, quoi que les Juifs cruſſent, qu'ils étoient en état de ſalut; ils n'avoient part à aucun des priviléges de la Nation, & ils étoient reputez légalement ſouillez, comme les autres Payens Les Juifs n'oſoient manger à leur Table, de peur qu'on ne leur ſervît diverſes viandes, qu'il ne leur étoit pas permis de manger, ſelon la Loi. Mais rien n'empêchoit un Juif de recevoir à ſa Table un Proſélyte de la Porte; puis qu'il étoit aſſuré, que ſur ſa propre Table, on ne ſerviroit que des viandes nettes ſelon la Loi. Ce ſont ces Proſélytes de la Porte, qui ſont ſi ſouvent apellez dans le Livre des Actes σεβόμενοι mot qu'on a traduit par celui de *gens pieux*, *craignans Dieu*, *ſervans à Dieu*. C'eſt là une Clé pour entendre pluſieurs paſſages de ce S. Livre; comme Mr. *Jurieu* le fait voir par divers *exemples, qu'il ſeroit trop long de raporter; mais qui méritent d'être lûs.

Pour venir au Culte des premiers Pa-

* *Pag*. 45. *& ſuiv*.

Patriarches, leur ſervice extérieur étoit très-ſimple en comparaiſon de celui de *Moyſe*. Il étoit compoſé de vœux, de priéres, d'actions de graces, & de ſacrifices. Cette derniére partie de leur culte externe eſt la ſeule, dont la connoiſſance ſoit arrivée fort diſtincte juſqu'à nous. Dès le commencement du Monde nous voyons *Caïn* & *Abel* ſacrifier à Dieu. *Noë* en ſortant de l'Arche bâtit un Autel, & y ſacrifia de toute bête nette. *Job* ofroit à Dieu des Holocauſtes pour ſes enfans. On prétend d'ordinaire que les Ainez des Familles avoient le droit de la ſacrificature à l'excluſion de leurs cadets: mais cela a beſoin d'explication. A parler en général, tous les hommes naiſſoient Sacrificateurs, ſans diſtinction d'Ainé & de Puiſné, comme cela paroit par des exemples inconteſtables alleguez par notre Auteur. Dès que les Enfans d'une Famille quittoient la maiſon de leur Pére, pour faire une Famille à part, ils devenoient les Sacrificateurs de leur Famille. Même depuis la Loi de *Moyſe*, tous les particuliers faiſoient office de Sacrificateurs, comme cela paroit dans la Pâque, qui étoit un véritable Sacrifice.

crifice. Quand donc les enfans de Famille étoient dans la maison de leur Pére, ils ne pouvoient sacrifier de leur chef; parce qu'ils n'avoient rien en propre & ne pouvoient, par conséquent, rien donner. Mais dès que ces Enfans étoient hors de la maison de leur Pére, qu'ils étoient mariez, qu'ils avoient famille & possedoient du bien, ils étoient en droit de faire des Sacrifices eux-mêmes. Tout ce qui étoit donc particulier aux Ainez, c'est que, comme ils avoient le droit de la Royauté, sans que cela empêchât, que le Pére de Famille n'eut autorité dans sa Maison; aussi possedoit-il le Sacerdoce d'une maniére plus excellente; quoi qu'il se divisât & se partageât entre tous les fréres, quand ils venoient à former des familles séparées. Les Cadets d'une maison étoient Sacrificateurs simplement de leur Famille, & ne l'étoient pas naturellement des familles de leurs fréres. Mais l'Ainé l'etoit de tous les fréres ses inférieurs, & il étoit en droit de les assembler & de sacrifier pour eux.

Melchisédec tient un rang trop considérable dans l'Eglise avant la Loi, pour ne pas mériter l'attention de notre

tre Auteur. Il croit que c'étoit *Cham* fils de *Noé* On se forme d'ordinaire une idée très-fausse & de cèt ancien Patriarche & de ses Descendans. On prétend que toute la Nation Cananéenne étoit Idolatre & Impie long-tems avant qu'elle eut été chassée de son Pays par les Israëlites. Mais on se trompe. Ce que les *Hethiens* dirent & firent à *Abraham*, porte le caractére de très-honnêtes gens, & qui avoient la crainte de Dieu. La maniére dont se conduisit *Abimelech* Roi de Guérar envers *Abraham* & sa femme ne marque point du tout que ce fût un méchant homme & un idolatre. La maniere dont le successeur d'*Abimelech* en usa envers *Isaac* caractérise un homme, qui a la conscience fort tendre, & qui est très-craignant Dieu. La source de la mauvaise opinion qu'on a des Cananéens, est la malédiction que *Noé* prononça contre *Canaan*. Mais ces sortes de sentences ne regardoient ni les personnes contre lesquelles elles étoient prononcées, ni leurs successeurs immédiats; comme on le démontre incontestablement par quelques exemples. *Melchisédec* étoit donc un de ces hommes de bien, qui vivoient en Canaan. Il étoit Sacrifi-

crificateur, non extraordinairement, & par une vocation particuliére & miraculeuse; mais il avoit la Sacrificature par la voye commune, ordinaire, & générale dans ce Siécle; qui étoit celle du droit d'ainesse.

On fait voir qu'il devoit être un des Fils de *Noé*, parce qu'il est apellé *Sacrificateur du Dieu Souverain*, ou grand Sacrificateur & Souverain Sacrificateur; éloge, qui ne pouvoit tomber, que sur ceux qui possedoient la dignité du Sacerdoce de la maniére la plus éminente. On montre que ce n'étoit ni *Sem*, ni *Japhet*, d'où il suit que ce ne pouvoit être que *Cham*. Il est vrai que le nom de *Cham* est de mauvaise odeur dans l'Eglise; les Juifs & les Chrétiens s'efforcent à l'envi de rendre son nom odieux, par des accusations atroces, dont ils essayent d'accabler sa mémoire. Mais ce sont là des déclamations, qui n'ont, peut-être, pas autant de fondement qu'on se l'imagine: car, enfin, quel étoit le crime de *Cham*? *Moyse* nous dit qu'il vit la nudité de son Pére, qui étoit yvre, & qu'au lieu de la couvrir, il l'alla révéler à ses fréres. Il y avoit dans cette action de l'imprudence, du manque de respect, de la jeunesse,

jeunesse, & si l'on veut, de l'impudence. Mais elle ne fut point d'un si méchant caractére que l'inceste de *Lot*, que l'adultére & le meurtre de *David* dans l'affaire d'*Urie* & de *Bersabée*; que les désordres de *Samson*, & l'Idolatrie de *Salomon*. Les crimes de ces hommes distinguez ne sont pas des preuves de leur réprobation, quoi qu'ils soient incomparablement plus grans que celui de *Cham*. Qui nous a dit qu'il ne s'est pas repenti de son péché? Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que Dieu dans ces anciens tems, nous vouloit donner des Types, non seulement du Messie; mais aussi de toutes les choses qui devoient arriver sous l'Alliance de grace. Il nous a voulu donner des figures, non seulement du bien, mais aussi du mal. Ainsi une partie des péchez des Anciens étoient des péchez typiques; pour la plûpart très-legers en eux-mêmes, & qui signifient quelque chose de plus criminel qu'ils ne sont. L'action d'*Esaü*, qui vendit son droit d'aînesse, pour un potage de lentilles, est un de ces péchez typiques; parce que c'est l'emblême de ceux qui renoncent aux biens du Ciel, pour les vanitez de la Terre. Cependant le

péché

péché d'*Esaü* étoit en soi bien leger, en comparaison de tant d'autres péchez, que les Patriarches les plus saints ont commis: si S. *Paul* a donné le nom de *profane* à *Esaü*, c'est parce que par son action il étoit le type des profanes. Ce peché est apellé *profane* au même sens, que les Sacrifices de l'ancienne Loi étoient apellez *propitiatoires*, simplement, parce qu'ils étoient les types du grand Sacrifice propitiatoire de *Jesus-Christ*. On doit se souvenir que les types ne sont pas ce dont ils sont types. *Esaü* peut avoir été le type des profanes, sans être reprouvé. Pour le damner, il faudroit bien savoir l'histoire de ses actions, de sa vie, & de sa fin; & c'est ce que nous ne savons pas.

Il en est du péché de *Cham*, comme de celui d'*Esaü*. Ce péché étoit typique. Son action, selon Mr. *Jurieu*, représentoit le crime de ceux qui veulent découvrir ce que Dieu veut être caché, & qui exposent, pour ainsi dire, la Providence de Dieu & ses mystéres en opprobre par leur profane curiosité, en voulant pénétrer trop avant dans les choses qu'il a couvertes d'un voile, & qu'il a dérobées à notre vuë.

A l'égard de la malédiction que *Noë* prononça contre la race de *Cham*; ce n'est point un fondement légitime de noircir la vie de ce Patriarche. Il faut remarquer que *Noë* n'a pas maudit *Cham*, mais *Canaan* fils de *Cham*, ce qui ne peut être sans mystére. Il est clair, que Dieu a voulu prédire dans cèt Oracle l'expulsion des Cananéens hors de leur Pays; afin que les Enfans de *Sem* y logeassent. Il ne faut point étendre plus loin la punition du péché de *Cham*, ni l'apliquer ailleurs. Aussi, si l'on en excepte les Cananéens, on ne verra point les effets de cette malédiction sur les autres Descendans de ce Patriarche. Il est vrai que sa postérité fut étrangére des Alliances, depuis *Moyse* jusqu'à *Jesus-Christ*; mais il en fut de même de la postérité de *Japhet*, quoi que ce Patriarche n'eut pas été maudit par *Noë*. La malédiction sur Canaan n'eut son accomplissement, que dans la Génération, qui vivoit du tems de *Josué*; & il ne faut pas s'imaginer que dans le Siécle d'*Abraham*, les Cananéens fussent plus maudits & plus malhonnêtes gens, que les autres peuples du Monde.

Mais quand il seroit vrai, que la ma-

malédiction que *Noë* prononça auroit été adressée à *Cham* en vuë de son péché, il ne s'ensuit pas qu'il eût été réellement maudit. C'étoit une malédiction typique, la suite d'un péché qui doit être considéré comme typique, quoi qu'on ne nie pas que la faute ne fût réelle. Le mystére de la Prédestination & de la Réprobation a eu ses types comme les autres mystéres. Ce choix libre que Dieu fait de toute éternité par son élection & dans le tems par sa vocation, nous est représenté par le choix de la postérité de *Sem*, en même tems qu'il rejette *Cham* & qu'il néglige *Japhet*. Le même mystére nous est représenté dans les avantures de *Jacob* & d'*Esaü*, sans qu'on en puisse conclurre la réprobation de ce dernier. *Le pauvre Esaü*, dit agréablement & véritablement Mr. *Jurieu*, *est tellement décrié dans les chaires & dans les écoles, qu'à peine y a-t-il de la sureté à prendre son parti, à soutenir qu'il n'a point été reprouvé, & à penser charitablement de son salut.* On veut former un puissant préjugé de ce que S. *Paul* les met Jacob & lui, pour l'emblême de l'Election & de la Réprobation éternelles. Nous ne voyons rien dans sa vie, qui soit d'un méchant

homme, & *Isaac*, qui étoit un Prophéte & un grand Saint, n'eut pas eu pour lui l'attachement qu'il avoit s'il eut été méchant & reprouvé.

On doit apliquer à *Cham* tout ce qu'on vient de dire d'*Esaü*. La malediction qui fut prononcée contre sa race, & sa réprobation furent typiques, & ne le regardoient pas personnellement. Ainsi nous devons croire qu'il se repentit, qu'il imita les actions de son Pere *Noé*, & qu'il se rendit digne des plus grandes faveurs de Dieu. Il est difficile de concevoir comment un homme élevé dans une famille sainte, n'ayant devant lui que de bons exemples, & qui surtout avoit vû de si grans miracles pouvoit être méchant & impie. *Mais il y a de certains noms dans l'Histoire, qui sont marquez avec distinction pour le mal, à cause de l'usage continuel, que les Orateurs en font dans leurs discours. Ces noms d'* Esaü, *de* Cham, *de la femme de* Lot, *ne sauroient revenir de la flétrissure, qui repose sur eux. Il n'y a pas jusqu'à la pauvre* Marthe, *Sœur de* Marie *& de* Lazare, *femme très pieuse, dont les Prédicateurs ne ternissent la réputation par leurs figures.*

Tout cela fait voir que rien n'empêche

pêche que *Cham* ne soit *Melchisédec*. Après tout, il y a peu de Théologiens, qui ne croyent que *Melchisédec* étoit un Prince Cananéen, c'est-à-dire, un homme de la race maudite de *Cham*, & de la branche même, qui seule avoit été maudite. Pourquoi veut-on bien donner ce grand honneur à un des enfans de *Canaan*, sur lequel étoit tombée la malédiction, & pourquoi le refuse-t-on au Pére, qui, dans le fond, n'a point été maudit. Qui sait si Dieu après la repentance de *Cham* ne lui changea point son nom en celui de *Melchisédec*, parce que le premier devoit devenir infame dans l'Eglise, & que le second devoit être en une éternelle bénédiction ?

Après la question de *Melchisédec*, on traite celle de l'origine des sacrifices. Ce n'est point la seule nature, qui a enseigné aux hommes de sacrifier. Il est vrai que les lumiéres naturelles nous font sentir que nous sommes coupables, que Dieu est irrité contre nous, & que nous devons travailler à l'appaiser. Mais elles ne nous disent pas que la maniére de se rendre la Divinité favorable, soit de détruire & d'anéantir en sa présence ou des animaux ou quelque autre créa-

 ture.

ture. Il y a même quelque chose qui repugne, que Dieu se plaise à l'effusion du sang & à la puante fumée d'une chair brûlée. Si donc les premiers hommes sacrifiérent, c'est parce que Dieu le leur commanda. Mr. *Jurieu* prouve ensuite, que toute effusion du sang des bêtes étoit un véritable sacrifice, & que, par conséquent, on trouve le commandement de sacrifier dans le commandement, qui fut donné à *Noë*, d'épandre le sang & de ne le pas manger. On fait voir aussi contre l'opinion des Juifs, qu'avant la Loi, on avoit non seulement les Holocaustes, qui étoient des sacrifices, où toute la victime étoit consumée par le feu; mais aussi les sacrifices de prospérité, où il n'y avoit que le sang & les graisses, qui apartinssent à l'autel; le Sacrificateur ayant une partie des chairs, & celui qui offroit le sacrifice ayant le reste, dont il regaloit ses amis. Enfin on offroit aussi avant *Moyse* des choses séches, & liquides, tels que sont les fruits de la Terre, quoi que les Rabins soutiennent le contraire. Il est vrai qu'il n'est presque jamais parlé que d'Holocaustes; mais c'est que les sacrifices de prospérité n'en étoient que des suites & des accompagnemens. A l'é-

A l'égard de la matiére des Sacrifices, le bœuf, le mouton, la chévre, le pigeon, & la tourterelle étoient les ſeules victimes que Dieu acceptât, auſſi bien avant *Moyſe*, que depuis lui, en ſorte qu'une partie des Loix des Sacrifices, que Dieu donna à cèt ancien Légiſlateur, n'étoient que des Loix renouvellées conformes à la pratique des anciens Patriarches. La premiére diſtinction des animaux nets & ſouillez, vient, ſelon toutes les aparences, de l'averſion que nous avons naturellement pour certains animaux, dont nous ne ſaurions manger la chair. Mais *Moyſe* ajouta beaucoup de choſes à ce que la nature nous inſpire ſur ce ſujet; parce que dans l'intention du Légiſlateur, Dieu vouloit donner des emblêmes de certains vices, qui choquent ſa Sainteté. Le pourceau, par exemple, eſt impur, parce qu'il a plû à Dieu de l'établir pour l'emblême de la ſouillure.

Pour ce qui concerne les cérémonies obſervées dans ces Sacrifices des premiers tems, on n'en peut rien dire, parce que *Moyſe* n'en dit rien; cependant il y a aparence qu'elles étoient à peu près les mêmes que celles qui s'obſervérent depuis. Il n'eſt pas vrai-

semblable que ces Anciens se fussent fait une Loi de ne sacrifier que sur des Autels; il est plus aparent que, selon les lieux où ils se trouvoient, ils sacrifioient tantôt sur un rocher, tantôt sur le sommet d'une montagne. Le nombre des cérémonies étoit infiniment moins grand dans le premier période de l'Eglise, que sous l'Oeconomie Judaïque. Mais il y en avoit pourtant davantage, que dans la Religion Chrétienne. On se lavoit les mains, le corps, & les habits avant que de sacrifier. On changeoit d'ordinaire de vêtement.

Du reste, on ne rencontre dans cette ancienne Eglise, ni assemblées ordinaires pour le service Divin, ni jours particuliers destinez à ce service, ni discipline confédérée, ni corps d'Eglise formé, ni sacremens, ni Juges établis pour terminer les Controverses. Comme ces propositions peuvent passer pour paradoxes dans l'esprit de ceux, qui jugent que les coutumes de tous les Siécles ont été toutes telles que celles d'aujourdhui, Mr. *Jurieu* s'attache à les prouver l'une après l'autre.

On voit bien par là que dans la célébre question de l'antiquité du Sabbath, qui

qui a été agitée autrefois avec tant de chaleur dans ces Provinces, & qui n'est pas encore éteinte aujourdhui, Mr. *Jurieu* se déclare pour ceux qui ne le font pas plus ancien que la Loi de *Moyse*. 1. En effet cèt ancien Législateur, qui nous parle dans la *Genèse* des actions & du culte des premiers hommes, de leurs priéres, de leurs vœux, de leurs autels, & de leurs sacrifices, ne nous dit pas un mot du jour destiné à leurs dévotions publiques. 2. Il nous est parlé de leurs péchez; mais il ne nous est jamais dit, qu'ils ayent violé le Sabbath. 3. On convient que Dieu ne donna à *Adam* d'autre commandement positif, que la défense de manger du fruit de science de bien & de mal. 4. Ce commandement a même quelque chose d'opposé à l'état d'innocence, dans lequel étoit *Adam*, quand Dieu benit le septiême jour. 5. Si ce commandement avoit été donné dans l'état d'innocence, il obligeroit tous les hommes; or personne n'a jamais imaginé, que les hommes, selon les Loix de la nature, dussent être punis, pour n'avoir pas observé le Sabbath. On est très-persuadé que les Juifs seuls auront à rendre compte de l'infraction

de ce commandement. 6. Il n'y a pas d'apparence que, s'il étoit d'une si grande antiquité, *Moyse* ne se fut servi de cette raison prise de l'antiquité, quand il le donna aux Israëlites. 7. Il paroit que ce commandement fut donné aux Juifs pour des raisons, qui leur étoient particuliéres, savoir parce qu'ils avoient été esclaves en Egypte, & que Dieu les en avoit retirez à main forte & avec un bras étendu. 8. * Il est dit que le Sabbath étoit un signe de l'Alliance entre Dieu & ce peuple, c'est-à-dire, une marque de distinction, qui devoit les séparer de tous les peuples du monde. 9. Dieu déclare, partout, & dans *Moyse*, & dans les Prophétes, que c'est aux Israëlites qu'il a donné ses Sabbaths.

Au reste, quoi que l'observation du Sabbath ne soit pas aussi ancienne que le Monde, il ne faut pas croire que le septiême jour fut inconnu avant *Moysé*; & que les Patriarches ne divisassent point leur tems par semaines. Il faut bien distinguer ces deux questions; la premiére si le septiême jour a été considéré comme un jour sacré avant *Moyse*; la seconde si l'usage des semaines a été connu avant le Déluge & avant *Moyse*. On voit par ce qu'on vient

* *Exod. XXXI.*

vient de dire ce qu'on doit répondre à la premiére question : mais, pour la seconde, on soutient que l'usage des semaines a été de tout tems, & que toutes les Nations Orientales ont divisé les jours du mois par sept. Il y a apparence, que les Patriarches n'ignoroient pas que le Monde avoit été créé en six jours, & que Dieu s'étoit reposé le septiême. Ainsi il est apparent, qu'entre toutes les maniéres qu'ils auroient pû choisir pour compter leurs jours, ils prirent celle que Dieu avoit consacrée, savoir le nombre de sept. D'ailleurs la nature les conduisoit là: comme l'année se forme par la révolution du Soleil, le mois se forme aussi par la révolution de la Lune, dont les quatre Quadratures composent chacune environ sept jours. Enfin, on ne peut douter, que du tems de *Noé*, les jours ne se comptassent par semaines; puis que ce Patriarche attendit sept jours, après que les eaux se furent écoulées de dessus la Terre, & lâcha le Corbeau & le Pigeon. Le Pigeon étant revenu, il le lâcha encore au bout de sept jours; & ayant aporté une branche d'Olivier à son bec, il attendit encore sept autres jours, puis lâcha encore le

pigeon pour la troisième fois. N'est-il pas clair qu'il faisoit & qu'il pensoit ce que nous faisons aujourdhui? Car nous attendons & remettons d'une semaine à une autre, quand une chose n'est pas encore dans l'état que nous la souhaitons. On aprend la même chose dans l'Histoire de *Jacob* avec les filles de *Laban*. Les semaines ont donc commencé avec le Monde. Dans l'Orient elles ont continué sans interruption; & elles se sont insensiblement introduites dans l'Occident; mais cette coutume ne devint universelle que quand les Empereurs devinrent Chrétiens. Cependant l'antiquité des semaines ne fait rien pour l'antiquité du Sabbath. Le respect que les Payens sembloient avoir pour le septième jour, n'empêchoit pas que la plus grande partie des Grecs & des Romains, ne regardassent cela comme une dévotion Judaïque, étrangére, & même abominable.

Il n'y a rien de fort pour l'antiquité du Sabbath, que le passage de *Moyse*, qui dit que Dieu sanctifia le septiême jour, incontinent après la Création. Mais les paroles de la *Genése* signifient simplement, que Dieu destina à son service le septième jour, qu'il

qu'il avoit beni, comme le jour de son repos. Or il n'est pas nécessaire que les choses soient employées à l'usage auquel on les destine, dès le moment de leur destination. On destine, par exemple, un enfant à l'Eglise, au Barreau, à la Médecine; est-il nécessaire que, dès le moment qu'on le destine, il commence à s'occuper aux actions des charges ausquelles on l'a destiné?

L'Eglise du premier âge n'avoit point, non plus, de fêtes solennelles, publiques & communes à toute l'Eglise; mais châque famille avoit ses fêtes & faisoit ses sacrifices, quand bon lui sembloit. Elle n'avoit pas non plus de Temples. Les premiéres Assemblées des hommes pour le service de Dieu, se sont faites sur les montagnes & dans les bois. Les montagnes, à cause de leur élévation, semblérent plus propres à lier le commerce des hommes avec Dieu. Les bois à cause de leur lumiére sombre furent jugez plus propres à imprimer le respect, & à jetter dans les esprits je ne sai quelle horreur, qui dispose les hommes à la dévotion. Cette premiére Eglise n'avoit point d'assemblée solennelle: chaque famille faisoit ses dévotions pour

soi. Les Assemblées publiques, dans le dessein d'y servir Dieu, sont si peu du tems, qui a précédé *Moyse*, qu'on ne voit pas même qu'elles se soient établies entre le Peuple d'*Israël*, qu'assez longtems après leur entrée dans la Terre de Canaan. Dans la Loi de *Moyse* on ne voit pas un seul précepte de s'assembler le jour du Sabbath. Cette Loi commande bien à tous les hommes de la Nation de se trouver trois fois l'an devant Dieu, aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte, & des Tabernacles ; mais elle n'ordonne pas qu'on s'assemble les jours de Sabbath en un même lieu, pour y faire le service Divin. Au contraire, elle veut que chacun demeure en son lieu. On voit, il est vrai, dans le N. Testament, que l'usage des Juifs, peu de tems avant la venuë de *Jesus-Christ*, étoit de s'assembler dans leurs Synagogues, pour y servir Dieu châque Sabbath ; mais cèt usage ne paroit pas fort ancien. Les Synagogues ne paroissent être que du tems de la captivité de Babylone, après que le Temple eut été détruit ; car il n'en est point fait mention avant ce tems-là. Les Juifs se voyant transportez dans le Pays de Babylone, où ils n'avoient plus de

Temple, s'aviſérent de bâtir dans les lieux de leurs demeures des édifices, qui furent depuis apellez des Synagogues, pour y ſervir Dieu châque Sabbath. Après leur retour, ils trouvérent que ces Synagogues étoient d'une grande commodité, & que les Aſſemblées, qui s'y faiſoient, étoient fort utiles, pour nourrir la dévotion. Ils en bâtirent donc dans la Terre Sainte, comme ils avoient fait dans leur exil; ce qui fut incontinent imité par tous les Juifs de la diſperſion, dans tous les lieux de la Terre, où ils habitoient. On ne voudroit pourtant pas nier, qu'avant la captivité de Babylone, les Juifs ne s'aſſemblaſſent pour le ſervice divin le jour du Sabbath; mais ces Aſſemblées étoient petites, rares, & abſolument libres, n'étant pas commandées par la Loi.

Enfin, l'Egliſe ancienne n'avoit point de Sacremens. L'Arc-en-Ciel étoit un ſigne de l'Alliance traitée avec *Noë*, mais c'eſt étrangement abuſer du mot de Sacrement, que de donner ce nom à ce ſigne céleſte. Les Anciens Patriarches avoient auſſi la Circonciſion longtems avant *Moyſe*: mais cette Circonciſion fut ordonnée plus de deux mille ans après la Création du Monde;

les tems précédens ne l'avoient point connuë. D'ailleurs, quand elle fut donnée à *Abraham*, elle ne fut pas le sacrement de toute l'Eglise, mais celui de sa Famille; car il faut bien se garder de croire qu'alors tous les Incirconcis & ceux qui n'étoient pas de la Famille d'*Abraham* fussent hors de l'Eglise. Si on veut voir une idée abrégée de cette premiére Eglise, on la trouvera à la page 127. On ne sauroit la copier, comme on avoit résolu; parce qu'on craint d'être trop long, quoi qu'elle mérite bien d'être luë.

Ce que nous venons de dire concerne les deux premiers Commandemens Noachides. Le troisiéme & le cinquiéme regardent le meurtre & le vol, & doivent être rangez entre les Loix civiles, plutot qu'entre les Loix Ecclésiastiques, ce qui fait que Mr. *Jurieu* ne s'y arrête point.

Le quatriéme Commandement Noachide regarde le Mariage. On en trouve l'origine & l'institution dans l'Histoire de la Création du Monde. On sait qu'en général les Hébreux faisoient un très-grand cas du Mariage. Ils disent *que la Femme est imparfaite sans le Mari; & même que l'homme qui n'a point de femme, n'est pas homme;*

me ; que Dieu les apella Adam ; *c'est-à-dire*, Homme ; *que celui qui néglige le précepte de la multiplication du Genre humain, doit être regardé comme un homicide.* On prétend que cette forte passion d'avoir des enfans, qu'on voit régner dans toutes les personnes de l'ancienne Oeconomie, venoit de l'espérance qu'avoit chaque famille, que le Messie pourroit sortir d'elle ; mais cette pensée est insoutenable ; puis qu'elle n'auroit eu lieu que dans le peuple de Dieu ; au lieu que ce désir étoit commun à tous. Les Israëlites eux-mêmes n'auroient pas tous dû avoir cette passion, après que *Jacob* eut déclaré, que le Messie naitroit de la Tribu de *Juda*.

La Fornication & ce qu'on apelle *vagi concubitus* sont opposez aux Loix de la premiére institution du mariage. Cependant la simple fornication, dans ces premiers tems, n'étoit sujette à aucune peine ni civile, ni ecclésiastique. Pour l'adultére il étoit reputé très-criminel dans les premiers Siécles. *Juda* ayant crû que *Thamar* étoit grosse d'adultére voulut la faire brûler. L'union d'un homme marié avec une personne libre étoit reputée criminelle ; mais elle n'étoit point sujette aux peines civiles.

A

A l'égard des dégrez défendus, l'on en excepte le mariage du Pére & de la Fille, toutes les unions défenduës dans le XVIII. du *Lévitique*, semblent avoir été permises avant la Loi, parce qu'on en trouve des exemples; & ceux qui sont défendus aujourdhui parmi les Chrétiens ne le sont que par des Loix positives.

Les Juifs n'ont point regardé la Polygamie comme un crime; bien loin de là, c'est une maxime de leur droit, qu'*il est permis à châcun d'avoir autant de femmes, qu'il en peut nourrir*. Mais il est certain, que la Polygamie est contraire aux Loix, que Dieu posa dès le commencement du Monde dans l'institution du mariage. Cette alliance est proprement le lien d'un avec une, & un lien indissoluble, c'est pourquoi & la Polygamie & le Divorce sont contre l'institution du mariage. La Polygamie n'a jamais été aprouvée entre les Fidéles; elle étoit même défenduë dans la Loi. *Tu ne prendras point une femme avec sa compagne pour l'afliger* : Car c'est ainsi qu'il faut traduire ces paroles du * *Lévitique*. Mais la Loi qui condamne la Polygamie, n'est point pourtant une Loi de la Nature.

* *Chap. XVIII. Vers.* 18.

ture. 1. Le Mariage étant tout de pure institution, il semble que toutes les choses qui le regardent sont aussi d'institution. 2. Si la Polygamie étoit contraire à la Loi de la Nature, les Patriarches auroient vécu toute leur vie dans la coulpe d'un péché, qui rend les hommes sujets à la damnation. 3. Le mariage est un Type de l'union de *Jesus-Christ* avec son Eglise, & les Types ne sont jamais attachez à des choses naturelles.

Mais puis que la Polygamie étoit défenduë, du moins par une Loi positive, en quel état étoit la Conscience des Anciens, qui vivoient dans la Polygamie ? On répond, qu'il y a eu quatre sortes de gens, qui ont vécu dans cèt état. 1. Des méchans. 2. Des Rois. 3. Des Prophétes. 4. & des hommes ordinaires. Les méchans ont péché. Dieu a dispensé les Rois de cette Loi. * Les Prophétes n'ont point vécu dans cèt état contraire à la Loi sans mystére, ou sans une dispense de Dieu. Enfin Dieu a aussi donné dispense aux hommes ordinaires; & n'a pas voulu leur imputer à crime ce qu'il avoit soufert dans ses plus chers amis, afin de n'être pas accusé d'avoir égard à l'ap-

* *Voyez Deuteron. XVII. vers.* 17.

l'apparence des personnes.

Pour le Divorce, il ne fut point en usage dans l'Eglise avant *Moyse*; mais la Loi donnée par ce Législateur le permit. Les Romains & les Grecs, qui ne connoissoient pas la Polygamie établirent la coutume du Divorce & le permirent aux femmes aussi bien qu'aux hommes. *Apulée* observe que dans l'Attique chaque sexe avoit son terme propre, pour signifier l'action par laquelle ils se séparoient. Quand une femme abandonnoit son Mari, cela s'apelloit ἀπόλειψις, abandon, désertion: quand le Divorce arrivoit de la part du Mari on l'apelloit ἀποπομπὴ, envoi, congé. Si on veut avoir une autre preuve, que le Divorce étoit permis aux femmes dans l'Empire Romain, on n'a qu'à consulter les *Digestes Liv. XXIV. Tit. 2. de Divort.* On y trouvera une Loi qui le suppose. Il est pourtant vrai qu'il ne s'établit que fort tard parmi les Romains.

Ce que notre Auteur dit ensuite sur la Loi du *Lévirat*, sur la défense de manger du sang, sur l'usage de la Chair des Animaux, mérite d'être lû; mais on ne peut s'y arrêter. Il nous donne aussi l'Abrégé du Systême des Préadamites & de la Vie de son Auteur. Enfin

fin il parle de la différence qui eſt entre le Texte Hébreu & le Texte Grec de la Verſion des Septante, touchant la durée du premier période de l'Egliſe; & ſoutient le premier contre *Iſaac Voſſius*, le P. *Morin*, *&c.* On ſe contente d'indiquer ces matiéres; parce qu'on a déja été trop long. C'eſt pour la même raiſon qu'on renvoye la ſuite de cèt Extrait au mois prochain.

ARTICLE II.

LETTRE *de Mr. de* MAROLLES *à l'Auteur de ces Nouvelles, pour ſervir de Réponſe à celle qui a été inſérée dans le mois de Février, Article IV. Sur la maniére de* CONCILIER MOYSE AVEC LUI-MEME *& avec S.* ETIENNE, *au ſujet du nombre des perſonnes de la Famille de* JACOB, *qui vinrent en Egypte.*

MONSIEUR.

QUAND je lûs il y a deux ans votre Extrait de la maniére de concilier *Moyſe* avec S. *Etienne*, je crûs avec vous que cette Solution paroiſſoit aſſez juſte, & qu'elle ſatisfai-ſoit

soit aux principales difficultez qu'il y a sur ce sujet. La Lettre que vous avez insérée dans le dernier * mois ne m'a pas fait changer de sentiment là-dessus. Je ne crois pas que l'Auteur aporte des raisons assez fortes pour renverser cette solution. Ou je ne comprens pas bien sa pensée, ou il confond dans ses Objections le verset 27. du Chapitre XLVI. de la *Genése* avec le verset 26. que l'Auteur de la Dissertation distingue avec soin : c'est ce qui paroitra dans la suite.

L'Auteur de la Lettre commence par attaquer la distinction entre personnes d'une Famille *qui vint* & personnes d'une Famille *qui vinrent*. Il se peut qu'elle n'est pas tout-à-fait fondée ; on peut néanmoins donner quelques raisons assez plausibles de cette différence. Quoi qu'il y ait dans l'Hébreu au verset 27. *toute ame qui vint*, comme la même chose se trouve au verset 26. il faut avertir qu'il y a de plus dans l'original au verset 27. *la maison* ou *la famille de Jacob*, entre *toute ame* & le verbe *vint*, & *toute ame* ou *toute personne apartenant à la famille de Jacob qui vint*. On peut fort bien raporter ces paroles *qui vint* à la *famille*

* *Février. pag. 165.*

mille de Jacob, qui précéde immédiatement, plutot qu'à toute ame ou toute personne, qui est le nom Substantif le plus éloigné. Vous ne voyez rien de semblable dans le verset 26. Il y faut joindre nécessairement ces paroles *qui vint* avec celles-ci *toute ame* ou *toute personne*. Si l'on veut pourtant entendre les deux versets de la même maniére, *toutes les personnes qui vinrent en Egypte*; je ne m'y opposerai pas; mais je n'ai remarqué cela, que pour faire voir à l'Auteur de la Lettre, qu'on peut justifier cette distinction.

Les deux raisons qu'il allégue ensuite pour combattre cette différence ne me paroissent point fortes. Il dit qu'il faudroit compter toutes les personnes de cette Famille qui vint; comme *Thamar*, *Rachel*, *Lea*, &c. entre les personnes dont *Moyse* parle. C'est ce que l'Auteur de la Dissertation ne lui accorderoit pas; puis qu'il rejette des nombres de 70. & de 66. avec l'Auteur sacré, toutes les femmes des enfans de *Jacob*, & par conséquent toutes celles que ce Patriarche lui-même avoit euës, qui pouvoient être toutes mortes alors.

On voit que *Moyse* n'a en vuë dans la *Genése*, que de dénombrer les Descendans

cendans de *Jacob*, tant ses fils, que ses petits-fils. Il le fait dans le verset 26. où il ne renferme dans le nombre de 66. que ceux qui étoient effectivement descendus en Egypte. Dans le verset 27. il parle avec plus d'étenduë des Descendans de *Jacob*, & il comprend dans le nombre de 70. *Her* & *Onan*, qui étoient morts en Canaan, & *Ephraim* & *Manassé*, qui étoient nez en Egypte. Voila la différence qu'il faut mettre entre le verset 26. & le 27. Le prémier parle de ceux qui étoient effectivement entrez en Egypte avec *Jacob*; ils n'étoient que 66. Le second renferme généralement tous les fils & les petits-fils de *Jacob*, deux qui étoient déja morts, & deux autres qui n'étoient pas descendus en Egypte, mais qui y étoient nez. Si *Moyse* dit de ces 70. personnes, qu'elles étoient descenduës en Egypte, il en parle ainsi à cause du plus grand nombre, & parce qu'à la reserve de 4. ils y étoient tous entrez avec *Jacob*.

Vous voyez aussi, Monsieur, qu'en exceptant toutes les femmes du dénombrement de la *Genése*, comme fait l'Auteur de la Dissertation avec *Moyse* lui-même, & les renfermant dans celui que fait S. *Etienne*, le nombre de

la

la *Genése* ne doit pas être le plus grand; ce doit être beaucoup plutot celui du Chapitre 7. des Actes. Je ne sai si je me trompe; mais je ne vois pas que cette difficulté coule de l'explication de l'Auteur de la Dissertation, qui excepte ou doit excepter les femmes du dénombrement de *Moyse*.

Pour passer présentement aux autres Objections de l'Auteur de la Lettre, il me semble qu'il prend trop à la rigueur les termes dont vous vous étes servi. Vous avez dit dans votre Extrait du mois de Novembre 1701. *S. Etienne n'excepte rien.* Il prend cela à la lettre, puis qu'il fait querelle à l'Auteur de la Dissertation de ce qu'il excepte *Thamar*, qui étoit morte, *Joseph* & sa femme, qui étoient en vie. Je ne vois pas que l'Auteur abandonne son principe en cela. Premiérement il excepte *Joseph*; parce que ce fût lui, qui fit venir sa parenté en Egypte. Vous en avez dit la raison dans le même Extrait. L'Auteur de la Lettre y devoit répondre, s'il ne la trouvoit pas bonne.

En second lieu, pourquoi ne pas excepter *Thamar*, & *Asenath* femme de *Joseph*, dont l'une étoit morte en Canaan, & l'autre n'étoit jamais des-

cenduë de Canaan en Egypte, puis que S. *Etienne*, selon la supposition de l'Auteur, ne parle que des personnes, soit hommes, soit femmes, qui étoient actuellement descendues avec *Jacob* en ce Pays-là.

La même raison, qui exclut la femme de *Joseph*, exclut aussi ses deux fils. L'Auteur de la Lettre n'a pas bien compris le sens de l'Extrait que vous avez fait de la Dissertation, & confond dans ses Objections le verset 26. du Chapitre 46. de la *Genése* avec le 27. *Ephraïm* & *Manassé*, qui doivent être compris dans le nombre des 70. personnes, qui renferme généralement tous les Descendans de *Jacob*, doivent pourtant être exclus de celui des soixante six, qui descendirent en Egypte, & duquel il faut se servir, pour concilier *Moyse* avec S. *Etienne*. Je ne doute point que l'Auteur de la Dissertation ne les excepte du nombre des soixante & quinze personnes du Livre des Actes.

S'il les y comptoit, il n'y auroit pas seulement dans la Genése 66. mais 68; & il auroit trouvé dans le dénombrement de S. *Etienne*, non 78. mais 80. personnes, en y comprenant *Thamar*, *Joseph*, & *Asenath*, qu'il exclut ensuite. Cela

Cela même a jetté l'Auteur de la Lettre dans un autre embarras. Il a cru qu'on ne trouvoit pas au juste dans *Moyse* 66 personnes, & qu'il y en avoit 67. Il y renferme, sans doute, *Ephraïm* & *Manassé*, & en exclut *Serah* fille d'*Ascer*. J'oserois bien avancer, sans avoir lû la Dissertation, que celui qui l'a écrite fait tout le contraire. Il excepte de ce nombre de 66. ces deux petits-fils de *Jacob*, & y comprend cette fille d'*Ascer*, qu'il considére comme la petite-fille de ce Patriarche, & non comme une de ses brus, qui seules en doivent être exclues.

Il y a donc visiblement dans le verset 26. du Chapitre XLVI. de la *Genése* soixante six personnes, qui descendirent en Egypte, en en exceptant *Her* & *Onan*, *Ephraïm* & *Manassé*. Otez *Joseph* de ce nombre de 66. il reste 65. ajoutez dix femmes des enfans de *Jacob*; vous avez avec S. *Etienne* soixante & quinze personnes.

Toute la difficulté que j'ai trouvée dans la Lettre contre cette supputation se reduit à ceci. Il est dit dans la *Genése* que *Pharez* & *Beriha* deux petits-fils de *Jacob* étoient mariez, quand ils descendirent en Egypte. Or

s'il faut compter dans le Chapitre VII. des Actes toutes les femmes des enfans de *Jacob*, qui vinrent en Egypte, elles n'auroient pas été dix, mais douze, & au lieu de 75. personnes, S. *Etienne* devoit parler de 77.

On ne peut répondre à cela qu'en disant, que nous n'avons pas une connoissance entiére de toutes les circonstances de l'Histoire de ces tems-là. Ne pouvoit-il pas y avoir deux femmes de ces Descendans d'*Israël*, qui étoient mortes alors? On sait que *Thamar* ne vivoit plus; il y a toutes les aparences que *Dina* étoit aussi morte; puis qu'elle n'est point dénombrée dans le Chapitre XLVI. du premier Livre de *Moyse* entre les enfans de *Jacob*. Cela me porte fort à croire, que quelques femmes de ces Patriarches étoient décédées, d'autant plus que *Moyse* ne dit dans aucun endroit qu'elles fussent toutes en vie, dans le tems que la famille d'Israël vint en Egypte.

Il ne faut point refuser à l'Auteur de la Lettre les loüanges qu'il mérite. Il propose ses difficultez avec beaucoup de clarté, & il pousse ses objections aussi loin qu'elles peuvent aller. D'ailleurs il écrit avec beaucoup de modération, & sa maniére de dis-

puter

puter eſt honnête. J'eſpére qu'il n'aura pas lieu de ſe plaindre de moi. Il a demandé des éclairciſſemens à ſes Objections. J'ai tâché de lui en donner, nonobſtant mon peu de lumiéres & de pénétration. S'il trouve que mes raiſons ne ſont pas fort juſtes, je ſerai ravi d'être détrompé; & s'il met au jour quelque autre maniére de concilier *Moyſe* avec S. *Etienne*; je l'embraſſerai de bon cœur, au cas qu'elle renferme moins de difficultez, que celle que j'ai ſuivie.

Si je ſavois que l'Auteur de la Diſſertation fût en vie, ou en état de défendre ſon ſentiment, je ne me ſerois pas ingéré d'entreprendre ſa défenſe. Un de mes Amis, & qui a, peut-être, quelque Rélation avec l'Auteur de la Lettre, m'a obligé de l'examiner & de lui dire ce que j'en penſois.

Au reſte, Monſieur, je ſouſcris avec plaiſir à tout ce que cèt Auteur dit ſur votre ſujet. Le Public vous eſt, ſans doute, obligé des peines que vous prenez. Je vous le ſuis en mon particulier. Vos *Nouvelles de la République des Lettres* contribuent à me faire paſſer le tems agréablement. Je ſuis de tout mon cœur. Votre &c. *B. De Marolles.*

A Utrecht, ce 23. Février, 1704.

ARTICLE III.

Recueil *des* **Voyages**, *qui ont servi à l'***Etablissement** *&* *aux Progrès de la* **Compagnie** *des* **Indes Orientales**, *formée dans les Provinces-Unies des Pays-bas.* A Amsterdam, chez Etienne Roger, chez qui l'on trouve un assortiment général de toute sorte de Musique. Tome I. 1702. in 12. pagg. 688.

ON a ramassé dans deux Volumes les Rélations de la plûpart des Voyages, qui ont été faits, pour l'établissement & les progrès de la Compagnie des Indes Orientales formée dans les Provinces-Unies, dont il semble que la plûpart ont été traduites sur le Flamand. Quoi qu'il en soit, elles contiennent des faits importans, & qui méritent bien la curiosité du Public. Nous parlerons du premier Volume dans cèt Article, & renverrons le second à une autre fois.

1. On voit d'abord, après l'Epître dédicatoire, un Avertissement assez long, qui contient comme une espêce d'Hist-

d'Histoire Abrégée de la Compagnie des Indes Orientales dans les Provinces-Unies.

2. On trouve en second lieu la Rélation du premier Voyage des Hollandois par le Nord, le long de la Norvége, de la Moscovie, & de la Tartarie, pour chercher un passage aux Royaumes de Cathai & de la Chine, & de là aux Indes. On forma ce dessein, dans la persuasion que si le chemin étoit ouvert par ce côté-là, non seulement on seroit exposé à beaucoup moins de péril de la part des Espagnols & des Portugais alors ennemis de la Hollande; mais qu'aussi la route en seroit plus courte & qu'elle causeroit moins de maladies. Quoi que cette premiére tentative n'eut point de succès, & que la Rélation qu'on en donne ne fasse voir qu'un dessein manqué, elle est pourtant remarquable en ce que la navigation qu'elle décrit, fut comme le premier mouvement, qu'on se donna dans les Provinces-Unies, pour aller chercher ces riches Pays, dont elles se sont aquis la possession.

Ceux à qui on donna le soin d'aller tenter ce passage du Nord s'avancérent dans ce voyage jusques aux Isles d'Orange situées sous le 77. degré

de Latitude, dans la partie Septentrionale de la nouvelle Zemble. Mais ils trouvérent tant de glace dans ces endroits-là, qu'ils jugérent impossible de passer outre ; & s'en retournérent en Hollande.

3. Ils raportérent qu'il y avoit espérance de trouver un passage par le Détroit de Nassau. On fit donc une nouvelle tentative en 1595. & la Rélation de ce Voyage est la seconde de ce Volume. Il ne réussit pas mieux que les précédens. On trouva une si grande quantité de glace dans le Détroit de Weigats, qu'on ne put jamais le passer pour entrer dans la Mer de Tartarie : & sur les glaces & à terre, on eut à combattre contre des Ours d'une grandeur prodigieuse. Quelques uns de l'équipage furent tuez par l'un de ces cruels animaux ; mais enfin on lui ôta la vie, & on en porta la peau à Amsterdam.

4. Ces mauvais succès ne découragérent point les Hollandois ; on fit une troisiéme tentative en 1596. par la permission du Conseil de ville d'Amsterdam. Ce troisiéme voyage est le plus curieux de tous ; parce qu'au lieu que dans les précédens ceux qui en eurent la commission revinrent

en Hollande avant l'hiver; quelques uns de ceux qu'on employa dans ce troisiéme Voyage, ayant tellement engagé leur Vaisseau dans les glaces des côtes de la nouvelle Zemble, qu'ils ne les purent retirer, furent obligez d'hiverner dans ces Pays septentrionaux sous une hute qu'ils firent, & où ils soufrirent tout ce qu'on peut soufrir sans mourir. Tout l'équipage ne consistoit plus alors qu'en seize hommes; tout le reste étant mort. Le froid étoit si violent, que lors qu'en travaillant, quelcun mettoit un clou à la bouche, comme font souvent les Ouvriers, il en emportoit la peau, quand on l'en retiroit, & le sang y venoit. Le 4. de Novembre le Soleil ne se leva plus sur leur horizon, d'où l'on peut conclurre à peu près la * Latitude où ils se trouvoient.

Le 3. de Décembre, il gela si fort dans la hute, quoi qu'on y fît du feu, qu'il y avoit deux doigts de glace d'épais contre le plancher & contre les murailles, & il y en avoit même dans les lits, où les matelots étoient couchez. La gelée suspendit le mouvement des horloges, quoi qu'on en eut augmenté les contrepoids. Le vin

* *Ils étoient vers le 76. degré.*

ſec de Serez, qui eſt fort chaud, gela le 6. & ces pauvres gens ne ſe pouvoient plus réchaufer, quelque grand feu qu'ils fiſſent.

Les 9. 10. & 11. le froid augmenta encore, le cuir de leurs ſouliers gela dans leurs piés auſſi ferme, que ſi c'eut été de la corne. Ils ſe firent des chauſſures de peaux de mouton. Leurs habits étoient tout blancs de neige & de verglas. Vers * Noël, le feu ſembloit n'avoir plus ſa chaleur ordinaire. Il faloit brûler ſes bas, avant que de ſentir un peu de chaleur aux piés.

Le 24. de Janvier, ils commencérent à apercevoir une partie du Globe du Soleil. Ceux qui ne le virent point n'en voulurent pas croire le raport des autres; parce que, ſelon toutes leurs ſupputations, il s'en faloit encore quinze jours que le Soleil ne pût ſe faire voir dans cette Latitude. Mais aparemment ils ne faiſoient pas attention aux réfractions, qui ſont fort grandes dans ces Pays ſeptentrionaux & par le moyen deſquelles on peut voir le corps du Soleil, aſſez de tems avant qu'il ſoit véritablement ſur l'Horizon. Les incredules furent obligez de ſe rendre le 27. du même mois; puis qu'ils

* *de l'année* 1596.

qu'ils virent alors eux-mêmes tout le corps de cèt Astre. L'Auteur de la Relation du Voyage raisonne beaucoup là-dessus: mais s'il eut bien sû l'effet que produit l'Atmosphére sur les rayons du Soleil, ce Phenoméne ne lui auroit pas paru si surprenant. Nos voyageurs demeurérent dans leûr hute jusqu'au 14. de Juin, qu'ils s'embarquérent sur deux petits bâtimens découverts pour reprendre la route de leur Pays. Enfin, le 11. de Septembre aprés des fatigues infinies ils arrivérent à Cola dans la Laponie Moscovite, où le Gouverneur leur permit de faire conduire leurs deux petits bâtimens dans le magazin des Marchands, & de les y laisser, comme consacrez, pour conserver la mémoire d'un si long & si périlleux voyage, fait par une route inconnuë, & dans de petits bâtimens découverts, qui avoient navigué près de quatre cens lieües, le long des Côtes & en pleine mer. Tous les habitans de la ville de Cola en étoient si surpris, qu'ils ne pouvoient assez en exprimer leur étonnement. Ils s'embarquérent sur un Vaisseau de leur Nation, & rentrérent dans la Meuse le 29. d'Octobre. Tout le Monde les alloit voir, comme par miracle;

car il n'y avoit personne, qui ne les eut cru perdus. On fit depuis quelques autres entreprises, dans le même dessein de découvrir un passage aux Indes par le Nord; mais elles ne réussirent pas mieux que les précédentes.

5. Ces Voyages sont suivis d'une Description de la Siberie, de la Samogitie, & du Pays des *Tingoeses*. Il y est parlé des découvertes de ces Pays, de la maniére dont les Moscovites s'en sont emparez, & des voyages qu'ils y font. On y décrit aussi les chemins, les riviéres, & les villes qu'on rencontre, jusqu'à la Grande Tartarie.

6. On trouve après cela une Dissertation de *Jean Isaac Pontanus* dans laquelle il prétend répondre à ceux qui trouvent trop de difficulté à chercher un passage par le Nord, & où il propose les moyens les plus sûrs pour réussir dans ce dessein.

7. Cependant les Hollandois croyant qu'il n'étoit pas à propos de perdre plus de tems & de consumer plus d'argent dans une entreprise, qui ne pouvoit pas réussir, resolurent de suivre la grande route des Portugais, & de faire le tour de l'Afrique comme eux. Le premier Voyage qu'ils entreprirent par cette route fut en 1595.

qu'ils envoyérent quatre Vaiſſeaux bien équipez, pour aller dans les Indes Orientales, & y établir le Commerce. On trouve dans ce Volume la Relation de ce Voyage, & la Deſcription de la plûpart des lieux où ces Vaiſſeaux abordérent.

En parlant des Iſles Maldives, qui ſont en ſi grand nombre, l'Auteur nous dit qu'il y en a tant, à cauſe de la grande quantité de *bouques* ou canaux qui les ſéparent, & dont quelques uns ſont ſi étroits, que les beauprés des Vaiſſeaux qui y paſſent font tomber des feuilles des arbres de l'un & de l'autre côté. Mais on voit bien que raiſonner ainſi, c'eſt dire qu'il y a beaucoup d'Iſles Maldives, parce qu'il y en a beaucoup; puis qu'on ſait que ce ſont les canaux qui les ſéparent, qui forment ce grand nombre d'Iſles. Ce qu'on peut dire de plus apparent, c'eſt que la plûpart de ces Iſles étoient autrefois jointes les unes aux autres; & que la Mer enportant peu-à-peu la terre la plus mouvante n'a laiſſé que la plus ferme, & des rochers, dont elles ſont preſque toutes environnées, & qui leur ſervent maintenant comme de rempart contre les flots de la Mer.

On nous parle de l'Isle de * S. *Heléne*, comme d'un Paradis terrestre. Tous les Arbres fruitiers, que les Portugais y ont plantez, s'y sont multipliez d'eux-mêmes. Les valées en sont pleines, & il y a des fruits, pendant toute l'année. Les pluyes, qui y tombent par ondées cinq ou six fois le jour, & le Soleil qui luit incontinent après, causent, dit-on, cette fertilité. Les Portugais y laissent leurs malades, qui y recouvrent bien-tôt leur guérison, & qu'ils reprennent l'année suivante. Les Vaisseaux qui firent ce premier voyage demeurérent vint-neuf mois à aller ou à venir. Ils n'aportérent que peu de profit aux Intéressez: mais ils ne laissérent pas d'exciter ceux qui les avoient équipez & beaucoup d'autres marchands à pousser plus loin leur entreprise.

8. On équipa donc huit Vaisseaux en 1598. qui prirent la même route que les précédens, & du Voyage desquels on nous donne aussi la Rélation dans ce Volume. Ce furent ces Vaisseaux qui découvrirent l'Isle *Maurice* située au 21. degré de Latitude Méri-

* *Elle est sous le 16. degré de Latitude Méridionale, à 550. lieües du Cap de Bonne Espérance.*

Méridionale. La Mer qui environne cette Isle est très-poissonneuse. Il y a aussi des Tortues si grosses, que quatre matelots pouvoient se mettre dessus, & elles ne laissoient pas de faire leur chemin. Les écailles en sont si grandes, que six hommes pouvoient s'asseoir dans une seule. Quand on découvrit cette Isle on n'y trouva ni hommes, ni bêtes à quatre piés.

On a une coutume bien singuliére dans l'Isle de Banda, si la Relation en doit être cruë. Quand quelcun est mort & qu'il a été enterré, les habitans, nobles & roturiers vont soir & matin faire leurs priéres sur le Tombeau. Ils font aussi brûler de l'encens jour & nuit sur la fosse; & de nuit il y a une lampe ardente suspenduë sous un petit couvert, qu'on fait au dessus du Tombeau. Quand on leur demande ce qu'ils croyent opérer par toutes ces cérémonies & par toutes ces priéres; ils répondent qu'ils le font pour empêcher que le mort ne ressuscite; & ils croyent fortement, que cela ne manqueroit pas d'arriver, si ces priéres n'y mettoient obstacle. On pourroit demander pourquoi ils craignent tant que les morts ne ressuscitent. Est-ce de peur qu'ils ne soient de nou-

veau exposez aux miséres de la vie? Est-ce de peur que le Pays ne soit trop peuplé, si les morts venoient à ressusciter? Peut-être cette derniére raison est la meilleure; & si cela est, ceux de Banda ne manquent pas tout à-fait d'esprit. On pleure les morts, on les regrette; mais après tout, s'ils revenoient, on en seroit bien embarrassé. Dans l'état où sont les choses, il faut que les uns fassent place aux autres; & que puis qu'il naît tous les jours des hommes, il en meure aussi tous les jours.

La muscade ne nait qu'à Banda & dans quelques Isles voisines. Il en meurit trois fois l'année, savoir aux mois d'Avril, d'Août, & de Décembre. Les noix qui se recueillent en Avril sont les meilleures, & la recolte en est aussi plus abondante. L'arbre qui les porte aproche assez du pêcher.

9. La derniére piéce de ce Volume, est la Rélation d'un Voyage de cinq Vaisseaux de Rotterdam au Détroit de Magellan. Ils partirent le 27. de Juin de l'an 1598. & l'un d'entr'eux monté par le Capitaine *Sebald de Weert* rentra dans la Meuse le 13. de Juillet de l'année 1600. On voit ici

ici les peines qu'eurent à soufrir lui & ses matelots dans un si long voyage, & les obstacles qui se rencontrérent à traverser le Détroit de *Magellan* pour entrer dans la Mer du Sud. Ceux qui ont entrepris le même Voyage y ont presque toujours trouvé les mêmes difficultez. Aussi les Espagnols ne suivent-ils presque jamais cette route, quand ils veulent aller au Perou & au Chili; quoi qu'ils y trouvassent des commoditez que les autres Peuples ne sauroient y trouver; parce qu'ils ont des établissemens presque sur toutes les Côtes de l'Amérique Méridionale.

ARTICLE IV.

De NUPERO SCHISMATE ANGLICANO PARÆNESIS *ad Exteros, tam Reformatos quam etiam Pontificios, quâ Jura Episcoporum vetera, eorundemque à Magistratu Seculari independentia omnibus asserenda commendantur. Ab* HENRICO DODWELLO, A. M. *Dubliniensi.* C'est-à-dire, *Exhortation aux Etrangers tant Réformez que Catholiques R. sur le Nouveau Schisme d'An-*

 Nouvelles de la République d'Angleterre; dans laquelle on recommande les anciens Droits des Evêques & leur indépendance du Magistrat Séculier, qui doit être soûtenuë par tout le Monde. Par Henri Dodwell. A Londres, chez Richard Smith. 1704. in 8. pagg. 255. gros caractére. Et se trouve à Amsterdam chez Boom.

LORS de la derniére Révolution d'Angleterre, il y eut quelques Evêques & quelques autres Ecclésiastiques, qui, par motif de conscience ou pour d'autres raisons, ne voulurent pas prêter les nouveaux Sermens, ausquels toute la Nation fut obligée. On les priva de leurs emplois & de leurs Bénéfices; & c'est ce que Mr. *Dodwell* apelle le nouveau Schisme d'Angleterre. Comme il est du nombre de ceux, qui n'ont point voulu prêter les sermens, c'est aussi en faveur de son Parti qu'il écrit. Fortement persuadé du droit des Evêques, il le défend de son mieux, & prétend faire voir qu'ils sont indépendans du Magistrat Séculier. Il y a bien des choses nouvelles dans ce Livre; & diverses spéculations, qui ne feront, peut-être, pas aprouvées de tous les Lecteurs.

Mr. *Dodwell* commence par mon-

trer que l'intérêt de l'Eglise Anglicane regarde aussi les autres Eglises Chrétiennes; qui doivent voir par son exemple, ce qu'elles ont à apréhender pour elles-mêmes, si elles ne se précautionnent de bonne heure. Il soutient que la cause du nouveau Schisme, qu'il déplore, ne doit point être imputée aux Evêques: mais il veut que pour en juger sainement, on remonte aux premiers tems de l'Eglise Chrétienne, pour y examiner quels étoient les droits des premiers Conducteurs de cette Eglise; & pour leur frayer le chemin, il entre lui-même dans cèt examen.

Il distingue d'abord deux periodes de l'Eglise primitive. Le premier comprend tout le tems pendant lequel l'Eglise Chrétienne établie à Jérusalem conserva sur toutes les autres Eglises Chrétiennes, la même autorité que le Souverain Sacrificateur du Temple de Jerusalem avoit sur toutes les Synagogues, qui étoient répanduës dans tout l'Univers; ou que l'Evêque de Rome s'attribuë aujourdhui sur toutes les Eglises Chrétiennes. Le second celui qui suivit la destruction de cette Eglise & de son autorité par conséquent. Mr. *Dodwell* croit que l'Eglise

Chré-

Chrétienne de Jérusalem se conduisoit par des Loix entiérement conformes à celles qu'observoit l'Eglise Judaïque de la même Ville. Il y avoit à Jerusalem les Souverains Sacrificateurs en Charge, ceux qui en étoient sortis, & leurs Vicaires, qui présidoient sur les affaires Ecclésiastiques des douze Tribus. Il y a aparence que ce corps étoit composé de douze personnes, ausquelles répondent les douze Apôtres établis par *Jesus Christ*. La difference qu'il y avoit, c'est que *Jesus-Christ* choisit ses Apôtres dans sa Famille, du moins pour la plûpart; au lieu que les Sacrificateurs étoient de la Famille d'Aaron, avec laquelle le Seigneur n'avoit rien de commun. Comme donc chaque Tribu avoit son Apôtre; lors que *Judas* fut mort, on en élût un autre en sa place, pour remplir ce nombre. Jesus-Christ apella ensuite S. *Paul* pour treiziême Apôtre, parce que la Famille de *Joseph* faisant deux Tribus, il y en avoit proprement treize; mais on ne put point augmenter ce nombre, pour quelque prétexte que ce fût. Au reste, si tous les Apôtres ne furent pas de la Famille de *Jesus-Christ*, c'est parce que cette Famille n'en put pas fournir un si grand nombre, & qu'on

fut.

fut contraint d'y admettre des Etrangers. Cependant les parens du Seigneur furent les premiers dans le Colége Apoſtolique. C'eſt ce que ſemble marquer S. *Paul*, quand il dit, * *n'avons-nous pas le droit de mener avec nous une femme Sœur; comme auſſi les autres Apôtres, & les fréres du Seigneur &* Cephas? Les autres Apotres furent choiſis du nombre de ce Clergé inférieur parmi les Juifs de Jéruſalem, qu'on honoroit du nom commun d'*Anciens* ou de *Prêtres.*

Il y avoit un ſecond Colége ou Corps dans l'Egliſe Chrétienne de Jéruſalem, qui répondoit au ſecond Colége de l'Egliſe Juive; c'étoit celui des *Prêtres* ou *Anciens*. Ce Colége parmi les Juifs étoit compoſé de 24. perſonnes, à quoi fait alluſion S. *Jean* dans l'*Apocalypſe*, quand il parle des vint-quatre *Anciens*. Ils étoient apellez de ce nom, non à cauſe de leur âge, mais parce qu'on choiſiſſoit toujours pour cèt emploi les ainez des Familles, qui, à l'égard de leurs cadets, pouvoient être apellez anciens. Cette coutume paſſa de l'Egliſe de Jéruſalem aux autres Egliſes, mais ce ne fut que lors que les Chrétiens ſe ſéparérent

* *I. Corinth. IX.* 5.

rérent des Synagogues des Juifs, pour servir Dieu en particulier. Notre Auteur conclut de là & de quelques autres remarques, qui ne peuvent tout au plus passer que pour des conjectures, qu'il n'y avoit point d'Anciens Laïques dans la primitive Eglise. Je dis que ce ne sont que des conjectures; parce que nous ne savons pas bien, ni quelle étoit la police de l'Eglise Juive du tems de Jesus-Christ, ni si le Seigneur a voulu établir son Eglise principalement sur le modéle de cette premiére Eglise.

C'est de cette parfaite conformité entre la police de ces deux Eglises, que Mr. *Dodwell* tire la conséquence, que l'Eglise de Jérusalem avoit autorité sur toutes les autres Eglises Chrétiennes de l'Univers. C'est, ce semble, ce qu'a voulu marquer S. * *Irenée*, lors qu'il dit, parlant de Jérusalem; *c'est là la voix de l'Eglise, qui a donné commencement à toute Eglise; c'est là la voix de la Métropole des Citoyens de la nouvelle Alliance.*

La Communion avec cette Eglise Métropole, étoit si nécessaire, selon Mr. *Dodwell*, que, qui ne l'entretenoit pas, ne devoit point espérer d'être

* *Advers. Hær. L. III. c.* 12.

d'être fait Citoyen de la Jérusalem céleste. La coutume des Juifs, quelques Sentimens des Platoniciens adoptez par les Chrétiens, & certaines Autoritez des Apôtres prises à la lettre, sont les grans Argumens, dont l'Auteur se sert pour apuyer son opinion sur cette matiére. Les Chrétiens, nous dit-il, avoient converti à leur usage, les raisonnemens mystiques des Juifs. Dans ces tems l'Evêque de Jérusalem étoit le seul principe d'unité entre les Chrétiens; de même que les Juifs, dans quelque endroit du monde qu'ils fussent répandus, avoient pour principe d'unité le Souverain Pontife de leur Nation, qui habitoit à Jérusalem. L'Eglise de cette Ville exerçoit son autorité sur les autres Eglises, par le moyen des personnes qu'elle y envoyoit, & qui étoient revétuës de son pouvoir. Tels étoient non seulement les Apôtres, mais aussi les Evangelistes, & des Prédicateurs *ambulans*, pour ainsi dire, qui n'étoient attachez à aucune Eglise. Car il étoit convenable que tous les Pasteurs, employez au service des Eglises, fussent les Ministres de celle-là qui seule avoit la conduite de toutes les autres Eglises. C'étoit eux seuls, qui

qui exerçoient la Discipline, lors même que l'Eglise Chrétienne se fut séparée de la Synagogue, & que chaque Eglise eut ses Prêtres ou ses Anciens particuliers. Nous ne lisons point que ceux-ci ayent jamais dépossedé les Prêtres, ou qu'ils en ayent mis d'autres en la place de ceux qui étoient morts, qu'ils ayent excommunié quelcun, ou qu'ils l'ayent reçu de nouveau à la paix de l'Eglise. Lors qu'il s'agit de punir l'Incestueux de Corinthe, S. *Paul* n'ordonne pas au Presbytére de Corinthe de le punir; il lui inflige lui-même la peine qu'il croit qu'il a méritée. Il est vrai que cèt exemple ne prouve rien, s'il s'agit d'une peine extraordinaire & miraculeuse, dont les seuls Apôtres fussent les dépositaires, comme le prétendent beaucoup d'Interprêtes: mais Mr. *Dodwell* semble n'entendre par cette peine que l'Excommunication. Il n'y a que les Apôtres, qui menacent des censures Ecclésiastiques. *Viendrai-je à vous avec la verge?* dit S. *Paul.* S. *Jean* l'Ancien fait les mêmes menaces; si, du moins, c'est le même que l'Apôtre S. *Jean*; quoi qu'il en soit, quand ce n'auroit été qu'un Prêtre de l'Eglise de Jérusalem, il n'auroit agi que comme revêtu
de

de l'autorité de cette Eglise. Quand S. *Jean* écrit aux sept Anges de l'Asie Mineure, il leur parle comme à des personnes en qui residoit toute l'autorité de la Discipline, & à qui revenoit toute la loüange ou tout le blâme de l'avoir bien ou mal exercée. Ces Anges étoient aparemment, si l'on en croit Mr. *Dodwell*, des Ambassadeurs de l'Eglise de Jérusalem revétus de son autorité & soumis aux Apôtres: du moins *Jesus Christ* est représenté présent au milieu d'eux figurez sous l'emblême de sept Etoiles. * C'est en quelque maniére l'Apothéose de notre Seigneur, que l'Auteur de l'Apocalypse a voulu représenter, de la maniére que l'on figuroit celle des Empereurs Romains. Quand ils étoient vivans on les représentoit dans leurs médailles avec des Couronnes ornées de sept rayons; & quand ils étoient morts on les peignoit au milieu de sept étoiles.

Les Eglises qui ont suivi les tems Apostoliques ont fort bien reconnu cette primauté & ce droit de l'Eglise de Jérusalem. L'Auteur des *Recognitions Apostoliques*, qui a vécu dans le troisiême Siécle, apelle S. *Jaques* Evê-
que

* *C'est toujours l'Auteur qui parle.*

que de Jerusalem, l'*Evêque des Evêques*; ce qui dans le stile des Orientaux signifie le premier & le Souverain Evêque, comme on disoit le *Souverain Sacrificateur*. Après la ruine de cette Eglise ce titre d'Evêque des Evêques commença à devenir odieux; *Tertullien* apelle par ironie l'Evêque de Rome le *Souverain Pontife*, *Pontificem Maximum*.

Ce droit de l'Eglise de Jérusalem dura jusqu'à l'Empire de *Trajan* & au Martyre de *Simon Cleopas*, plusieurs années après la mort de S. *Pierre*, & après que les Livres Canoniques du N. Testament eurent été écrits. Ce seroit donc en vain qu'on chercheroit dans ces Livres la forme du Gouvernement Ecclésiastique, qui s'observe aujourdhui dans l'Eglise, & qui n'a été établie qu'après la destruction de l'Eglise de Jérusalem. Cette Eglise ayant péri, il n'y a plus eu d'Eglise toute composée de Juifs, sur laquelle les autres dussent être *entées*, selon le langage de S. *Paul*; ni aucune qui pût joüir du droit de Métropole à l'égard des Juifs & des Gentils. La charge d'Apôtre a été éteinte avec les Apôtres, & aucun ne pouvoit être mis à leur place, cela ne s'étant fait

qu'une

qu'une seule fois, après la mort de *Judas*. La race de notre Seigneur fut éteinte sous *Trajan*, après quoi l'Eglise de Jérusalem n'avoit rien, dont elle put se glorifier par dessus les autres Eglises. Pour donc conserver l'Eglise Chrétienne, il falut nécessairement donner aux gardiens de la Foi & de la Discipline, plus d'autorité qu'ils n'en avoient, lors qu'elle residoit toute dans l'Eglise de Jérusalem. Mais il n'a point été nécessaire que cèt établissement eût été réglé ou expliqué dans les Saints Livres. C'étoit là une de ces choses, que les Apôtres, fort attachez à la Loi de *Moyse*, ne devoient pas si tôt savoir; parce que cette nouvelle police ecclésiastique ne devoit être établie que sur la ruine de l'autorité de l'Eglise de Jérusalem. Cependant on prétend qu'on doit & qu'on peut être aussi assuré de cette police ecclésiastique laissée dans l'Eglise par les Apôtres que de la vérité du Canon du N. Testament. Car l'autorité de ce Canon n'est apuyée que sur le témoignage du Siécle, qui a suivi immédiatement celui des Apôtres; puis qu'il n'est pas même vraisemblable qu'avant ce tems-là on aît pensé à former ce Canon. Mais au

second Siécle on savoit plus certainement quelle forme de gouvernement les Apôtres avoient laissée dans les Eglises qu'ils avoient fondées, qu'on ne savoit quels livres ils avoient écrits.

Mr. *Dodwell* croit que la Famille de *David* & par conséquent celle de *Jesus-Christ* selon la chair fut éteinte vers l'an 105. ou 104. de l'Ere commune. Après cela chaque Evêque eut dans son Eglise la même autorité qu'avoit l'Evêque de Jérusalem. Car comme dans l'Eglise Juive toutes les Synagogues des autres villes avoient une égale autorité, sans ordre & sans distinction; de même l'Eglise de Jerusalem n'ayant pas conservé son autorité, toutes les Eglises Chrétiennes se trouvérent par là même égales. C'est ce que Jesus-Christ avoit prédit *Jean IV.* 21. comme notre Auteur prétend l'avoir prouvé dans un Livre Anglois qu'il a fait pour montrer qu'il n'y a qu'un seul Sacerdoce & un seul Autel. Il y a aparence que cette autorité fut donnée aux premiers Evêques par les Apôtres même, qui se reservérent l'obéissance que ces Evêques devoient leur rendre. Les Apôtres avertirent aparemment les Eglises avant leur mort de l'autorité qu'ils accordoient

aux

aux Evêques ; comme *Moyse* avertit les Israëlites de l'autorité dont il revêtoit *Josué*.

Mr. *Dodwell* prétend qu'après que l'autorité Souveraine eut été ôtée à l'Eglise de Jérusalem, elle fut transferée à celle d'Ephése. Ce fut le Colége Apostolique, qui se tenoit dans cette Ville, qui donna aux principaux & premiers Pasteurs des Eglises, πρωτοκαθέδραις, le nom d'*Evêques*. Les paroles de S. *Irenée* citées à cette occasion sont remarquables; *or Polycarpe*, dit-il, *non seulement instruit par les Apôtres, & qui avoit conversé avec plusieurs de ceux qui avoient vû notre Seigneur, mais aussi établi Evêque par les Apôtres, en Asie, dans l'Eglise qui est à Smyrne*. Mais cette qualité qu'on donna à ces prémiers Pasteurs, n'empêcha pas qu'ils ne fussent assujéttis aux Apôtres, & qu'ils n'en dépendissent. Ce fut, selon l'Auteur, vers l'an 106. que l'Episcopat fut établi, par le Colége Apostolique d'Ephése, avant que ce même Colége eut réglé le Canon des Evangiles. Ce fut dans les Archives d'Ephése qu'on garda ce Canon des quatre Evangiles, & c'est de ces Archives que ces Saints Livres tirent aujourdhui leur autorité. Si nous n'en

avons que quatre, c'est parce que le Colége des Apôtres n'en reconnut pas davantage d'authentiques, & n'en fit garder que ces quatre dans ces Archives, ausquels on pût avoir recours comme à des originaux. L'Episcopat est donc plus ancien que le Canon des Evangiles.

Dans le tems qui s'écoula entre la mort de *Simeon* & le Martyre de S. *Ignace*, le nom d'*Evêque*, qui étoit ci-devant commun à tous les Ministres de l'Eglise, devint particulier à ces premiers & principaux Pasteurs, dont nous avons parlé; d'où vient que S. *Ignace* ne donne jamais ce nom à d'autres, & distingue toujours tellement les Prêtres des Evêques, qu'il paroit qu'il ne reconnoit qu'un Evêque dans chaque Eglise. Il est vrai que tout le Monde ne convient pas que les Epîtres attribuées à S. *Ignace* soient véritablement de cet ancien Martyr; mais comme les Savans de l'Eglise Anglicane les croyent communément véritables & prétendent l'avoir bien prouvé; Mr. *Dodwell* raisonne sur ce fondement, & on ne doit pas lui en faire un procès.

Mais d'où vient qu'on donna le nom d'Evêque à ces premiers Pasteurs de

l'Eglise,

l'Eglise, en qui reside le droit de l'Autorité & du Régime Ecclesiastiques? Voici le sentiment de notre Auteur sur ce sujet. Les Grecs apelloient *Episcopè*, Ἐπισκοπὴ, la Providence de Dieu, tant l'Universelle, que celle de châque Démon ou de châque Dieu tutélaire en particulier. En ce sens on apelloit Dieu Ἐπίσκοπος, *Episcopos*, & Πανεπίσκοπος, *Panepiscopos*; *Inspecteur*, ou *Inspecteur général*. De là ce mot passa à ceux qui représentoient Dieu, & qui agissoient en son nom & en sa place. Ce nom fut surtout donné aux Sacrificateurs, & à ceux qu'on croyoit être les amis les plus intimes & les plus familiers de Dieu; c'est à-dire, aux principaux des Sacrificateurs. Il se peut donc faire que ce nom passa du Souverain Sacrificateur des Juifs, aux premiers Pasteurs de l'Eglise Chrétienne de Jerusalem, & particuliérement à celui qui présidoit sur tous les autres.

Dans la suite on employa ce nom d'Evêque dans une signification plus étenduë. On le donna aux Apôtres & aux Evêques des autres Eglises, quoi qu'ils n'eussent pas droit d'administrer la Discipline; seulement parce qu'ils étoient établis pour distribuer les

aumônes consacrées à Dieu. C'est à ces Evêques établis sur les aumônes que S. *Pierre* * ordonne de *paître le Troupeau de Christ*, c'est-à dire *de le nourrir*, *veillant sur sa conduite non par une nécessité forcée*, c'est-à-dire, pourvoyant à ses besoins, non avec chagrin, mais libéralement; *non par un honteux desir de gain*; en tournant à leur propre usage les aumônes publiques des Eglises; *mais par une charité desintéressée*: *non en dominant sur l'héritage du Seigneur*; c'est-à-dire, non en regardant les biens de l'Eglise, qui sont les biens & l'héritage de Dieu, comme si c'étoit leur propre bien: D'où l'on voit que cette espéce d'Episcopat étoit bien différente de celle dont furent honorez les principaux Pasteurs des Eglises, après la mort des Apôtres: puis que celle-ci étoit revétuë d'autorité & du droit d'exercer la Discipline; au lieu que l'autre étoit toute employée à la distribution des aumônes.

Pour conserver l'unité de l'Eglise, malgré cette multiplicité d'Evêques égaux en autorité, il fut réglé, que la sentence de châque Evêque particulier donneroit ou ôteroit à un Chré-

tien

* I. *Pierre*. V. 2.

tien le droit de communion à l'Eglise Universelle. De là vient, que dès qu'un homme étoit excommunié par un Evêque, il étoit censé excommunié par toute l'Eglise, en sorte qu'aucun autre Evêque ne pouvoit le recevoir à sa Communion. Ainsi un Evêque n'étoit sujet qu'à *Jesus-Christ*, & ne pouvoit pas plus être jugé par ses Collégues que *Jesus-Christ* lui-même.

Ce que l'Auteur dit sur le nom de *Catholique*, qui a été donné à l'Eglise, est fort singulier & mérite d'être lû. On le trouvera à la page 152. *& suiv.* Il fait voir aussi l'utilité de cette Police Ecclésiastique, telle qu'il suppose qu'elle a été établie par les Apôtres, & par laquelle tous les Evêques étoient égaux.

Si dans la suite il y a eu de l'inégalité entr'eux, cela ne vient que des Traitez qu'ils ont faits les uns avec les autres; en sorte que cette inégalité ne peut pas avoir plus de force que les Traitez, qui l'établissent. L'Auteur croit que tous les Evêques furent égaux jusques à l'Empire du Grand *Constantin*. La premiére inégalité fut fondée, non sur la grandeur de la Ville, mais sur l'antiquité de l'Evêque; en sorte que cette Ville tenoit le premier

rang dans l'Eglise, qui avoit le plus ancien Evêque. En ce sens chaque Eglise pouvoit prétendre à son tour à la Primatie, si son Evêque devenoit le Doyen de tous ses Collégues.

Mr. *Dodwell* tâche de faire voir ensuite, que lors qu'un siége étoit vacant, le droit d'élire un Evêque n'apartenoit pas au Colége des Prêtres ou Anciens, mais à l'assemblée des Evêques de la Province. Il est plus difficile de savoir à qui il apartenoit de déposer un Evêque, lors qu'il s'étoit rendu indigne de cèt emploi. On ne doute point qu'il ne fut permis aux autres Evêques de ne le plus reconnoitre pour leur Collégue; mais, à parler proprement, il ne leur apartenoit pas de le déposer. Seulement, parce qu'il s'étoit rendu indigne de l'Episcopat par ses crimes, on le regardoit comme n'étant plus Evêque; & son siége étant devenu vacant, ceux qui avoient le droit de choisir un Evêque en cas de mort, avoient aussi droit d'en nommer un nouveau dans cette occasion.

On fait voir ensuite que la prétenduë primauté du Pape est une chimére; que les Conciles Généraux n'obligent point, avant qu'ils ayent été reçus;

çus ; & que les Appellations du jugement d'un Evêque à celui d'un autre Evêque, ou même de quelque Assemblée Ecclésiastique, sont très-contraires aux anciens droits de l'Episcopat.

De toutes ces Réflexions, l'Auteur en conclut la justice du Gouvernement Episcopal, & son indépendance du Magistrat Séculier. Il exhorte toutes les Eglises Réformées à rétablir cette espèce de Gouvernement, dont l'abolition a été cause, que plusieurs, qui voyoient que la Réformation étoit nécessaire, ne se sont pas réformez, croyant que ceux qui travailloient à la Réformation de l'Eglise n'avoient pas l'autorité suffisante pour cela. C'est ainsi qu'on dit qu'un Roi d'Espagne mourut près d'un brasier, en travaillant à des dépêches ; parce que celui à qui il apartenoit de retirer le brasier, selon le droit de sa Charge, ne se trouvant pas présent, les autres Grans de la Cour n'osérent empiéter sur ses droits.

On représente aussi aux Catholiques Romains, combien l'autorité que le Pape a usurpée est contraire aux droits légitimes des Evêques. On montre que l'égalité entr'eux est beaucoup plus utile à l'Eglise, que cette auto-

rité qui ne réside qu'en un seul. A l'égard des Magistrats, on prétend que les Evêques ayant reçu toute leur Autorité de *Jesus-Christ*, elle ne dépend aussi que de *Jesus-Christ*. On soutient que ni les Réformez ni les Catholiques Romains ne doivent se fier aux Princes Séculiers. Pendant que les Réformez ont eu des Princes qui leur étoient favorables, dit Mr. *Dodwell*, ils se sont comme endormis, & n'ont pas pris leurs précautions, pour éviter la violence de ces mêmes Princes en cas qu'ils devinssent les ennemis de l'Eglise. On a trop accordé aux Puissances Séculiéres au préjudice du Clergé. On a dépouillé les uns pour enrichir les autres; ce qui, à la verité, a beaucoup plû à ces Puissances; mais il auroit mieux valu tenir un juste milieu, & prendre garde qu'en voulant rendre à *César* ce qui lui apartient, on ne dépouillât Dieu & ses Ministres de leurs droits légitimes. On prétend que l'Eglise est entiérement ruinée, si l'on permet aux Princes Séculiers de dépouiller les Evêques de leur autorité & de leurs emplois, lors qu'ils le jugeront à propos. Enfin, Mr. *Dodwell* croit la doctrine de l'Autorité des Evêques si essen-

essentielle à la Religion, qu'il souhaite qu'on en instruise exactement la jeunesse dans les Catéchismes qu'on leur fait; ce qu'il dit que les Réformez ont négligé jusques à présent.

ARTICLE V.

JUDICIUM ECCLESIÆ CATHOLICÆ *Trium primorum Seculorum de* NECESSITATE CREDENDI *quod Dominus noster* JESUS CHRISTUS *sit* VERUS DEUS, *assertum contra M.* Simonem Episcopium *aliosque. Auctore* GEORGIO BULLO, *S. S. T. P. Presbytero Anglicano. Accessere in hac Editione annotata quædam* J. E. Grabe. C'est-à-dire, *Le Jugement de l'Eglise Catholique des trois premiers Siécles, sur la nécessité de croire que notre Seigneur Jesus-Christ est vrai Dieu, défenduë contre Episcopius & les autres, par George Bull, Professeur en Théologie. On a joint dans cette nouvelle Edition quelques Remarques de J. E. Grab.* A Londres, chez Richard Smith. 1703. in folio. pagg. en tout. 86.

C'EST ici le second * Traité du Recueil des Ouvrages du Docteur *Bull*, que Mr. *Grab* nous a procuré. Il fut imprimé pour la premiére fois en 1694. Son dessein est d'y refuter ce qu'*Episcopius* a avancé dans ses *Institutions Théologiques. Liv. IV. Sect. II. Chap.* 34. Ce savant Remontrant pose, que *Dieu* est apellé le Pére de *Jesus-Christ*, & *Jesus-Christ* le Fils de Dieu par excellence, 1. parce qu'il a été conçu du S. Esprit. 2. à cause de sa charge de Médiateur. 3. à cause de sa Résurrection. 4. enfin, parce qu'il a été élevé à la droite du Pére. Il prouve ensuite & par des passages formels de l'Ecriture & par des raisons tirées de ce S. Livre, que la qualité de fils de Dieu, convient encore à *Jesus-Christ* d'une autre maniére, qui est plus particuliére, & qui ne lui peut convenir entant qu'homme; parce que l'Ecriture parle de celui qui a été apellé ensuite *Jesus-Christ*, d'une maniere, qui ne laisse aucun lieu de douter, qu'il n'ait existé comme le vrai & unique Fils de Dieu, avant qu'il soit né de *Marie* entant qu'homme; & par consé-

* *On a parlé du premier dans les Nouvelles du mois passé, pag. 243.*

conséquent avant la Création du Monde, en sorte que toutes choses ont été faites par lui, & qu'il est lui même Dieu.

Après avoir établi tous ces principes, il demande s'il est nécessaire de connoitre & de croire cette cinquiéme maniére dont Jesus-Christ est Fils de Dieu, & s'il faut anathématiser ceux qui la nient. Il répond que non, & tâche de prouver son sentiment par trois raisons, dont notre Auteur n'examine que la derniére; qui est que la primitive Eglise des trois premiers Siécles n'a point regardé cèt Article comme nécessaire; & que ce qui n'a pas été jugé nécessaire dans ces premiers Siécles n'a pas pû le devenir dans la suite. Notre Auteur nie le fait avancé par *Episcopius*, & c'est à la réfutation de ce fait qu'est employé ce Traité. Il ne nous reste que deux voyes pour savoir ce que la primitive Eglise a pensé de la nécessité de croire cèt Article de notre Foi, que *Jesus-Christ* est fils de Dieu, non seulement pour les quatre premiéres raisons alleguées par *Episcopius*, mais parce qu'il a subsisté de toute éternité avec le Pére, comme son fils éternel.

La premiére voye est d'examiner

les Ecrits des Péres de l'Eglise de ces premiers Siécles, pour voir ce qu'ils ont crû sur cette Question. La seconde est de lire l'Histoire Ecclésiastique de ces tems-là, à l'égard de ceux qui ont nié la Divinité de *Jesus-Christ*; pour savoir ce qu'en ont pensé les Eglises Orthodoxes; si elles les ont retenus dans leur Communion, ou si elles les en ont exclus, comme des gens qui n'apartenoient point au Corps mystique de *Jesus-Christ*.

Le Docteur *Bull* fait donc voir premiérement que les Péres de la Primitive Eglise, ont regardé le dogme de la Divinité de *Jesus-Christ* non seulement comme un dogme véritable; mais aussi comme un dogme nécessaire, & dont il faloit être persuadé pour être sauvé. Nous ne nous arrêterons point à raporter toutes les preuves aleguées par l'Auteur, cela seroit trop long; nous ne nous amuserons pas même à en citer quelques unes; parce qu'il seroit difficile de choisir dans un si grand nombre.

A l'égard du jugement qu'on a fait de ceux qui ont erré sur la nature du Fils de Dieu; il est sûr que l'ancienne Eglise les a frapez d'Anathême, & que les Anciens regardoient cette

peine

peine comme un violent préjugé de ce qui devoit arriver au dernier jour.

Les Ebionites furent des premiers, qui soutinrent que *Jesus-Christ* n'étoit qu'un simple homme. L'Auteur de l'*Irenicum Irenicorum* prétend que ces Ebionites, bien loin d'être hérétiques, étoient les seuls qui eussent conservé l'ancienne Doctrine Apostolique sur la nature de *Jesus-Christ*. Qu'ils n'étoient autres que ceux qu'on nommoit *Nazaréens* ou les premiers & les plus anciens Chrétiens de Jérusalem, qui ayant embrassé la Doctrine de *Jesus-Christ*, avoient retenu l'observation de la Loi, & conservé réligieusement ce que les Apôtres leur avoient enseigné, que *Jesus-Christ* n'étoit qu'un simple homme; Doctrine qu'ils laissérent à la postérité. Que leur Eglise subsista jusques au tems de l'Empereur *Adrien*. Qu'alors ils furent chassez de leur Patrie, & que les autres Chrétiens les nommérent *Ebionites*, par mépris, & les traitérent d'hérétiques.

Mais le Docteur *Bull* fait voir que tout cela n'est qu'une fable inventée par les ennemis de la Divinité de *Jesus-Christ*, pour apuyer leur sentiment. * *Eusébe* nous aprend, que les quinze Evêques,

* *Histoire Ecclef. Liv. IV. Chap.* 5.

Evêques, qui étoient de la Circoncision, & qui gouvernérent l'Eglise de Jérusalem jusqu'au tems d'*Adrien*, avoient embrassé sincérement la Doctrine de *Jesus-Christ*. Il est vrai qu'un Auteur, qui a répondu au Docteur *Bull*, prétend qu'*Eusébe* n'avoit apris cela que d'*Hegesippe*, & qu'*Hégesippe* étant lui-même du nombre de ceux qui nioient la Divinité de *Jesus-Christ*; lors qu'il a dit que les Evêques de Jérusalem avoient embrassé sincérement la Doctrine de *Jesus-Christ*, il n'a voulu dire autre chose, si ce n'est qu'ils étoient de son opinion. Mais dans la Réponse que le Docteur *Bull* a faite à cèt Auteur, qui paroit présentement pour la premiére fois à la suite du Traité, dont nous donnons l'Extrait, il fait voir qu'*Hegesippe* étoit fort Orthodoxe sur la Doctrine de la Personne de *Jesus-Christ*, & qu'*Eusébe* & les autres anciens lui ont donné des éloges, qu'ils ne lui auroient jamais donné, s'ils l'eussent crû de la Secte des Ebionites.

D'ailleurs l'Auteur de l'*Irenicum* se trompe en confondant les *Nazaréens* avec les Ebionites; puis qu'on fait voir que ces premiers avoient de très-bons sentimens de la personne de *Jesus-Christ*

Christ. Toute leur erreur consistoit en ce qu'ils pressoient extrêmément l'observation des cérémonies de la Loi. Ils convenoient en cela avec les Cerinthiens & avec les Ebionites; mais ils différoient en ce qu'ils soutenoient la Divinité de *Jesus-Christ*, que les autres ne vouloient pas reconnoitre.

Au reste, comme il y a eu des Savans, même parmi les Orthodoxes, qui ont soutenu qu'il n'y avoit jamais eu d'homme apellé *Ebion*, & que ce nom d'*Ebionites* est un nom de mépris qu'on donna à ces personnes moitié Juives & moitié Chrétiennes, qui avoient des sentimens * abjets & bas de la personne de Jesus-Christ; notre Auteur travaille à refuter cette opinion; & à prouver qu'il y a eu effectivement un homme nommé *Ebion*, qui embrassa en partie les sentimens de *Cerinthus*, & qui soutint surtout que notre Sauveur n'étoit qu'un simple homme. C'est ce que disent positivement *Tertullien*, *Philastrius*, *S. Jerôme*, *Ruffin*, & plusieurs autres. Il est donc sûr qu'au commencement on nomma *Ebionites* ceux qui suivirent les sentimens d'*Ebion*, lequel soutenoit la nécessité de l'observation des cérémonies Judaï-

ques,

* *Le mot d'*Ebion *signifie pauvre*.

ques, & que *Jesus-Christ* n'étoit qu'un simple homme. Mais dans le milieu du troisiême siécle quelques uns apellérent Ebionites, tous ceux d'entre les Juifs, qui en faisant profession du Christianisme, ne laissoient pas d'observer la Loi de *Moyse*. C'est ce que nous aprenons d'*Origéne* au commencement du *Livre II. contre Celse*. Or on apella ces personnes *Ebionites*, non parce qu'elles avoient des sentimens abjets de la personne de *Jesus-Christ*, mais parce qu'elles vouloient observer la Loi, que S. * Paul apelle des † *Elemens foibles & pauvres*. Notre Auteur parcourt tous les Hérétiques des trois premiers siécles, qui ont erré sur la nature de la Personne de *Jesus-Christ*, & fait voir que l'Eglise les a tous regardez, comme des personnes qui erroient mortellement.

Episcopius, pour prouver son sentiment, s'est servi de l'autorité des anciens Symboles, qui contenoient les Articles fondamentaux du salut, & qui n'ont point exprimé la maniére de la Filiation de *Jesus-Christ*; d'où il conclut que ceux qui ont dressé ces Symboles n'ont pas regardé cette maniére

* Galates. IV. 9. † ἀσθενῆ καὶ πτωχὰ στοιχεῖα.

niére de la Filiation comme un Article fondamental. Mr. *Bull* répond premiérement, que puis qu'il a démontré que les anciens Péres ont regardé cèt Article comme fondamental, il en faut conclurre, au contraire, ou qu'il a été exprimé dans les anciens Symboles, ou que ces Symboles ne contenoient pas tous les Articles fondamentaux de la Foi. 2. En second lieu, en examinant tous ces anciens Symboles, le Docteur *Bull* fait voir qu'ils ont assez nettement expliqué la maniére de la Filiation de *Jesus-Christ*, quoi qu'ils ne se soient pas tous servis des mêmes termes, & qu'ils ne l'ayent pas tous fait avec la même évidence. On prouve aussi qu'*Episcopius* a pris quelquefois pour des Symboles entiers & complets, ce qui n'en composoit qu'une partie. A l'égard de celui qu'on apelle *des Apôtres* en particulier; notre Auteur prouve ces quatre Théses. 1. Que ce Symbole, quoi que conforme à la doctrine des Apôtres, n'a été ni composé, ni dicté par ces saints hommes, tel que nous l'avons aujourdhui. Que ce n'est proprement que le Symbole de l'Eglise de Rome, qui n'a reçu sa perfection que quatre cens ans après Jesus-Christ;

les

les Eglises d'Orient se servant cependant d'un autre Symbole. 2. Que l'Eglise de Rome a pu se servir & s'est servie actuellement d'un Symbole plus court, que celui qu'on employoit en Orient; parce que toutes les Hérésies sont nées en Orient, pendant que celles d'Occident en ont été exemtes. 3. Que cependant dans ce Symbole des Apôtres, la maniére de la Filiation de Jesus Christ est exprimée dans ces paroles, *je crois en Jesus-Christ son Fils unique*; puis que les quatre premiéres maniéres dont *Episcopius* prétend que *Jesus* est fils de Dieu ne remplissent point cette Idée de *Fils unique*, qui est exprimée dans le Symbole. 4. Enfin que la maniére de la Filiation du Fils de Dieu a été exprimée clairement & distinctement dans les Symboles, dont les plus anciennes Eglises d'Orient se sont servies avant le Concile de Nicée. Le Docteur *Bull* s'attache, par occasion, à faire voir que tout ce qui est raporté dans l'ancien Symbole de Jérusalem après l'article du S. *Esprit*, est raporté en vuë de condamner les erreurs des Gnostiques. Ce n'est pas là l'endroit le moins curieux de ce Traité. Il remarque aussi que les Ennemis du

dogme

dogme de la S. Trinité, se sont toujours plutot attachez à combattre la Divinité du Fils que celle du S. Esprit; parce que le Fils s'étant incarné, la nature humaine, dont il s'est revétu, leur fournissoit le prétexte de rejetter sa nature Divine, prétexte qu'ils ne pouvoient avoir à l'égard du S. Esprit: mais ils étoient assûrez, qu'ils ne pouvoient détruire la Divinité du Fils, sans renverser en même tems celle du S. Esprit.

Mr. *Grab* a ajouté des Notes à cèt endroit du Traité de Mr. *Bull*, où il est parlé du Symbole des Apôtres. Son dessein est de faire voir que le Symbole qu'on apelle des Apôtres, a eu son commencement, son acroissement, & sa perfection du tems des Apôtres même, par leur avis ou de leur consentement. Il en excepte pourtant les Articles de la Descente de *Jesus-Christ* aux Enfers, & de la Communion des Saints. Pour établir son sentiment, il pose deux principes, qu'il croit incontestables, & que, peut-être, tout le monde ne lui accordera pas. 1. Le premier, c'est que les premiers Chrétiens convertis ou du Judaïsme ou du Paganisme, dans la profession de foi solennelle, qu'ils faisoient avant

leur

leur Baptême, faisoient profession des Articles fondamentaux de la Communion dans laquelle ils entroient ; & surtout de ceux qui étoient opposez aux erreurs de la Secte qu'ils abandonnoient. 2. Le second, que ces mêmes fidéles, avant que de recevoir les Sacremens, faisoient profession des Articles de la Foi Chrétienne, qu'on leur avoit enseignez dans les instructions qui avoient précédé. Il est facile à Mr. *Grab* de conclurre de là que le Symbole des Apôtres eut dès leur tèms à peu près la perfection & la forme que nous lui voyons aujourdhui. J'ai dit que, peut-être, tout le Monde ne lui accorderoit pas ces principes; car, outre qu'il n'est pas sûr de vouloir établir des faits & des pratiques sur de certaines maximes générales, qui ne peuvent marquer tout au plus que ce qu'on devoit faire, & non nécessairement ce qu'on a fait; rien n'empêche qu'on ne se soit contenté d'exiger des Catéchuménes qu'on avoit instruits des Doctrines salutaires, qu'ils confessassent en public, qu'ils croyoient en *Jesus-Christ*, & qu'ils embrassoient sa Doctrine: cela renfermoit tout, sans qu'il fut nécessaire d'entrer dans un plus grand détail. A peu pres, comme lors que des

des peuples entrent sous l'obéïssance d'un nouveau Maître, on peut se contenter de les obliger à protester, qu'ils le reconnoissent pour leur Souverain, cette protestation entraine l'engagement à l'obéïssance de toutes les Loix qu'il a faites, sans qu'il soit nécessaire de les specifier dans cette protestation. Au reste, il paroit assez de ce que nous venons de dire de l'opinion de Mr. *Grab*, qu'il n'est pas du sentiment de ceux, qui croyent que divers Articles ont été ajoutez au Symbole des Apôtres assez tard, à l'occasion de diverses Hérésies, qui sont nées dans l'Eglise.

Mais pour revenir à *Episcopius*, la principale raison dont il s'est apuyé, pour soutenir que la primitive Eglise ne regardoit pas comme un Article fondamental la maniére de la Filiation de *Jesus-Christ*, est un passage de *Justin Martyn*, dans son Dialogue contre *Tryphon*, dont nous raporterons ici le sens. *Mais, ô Tryphon*, dit cè savant Pére, *il ne s'ensuit pas que* Jesus *ne soit pas le* Christ *ou le Messie de Dieu; quand même je ne pourrois pas prouver, que ce Fils du Créateur du Monde a existé auparavant, qu'il est Dieu, & qu'il est né homme de la Vierge; pourvû*

qu'on

qu'on aît démontré qu'il a été le Christ de Dieu, quel qu'il dût être d'ailleurs. Que si je ne démontre pas qu'il a existé auparavant, & qu'il est né homme, sujet aux mêmes infirmitez que nous, étant chair, selon le conseil & la volonté du Pére; tout ce qu'on pourra dire justement, c'est que j'ai erré en cela; & on ne pourra nier avec justice, qu'il soit le Christ, quoi qu'il paroisse comme un homme né des hommes, & qu'on assure qu'il a été fait le Christ par élection. Car, mes chers Amis, il y en a quelques uns * *de notre race qui confessant qu'il est le Christ, assurent pourtant qu'il est homme né des hommes; ce qui n'est point du tout mon sentiment; & il ne s'en trouvera pas beaucoup, qui le disent, étant de la même opinion que moi: car* Jesus-Christ *ne nous a point commandé de croire les Traditions & les Doctrines des hommes, mais ce que les Saints Prophétes ont publié & ce que* Jesus-Christ *lui-même a enseigné.*

Le Docteur *Bull* fait voir que, quand on examine ce passage de près, il ne favorise point du tout l'opinion d'*Episcopius*. Il est clair que c'est là un de ces argumens qu'on apelle *ad hominem*

* ἀπὸ τοῦ ἡμετέρου γένους.

hominem. S. *Justin* veut dire que quand *Tryphon* ne voudroit pas admettre que *Jesus-Christ* est Dieu, ni reconnoitre la solidité des raisons qu'il a alleguées pour le prouver, la cause des Chrétiens ne seroit pas encore déses-pérée; puis qu'il y a quantité d'autres preuves & un grand nombre de caractéres, qui établissent que *Jesus* Nazarien est le Messie promis par les Prophétes; ce qu'il confirme par l'opinion des Ebionites, & des autres Hérétiques, qui, quoi qu'ils ne veuillent reconnoitre *Jesus-Christ* que pour un simple homme, ne laissent pas d'embrasser sa doctrine comme du véritable Messie. Cet argument de *Justin*, pris en ce sens, qui semble le seul véritable, me paroit extrêmément fort, & je crois que c'est la méthode qu'il faudroit suivre contre les Juifs. Le Dogme de la Trinité & celui de la Divinité de *Jesus-Christ* les choque. Mettons les à quartier pour un moment, nous les reprendrons bien-tôt. Prouvons leur que *Jesus* le Nazarien a tous les autres caractéres par lesquels les Prophétes ont désigné le Messie. Après que nous les en aurons fait convenir; nous pourrons leur faire voir que ce Messie envoyé de Dieu n'a rien pû enseigner que

de véritable, & qu'ayant manifesté la Trinité des personnes, & assûré qu'il étoit le propre fils de Dieu, nous devons l'en croire sur sa parole.

Mais pour revenir à *Justin* Martyr, il regarde cependant, dit-on, comme étant du nombre des Chrétiens, ceux qui recevant *Jesus* pour le Messie, ne le prenoient pourtant que pour un simple homme. *Quelques uns des notres*, dit-il. Mr. *Bull* répond, qu'il croit qu'on doit lire ὑμετέρω non ἡμετέρω, *des votres*, & *non des notres*; & il le prouve par des raisons qui paroissent assez plausibles; mais ce n'est pourtant pas là-dessus, qu'il se fonde principalement. *Justin* a pu dire de ceux qui niant d'ailleurs la Divinité de *Jesus-Christ*, faisoient profession du Christianisme, qu'ils étoient *des notres* par opposition aux Juifs, sans vouloir pourtant les reconnoitre pour véritables Chrétiens. C'est ainsi que le même *Justin* dans sa seconde Apologie parlant des Disciples de *Simon*, de *Menandre*, & de *Marcion*, dit qu'on les apelle tous Chrétiens; comme on donne le nom de *Philosophes* à diverses personnes, quoi que dans des sentimens tout opposez.

AR-

ARTICLE VI.

PRIMITIVA & APOSTOLICA TRADITIO *Dogmatis in Ecclesia Catholica recepti*, DE JESU CHRISTI *Servatoris nostri* DIVINITATE, *asserta atque evidenter demonstrata contra* Danielem Zuickerum *Borussum, ejusque nuperos in Anglia Sectatores. Per* GEORGIUM BULLUM *S. T. P. nunc primùm edita.* C'est-à-dire, *La Tradition Primitive & Apostolique du Dogme reçu dans l'Eglise Catholique, touchant la Divinité de notre Sauveur Jesus-Christ, défenduë & démontrée évidemment, contre Daniel Zuicker Prussien, & contre ses nouveaux Sectateurs en Angleterre. Par George Bull &c.* A Londres, chez le même, in folio. pagg. 46.

C'EST ici le Traité, dont nous avons parlé dans l'Article précédent, & qui paroit présentement pour la premiére fois. Il est contre *Daniel Zuicker* l'Auteur de *l'Irenicum Irenicorum*, & contre quelques Anglois, qui ont osé soutenir que les Apotres

& leurs Successeurs immédiats, ont enseigné l'Evangile pur & simple, c'est-à-dire, que *Jesus-Christ* n'est qu'un simple homme; mais que peu après, le Mystére d'iniquité commençant à se mettre en train, l'Evangile commença aussi à se corrompre par le moyen des Philosophes Platoniciens, qui embrassérent le Christianisme, & en particulier de *Justin* Martyr, qu'ils regardent, comme l'Auteur du dogme de la Divinité de *Jesus-Christ*. Ils prétendent que ce qui obligea *Justin* & ses Sectateurs à *Diviniser* notre Sauveur fut l'amour de la Philosophie Platonicienne, quelque reste de Paganisme dont ils ne s'étoient pas entiérement défaits, la coutume de mettre au nombre des Dieux les hommes extraordinaires; & enfin l'horreur qu'ils avoient d'adorer un objet qui n'eut été qu'un simple homme. Le Docteur *Bull* refute solidement toutes ces visions.

Il fait voir que *Justin* Martyr, à qui tous les Anciens rendent un glorieux témoignage, n'eut jamais voulu, ni osé innover sur un Article de cette conséquence; qu'il dit que les Chrétiens de son tems croyoient communément la Divinité & la préexistence de Jesus-Christ; qu'il enseigne ce dogme

me, non comme ſien, mais comme le dogme commun de toute l'Egliſe. Qu'il nous reſte des Ouvrages des Péres, qui ont écrit avant *Juſtin*, & qui enſeignent la même doctrine. Il fait voir que ce S. Pére n'a point été trompé par les fraudes des Diſciples de *Simon* le Magicien, & que le dogme de la Divinité du Sauveur n'eſt point la production de l'Ecole de ce malheureux. Il montre auſſi contre *Zuicker*, que les vers attribuez à *Orphée* ne ſont point l'Ouvrage des *Simoniens*; & que ce n'eſt pas ſur ces vers que S. *Juſtin* s'eſt apuyé, quand il a parlé de la Génération du Verbe. S. *Juſtin* cite ces vers comme étant connus depuis long-tems, & reçus par les Payens ſous le nom d'*Orphée*, ce qu'il n'eut pas fait ſi c'eut été un Ouvrage tout nouveau composé par les Diſciples de *Simon*. L'Auteur croit que *Juſtin* inſinuë la véritable origine de ces vers, & qu'ils ſont effectivement l'Ouvrage de quelque ancien Auteur bien inſtruit dans les Livres de *Moyſe* & dans la Diſcipline des Ebreux, & non d'*Orphée* comme l'a cru *Juſtin*, & que l'Auteur les publia ſous le nom de ce Poëte, parmi les Payens, quelques Siécles avant la naiſſance de *Juſtin*.

Les vers des *Sibylles*, si notre Docteur en est crû, procédent de la même source. Il est sûr qu'il y a eu de ces vers parmi les Payens, avant la naissance de *Jesus-Christ*, & que dans ces vers il étoit parlé du culte du seul Dieu & du Régne futur du Messie: & *Justin* & les autres Chrétiens de la primitive Eglise les ont employé avec raison contre les Payens. Il y a apparence, c'est toujours le Docteur *Bull* qui parle, que ces vers n'ont point été composez par les Sibylles, mais par des hommes sages, qui ont vécu parmi les Juifs après la captivité de Babylone. Enfin, on ne doute pas que dans la suite on n'ait ajouté à ces vers plusieurs choses qu'il est assez facile de reconnoitre.

Le Docteur *Bull* prouve ensuite, que *Justin* n'a point puisé dans la Philosophie de *Platon* le dogme de la Divinité de *Jesus-Christ*, puis que bien loin de là, il déclare en plusieurs endroits qu'en embrassant le Christianisme, il a abandonné toutes ces doctrines humaines, dont il faisoit autrefois tant de cas, pour s'en tenir uniquement à la Révélation. On fait voir que bien loin d'avoir conservé quelque grain de Paganisme, il a combattu

battu de toute sa force le Polythéisme des Payens. Qu'il est vrai que *Justin* Martyr & les autres Chrétiens de son tems n'eussent pû se resoudre à adorer *Jesus-Christ* comme Dieu, s'ils ne l'avoient pas cru tel: mais que c'est de cette adoration même, qui est commandée dans l'Ecriture, qu'ils ont tiré un Argument invincible, en faveur de la Divinité du Seigneur. Mr. *Bull* finit ce Traité en mettant cèt Argument dans toute sa force & en le défendant contre les chicaneries des Sociniens. Il raporte à cette occasion quelques passages de *Socin* qu'on ne peut lire sans indignation. Cèt Hérésiarque a osé avancer, que nous pouvons bien invoquer *Jesus-Christ*, mais que nous ne le devons pas ou que nous n'y sommes pas obligez: *Christum Dominum invocare possumus, sed non debemus, sive non tenemur.* Que si quelcun a tant de confiance qu'il ose s'adresser toujours & tout droit à Dieu, il n'a pas besoin d'invoquer Jesus-Christ. *Quod si quis tanta est fide præditus, ut ad Deum ipsum perpetuò rectè accedere audeat, huic non opus est ut Christum invocet.* Mr. *Bull* soutient avec justice que, quoi que *Socin* s'emportât beaucoup contre un

de ses Sectateurs nommé *Frankenius*, qui soutenoit qu'on ne devoit point adorer *Jesus-Christ*, ce *Frankenius* raisonnoit plus conséquemment que lui; puis qu'à quelque dignité qu'aît été élevé notre Seigneur, s'il n'est qu'un simple homme, il ne mérite point nos adorations, qui ne sont duës qu'à Dieu seul.

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

De *Suisse*. Mr. *Scheuchzer* Docteur en Medecine de Zurich, va incessammënt faire imprimer la continuation de ses *Nova Litteraria Helvetiæ*, que je tâcherai de vous envoyer. Il vient de donner une Traduction Latine de la Geographie Physique de *Woodward*, qui est imprimée à Zurich chez *David Gesner*, *in* 8. 1704. Vous avez, sans doute, vû la Lettre imprimée de Mr. *Werenfels* à Mr. *Wilkens* Docteur en Droit de Hambourg, *de Jure in Conscientias ab homine non usurpando*; où ce Savant démontre très-clairement, que les Princes n'ont point de droit sur les consciences

ciences de leurs Sujets. Mr. *Zwinger* Professeur en Medecine dans cette Ville (Basle) & apellé depuis peu pour être Médecin du Roi de Prusse, a fait une Dissertation qui a pour titre, *Dissertatio Medica de vitæ longævitate acquirenda*; pour aquérir une longue vie.

D'Angleterre. Voici le Précis des Transactions Philosophiques de Septembre & Octobre. 1. Livre huitième du Traité des Plantes des Indes Orientales, envoyé du Fort *S. George* à Mr. *J. Petiver*, Apoticaire & M. D. L. S. R. avec les Remarques de Mr. *Petiver*. 2. Lettre de Mr. *Antoine van Leuwenhoek*, touchant la semence des Oranges, &c. 3. Nouvelles Observations sur les Parties & l'usage des fleurs des Plantes; par Mr. *Samuel Morland*. 4. *Experimentum Anatomicum ad veram Duræ Matris Motus causam detegendam institutum ab* H. Ridley, *Med. D. & Reg. Coll. Medic. Lond. Socio*. 5. Extrait d'un Livre intitulé, *Consilium ætiologicum de casu quodam Epileptico, quo respondetur Epistolæ doctissimi Viri* Thomæ Hobard *M. D. Annexa disquisitione de Perspirationis insensibilis materia & peragendæ ratione. Auctore* Gulielmo Cole *M. D. Coll. Med. Lond. Socio*.

Ce n'eſt pas le Docteur *Nicholſs*, qui eſt Evêque de Carliſle, mais le Docteur *Nicolſon*. Corrigez donc ce que vous avez dit là-deſſus dans votre dernier mois de Janvier. pag. 112. lig. dern. On traduit ici (Londres) en Anglois l'*Hiſtoire du Roi Guillaume* de Mr. *Samſon*. Cela vaut une Aprobation dans les formes. On a traduit en Anglois les *Penſées* de Mr. *Paſcal*. Vous ne ſerez pas ſurpris, qu'on aît traduit dans la Préface que Mr. *Paſcal* fit des expériences du vuide à Roüen (*at Roan*) au lieu de dire à Riom en Auvergne: vous n'en ſerez pas, dis-je, ſurpris, lors que vous ſaurez qu'il n'eſt rien de ſi ordinaire aux * Anglois, que de défigurer les noms propres étrangers & de les prendre l'un pour l'autre.

Voici un Livre, où il y a beaucoup d'érudition, & où l'on prétend prouver que la corruption des hommes, tant à l'égard de la Morale, que de la Religion, leur a attiré les plus terribles fleaux de la Juſtice divine. *Paſquin's Oration to Pope* Clement XI. &c. C'eſt-à-dire, *Harangue de* Paſquin *au Pape* Clement XI. &

aux

* *Ce n'eſt pas un défaut particulier à cette Nation.*

aux Romains sur les Inondations, *qui sont arrivées en Italie cette présente année* 1703. Où il montre 1. que l'Injustice, l'Idolatrie, & la Superstition ont été la ruine des Empires les plus redoutables & des Gouvernemens les plus puissans du Monde. 2. Que les Inondations, les Tremblemens de terre, & de semblables prodiges de la vengeance Divine ont été les Avant coureurs de ces grandes Révolutions. Ce qu'on montre par l'Histoire ancienne des meilleurs Auteurs Grecs & Latins. 3. Il explique les véritables causes des Inondations, Tremblemens de Terre, & autres bouleversemens de la Nature. 4. Il fait un paralléle de l'*Idolatrie Payenne* & *Papiste*, & refute les Papistes sur l'article de l'Invocation des Saints avec plus de force qu'on n'a encore fait dans aucun Livre de Controverse. C'est un *in* 12. de 130. pages.

On a traduit en Anglois les *Ragua-gli di Parnasso* de *Boccalini*, avec la *Secretaria di Apollo*, du même Auteur. On a accommodé tout cela au tems présent ; c'est-à-dire, qu'on a substitué des personnes Angloises & connues à celles de *Boccalini*, & accommodé les matiéres à ce que ces per-

sonnes ont fait. Bien des gens croyent qu'on a trouvé le secret de gâter par ce moyen un bon Livre.

Mr. *Nye* vient de publier un nouvel Ouvrage sur la Trinité, dont on a fait deux Editions dans l'espace de quelques semaines. En voici le titre. *Institutions concerning the Holy Trinity, &c.* C'est-à-dire, Exposition de la „ Doctrine de la Sainte Trinité & de „ la maniére de la Divinité de notre „ Sauveur; contenant 1. une Explica„ tion de la Doctrine courante & gé„ nérale de l'Eglise Catholique sur „ ces Articles & une Défense de cet„ te même Doctrine contre les *Soci*„ *niens* & les *Trithéites*, avec un Abré„ gé des quinze Livres de S. *Augustin* „ sur la Trinité, & les Articles, qui „ en dépendent, & les clauses de la „ Confession de Foi des Eglises d'O„ rient, qui l'expliquent. 2. Une „ Dissertation Scholastique où l'on re„ présente la Doctrine des autres Pé„ res Latins & Grecs, des Docteurs „ Scholastiques, & des Théologiens „ Réformez, traduite du Latin avec „ des Notes: le tout étant un Abré„ gé de tout ce que les Savans ont „ dit sur cette matiére. Cela fait un „ *in* 8. de 196. pages.

Un

Un Prêtre de l'Eglise Anglicane a fait un Livre pour en raprocher les Non-conformistes. Il tâche de répondre aux difficultez qu'ils ont accoutumé de faire & de lever leurs scrupules. *Union to the Church of England, frealy offer'd* &c. C'est-à-dire, *Discours où l'on ofre volontiers & où l'on recommande sérieusement aux Non-conformistes de quelque opinion qu'ils soient & particuliérement aux Conformistes Occasionels de se réünir à l'Eglise Anglicane. Par un Ministre de l'Eglise Anglicane. in* 8. pagg. 190.

En relisant vos *Nouvelles* du Mois d'Avril de l'année derniére, je (Mr. *Des Maizeaux*) suis tombé sur l'endroit * où vous raportez ce que Mr. *le Vassor* dit du fameux *Arnauld d'Andilly* au sujet du Maréchal d'*Ornano*. Ce fait vous a paru nouveau & curieux; mais vous auriez souhaité de *voir une bonne citation à la marge de cèt endroit de* Mr. *le Vassor*. Ce n'est pas que vous *doutiez de sa bonne foi*; mais, enfin, vous auriez été bien aise de savoir où il a pris une particularité si peu connuë. Vous avez eu raison, Monsieur, de ne pas douter de la *bonne foi* de Mr. *le Vassor*. Ceux

* *pag.* 419.

qui ont une connoissance exacte des intrigues de ce tems-là conviendront aisément de ce qu'il dit ; & pour la citation permettez-moi de vous dire que cèt habile Historien ne l'a pas oubliée *. Il a cité les *Mémoires d'un Favori du Duc d'Orleans* † ; & l'on y trouve, en effet, la preuve des démarches qu'il attribuë à Mr. d'*Andilly*. Vos Réflexions me persuadent ; que vous n'avez pas lû ce Livre, & je ne sai même §. si Mr. *Bayle*, dont l'Erudition semble n'avoir point de bornes, le connoissoit, lors qu'il composa l'Article d'*Arnauld d'Andilly*. Il y a apparence, que s'il l'avoit eu en main, il n'auroit pas dit si positivement, que d'*Andilly ne se laissa point corrompre au* *man-*

* *Elle n'est pas dans la même page de ce fait, ce qui a fait croire que la Citation précédente n'avoit pas raport à ce fait-là.*

† *En voici le titre tout du long.* Mémoires d'un Favori de son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans. *Je me sers de l'Edition en petit* in 12. *menu caractére; faite à Leide, chez* Jean Sambix, le Jeune. *A la Sphére.* 1668.

§ *Je crois que le doute de Mr.* Des Maizeaux *est mal fondé, & que Mr.* Bayle *n'a pas raporté ce fait tiré de cèt Auteur, peut-être, parce que l' Auteur lui a paru suspect, & qu'on a refuté ce qu'il a dit sur ce sujet.*

mauvais air, que l'on respire à la Cour. Il auroit, sans doute joint le narré de ces *Mémoires*, au passage qu'il raporte dans la premiére remarque de cet Article ; selon la maxime, que *pour la plus grande instruction du Public, il est bon de connoitre les grans hommes à droit & à gauche*. L'éclaircissement qu'il vous a donné * me confirme dans cette pensée, car il n'y fait nulle mention de ces *Mémoires*. Tout cela me fait croire, Monsieur, que vous ne serez pas fâché de voir ce qu'on y trouve sur la conduite de Mr. d'*Andilly* tant à l'égard de *Gaston* & de Mr. de *Schomberg*, que par raport au Maréchal d'*Ornano* Ce sera une espêce de Suplément à l'endroit, que je viens de marquer du *Dictionaire Critique*. Je veux même bien vous dire un mot de l'Auteur de ces *Mémoires*, afin que vous puissiez mieux juger de la validité de son témoignage. C'étoit un Gentilhomme d'une des meilleures maisons de Basse-Normandie, qui s'apelloit *Bois-d'Almay*. On l'envoya jeune à Paris pour faire ses exercices. Il s'y fit connoitre du Duc d'*Orléans*, acheta une Charge dans sa Maison, & eut beaucoup de part à sa

* *Mai* 1703. *pag.* 597.

faveur & à sa confidence, nonobstant les intrigues de ses Ennemis, qui travaillérent souvent avec succès à le mettre mal dans l'esprit de ce Prince. On le mêla dans l'affaire de *Chalais*; mais le Roi ayant ordonné que le décret de prise de corps, qu'on avoit obtenu, fût surcis, cette affaire n'eut point de suites. On n'en vouloit qu'au malheureux *Chalais*. Mr. *Bois-d'Almay* servit plusieurs fois à l'Armée, & fut enfin tué en duel par feu Mr. *de Ruvigni*. Ses *Mémoires* ont un caractére de sincérité & de bonne foi, qui ne permet pas de douter de ce qu'il dit. Il y paroit autant honnête homme, que mauvais Courtisan; & pendant qu'il s'attache aux idées abstraites de la vertu & de la justice, il se récrie contre les supercheries & les injustices de la Cour de *Richelieu*, comme si c'eut été des choses nouvelles & inoüies dans le grand monde. Du reste, on ne sauroit dire, qu'il a été mal instruit de ce qu'il rapporte; puis que cela s'est passé sous ses yeux, & qu'il y a eu lui-même beaucoup de part.

Voyons donc la maniére dont il parle de Mr. *D'Andilly*. *Mr.* de Pisieux dit-il, * *apella auprès du Roi Mr.* de la

* *pag.* 13.

la Vieville, *pour être Surintendant de ses finances, après avoit fait donner commandement à Mr*. de Schomberg *de se retirer dans sa Maison. On peut dire avec vérité, qu'une si haute vertu & une si entiére fidélité ne pouvoient pas demeurer longtems sans calomnies, étant revenu bientôt après (comme nous dirons en son lieu) aussi glorieusement, qu'il avoit été chassé honteusement. Le Sieur* D'Andilly, *qui le trahit, a reçu depuis le payement de son ingratitude*.

Après avoir dit * que le Maréchal d'*Ornano* ayant été rapellé à la Cour, *prit une résolution ferme de ne point se ressouvenir du mal, qui lui avoit été fait, & pardonna généralement à tous ses ennemis*; il ajoute que *la seule faute qu'il fit, fut de mettre dans sa confiance le Sr. d'*Andilly, *étant vrai qu'il fût depuis la seule cause de sa perte*. Et deux pages plus bas. † *Au commencement de l'Avent* d'Andilly *fit tous ses efforts pour debuter Mr*. Cavault (Secretaire des Commandemens de Mr.) *faisant croire à Mr. le Colonel* (d'Ornano) *qu'il faloit qu'il dépendit d'une autre Puissance que la sienne, puis qu'il s'étoit conservé dans sa disgrace*; (lors qu'il avoit été envoyé à la Bastil-
le,

* *pag*. 30. † *pag*. 33.

le, & ensuite à Caën) *Il travailla si puissamment à mettre cette impression dans l'esprit de Madame la Colonelle & de Madame* de Mesargues, *qu'elles n'eurent point de cesse, qu'elles n'eussent obligé Mr. le Colonel à traiter Mr.* Cavault *de sorte qu'il désira de se retirer, & pria Mr. le Colonel d'avoir agréable de le lui permettre, puis que sa fidelité & son afection lui étoient imputez à crime. Il m'est encore impossible de comprendre, comme quoi Mr. le Colonel, qui étoit très-habile homme, se put resoudre en donnant permission à Mr.* Cavault *de quitter la charge, de mettre celui qu'il mit en la place* (un nommé *Goulas*, qui le paya bientôt d'ingratitude) *La seule raison, qu'il a eüe a été le dessein de d'*Andilly, *qui ayant obtenu la Charge d'Intendant, prétendoit de faire celle de Secretaire, & croyoit, en mettant cèt homme, ne mettre qu'un porte-sac.* Il nous aprend dans la suite que, *le Roi étant à S.* Germain, D'Andilly *en donna une des siennes à Mr. le Colonel sur le mécontentement, qui arriva au Roi de ceux de la Rochelle, même sur les avis qu'eut sa Majesté que ceux de la Religion désiroient brouiller, elle se résolut d'y envoyer une Armée, pour les tenir en devoir. Mr. fut avisé par* d'Andilly *du*

dessein

dessein du Roi, & lui témoigna qu'il croyoit, que, s'il désiroit cèt emploi, qu'il l'auroit. Ce jeune Prince dans l'ardeur de servir fit demander au Roi ce commandement; on lui fit dire que s'il vouloit l'avoir, qu'il lui étoit aisé, & que s'il vouloit éloigner Mr. le Colonel d'auprès de lui, qu'on lui accorderoit sa demande. Ce procedé l'étonna, & il vit bien qu'on ne tâchoit qu'à lui ôter ce fidéle Serviteur; de sorte qu'il aima mieux cesser sa poursuite, que d'obtenir ce qu'il demandoit, si chérement. Il commença dès lors à s'apercevoir que le P. Joseph *Capucin, &* d'Andilly *n'alloient pas droit en besogne, dès lors il ne se fia plus en eux. Il reconnut bien enfin, quoi que trop tard, qu'*UN BIGOT EST UNE MÉCHANTE BÉTE.

Monseigneur * *commença à mépriser* d'Andilly, *& à lui faire force niches, dès lors il cessa de venir si souvent au Louvre, & l'on vit en un instant finir les conférences qu'il avoit tous les jours avec S. A.*

Nous étions très-empêchez Puylaurens *& moi*, dit-il dans un autre endroit, † après avoir parlé des efforts que faisoit Monsieur pour *essayer de gagner sa Majesté & la Reine Mére par ses très-bum-*

* pag. 45. † pag. 57.

humbles prieres, & les engager de lui redonner le Maréchal d'*Ornano* qu'on venoit de remener à la Bastille, *& il faut que je vous avoüe*, continue-t-il, *que ç'a bien été le tems de ma vie que j'ai trouvé le plus fâcheux. Nous étions lui & moi deux jeunes gens sans expérience: nous avions trois hommes en qui Monsieur se fioit, qui le trompoient tous trois, savoir* Goulas, d'Andilly, *&* Marcheville, *& qui tous trois étoient unis ensemble à desirer la perte de Mr. le Maréchal & la notre. Dans ce tems-là* d'Andilly *& ses Amis proposérent, qu'il étoit à propos de reduire l'affaire en négociation, & pour cèt effet, qu'il se présentoit un Capucin nommé le Pére* Joseph, *qui promettoit des merveilles. Ils le firent voir à Monseigneur le soir dans une galerie, auquel il fit des propositions si plausibles, qu'il s'en falut peu, qu'il ne se laissât aller aux persuasions de cèt homme.* D'Andilly *étoit ravi de voir que l'invention, qu'il avoit trouvé, lui eût si bien succedé. Il arriva de bonne fortune qu'il nous vint en connoissance, que ces personnes ici avoient dessein de se moquer de son Altesse. Cela nous obligea de lui représenter, que si le Roi eût desiré que la négociation aportât quelque fruit, il eut envoyé une autre personne,*

qu'un

qu'un Religieux, qui n'avoit aucune mission, & qui étoit sujet à desaveu; que nous savions de science certaine que d'Andilly *avoit inventé cette fourbe, pour lui faire perdre tems, & que le meilleur conseil qu'il pouvoit prendre dans ce rencontre, étoit de châtier celui qui lui avoit tant causé de déplaisir, étant très-vrai que la connoissance que l'on avoit* * *de ce généreux ressentiment, feroit que l'on regarderoit deux fois à l'avenir, avant que de se resoudre à le trahir. Il goûta nos raisons & se résolut à donner commandement à son Capitaine des Gardes d'aller trouver* d'Andilly, *& lui dire, qu'il eût à sortir de sa Cour dans deux heures, & à ne se trouver jamais devant lui: il obéit & partit le soir mêmes.*

Voila, Monsieur, ce que Mr. *Bois-d'Almay* dit de Mr. d'*Andilly*. Si vous voulez une autorité d'un plus grand poids, je vous fournirai celle de *Gaston* même. Voici comment il en parla au Roi, après la mort du Maréchal d'*Ornano*. Richelieu, dit-il, † *vous fit donc par tel artifice, & par l'intri-*

* *Je croi que l'Auteur avoit écrit* auroit.

† *Ce passage est raporté dans l'*Apologie pour le Maréchal d'Ornano, *qui est à la suite des Mémoires de* Bois-d'Almay, *sans nom*

l'intrigue du Pére Joseph *&* *de* d'Andilly, *dépeindre le Maréchal comme le Chef des miens, homme dangereux, intéressé à m'élever à votre préjudice pour sa fortune, homme attaché à ceux de qui vous pouviez avoir de la défiance; bref par diverses voyes obscures, il le rendit si noir, si ennemi de votre conservation, & vous fit le peril si grand & si présent, que vous ne pouviez pas estimer avoir rien de si important pour votre sureté que de le faire arrêter; & néanmoins je suis obligé de jurer à votre Majesté que le Maréchal d'*Ornano *avoit le cœur bien éloigné de ces sentimens, & qu'au contraire le plus grand crime qu'il eût commis étoit de ne s'être pas voulu dévoüer au Cardinal, mais d'avoir en pensée de prendre intelligence & me la donner avec vous directement par les voyes des Votres. Vous savez quels ils étoient lors; d'avoir voulu vous référer ses actions & non pas à lui, & en un mot d'être votre créature & non pas la sienne, qui est un*

nom d'Auteur. On y censure fortement le Président de Gramont, *qu'on apelle* Pensionaire du Cardinal, *&* *qu'on accuse de* continuer en plusieurs endroits, l'Histoire du Monde la plus veritable par la plus fausse. *Lui & * Dupleix *y sont extrémement maltraitez.*

un crime irrémiſſible à ſon regard. Auſſi ne ſemble-t-il pas que le crime de léze Majeſté n'eſt plus d'attenter contre le Roi ou contre l'Etat, mais de n'avoir pas un zéle & une obéïſſance aveugle, pour toutes les violences & tous les deſſeins du Cardinal de Richelieu?

Ce paſſage, Monſieur, eſt un peu long; mais il n'en eſt pas moins curieux. J'ai crû que vous ſeriez bien-aiſe de voir la maniére dont on parloit alors du Cardinal *de Richelieu*, & dont toutes les perſonnes deſintéreſſées ont toujours parlé du depuis. Au reſte, ſi j'ai paru me déclarer d'abord en faveur du Maréchal d'*Ornano*, c'eſt parce que je ſuis convaincu qu'on l'oprima. Si je blâme la conduite de Mr. *d'Andilly*, c'eſt à cauſe qu'elle ne me paroit pas droite. Je changerai volontiers de ſentiment à l'égard de l'un & de l'autre, dès qu'on me fera voir que je me ſuis trompé. En attendant vous ne trouverez pas mauvais que je ſouſcrive à la reflexion judicieuſe que vous faites; qu'il ſe peut bien que Mr. d'Andilly, *n'obſerva pas toutes les régles de la probité, lors qu'il falut faire fortune; mais qu'il fut homme de bien, quand elle fut faite.*

TABLE

des Matiéres Principales.

Avril 1704.